



*Revue de Géographie
Tropicale et d'Environnement*

1 - 2014

REVUE DE GEOGRAPHIE TROPICALE ET D'ENVIRONNEMENT (GEOTROPE)

La *Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement* est une revue scientifique à vocation internationale qui publie en français et exceptionnellement en anglais, des articles scientifiques originaux, des articles de synthèses bibliographiques qui couvrent les différents aspects de la géographie tropicale et de l'environnement tropical. Les articles devront être rédigés de manière à permettre une utilisation pédagogique et/ou à aider des étudiants ou des non spécialistes à rassembler une documentation de base. De courtes notes, correspondant à des résultats préliminaires ou à des recherches en cours, peuvent également être publiées.

SECRETARIAT DE PUBLICATION

Directeur de publication : EDUCI

Rédacteur en chef : Prof. Céline Yolande KOFFIE BIKPO

Rédacteur en chef chargé du suivi aux EDUCI : Dr. NASSA Dabié Désiré Axel

Secrétariat de rédaction chargé de la correction :

1- Dr. KASSI Irène epse DJODJO

2- Dr. ATTA Kouakou Jean Marie

3- Dr DIABAGATE Abou

Périodicité de publication : Semestrielle (2 numéros chaque année)

COMITE SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

ALOKO N. Jérôme (Université FHB de Cocody-Abidjan) – ANOH Kouassi Paul (Université FHB de Cocody-Abidjan) - AKIBODE A. Koffi (Université de Lomé)- BASSET Thomas (University of Illinois at Urbana – Champaign) – BIEMI Jean (Université FHB de Cocody-Abidjan) – OUEDRAOGO François de Charles (Université de Ouagadougou) – ROPIVIA Jean Louis (Université de Gabon) – BERTON Effouemé Yolande (Université du Congo) – DZIWONOU Yao (Université de Lomé) – AFFOU Yapi (Université FHB de Cocody-Abidjan) – POTTIER Patrick (Université de Nantes – France) – ROBIN Marc (Université de Nantes – France) –YAPI Diahou Alphonse (Paris VIII) – Jean Luc PIERMAY (Université de Strasbourg).

Numéro : 1 - 2014

Dépôt légal : n° 11311, 2^{ème} trimestre 2014

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous les pays.

Editions Universitaires de Côte d'Ivoire (EDUCI)

BP V 34 Abidjan - Téléphone : (225) 22 487 812

E-mail : educiabj@yahoo.fr

SOMMAIRE

ADOU DIANÉ LUCIEN et MAFOU KOUASSI COMBO, Problèmes de cohabitation entre populations rurales dans une zone à économie de plantation en Côte d'Ivoire : cas des départements de Daloa et Vavoua.....	7
DIARRA ALI et KABLAN N'GUESSAN HASSY JOSEPH, Pressions anthropiques et dégradations des berges de la lagune Ebrié de Treichville (Abidjan-Côte d'Ivoire).....	19
ANOH KOUASSI PAUL et KAKOU YAO SYLVAIN CHARLES, La pêche dans l'économie agricole de la sous-préfecture d'Aniassue (Côte d'Ivoire).....	29
KOFFI YÉBOUÉ STÉPHANE KOISSY , KOFFI BROU EMILE, KRA KOUADIO JOSEPH, Renforcer la participation des citoyens au processus de décentralisation en Côte d'Ivoire : cas des communes de Bingerville et de Koun-Fao.....	39
KOLI BI ZUÉLI, KANGAH ARMAND, ADOU AKA GISCARD, Perspectives offertes par l'utilisation de l'analyse multivariée et des SIG dans une analyse intégrée des paysages géomorphologiques.....	49
TAPE BIDI JEAN et KOULAI ARMAND, Etude d'un réseau de campements dans l'ouest forestier de la Côte d'Ivoire : l'exemple des villages de Douagué et de Blenimeouin.....	61
KOULAI-DJEDJE EDITH, Situation actuelle de la pêche en lagune Aby 30 ans après l'effondrement des stocks de 1980-1981 (Côte d'Ivoire).....	75
KRA KOUADIO EUGENE, Elections et développement local, de l'espoir à l'illusion : l'exemple des quartiers précaires de Yopougon.....	83
ALOKO-N'GUESSAN JÉRÔME et OUATTARA YAGNAMA ROKIA, Les activités artisanales dans les villes de la région du Sud-Comoe (Côte d'Ivoire).....	96
PIERRE CISSE, Comportements des éleveurs sahéliens maliens face à la variabilité climatique.....	107
Recommandations aux auteurs	

Problèmes de cohabitation entre populations rurales dans Une zone à économie de plantation en Côte d'Ivoire : cas Des départements de Daloa et Vavoua

ADOU DIANÉ LUCIEN¹, MAFOU KOUASSI COMBO².

1- Assistant, dianlucad@yahoo.fr

2- Assistant, kmafou@yahoo.com

- Département d'Histoire-Géographie, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa (Côte d'Ivoire)

RESUME

Les modifications paysagiques observées ça et là sont liées à la pratique de l'arboriculture notamment le café et le cacao. Ces deux produits, qui constituent les principales sources de revenus des populations paysannes dans les départements de Daloa et Vavoua connaissent un succès grâce à l'importation d'une force de travail extérieure à la région. En effet, l'avènement du café et du cacao dans les milieux ruraux a suscité une forte migration de population agricole venue de différentes contrées de la Côte d'Ivoire, de la sous-région ouest-africaine, principalement du Burkina Faso et du Mali.

L'implication de ces populations venues d'horizons divers a favorisé l'accroissement des productions cacaoyères et caféières. La contribution cumulée des populations autochtones et les populations migrantes dans l'exploitation des ressources foncières déterminent la nouvelle structuration de l'espace humain des localités étudiées. Ainsi chaque communauté qu'elle soit autochtone, allochtone ou allogène a sa logique d'occupation et d'organisation de l'espace. Dans cet élan, la cohabitation entre les paysans dans cette zone d'économie de plantation devient de plus en plus difficile. Quelles sont donc les stratégies d'occupation et de contrôle des espaces de culture dans le cadre de l'économie de plantation développées par les différents acteurs en jeu dans les espaces ruraux de Vavoua et Daloa ?

A travers une enquête de terrain auprès des populations agricoles dans les pays ruraux, les cantons, les villages et les campements et une revue documentaire, l'article met en perspective les problèmes entre communautés rurales notamment l'intégration des populations migrantes au sein des communautés «établies».

Mots-clés : Cohabitation- Espace rural-Population rurale- Communautés établies.

ABSTRACT

Paysagiques changes observed here and there related to the practice of arboriculture including coffee and cocoa. These two products, which are the main sources of income for rural populations in the departments of Daloa and Vavoua enjoying success thanks to the importation of foreign labor force in the region. Indeed, the advent of coffee and cocoa in rural areas has led to a strong migration of agricultural population from different regions of Côte d'Ivoire, the West African sub-region, mainly from Burkina Faso and Mali.

The involvement of these people come from diverse backgrounds has helped to increase the cocoa and coffee production. The cumulative contribution of indigenous and migrant populations in the exploitation of land resources determine the new structure of human space localities studied. And each community it is Aboriginal, immigrant or alien occupation has its logic and organization of space. In this approach, the cohabitation between farmers in this area plantation economy becomes increasingly difficult. What are the strategies of occupation and control of growing areas within the plantation economy developed by the different actors involved in rural areas Vavoua and Daloa ?

Through a field survey of the agricultural population in rural countries, townships, villages and camps and a literature review, the article puts into perspective the problems between rural communities including the integration of migrant populations within communities "established".

Key words : Cohabitation -Space - Rural Communities Rural Population - established.

INTRODUCTION

Les départements de Daloa et de Vavoua sont deux des trois départements qui constituent la région du Haut-Sassandra en Côte d'Ivoire. Départements appartenant à une région d'économie de plantation dominée par le binôme café-cacao, la population rurale représente 593 453 habitants soit 55,36 % de la population totale régionale. Ces départements sont dominés par deux types de populations autochtones : les Bété à Daloa et les Gouro à Vavoua. En plus de ces populations «établies», est présente une forte population migrante dominée par des allochtones (Ivoiriens) venus des autres régions du pays. Ceux-ci représentent 30,81 % de la population régionale, groupe auquel s'ajoutent les étrangers venus des pays de la sous-région avec 27,69 %. Ces populations migrantes qui représentent au total 58,5 % de la population rurale totale des deux départements.

Dans le cadre de l'économie de plantation, la présence massive des hommes sur un espace à forte aptitude culturelle est souvent source de convoitise. En effet, notre zone d'étude, qui est au cœur du développement de l'économie agricole est secoué par des tensions d'origines foncières. Dans un contexte où l'essor de cette activité économique mobilise tant les hommes que la terre et qu'elle occasionne des mécanismes de contournements des us et coutumes, comment la cohabitation de ces différentes populations est-elle perçue par les unes par rapport aux autres ? Y-a-t-il un risque d'explosion sociale eu égard à l'évolution des tensions apparentes relatives aux stratégies de conquête de l'espace ?

DONNEES ET METHODES

Les résultats de cet article ont été tirées de la documentation (les documents sur le peuplement, des

documents statistiques ; notamment les statistiques démographiques qui concernent les recensements de populations de 1988, 1998, et les estimations de l'Institut National de la statistique de 2010, les statistiques agricoles et les documents relatifs aux migrations agricoles).

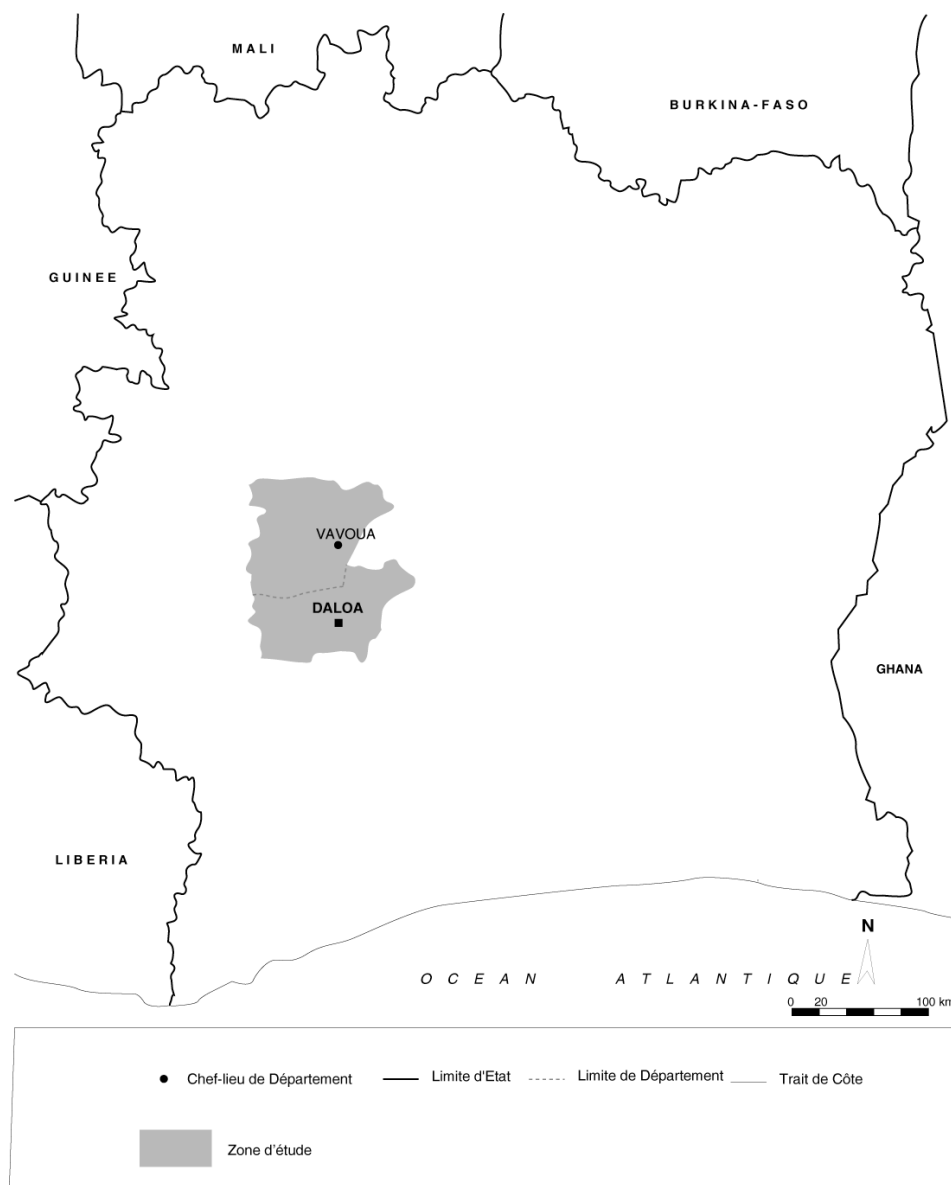
L'entretien dans le cadre de cette recherche apparaît donc comme l'ensemble des faits de paroles sollicitées auprès des enquêtés pour vérifier nos hypothèses de travail. Deux variantes de cette technique ont été utilisées : l'entretien semi-directif et l'entretien centré.

L'entretien semi-directif c'est-à-dire un entretien qui n'est pas entièrement dirigé par un grand nombre de questions précises et structurées, à aider à cerner davantage leurs idées en leur laissant la latitude de s'exprimer librement. Cette forme de recueil des données a été exploitée avec les responsables de l'administration et des services déconcentrés de l'Etat ainsi que les Présidents des Conseils Généraux ou leurs représentants.

L'entretien centré nous a guidé à nous focaliser sur l'objet de notre étude à savoir, sur les populations cibles répertoriées par notre échantillon (les exploitants agricoles). Il s'est intéressé aux personnes identifiées (par nos guides) comme des leaders d'opinion (chefs de village, responsables de jeunesse) ou responsables de communautés (religion, ethnie ou nationalité).

L'enquête a été effectuée en Septembre, Octobre et Novembre 2009 dans neuf localités de la région choisies selon les critères suivants : l'ethnie et le peuplement, la taille des villages, les équipements socio-collectifs, les infrastructures, l'habitat et le transport.

Dans ces villages, nous avons appliqué un guide d'entretien villageois et des questionnaires.



Source : ARCC,BCC,Compilation 2003 à 2007.

Conception-Dessin : MAFOU et ADOU

Mars 2014

Figure 1 : Présentation de la zone d'étude

RESULTATS

L'analyse des relations entre les différentes communautés, entre les communautés et leurs milieux débouche sur l'observation d'une ségrégation spatiale. En effet, le mode d'occupation et de projection des populations rurales dans l'espace étudié est appréhendé au niveau de trois entités socio-spatiales : la tribu, le village et le campement. Dans chacune de ces entités territoriales, les logiques paysannes d'occupation de l'espace sont fonction des potentialités qu'elles regorgent. L'introduction des populations migrantes amplifie l'évolution des modalités d'accès aux facteurs de productions. L'agriculture pratiquée dans les secteurs forestiers est une agriculture extensive, anarchique, peu rationnelle, qui compense ses faiblesses par la conquête permanente de terres nouvelles (KRA, 1988). L'émergence des contradictions entre groupes sociaux donne un coup de fouet à la multiplication des stratégies de contrôles des espaces de cultures aussi bien pour ceux qui sont déjà occupés que ceux convoités.

L'occupation rapide et anarchique de l'espace étudié fait naître de nombreux conflits qui opposent les communautés allochtones, allogènes aux autochtones et les autochtones entre eux. A savoir : le climat de confiance, la confusion sur les droits acquis, la rareté de la main d'œuvre agricole migrante et les conflits liés à la terre.

DISCUSSIONS

I- LES LOGIQUES PAYSANNES D'OCCUPATION DE L'ESPACE

1- LA LOGIQUE DE CONQUÊTE DE L'ESPACE DES POPULATIONS MIGRANTES

L'une des caractéristiques essentielles de la colonisation par les migrants de la région du Haut-Sassandra en général et les départements de Daloa et Vavoua en particulier est fondamentalement le partage de l'espace entre différents groupes ethniques. Il s'est donc constitué de véritables territoires ethniques. Chaque groupe organise différemment l'espace qui lui est attribué. Le groupe malien ou voltaïque occupe une multitude de campements de taille relativement moins grande que chez les baoulé par exemple. Venus dans ces

départements comme main-d'œuvre agricole, c'est après avoir transité par de nombreux points de chutes dans leur parcours migratoire qu'ils parviennent à acquérir de la terre et à s'installer définitivement à leur propre compte (BOIZO, 1982). Dans cette stratégie de conquête de l'espace les pistes ont été d'une importance capitale. Elles ont permis à certains migrants d'égrener leurs campements. Elles ont été aussi à la fois facteur de desserte, facilitant l'entretien des plantations et des éléments de délimitation géographique des exploitations. La stratégie d'occupation rapide des parcelles intègre principalement les pistes d'accès. La présence de nombreuses pistes et leur orientation par rapport à l'exploitation et au campement, constituent la matérialisation même de leurs stratégies d'occupation du sol; leur conception de l'espace débouchant sur l'alternance de terres en friche et de terres cultivées (TAHOUX, 1993). Parlant des migrants Baoulé, HAUHOUOT et al, 1984, ESSAN, 1995 disaient ceci : *«cette espèce de course contre la montre est dictée par le fait qu'au départ, les autochtones, n'ont pas su apprécier la capacité réelle du travail des Baoulés. De telle sorte qu'ils ont attribué des parcelles à des prix dérisoires. Ainsi, du côté des nouveaux occupants, il devient indispensable de progresser le plus rapidement possible ou de s'assurer des zones de convoitise ou de contrôle avant que les chefs des terres ne révisent leur attitude»*. Aussi cette stratégie de conquête rapide des terres par les Baoulés qui est la même pour tous les migrant et sur tous les fronts pionniers, a-t-elle été très bien analysée par C. VALLAT en 1979. L'objectif du migrant étant de s'assurer le maximum de terres sans être gêné par les autres, il isole à partir d'une piste principale des zones tranquilles de forêt vierge en défrichant de grandes surfaces le long d'une ligne plus ou moins à l'une des voies mais qui a tendance à se refermer et à créer une sorte de demi cercle. Il faut surtout éviter de se faire encercler en s'assurant des ouvertures, des réserves reconnues par les autres arrivants.

Le nouvel arrivant est accueilli dans un premier temps par un ancien connaissant le milieu et au service de qui il se met. Ensuite, par des contacts personnels ou par l'intermédiaire de cet "ancien", ou encore à l'initiative des autochtones, il acquiert de la terre pour s'installer en vue d'une exploitation indépendante (BOIZO, 1982). Cependant il apparaît que c'est la médiation des anciens qui est le recours

privilegié pour les nouveaux immigrants en quête de travail personnel puisque 80 % des personnes interrogées affirment avoir obtenu leurs terres par l'intermédiaire d'un compatriote anciennement installé. Ainsi on a pu constater que dans chaque groupe allogène, il existe un intermédiaire privilégié dont la présence dans la région date de plusieurs années.

Quant aux planteurs baoulé, plus concentrés dans des campements moins nombreux et moins dispersés, ils comptent dans leur groupe des chefs d'exploitation autour desquels gravitent divers parents et manœuvres. Les campements baoulés sont nettement plus grands que ceux des autres groupes allochtones. Le campement Amanikro Pk12 (Daloa) en est un exemple frappant. Fondé dans les années 1940, Amanikro Pk12 par son allure intense ne recrée pas moins l'atmosphère d'une unité villageoise.

Contrairement, à certains senoufo et malinké, les planteurs baoulé et la grande majorité du groupe d'origine ivoirienne ont une stratégie directe d'acquisition des terres. Leur arrivée dans le village est motivée par la volonté de s'installer en propriétaire immédiat. Chose à laquelle ils parviennent d'ailleurs assez aisément, dans les limites des disponibilités forestières, puisque la plupart d'entre eux, les baoulé surtout, étaient soit travailleurs des villes qui ont décidé de placer leurs économies dans l'agriculture, soit détenteurs d'autres exploitations dans les villages environnants dont les revenus leur ont permis d'acquérir des terres ailleurs. Cette acquisition est d'autant plus aisée que les bété ne font pas de difficultés pour céder leurs terres : le prix de l'hectare de terrain vierge varie selon les individus de 15 000 à 30 000 francs (BOIZO, 1982). L'acheteur, pour prendre possession de la terre donne une avance, le reste étant remboursé ultérieurement. Lorsque la terre vendue porte des cultures, c'est à partir des revenus obtenus de cette plantation que l'acheteur épuisera sa dette.

2- LA LOGIQUE DES COMMUNAUTÉS «ÉTABLIES»

2.1. Le mode de projection chez les Krou

La stratégie d'occupation des Krou s'est faite à travers trois entités bien définies : les tribus les villages et les campements.

2.1.1. La tribu

La tribu, unité sociopolitique la plus vaste de la société traditionnelle, s'identifie tantôt avec le groupement d'alliance (pays krou), groupement issu de la fédération de clans ou de lignages ayant décidé, à un moment ou à un autre de leur histoire, de «marcher ensemble», le plus souvent pour la simple pratique de l'échange matrimonial, tantôt avec le clan ou le lignage, groupe de parenté dont tous les membres se réfèrent, en ligne agnatique, à un même ancêtre. Si la tribu ne constitue plus, de nos jours, qu'un simple cadre de référence, l'agencement des villages qui la composent traduit une stratégie ancienne d'occupation de l'espace certaine, dont la finalité était principalement liée au contrôle d'une portion de la forêt. La taille de la tribu est irrégulière, elle est en fait étroitement fonction des conditions socio-historiques qui ont présidé à la mise en place des groupements humains qui constituent le peuplement actuel, conditions qui expliquent aussi pourquoi l'unité tribale ne recouvre pas la même réalité dans la région: groupement d'alliance, issue d'une fédération de clans ou de lignages à l'Ouest où l'installation des populations krou est plus ancienne et a eu le temps de se structurer. Elle se confond le plus souvent avec le clan ou le lignage à l'Est, l'implantation des populations apparaissant comme beaucoup plus récente, et leur structuration en entités plus vastes n'ayant soit pas eu le temps de se faire, soit pas été ressentie du fait de la faible densité démographique comme une nécessité.

S'agissant du village, un préalable terminologique s'impose ici. Le terme de village peut être utilisé dans deux sens : un sens large et un sens restreint. Au sens large, il désigne la communauté socio-juridique que forment les occupants d'un même terroir (village proprement dit en plus des campements). Au sens restreint, il ne s'applique qu'à la communauté de résidence que constituent les habitants d'une même localité (campements exclus). Dans le premier cas, nous parlerons de village, dans le second de village originel.

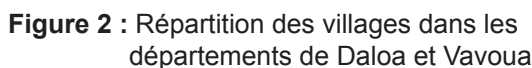
Abordons tout d'abord, le village dans la première acception du terme. Si nous examinons la répartition des villages par circonscription administrative, il ressort que les villages sont inégalement répartis entre les circonscriptions administratives : le département de Daloa compte à lui seul presque la moitié (41,06 %). Ceci est le résultat à la fois d'une plus grande concentration de la population dans la région. Cette forte concentration est liée

Cependant, nous notons qu'il est difficile de saisir l'ampleur de la redistribution spatiale de la population avec les données de recensement et les cartes topographiques à grande échelle. Hormis les problèmes de précision dans le traitement de la localisation, il y a de nombreuses omissions de villages. Ce qui rend difficile la distinction entre anciens et nouveaux

Comme l'indique la carte ci-dessous, la distribution des villages sur l'étendue des deux départements présente des contrastes. En effet, l'examen de la répartition des villages par ensemble ethnique nous relève une forte concentration des localités sur le territoire krou soit 87,10% de l'espace régional. L'autre groupe autochtone (les Mandé du Sud) ne représente que 44 villages soit 12,90% de l'espace régional.

2.1.2. Le campement

La prolifération des campements des populations autochtones au nombre de 15 970 en 1998 pour 219 villages est en fait à mettre en rapport avec le mouvement d'immigration qui depuis les quatre dernières décennies draine vers ces départements, une importante population allochtone. L'examen de la distribution des campements par circonscription administrative ou par ethnie mis en évidence par la figure 3, montre que la corrélation est flagrante: les sous-préfectures ou les groupes ethniques les plus touchés par le phénomène sont ceux qui enregistrent le plus fort pourcentage d'allochtones sur leur territoire (Daloa, Vavoua). Tout comme les villages, la répartition des campements sur l'espace régional est inégale. Les campements sont plus concentrés dans le département de Daloa (9 986) avec une taille moyenne de 20 habitants. Au regard du nombre de campements sur l'ensemble des départements étudiés (15 970) et la taille moyenne régionale des campements, il n'est pas exagéré de dire que la dissémination de la population autochtone en campements, là surtout où l'immigration



allochtone est la plus forte (Daloa, Vavoua) correspond à une véritable stratégie d'occupation de l'espace. Cette stratégie traduit le désir des autochtones, d'empêcher l'infiltration des allochtones, en occupant l'espace au maximum ou du moins en laissant croire qu'ils l'occupent, ou pire, de marquer qu'ils en sont les propriétaires. Cette occupation, quelquefois abusive, de l'espace par une population autochtone trop peu nombreuse pour le contrôler effectivement, est à l'heure actuelle l'une des manifestations les plus saisissantes de la volonté déployée par un peuple pour continuer à maîtriser un destin sur lequel il est conscient d'avoir de moins en moins d'emprise. La structure du campement traduit elle-même cette finalité. Le groupe social que constitue le campement, composé le plus souvent des membres de la même famille mono ou polygynique, n'est pas viable en soi. Il reste par conséquent étroitement tributaire du village de base, dont il ne sera jamais qu'une antenne à un point stratégique du terroir. L'implantation géographique même des campements est à cet égard significative: le campement permanent ne se situe jamais en pleine nature, mais toujours au bord d'une piste, et, de préférence, à un carrefour, c'est-à-dire là où il peut le plus efficacement "remplir sa mission". Nous pouvons citer un exemple parmi tant d'autres pour illustrer cette

stratégie : c'est la réaction des autochtones qui consiste à créer des campements "fictifs" simples constructions en bordure de route, qui ne seront jamais habitées, mais donneront l'illusion d'une occupation effective de l'espace, et, partant, empêcheront un immigrant éventuel de prendre la place. L'idée que le campement est essentiellement le résultat d'une réaction d'auto-défense contre la colonisation allochtone se corrobore par ailleurs à travers la faible intensité du phénomène dans les zones non "menacées". On peut citer en exemple les localités de Domangbeu dans la sous-préfecture de Zoukougbeu, département de Daloa et le village de Gbéhibly, dans la sous-préfecture de Dania, département de Vavoua.

En somme tenant compte de l'échelle, on observe que hormis les espaces classés, l'occupation du sol dans le terroir villageois est quasi réduite au kilomètre carré c'est-à-dire que l'on ne peut parcourir plus d'un kilomètre sans occupation humaine. Les zones étudiées ont donc connu une organisation méthodique lente c'est-à-dire que les populations ont eu la latitude de s'installer dans le temps.

Après l'étude des Bété, comment les Mandé du sud sont implantés et occupés l'espace d'étude ? Et quel est leur mode de répartition sur le territoire régional ?

2.2. Mode de conquête de l'espace chez les Mande du Sud

Ici les modes de projections les plus vastes sont les tribus et les clans

2.2.1. La tribu

La mise en place de l'appareil colonial s'est répercutée sur l'organisation de l'espace Krou et mandé du Sud d'une double manière. Elle a provoqué des déplacements, voire des éclatements des villages à l'occasion de l'ouverture des pistes forestières et a créé des unités territoriales nouvelles et artificielles (les tribus). Pour les Dan, on peut parler de «micro-sociétés politiques groupées autour d'un clan aîné et de son patriarche au pouvoir juridico-religieux, plus symbolique et idéologique que matériellement contraignant, et en temps de guerres intertribales, autour d'un chef de guerre ad hoc». De la même façon, la tribu Toura se compose d'une multitude de microsociétés d'origines diverses. Elle est, comme

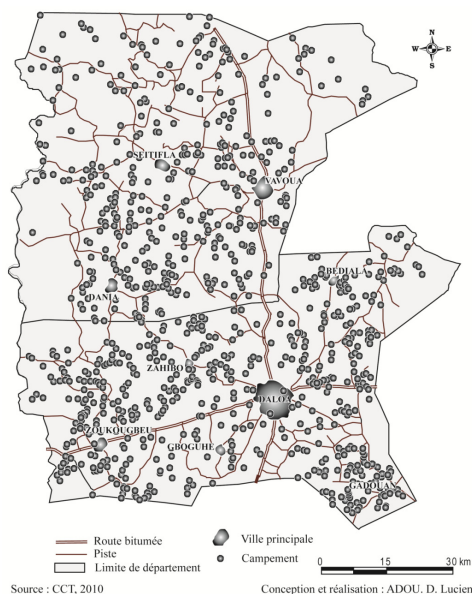


Figure 3 : Distribution des campements les départements de Daloa et Vavoua

chez les Gouro, un groupement territoire et dialectal. Les tribus Gouro ont une fonction essentiellement guerrière et économique. Dans l'ensemble, la tribu est dispersée dans plusieurs villages et ses membres se désignent par un vocable commun. On distingue sept tribus chez les Toura, quatre chez les Gagou, une dizaine en pays Dan, une quarantaine chez les Gouro. Chaque ethnie peut néanmoins être divisée, grosso modo, en deux groupes : un groupe tourné vers les Malinké au Nord et un autre tourné vers le Sud, notamment vers le Krou. Les Gouro se subdivisent quant à eux en Loroubé, installés dans la zone des savanes et marqués par l'influence malinké, et Probé au Sud. Ceux-ci sont très proches des Krou, représentés ici par les Bété.

2.2.2. Le clan

La seconde unité de référence après la tribu est le clan. Il se compose de descendants présumés d'un ancêtre mâle, lointain et plus ou moins mythique. Le clan porte un nom, ses membres respectent un interdit commun dont l'origine se situe à la confluence du mythe et de l'histoire. Aucun culte n'est adressé à cet interdit ou totem. Le clan ne constitue pas une unité territoriale.

II-STRATÉGIES DE CONTRÔLE DES ESPACES DE CULTURE

Comme on peut s'en douter les densités humaines sont importantes et sont inégalement réparties. Elles dépendent en grande partie de la façon dont l'espace a été occupé. En simplifiant les choses on peut distinguer deux modes de colonisation de l'espace :

- la colonisation en cercle concentrique à partir de gros campements (jusqu'à 500 habitants et plus) qui est le fait des populations en majorité allogènes et allochtones. Malgré les précautions prises, les planteurs occupant un cercle donné sont souvent limités par ceux des cercles suivants arrivés postérieurement. On atteint ainsi un fort taux d'occupation du sol

- La colonisation diffuse en campements petits et moyens (20 à 60 habitants.) avec établissement d'un contrôle de l'espace par l'attribution au premier arrivé d'un pouvoir de décision concernant l'emplacement des terres à donner aux nouveaux venus (hiérarchie des chefs de pistes...). Ceci est le mode de colonisation baoulé. Grâce à ce procédé de grandes

surfaces sont occupées et les réserves de terres ainsi encloses suffisantes pour qu'aucun problème foncier ne se pose dans l'immédiat. Prenons l'exemple du territoire baoulé le plus

densément peuplé : on dénombre 720 habitants¹. Sur 38,5 km² soit 18,7 hts/km². La cellule moyenne comportant 4,04 personnes on obtient 21,6 ha par exploitation. Mais ces chiffres potentiels recouvrent en fait des disparités beaucoup plus fortes². Un échantillon de 24 planteurs du premier groupe totalise en moyenne 6,42 ha de plantation par chef d'exploitation

alors que dans le deuxième groupe on atteint 19,11 ha pour un même échantillon. Le premier groupe défriche en moyenne 2,03 ha chaque année mais n'en plante que 1,51 alors que le

deuxième défriche 2,89 ha et les plante intégralement (Adou, 2009). On aboutit donc à une stratification économique des planteurs, sensible dès les premières années et qui va en s'accroissant rapidement car au delà de 4 à 5 ha une main d'œuvre d'appoint est indispensable. Et c'est de là que provient la différence fondamentale. La réussite dépend de la capacité du planteur à trouver et rémunérer la main d'œuvre nécessaire. Autrement dit, les cartes étaient déjà distribuées au départ. L'âge, le statut social et familial, un emploi où une plantation précédents l'installation, sont autant de critères qui font varier les possibilités d'accès à la main d'œuvre. Les immigrants baoulé sont souvent des "cumulards", ce qui leur permet de reproduire ici ce qu'ils faisaient ailleurs aux moindres frais. Les caractéristiques principales des plantations des chefs d'exploitation privilégiés (qui ne sont naturellement pas que baoulé, bien que beaucoup appartiennent à cette ethnie) est un bon entretien (pas de parcelles reprises par le recru naturel, emploi d'insecticides, adhésion à l'ANADER...). Ceci pourrait être le cas, à plus petite échelle pour les autres planteurs mais la compétition pour l'espace les pousse à défricher et planter plus qu'ils ne peuvent entretenir. La main d'œuvre rare, canalisée vers les planteurs offrant de meilleures garanties de rémunération, aggrave la situation. A une année favorable peuvent succéder une ou deux années sans contractuels, c'est alors le recru naturel

1- Chiffres de RGPH 1975

2- L'étude se situant en zone pionnière, il n'est pas question ici de jachère. C'est une nouvelle parcelle qui est défrichée et en principe plantée chaque année.

qui prend le dessus. Il semble donc qu'il y ait une pente fatale vers les bas rendements et le gaspillage d'espace que peu de planteurs ont la possibilité d'éviter. Cette situation est trop bien connue pour insister plus longuement. Signalons cependant qu'il y a des sources d'inégalité qui dépendent du type de projection dans l'espace. Ainsi les baoulé, installé le long des pistes, disposent chacun d'une portion de sommet d'interfluve alors que ceux qui s'installent au sein de campements importants doivent se contenter de ce qu'on leur attribue à leur arrivée. Ceci, conduit certains à planter sur des pentes trop fortes ou dans des sols hydromorphes. D'autre part, les planteurs dont l'espace est restreinte, se voient contraints soit à une nouvelle migration soit à restreindre leurs cultures vivrières. Or de telles choses ne sont pas dues aux contraintes du milieu ou de l'espace (encore suffisant) mais à l'organisation humaine. Certes, une concentration des exploitations interviendra sans doute avec élimination des planteurs les moins performants. Mais ces mises en place "sauvages", économiques pour les pouvoirs publics, sont toujours socialement et écologiquement coûteuses. L'action de l'ANADER permet en principe un certain décollage des petits planteurs, mais là encore, ces derniers satisfont difficilement aux exigences d'entretien : la prime, si elle est obtenue, remboursera une dette précédemment contractée ou servira à assurer la subsistance des premiers mois difficiles. A cela s'ajoute l'éternelle difficulté d'attirer une main d'œuvre qui n'a que l'embarras du choix alors que le planteur ne peut offrir ni sécurité financière ni possibilité accéder à la terre. Il semblerait donc qu'un effort devrait être fait dans le sens d'une plus grande planification visant à une restructuration de l'espace rural. L'évolution logique est l'attribution d'une valeur à la terre par la fixation de la propriété et le cadastrage (ce qui est la tendance actuelle). Mais cette opération ne devrait pas être seulement la ratification d'un état de fait mais une action de restructuration des terroirs. En effet, il ne faut pas oublier cette privatisation de la terre (annoncée déjà par le slogan "la terre est à celui qui la cultive", ce qui n'est pas étranger à la politique d'occupation maximale de l'espace) va fixer les stratifications sociales actuelles encore relativement souples et en particulier conduire à la prolétarianisation définitive de la main d'œuvre, état considéré jusqu'à présent comme transitoire. Des modalités sont donc à

trouver pour atténuer ce processus. Cependant, à moins de rendre préalablement à toute installation l'attribution d'un titre de propriété et la délimitation précise d'un lot, ce qui exige un contrôle difficile à mettre en place, il semble que l'on soit conduit à entériner les installations anarchiques jusqu'à un blocage foncier quasi-total. Ceci serait une raison suffisante pour préserver tant qu'il en est temps le maximum de superficie forestière classée. Entre ces deux attitudes, il peut y avoir la place pour une troisième qui consisterait en une régulation plus souple du phénomène. L'organisation des coopératives et des blocs va dans ce sens, encore faudrait-il (mais comment est-ce possible ?) que cet instrument ne contribue pas à mettre le planteur dans la dépendance totale de l'Etat. Enfin cette solution, isolée, laisse de côté un vaste secteur anarchique où les phénomènes de gaspillage du milieu et de stratification sociale des planteurs battent leur plein. Cependant ce que nous redoutons c'est que le désœuvrement des nombreux enfants d'immigrés dans les campements risque de les pousser à la délinquance, au grand banditisme forestier si l'Etat ne transforme pas ces gros campements d'immigrés en village pour y apporter des infrastructures, des équipements pour un meilleur encadrement de ces enfants. Aussi faut-il noter que vue la prolifération des campements par rapport aux villages autochtones (figure 2 et 4) et le volume de population qui y habite l'on est confronté à une saturation foncière et la destruction des forêts classées

La typologie des problèmes de cohabitation entre les différentes communautés

III. LA TYPOLOGIE DES PROBLÈMES DE COHABITATION ENTRE LES DIFFÉRENTES COMMUNAUTÉS

3.1- CLIMAT DE MÉFIANCE ENTRE LES DIFFÉRENTES COMMUNAUTÉS

Les difficultés de cohabitation et d'intégration des populations non autochtones sont souvent dues à leur mode d'installation et à la rareté des terres. Ici, les immigrés dans le but d'une conquête rapide de l'espace ne s'installent pas dans les villages des autochtones. Ils sont disséminés dans la forêt, dans leurs exploitations agricoles où ils se regroupent très souvent par affinité socio-culturel et

linguistique, établissant des campements. Ils restent liés à leur mode de vie d'origine et ne participent que faiblement à la vie sociale des autochtones qui les accueillent et restent en marge du développement de la localité. Plusieurs paramètres expliquent leur faible participation. A cet effet, la typologie des bâtisses, généralement en terre battue, en banco ou en matériaux de récupération sont autant d'indicateurs de ce constat. Une nette distinction se fait entre les villages des autochtones et ceux des allochtones et allogènes. Ainsi, le lieu de résidence ne permet pas un rapprochement entre ces populations, rapprochement qui pourrait unir par le mariage les populations venant d'horizons différents.

3.2- LA CONFUSION SUR LES DROITS ACQUIS

La confusion sur les droits acquis trouve son fondement dans la méconnaissance des différents acteurs ou leur ignorance vis-à-vis du code de la nationalité, à celui du foncier et à toutes les prérogatives qui s'y rattachent. Il y a en effet, une différence de perceptions, sur les modalités d'acquisition de la nationalité ivoirienne et l'exercice des droits et devoirs y afférents. Ces différentes appréciations et interprétations sont sources de conflits. Au niveau du code foncier rural unanimement adopté par le parlement ivoirien en 1998, des droits fonciers ont été concédés aux migrants qui possèdent des exploitations agricoles. Cependant leur droit d'usage sur ces exploitations n'est pas définitif. Les migrants peuvent recourir aux instances administratives et juridictionnelles pour garantir la propriété de ces terres par l'obtention d'un titre foncier. Or ce n'est pas toujours le cas. Car toutes ces mesures sont souvent mal comprises et mal assimilées par les populations. Celles-ci font des amalgames et baignent dans la confusion totale sur leurs droits. De ces faits, il ressort que la conception que l'Etat a de la nationalité et des droits fonciers se heurte à la perception locale sur la nationalité. Pour les populations autochtones, la nationalité ivoirienne est une nationalité du terroir. Ce qui revient à dire que l'identification ou la référence à un cadre historique et géographique est fondamentale dans la détermination de l'identité ivoirienne. C'est d'ailleurs ce qui prévaut dans la quasi-totalité des régions de la Côte d'Ivoire

3.3- LA RARETÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE MIGRANTE

La main-d'œuvre familiale sur laquelle reposait la production, s'est avérée insuffisante avec l'essor de l'économie de plantation, de sorte que le recours à la force de travail extérieure à l'unité domestique est devenu une nécessité vitale. L'éclatement des cellules familiales dans le cadre des nouvelles donnes de l'économie agricole se déroule au moment où les planteurs procèdent à l'accroissement des superficies de leurs exploitations. Par conséquent, les besoins de main-d'œuvre deviennent plus importants. Les départements de Daloa et Vavoua, n'étaient certes pas vide d'hommes, mais l'effectif des populations qui y résidaient au début de la colonisation agricole oscillait entre 120 000 et 160 000 habitants (INS, 1975). Elles ont donc fait appel à la main-d'œuvre venue essentiellement du Centre, du Sud, du Sud-est et du Nord de la Côte d'Ivoire ainsi que la Haute Volta (actuel Burkina Faso). Cette main-d'œuvre, nécessaire pour l'économie de plantation, constitue aujourd'hui une menace pour son équilibre économique, en ce sens qu'elle est un facteur de densification de population dans l'espace agraire. En effet les manœuvres, par achat de terre parviennent à se libérer progressivement de la tutelle des patrons pour devenir des propriétaires fonciers et s'installent à leur propre compte. Ce système occasionne de graves problèmes d'insuffisance de main d'œuvre dans la plupart des terroirs villageois visités. Plusieurs exploitations agricoles manquent de manœuvres (WADJA, 2012). Par conséquent, les plantations non entretenues rentrent en friche, toute chose qui limite les efforts de productions agricoles au profit de la région et du pays. Dans les terroirs traditionnels, les immigrants s'installent comme manœuvres, pratiquant le système d'allocation ou de métayage avant de devenir plus tard propriétaires fonciers. Cette main d'œuvre agricole d'origine allochtone ou étrangère, devenue rare, impose sa volonté aux planteurs qui sont obligés de l'accepter au risque de manquer cruellement de manœuvre pour l'entretien des plantations. De nombreux chefs d'exploitation étant âgés de 50 ans et plus, le rajeunissement de la force paysanne est donc compromis par le phénomène de l'exode rural que

connaît la région. A côté de cette réalité, plusieurs chefs d'exploitations agricoles autrefois migrants se sont convertis à d'autres activités dont les plus courants sont : l'achat de produits agricoles, le commerce et le transport. Du coup les réalités agricoles des autochtones changent car tous ceux qui sont sensés travailler pour eux sont devenus propriétaires ou leur créanciers. Désormais ce sont eux qui font venir des travailleurs de leur localité d'origine pour les employer dans leurs propres plantations et non celles des autochtones. Ce constat est plus frappant dans le département de Vavoua où les allogènes Burkinabés détiennent la quasi-totalité du commerce et les grands magasins de produits agricoles d'exportation tel que le café et le cacao, principal source de revenu des populations selon nos enquêtes en 2012.

3.4- LES CONFLITS LIÉS À LA TERRE

A l'instar des autres départements forestiers de la Côte d'Ivoire, les départements de Daloa et Vavoua ne sont pas épargnés par le phénomène de conflits fonciers qui opposent les communautés allogènes, allochtones aux autochtones d'une part et les autochtones entre eux d'autre part, à propos de la forêt. Les conflits fonciers enregistrés dans le Haut-Sassandra sont localisés dans les zones très peuplées et dans les zones de grandes productions cacaoyères et

Caféières. En effet, les zones les plus conflictuelles sont le département de Daloa avec 47 % des conflits ensuite vient le département de Vavoua (38 %) (Direction départementale ANADER, 2012). Ces départements sont dans l'ordre les plus attractifs du Haut-Sassandra par leur situation géographique, leur poids démographique et leur importance économique. La pression sur les ressources forestières y est donc plus forte eu égard au volume et à la densité de population dans cette zone.

On note que les causes des différends sur les terres revêtent plusieurs formes. Nous n'en retiendrons ici que les plus fréquentes :

- les contestations des limites des terres entre deux exploitations voisines ;
- les ventes de forêts qui ont permis de saisir la fragilisation du système foncier traditionnel des autochtones ;

- la remise en cause des ventes et des cessions de terre, en vue de récupérer le patrimoine perdu.

Les causes des conflits ont évolué dans le temps. Des années 1950 au début des années 1970, les litiges qui ont opposé les allogènes et les autochtones étaient surtout liés aux ventes des terres. Depuis la deuxième moitié des années 1970, la remise en cause des contrats verbaux de vente ou de cession de terres passés avec les allogènes constitue la principale source des conflits. Ce type de conflit s'est véritablement développé avec le lancement de la politique nationale de retour des jeunes à la terre dans les années 1980. Il pourrait s'amplifier au moment de l'application de la loi n° 98-750 du 23 décembre 1998 relative au domaine foncier rural. Le changement d'attitude des autochtones fait suite à la diminution des ressources foncières de la région provoquée par la pression démographique sur les terres. Il est aussi lié à un sentiment de forte mainmise des immigrants sur les terres, à partir des grandes plantations qu'ils contrôlent. Dans ces départements, la vente de la terre est de toute évidence, la source principale de conflits fonciers graves entre vendeurs et acheteurs, d'une part et entre les différentes communautés ethniques, d'autre part. Il y a toujours une confusion dans les clauses de vente de la terre. Le «propriétaire» pense toujours vendre l'usufruit de sa terre, alors que l'acquéreur estime quant à lui, qu'il a acheté la propriété du sol. Cette situation entraîne de nombreux et interminables litiges fonciers entre les communautés villageoises, notamment entre allochtones et autochtones. Les conflits qui découlent de la gestion de la terre sont nombreux et touchent une frange importante des exploitants agricoles interrogés dans les terroirs visités. A Amanikro Pk 12 par exemple, la population allochtone Baoulé était très inquiète et anxieuse lors de notre passage. En effet, nous disait le chef ALOU : "les autochtones Bété leur auraient demandé, après toutes ces années passées à leur côté, de considérer tous les accords signés avec eux à propos de la terre comme caducs et les invitent à redéfinir de nouvelles clauses pour les mêmes terres qu'ils occupent depuis plus de 50 ans".

Aujourd'hui, les terres exploitées par les immigrants font l'objet de litiges : alors que ces derniers entendent transmettre leurs acquisitions à leurs enfants ou à des proches parents, beaucoup d'autochtones

estiment que les terres cédées même par vente devraient retourner à leurs familles au profit de leurs descendants. Cela justifie les tentatives actuelles de récupération des terres d'allogènes. Elles se traduisent par la non-reconnaissance par les jeunes autochtones des ventes et des cessions de terres.

Au total, les litiges fonciers, nés de la vente de terre sont de loin les plus nombreux. Ils sont devenus même une préoccupation nationale, et sont de plus en plus politisés. Son caractère national a amené le parlement ivoirien à discuter en 1999 d'un projet de loi qui tient compte des réalités nationales, en vue d'assurer la sécurité foncière de plus en plus réclamée par les paysans autochtones qui se considèrent comme propriétaires des terres.

CONCLUSION

Les migrations agricoles intra-zones et inter-zones sont dues à la différence de rentabilité du travail entre les espaces convoités. Cette discrimination dans la distribution spatiale des richesses naturelles est au cœur des crises dans les différents bassins de production agricole. Dans les départements de Daloa et Vavoua, ce constat est très perceptible dans les espaces ruraux. L'hypothèse de la cohabitation difficile entre les différentes communautés se justifie en ce sens que les populations agricoles entretiennent des relations conflictuelles liées à la gestion de la terre. Nous observons que l'occupation et l'organisation de l'espace par les populations rurales se sont accélérées avec l'arrivée de nombreuses populations agricoles migrantes (allochtones et allogènes) qui ont réussi à s'intégrer à la dynamique de création des plantations. Cette intégration par le bas a été possible grâce à la souplesse des conditions d'accès à la terre, contrairement aux premiers fronts pionniers. Chaque communauté a mis en place un système d'occupation et de contrôle de l'espace. On note entre autres mécanismes l'achat, la

location, l'hypothèque, la disponibilité des ressources financières et la confiscation de la force de travail agricole comme étant les plus connus.

Il s'en suit par ailleurs un brassage culturel de population dans cet espace, qui logiquement devrait contribuer à atténuer les tensions.

Cette contribution met en relief les signes d'une crise sociale latente dans cette zone d'économie de plantation. De nouvelles pistes que nous analyserons s'orientent vers les aires qui seraient susceptibles d'être touchées dans les années à venir.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADOU D.L., 2004 : *Cartographie de la population de la région du Haut-Sassandra*, mémoire de Maîtrise, Abidjan, Université de Cocody, IGT, 102 p.
- ADOU D.L., 2012 : *Economie de plantation et dynamique de peuplement dans la région du Haut-Sassandra*, Thèse unique de doctorat, Université Félix Houphouët Boigny, IGT, Abidjan, 307 p.
- BOIZO O., 1982 : *Le fait villageois en pays Bété et les conditions d'évolution de l'habitat*, Abidjan, ORSTOM, 8 p.
- VALLAT J. C., 1979 : *L'évolution du monde d'aujourd'hui et ses incidences sur l'enseignement de l'économie rurale Courtemelon*, Volume 22.
- ESSAN K., 1995 : *Croissance démographique, pression foncière et dégradation de l'environnement : le cas du Sud-Ouest ivoirien*, Louvain la Neuve, Belgique, 50 p.
- HAUHOUTA., KOBAYASHI T., ATTAK., 1984 : *De la savane à la forêt. Etude des migrations des populations du Centre-Bandama*. Abidjan, Institut de géographie tropicale, International Development Research Centre of Canada, 222 p.
- TAHOUM M., 1993 : *Economie de plantation et organisation de l'espace du Sud-Ouest*, Abidjan, 505 p.
- WADJAJ. B., 2012 : *Dynamique de peuplement et transformation de l'espace dans la région du Bas-Sassandra*, Thèse unique de doctorat, Université Félix Houphouët Boigny, IGT, Abidjan, 315 p.

Pressions anthropiques et dégradations des berges de la lagune Ebrié de Treichville (Abidjan-Côte d'Ivoire)

DIARRA ALI¹, KABLAN N'GUESSAN HASSY JOSEPH²

1- Doctorant , 05 BP 1020 Abidjan 05 - diarraali225@yahoo.fr

2- Enseignant-chercheur, 01 BP 3439 Abidjan 01 - kablanjoseph@yahoo.fr

- Institut de Géographie Tropicale (IGT), Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan

RESUME

La croissance de la population de Treichville, ancien foyer de peuplement, est favorisée par les acquis qu'offre cette vieille ville coloniale au plan économique (Port, zones industries) et urbain (logements de moyen standing). En outre, du fait d'une rareté en terrain urbain cette forte population migrante venue de l'étranger en faveur de la région des lagunes soit 622 372 habitants (RGPH, 1998) trouvent refuge généralement sur les berges lagunaires qui semblent être privées de toutes règles de gestion.

C'est sur cet espace restreint, en fonction du mode de vie des populations, de leurs croyances, des activités menées, qu'est utilisé comme support des économies formelles (industrie) et de subsistance (fabrication de goudron, transport par pinasse, etc.). De l'exercice de ces activités informelles et industrielles résultent une dégradation des berges lagunaires de Treichville.

C'est pourquoi, l'article vise à montrer les facteurs anthropiques et les signes de cette dégradation d'une part et d'autre part proposer des stratégies de gestion durable du domaine lagunaire.

Mots-clés : Treichville, Berge lagunaire, Pressions anthropiques, Aménagement, dégradation

ABSTRACT

Ancient populating home, Treichville population growth is favoured by some acquired possibilities that are offered by this old colonial city on economic level (Port, industrial zones) and urban (housings of middle standing). Beyond, owing to the fact of urban land rarity, this large foreign migrating population in favour of the region of lagoons about 622 372 inhabitants (RGPH, 1998) general by find refuse on lagoon sides which seen to be deprived of any managing rules.

It is on this confined space, according to the living condition of population, their beliefs and activities, used as support of formal economies (industry) and substance (tar manufacturing, pinnace transportation, ect.). From such formal and industrial activities there is a degradation of Treichville lagoon sides. This is why this paper aims at showing anthropic factors and the signs of this degradation on the one hand and proposes long-lasting managing strategies of lagoon domain.

Key words : Treichville, lagoon side, anthropic pressures, arrangement, degradation

INTRODUCTION

L'eau est un puissant facteur de localisation des établissements humains que les seuls motifs économiques ou topographiques ne suffisent pas à expliquer (Merlin et al., 1988). En effet, dans les villes des pays en développement comme Abidjan, Kinshasa, Brazzaville, Bamako, Niamey, de nombreuses habitations équipements et infrastructures sont bâties au bord de l'eau ; pourtant, la question de l'eau n'est

abordée que sous ses aspects d'utilité immédiate, à savoir : adduction d'eau, assainissement, pêche, etc. (Diakitè, 1998). Or, la ville a besoin d'espaces majeurs diversifiés autour desquels les équipements et l'habitat s'organisent (Kablan et Pottier, 2008 ; Diakitè, 1998, Pottier et al., 2008). Les places, les avenues, certaines rues jouent depuis ce rôle, mais un plan d'eau, en ville ou au bord de la ville est une trace paysagère très importante pour enrichir et varier la structure urbaine.

Aussi, convient-il de noter que le domaine lagunaire Ébrié d'Abidjan reste le centre d'intérêt de notre travail et en particulier celui qui borde Treichville (figure n° 1). Cette commune représente une surface d'environ 13 732 ha soit 23,78 % de la ville d'Abidjan. Le taux de croissance est de 1,3 % (RGPH, 1998), celui-ci est corroboré par la forte croissance démographique de la commune passant de 79 000 à 108 292 habitants de 1975 à 1988 et 120 529 en 1998. Les statistiques de l'Institut National de la Statistique prévoient 146 228 habitants en 2013.

Cette forte population est impulsée par la dynamique économique qu'accorde la commune de Treichville depuis la période coloniale. Il s'agit précisément de la construction de la voie ferrée Abidjan-Niger qui atteint ladite commune en 1932 et l'ouverture du canal de Vridi en 1951 qui aboutit finalement à l'inauguration du port d'Abidjan en 1951 dans cette collectivité. Une forte concentration humaine ceinture le domaine lagunaire, car près de la moitié de la population, (62 518 habitants) occupent cet endroit soit 42,75 % de la population totale de la cité. *«Dès lors, il s'observe une densification de l'espace puisque la commune n'offre plus de zone d'extension»* (Soumahoro, 1998).

Si Treichville représente l'un des pôles économiques les plus importants de la ville d'Abidjan et même de la Côte d'Ivoire, il n'en demeure pas moins qu'il constitue une entité à part entière qui pose des problèmes entre le milieu physique, les populations et les activités. Car, le milieu saumâtre qui ceinture quasiment la commune est quotidiennement soumise aux souillures résultantes des activités humaines qu'elles soient domestiques, industrielles ou commerciales.

C'est pourquoi, la question qui fonde notre étude est la suivante : Comment la pression de la population contribue-t-elle à dégrader le domaine lagunaire de Treichville ? Afin de résoudre ce problème, une méthodologie a été réalisée.

Les enquêtes se sont déroulées du 14 mai au 20 septembre 2012 à cause de la disponibilité des acteurs à interroger pendant cette période. Elles ont

essentiellement consisté en un guide d'entretien et une enquête par questionnaire. La première étape a permis d'avoir un entretien avec les responsables du service technique de la mairie de Treichville, elle s'est déroulée du 14 au 24 mai et du 26 mai au 20 septembre à cause de la disponibilité des personnes à interroger. Ces entretiens ont permis l'acquisition d'informations relatives aux facteurs de cette dégradation et aux modes de gestion des berges lagunaires de Treichville. La deuxième étape a porté sur l'enquête par questionnaire et a été administrée aux propriétaires d'activité situés sur les bordures de la lagune de Treichville et les populations riveraines afin de déterminer les stratégies pour une meilleure gestion du domaine lagunaire.

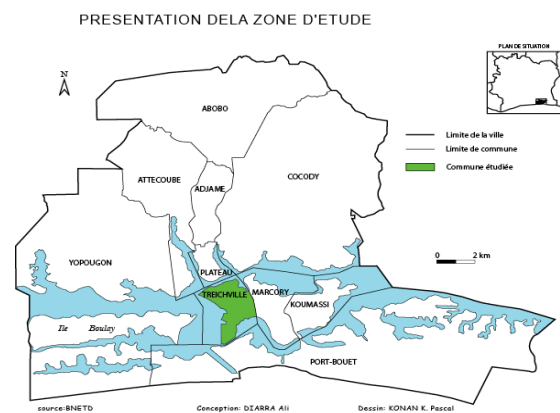


Figure n° 1 : La zone d'étude

Source : BNETD, 2009

1- LES FACTEURS ANTHROPIQUES ET LES SIGNES DE DÉGRADATIONS DU DOMAINE LAGUNAIRE

Le potentiel de développement économique détermine la dynamique spatiale au sein de laquelle l'urbanisation tient une place importante. Chaque activité génère un mode d'occupation de l'espace qui la fait souvent entrer en conflit avec d'autres, car le domaine lagunaire est extrêmement convoité par les opérateurs économiques d'activités industrielles et artisanales.

1.2- DES BERGES SOUMISES À DE FORTES CHARGES HUMAINES

Après avoir étendu le plan de lotissement du Plateau à Anoumabo¹ (Treichville) en 1932, un recensement est effectué par les autorités coloniales dès 1934 (Figure 2) car, Treichville était déjà un quartier indigène important et accueillait les migrants venus des contrées de la Côte d'Ivoire et de l'étranger.

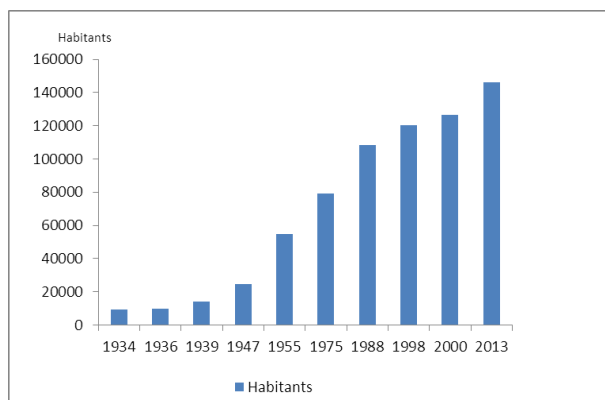


Figure n° 2 : Évolution de la population de Treichville de 1934 à 2013

Source : RGPH ; 65, 75, 88, 98 et estimation en 2000 et 2013

D'une manière générale, la population de Treichville subit une forte croissance de 1934 à 1939 avec une augmentation d'environ 5 000 âmes. En outre, de 1947 à 1955 la population a doublée en moins d'une décennie et ce à cause du démarrage des activités du port d'Abidjan (Antoine P. et al., 1987 ; Aka D., 1994). Dès lors, la population ne cesse de s'accroître passant de 79 000 en 1975 à 144 228 habitants en 2010 soit une augmentation d'environ 65 000 habitants en 3 décennies et demie selon les projections de l'INS en 2010. Cette croissance est fortement liée à l'immigration des populations étrangères et principalement de celles issues de la CEDEAO, car 54 % de la population de la commune est étrangère et 93,2 % d'entre elle viennent de ladite communauté régionale.

1- Anoumabo, village Ébrié installé sur l'île de Petit-Bassam au 19^e siècle entre les ponts Houphouët-Boigny et De gaule. L'État a délocalisé cette bourgade en 1964 pour des raisons d'esthétique sur le site actuel de Marcory

La présence des industries et des activités informelles favorisent une densification de la population précisément dans les quartiers péri-lagunaires. (Aka D., 1994). Avec 3 330 hbts/km², la commune de Treichville à une densité 54 fois plus grande que celle nationale. Aussi, sur les 12 quartiers péri-lagunaires que compte la commune sept d'entre eux ont une densité supérieure à 5 000 hbts/km². La pression exercée sur le milieu est donc très importante. Si les quartiers proches de la lagune ont des densités élevées c'est parce que de plus en plus, elles sont occupées par des habitats spontanés et les quartiers sont dominés par les habitats de cours, comme en témoigne les quartiers Yobou Lambert, Kouassi Ienoir, Jacques Aka. *Ces habitats accueillent le plus grand nombre de personnes comparativement aux habitats économiques et de haut standing* (Ymba, 2006). Ces quartiers regorgent des espaces non à aedificandi et ayant pas bénéficié d'aménagement de l'État. Dès lors, des individus se proclamant propriétaires terriens se livrent à la vente et à la location d'espace et de logement défiant toute concurrence quand l'on sait les difficultés d'acquisition de logements décentes à Abidjan. Les populations migrantes en quête d'un bien-être n'ont pas le choix que de s'y installer, car n'ayant pas de moyen pour mieux se loger. Le manque d'équipements et d'infrastructures d'assainissement font que la lagune devient le réceptacle de toutes les eaux usées et des déchets. Aussi, une fois établies, elles s'adonnent à des activités lucratives telles que la pêche, la fabrication de goudron et de teinture, le lavage de voiture, la mécanique le fumage de poisson la vente à l'étalage d'article divers qui tendent de polluer la lagune et de dégrader ses berges.

Ce processus est activé par la relative facilité d'accès aux fronts lagunaires. Les berges lagunaires sont des espaces que les populations squattent le plus souvent. Elles y ont accès par le biais des particuliers et de la mairie de Treichville qui sont relativement souple dans ces conditions d'accès. L'armature urbaine des localités de vieille tradition citadine préfigure déjà l'image des aires d'accumulation maximale du peuplement dans les zones péri-lagunaires. Rien n'indique en effet, pour le moment, des signes de ruptures qui viendraient bouleverser la tendance actuelle.

1.2- CONTRASTE DANS L'AMÉNAGEMENT DES BERGES LAGUNAIRES DE TREICHVILLE

Le front lagunaire de la commune de Treichville présente trois types d'aménagement. D'abord, un aménagement constitué essentiellement par les installations portuaires que sont les quais de navire, le terminal à conteneurs, des zones industrielles et des locaux d'entreprises privées et publiques (Photo 1). Cet aménagement portuaire représente 63 % du front lagunaire de ladite commune et se localise essentiellement à l'ouest, au nord ouest, au sud-ouest et au sud-est. Cette part est liée à la situation géographique de la commune favorable aux installations portuaires et industrielles vue le positionnement du canal de Vridi qui constitue la porte d'entrée des navires sur la lagune. Ensuite, il s'en suit un front lagunaire idéalement aménagé car répondant aux exigences urbanistiques et environnementales. Il se localise dans les quartiers suivants : Cité fonctionnaire, Boa Kouassi, Seyni Gueye, Antonin Dioulo, Boni Pierre et Jacques Aka. Cet espace qui occupe 11 % des berges lagunaires de Treichville se situe au Nord et est équipé par des jardins publics, le palais de la culture, des habitats économiques, les gares lagunaires (SOTRA et pinasse) et des immeubles d'entreprises privées (CIE, SODECI, SDV). Cet accommodement entre les deux ponts procède de plusieurs projets d'aménagement établi depuis 1970 par l'Atelier d'Urbanisme de la Région d'Abidjan et dont le dernier date de 1997 (photo 3). Enfin, les rives lagunaires des quartiers précaires et semi précaires que sont Kouassi Lenoir au sud et Yobou Lambert au nord occupent 26 % du front lagunaire sur lequel s'exercent les activités informelles notamment le lavage de voiture, la mécanique, la fabrication de goudron (Photo 2) et de peinture, la teinture, la pêche et le fumage de poissons. De ces activités découle une dégradation sans précédent du milieu lagunaire à travers la pollution et l'érosion du domaine lagunaire, car les eaux usées et les déchets y sont déversés sans traitement préalable.



Photo 1 : Les GMA (Grand Moulin d'Abidjan) installée dans la zone portuaire et qui pollue la lagune



Photo 2 : Fontes de résidus (caoutchouc et produit pétrolier) servant à la fabrication du goudron au quartier Biafra et dont les eaux usées se retrouvent directement en lagune.



Photo 3 : Vue panoramique d'une partie du front lagunaire Nord du quartier Cité Fonctionnaire avec un bel édifice (direction de SDV-SAGA) qui côtoie la gare lagunaire centrale ; une gare artisanale dépourvue de toute esthétique et d'équipement sécuritaire. Cela malgré la présence d'un poste de police maritime dont la cour sert de passage d'accès à ladite gare.

Les activités formelles du secteur public ou privé occupent les berges de Treichville. Dans la zone portuaire, on trouve uniquement des activités à vocation industrielles. Cette peinture pittoresque que présentent les rives lagunaires met à nu le non respect des critères d'aménagement d'une zone urbaine. Les critères sont définis par les plans d'aménagement qui sont étroitement liés à l'esthétique du paysage en tenant compte des besoins des populations notamment : des besoins en logis modernes pour palier aux questions des habitats précaires, un cadre récréatif à des fins touristiques, développer le transport lagunaire pour faciliter la desserte au niveau des différents quartiers de la commune. Or, il n'en est rien sur les berges de Treichville. C'est pourquoi, il est évident que seuls les pouvoirs publics ont la possibilité de mener à bien de telles actions. Car, cette dégradation pose des problèmes d'ordre environnementaux, qui seront d'autant plus difficiles à résoudre qu'il faudra en même temps assurer la sauvegarde de toutes les fonctions urbaines (activités économique, loisirs, transports, logement) dont certaines ont tendance à nuire à d'autres. Il s'agit donc d'essayer d'intégrer ces problèmes dans un schéma général d'aménagement des fronts lagunaires

nord, est et ouest de la commune qui mette «chacun à sa place» et qui permette de donner le plus de cohérence possible à l'action de l'administration.

1.3- GESTION AMBIGUË DU DOMAINE LAGUNAIRE

Le cadre institutionnel actuel de la gestion du littoral et singulièrement du milieu lagunaire est caractérisé par l'existence de l'administration centrale, des collectivités territoriales, des Établissements Publics Nationaux, des ONG et des populations comme en témoigne la figure n°5. Le Ministère de l'environnement dans le cadre de ses compétences générales, dispose de prérogatives pour proposer une politique globale et définir des perspectives stratégiques d'ensemble en vue de sauvegarder l'environnement du milieu lagunaire. Il soutient également la mise en œuvre des mesures opérationnelles arrêtées. Les autres Ministères concernés contribuent à la mise en œuvre de la politique, dans le contexte de leurs compétences sectorielles respectives.

En outre, avec la décentralisation, les collectivités territoriales (district et mairie) sont directement concernées par les fronts lagunaires principalement du fait de leurs compétences décentralisées, qui leur confèrent des responsabilités en matière d'aménagement du territoire et de développement économique. Le législateur a prévu des dispositions qui renforcent les possibilités d'implication des communes dans la gestion de l'espace lagunaire à travers la loi n°2003-208 du 07 juillet 2003. Il s'agit des possibilités pour celles qui disposent des capacités requises de voir transférer ou céder des portions desdits espaces qui appartiennent à l'État et de nouer des partenariats avec celui-ci ou des structures privées dans le cadre de contrats plans.

Fort logiquement, la bonne gestion du milieu lagunaire devrait être ressentie, malheureusement, il n'en est rien. Ce constat est observé dans la commune de Treichville, où les conflits de compétence entre l'administration centrale (Ministère de l'Environnement, Ministère du Transport) et les collectivités territoriales (district d'Abidjan, commune de Treichville) pour la gestion de l'aménagement des berges de ladite commune, à telle enseigne que l'est du domaine lagunaire est fortement dégradé.

De plus, il convient d'ajouter que selon le décret n°2004-07 du 07 janvier 2004 portant organisation du Ministère d'État, ministère des transports en son article 9, la Direction Générale des Affaires Maritimes et Portuaires est chargée entre autres de participer à la politique d'aménagement, d'exploitation et de protection des domaines publics maritime et lagunaire. Elle procède à la délimitation du domaine public maritime et fluvio-lagunaire en liaison avec les services concernés et élabore les plans d'aménagement, d'occupation, d'exploitation et d'assainissement desdits espaces.

Par ailleurs, l'occupation du domaine lagunaire doit se faire de manière temporaire selon les dispositions légales et réglementaires régissant l'occupation du domaine public lagunaire. Pour se faire, un formulaire de demande doit être retiré à la Direction des Affaires Portuaires, du Domaine et de la Plaisance, et s'acquitter d'une somme forfaitaire en fonction des différentes occupations :

- Occupation à titre commercial (personnelle).....20 000 F. CFA
- Occupation à titre commercial (entreprise).....20 000 F. CFA
- Occupation à titre privé.....10 000 F. CFA

Ces différentes occupations sont soumises à des taxes selon l'article 40 de la Loi n°2004-271 du 15 avril 2004 portant Loi de finances 2004. Ainsi, sont fixés pour l'occupation à titre commercial du domaine public lagunaire 500 F.CFA par m² par an et pour l'occupation à titre privé du domaine public lagunaire 250 F.CFA par m² par an.

Toutefois, l'article 40 de la loi n°2004-271 du 15 avril 2004 portant Loi de finances de l'année 2004 prévoit des sanctions allant de 50 000 à 5 000 000 de F.CFA contre toute personne physique ou morale qui aura occupé ou exploité frauduleusement le domaine public lagunaire. Toutefois, sur le terrain, le laxisme des autorités et la méconnaissance des Lois font des gérants des activités informelles (fabrication de goudron et mélange de peinture, lavage de voiture, réparation mécanique, vente à étalage etc.) des mauvais payeurs. Les propriétaires payent plutôt des taxes forfaitaires à la Mairie de Treichville. Car, c'est elle qui a octroyé les espaces sur lesquels s'exercent ces activités informelles.

Cependant, à tort ou à raison, le domaine lagunaire a souvent été considéré comme le domaine du rural, comme en témoigne le bicéphalisme au niveau de la gestion de cet espace. À côté de cette législation moderne publiée par l'État, il y a la gestion coutumière, qui s'est appropriée l'espace en dépit de l'évolution des institutions étatiques. Cette gestion est matérialisée par la balkanisation de l'espace lagunaire de Treichville par les villages côtiers autochtones (figure 6). Aussi, ces villages disposant d'une autorité sur ces espaces ne se situent même pas dans la commune. Par conséquent, ils n'ont pas un regard quotidien sur la gérance du domaine lagunaire de Treichville, il s'en suit les dérives liées aux activités humaines telles que l'usage des produits toxiques pour la pêche, le déversement des eaux usées et déchets en lagune, comme on peut le constater à Yobou Lambert, Jacques Aka, Habitat et Kouassi Lenoir.

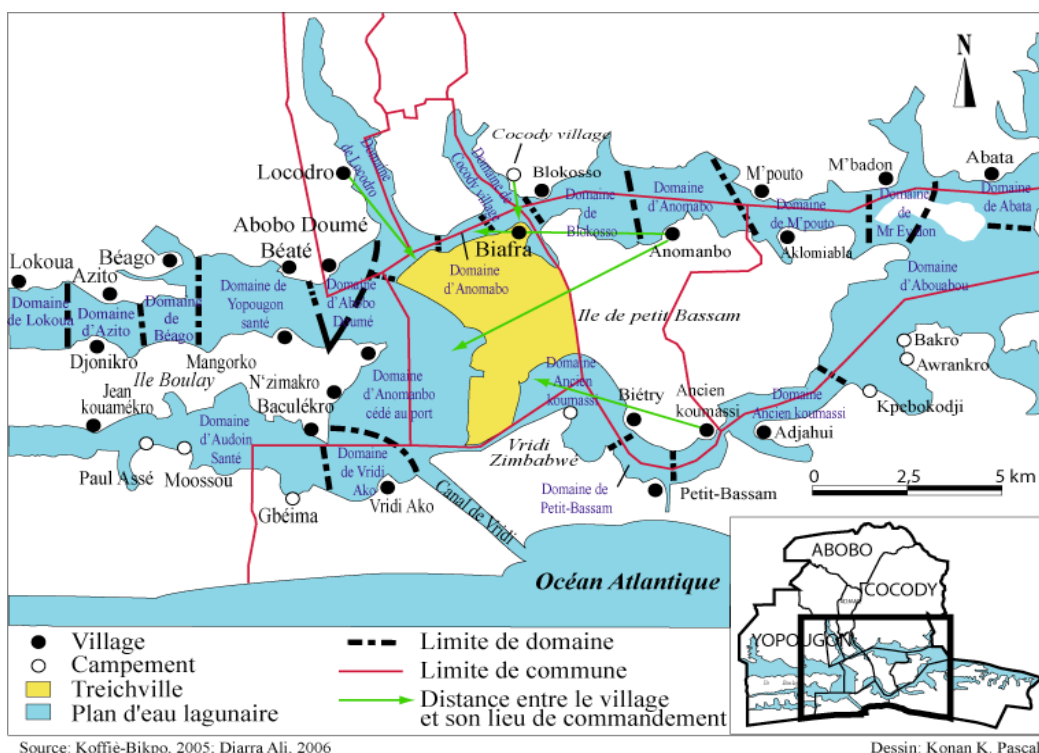


Figure n° 6 : Zones d'influence des villages côtiers sur le domaine lagunaire de Treichville

En somme, la gestion étatique ou coutumière présente d'énormes difficultés à préserver la qualité de l'environnement lagunaire. Ce bicéphalisme institutionnel fait place dans bien des zones du milieu lagunaire Abidjanais à des «*vides institutionnels*» ce qui fait que les populations qui squattent ces espaces, échappent par ricochet aux deux formes de gestion. Dans ces conditions, une gestion commune mettant en relation les prérogatives étatiques et coutumières de façon concertée pourra venir à bout de toutes les velléités allant dans le sens du non respect des textes de la gestion et la protection du domaine lagunaire abidjanais.

2- LES STRATÉGIES DE GESTION DURABLE DU DOMAINE LAGUNAIRE

2.1- LES AXES DE VALORISATION DU DOMAINE LAGUNAIRE ÉBRIÉ

Les divers usages du plan d'eau lagunaire nécessitent un aménagement multiforme. Cet

aménagement doit satisfaire les besoins de tous les acteurs notamment ceux relatifs aux populations riveraines, des autorités politiques et coutumières et faire face aux impératifs urbanistiques

- le transport urbain lagunaire

C'est une activité importante, car la lagune Ébrié est un véritable facteur d'unité pour la ville. Elle seule est capable, en raison de son prolongement, d'assurer le lien entre Treichville et les autres communes de la ville (Yopougon, Plateau, Attécoubé, Marcory, Koumassi, et Port-Bouët) et certains villages et villes lagunaires. Cette activité sera d'un apport très important dans le secteur des transports urbains en général.

- Le loisir et le tourisme nautique

Les plans d'eau et leur environnement immédiat constituent un des éléments privilégiés du paysage urbain. Ils sont de plus en plus les supports d'activités de loisir de plein air telles que la pêche, la détente, la pratique des sports, etc. Un véritable aménagement touristique et récréatif doit être entrepris.

Les actions prioritaires concernent les aménagements légers de détente et de loisir (l'exemple de l'espace Coca Cola sur la berge sud du Plateau). Cela permettra aux populations de Treichville et même des autres contrées de s'épanouir.

- Un habitat de standing

L'habitat est aussi un axe de valorisation du plan d'eau lagunaire. Les programmes d'habitat à mettre en œuvre devront proposer des modules d'habitats de standing. L'habitat de standing permettra à la fois de satisfaire en partie les besoins en logements de la ville, mais également de donner un certain équilibre aux opérations d'aménagement qui auront lieu. Si les prix de vente des habitats sont raisonnables, alors ils peuvent supporter les coûts des aménagements des berges. Pour cela, il faut d'abord identifier les sites susceptibles de recevoir de tels programmes et lancer ensuite un appel d'offres aux promoteurs privés pour leurs réalisations.

2.2- VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE DES BERGES DE TREICHVILLE

Le front lagunaire de Treichville est le lieu privilégié d'expression et de confrontation d'intérêts contradictoires. Dès lors, l'intervention des pouvoirs publics est déterminante pour concilier le développement économique avec les préoccupations sociales et environnementales. Car, si le village d'Anoumabo situé jadis sur le long du front lagunaire nord de Treichville a dû être déplacé en 1964 pour des raisons d'esthétique du paysage, la vue offerte par les berges lagunaires de Treichville devraient être logiquement très belle, or il n'en est rien. Dans ces conditions, une gestion concertée à la base prenant en compte tous les acteurs intervenants sur cet espace pourrait apporter des réponses définitives aux questions relatives à la gestion, la protection et à la préservation du domaine lagunaire. Le diagnostic qui ressort des constats effectués sur le terrain et ceux du ministère de l'environnement ont abouti aux mêmes résultats à

savoir : la mise en évidence de 3 enjeux majeurs qui constituent les défis que la vision d'une gestion durable des berges lagunaires exige de relever prioritairement à Treichville. Ces enjeux sont les suivants :

- Faire l'état des lieux et montrer l'intérêt du site ;
- La consolidation et la traduction d'une volonté politique visant la sauvegarde durable des berges de Treichville ;
- L'organisation de l'occupation du front lagunaire et les modalités d'accès au foncier ;
- L'adoption de comportement compatible avec la gestion durable des dites berges.

• *La consolidation et la traduction d'une volonté politique visant la sauvegarde durable des berges de Treichville*

L'engagement de la puissance publique doit être visible et perçu à travers une politique qui en marque le niveau de priorité et qui fixe la trame des interventions des différents acteurs. Cette politique induira nécessairement la mise à niveau effective des moyens d'interventions institutionnelles, réglementaires et matériels requis pour atteindre les objectifs escomptés. C'est dans cette optique que s'inscrit la figure n°7 dessous inspiré du séminaire universitaire prononcé par Kopieu Gouganou en 2007.

Cette figure met en exergue l'aspect institutionnel dans lequel le mécanisme de mise en œuvre est impulsé par l'État de Côte d'Ivoire. Ce dernier, doit mettre en place une structure autonome dénommée société de patrimoine et de régulation qui aura à coordonner et suivre les actions des collectivités territoriales et des concessionnaires (les intervenants dans le milieu lagunaire) afin de gérer au mieux l'espace lagunaire.

En outre, l'État devra adopter une loi spécifique à l'aménagement et à la protection du littoral en général et des berges lagunaires en particulier pour donner un contenu juridique à ces espaces.

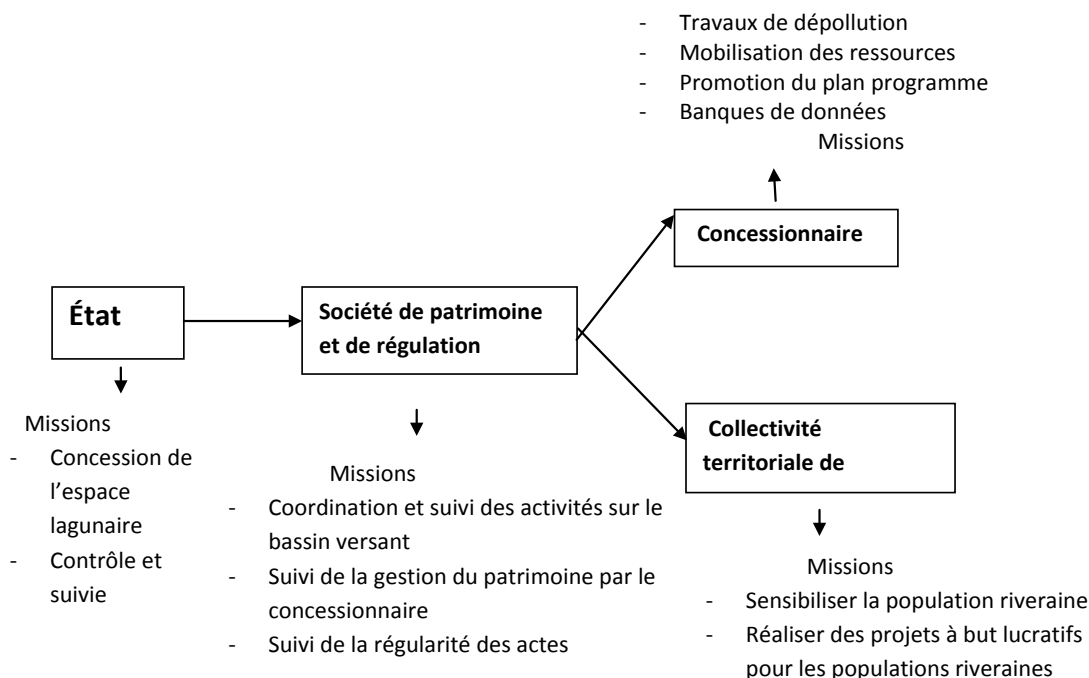


Figure n° 7 : Aspect institutionnel et mécanisme de mise en œuvre

Source : Inspiré de KOPIEU GOUGANOU, 2007

• L'organisation de l'occupation du front lagunaire et les modalités d'accès au foncier

Le front lagunaire de Treichville est un espace convoité car des nombreuses activités peuvent s'y dérouler. Il en découle une compétition pour l'appropriation des terrains qui ont une vue sur la lagune. Le constat sur le terrain a montré que tout le monde s'y installe avec ce que cela comporte comme impact négatif sur l'environnement, du fait d'un manque évident d'une institution de gestion pour les implantations et organisations préalables. Ce qui entraîne une pollution organique, chimique et microbiologique. Cependant, les lois portant code de l'eau et le code de l'environnement ne comportent pas de décret d'application.

L'adoption de comportements compatibles avec la gestion durable des berges

La gestion durable des berges repose sur une ambition commune qui doit se traduire finalement

par la contribution du plus nombre à la réalisation de cet objectif. Ainsi, cette gestion ne peut se concevoir sans les populations qui sont à la fois les bénéficiaires, les utilisateurs et parfois les destructeurs de leur environnement. C'est pourquoi, les populations de Treichville et singulièrement celles des quartiers Yobou Lambert et Kouassi Lenoir doivent être progressivement informées et amenées à changer de comportement en adoptant une attitude respectueuse envers leur environnement, ne serait-ce que pour en tirer tous les bénéfices de l'amélioration de leur environnement.

Bien que les pressions humaines soient croissantes sur les berges de Treichville, il est encore possible de maîtriser la littoralisation si l'on développe un cadre de référence, réglemente les interventions, stimule la mise en valeur des rives et, suscite un changement de comportement de la population. C'est dire que, malgré tout, l'espoir demeure toujours pour une gestion durable du front lagunaire.

CONCLUSION

La très forte variété de l'occupation humaine sur le domaine lagunaire engendre la dégradation de celui-ci. Cette situation marque la nécessité de mettre à l'étude l'aménagement de ce domaine fortement dégradé. Ceci afin que toutes les activités anthropiques (industrielles, informelles, transport, pêche et tourisme) puisse trouver une place sans porter préjudice à celle des autres. Il est évident que seules des actions concertées pourront permettre de dénouer cette problématique basée sur la protection du domaine lagunaire.

Les avantages que la commune de Treichville tire de la présence de la lagune sont immenses au regard des activités économiques exercées sur ces berges, mais cela est très insuffisant par rapport à l'immense potentialité qu'elle peut offrir pour un meilleur développement urbain. Les axes de développement donnés dans cette étude ne sont pas exhaustifs. D'autres études plus poussées (faisabilité technique, financière, économique des projets d'aménagement, ...) pourraient les approfondir, car immense responsabilité des géographes, des urbanistes, des économistes, des sociologues, des politiques, c'est-à-dire de tous.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANTOINE Ph., DUBRESSON A., MANOU-SAVINA A., 1987, Abidjan «Côté Cours», Pour comprendre la question de l'habitat, Karthala, ORSTOM, Paris 214 p.
- BANQUE MONDIALE (1989), Les emplois à Abidjan, artisans et petits commerçants, commune de Treichville, volume 3, DCGTx, Abidjan, 34 p
- BANQUE MONDIALE (1987), Programme d'amélioration de l'environnement lagunaire d'Abidjan ; identification des rives lagunaires susceptibles de valorisation, AUA, Abidjan, 10 p.
- BNETD (1996), Aperçu sur la commune de Treichville, BNETD, Abidjan, 47 p
- BNETD (1977), Treichville front lagunaire règlement d'urbanisme, BNETD, Abidjan, 11 p
- DCGTx (1990), Atlas des équipements de la commune de Treichville, DCGTx, Abidjan, 19 p
- DIAKITE O., 1998, Intégration de l'eau dans le paysage urbain d'Abidjan (Côte d'Ivoire) : Propositions pour une revalorisation de la lagune Ébrié et de ses berges. Mémoire de fin d'étude juin 1998, E.A.M.A.U, Lomé, 86 p
- DIARRAA. (2006), Les pressions anthropiques sur les berges de la lagune Ébrié : le cas de l'île Boulay ; mémoire de maîtrise Université de Cocody, Abidjan, 168 p
- KABLAN N. H. J., POTTIER P., 2008, La problématique de la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) en Côte d'Ivoire. In Pottier P. et Anoh P. (sous la direction de), *Géographie du littoral de Côte d'Ivoire : éléments de réflexion pour une politique de gestion intégrée*, Coopération interuniversitaire Cocody- Abidjan (Côte d'Ivoire) / Nantes (France), pp. 249-274.
- KOPIEU G., (2007), Plan programme de dépollution d'aménagement et d'exploitation de l'espace lagunaire, séminaire universitaire, Abidjan, 66 p.
- MERLIN P., CHOAY F., (1988), Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement urbain, P.U.F, Paris, 194 p.
- OUOMPIE E. C. (2008), Droit de l'urbanisme et de la construction en Côte d'Ivoire, les éditions ABC, Abidjan, Avril 2008, 139 p
- POTTIER P., AFFIAN K., DJAGOUA M. V., ANOH K. P., KRAY., KANGAHA., ROBIN M., 2008, La lagune Ebrié à l'épreuve de la pression anthropique in Pottier P. et Anoh K. P. dir., *Géographie du littoral de Côte d'Ivoire : éléments de réflexion pour une politique de gestion intégrée*, Coopération interuniversitaire Cocody- Abidjan (Côte d'Ivoire) / Nantes (France), pp. 165-182
- YMBA M. (2006), Environnement et santé : cas des populations de Treichville riveraines de la lagune Ébrié, mémoire de maîtrise, Université de Cocody, Abidjan, 158 p.

La pêche dans l'économie agricole de la sous-préfecture d'Aniassue (Côte d'Ivoire)

ANOH KOUASSI PAUL¹, KAKOU YAO SYLVAIN CHARLES²

1- Professeur

2- Doctorant

RESUME

La sous-préfecture d'Aniassué est peuplée par les autochtones Agni venus du Ghana. C'est une région forestière, traversée par le fleuve Comoé. Dans cette zone, l'agriculture est la principale activité des populations. Cependant, la région regorge d'importantes potentialités halieutiques. L'objet de ce travail consiste à montrer que la pêche est une activité importante qui doit susciter de l'intérêt pour les populations. Dans le souci de collecter des informations, un questionnaire a été adressé aux pêcheurs, aux gestionnaires des étangs, des coopératives et entreprises agricoles, aux autorités coutumières et administratives. Les résultats ont montré que si les populations autochtones s'accrochent à l'agriculture comme principale activité économique, c'est parce qu'il existe au niveau local des structures bien organisées pour promouvoir ce secteur. Surtout que la présence d'obstacles dans le secteur de la pêche comme les hippopotames, les récifs et les rapides sont de nature à accentuer le délaissement de cette activité. Toutefois, les besoins des populations en poissons sont pourvus à 87 % par les Bozo, les Ivoiriens (8 %), les Burkinabé (3 %) et les Ghanéens (2 %). En outre, le poisson est consommé dans la semaine, en moyenne pendant 6 jours sur 7 par l'ensemble de la population. Cela révèle que la population se nourrit essentiellement de poissons par comparaison à la viande. La pêche est donc un secteur important qui doit être encouragé.

Mots-clés : pêche, agriculture, émergence, Aniassué

ABSTRACT

Aniassué's sub-prefecture is populated by Agni natives coming from Ghana. It is a forest area crossed by the Comoé river. In this area, agriculture is the main activity of the population. However, the region is rich in important potentialities of fishing. The subject of this work is to show that fishing is an important activity that must arouse interest for people. In order to collect information, a questionnaire was sent to fishermen, pond managers, agricultural cooperatives and companies, customary and administrative authorities. The results showed that if native people cling to agriculture as the main economic activity, the reason is that there is at the local level well organized structures to promote this sector. Above all that, the presence of obstacles in fishing as hippos, reefs and rapids is naturally to increase the desertion of activity. Nevertheless, the population needs in fishing are provided at 87 % by the Bozo, 8 % by the Ivoirians, 3 % by the Burkinabes and 2 % by the Ghanaians. In addition, fish is consumed in the week, on an average of 6 days out of 7 by the entirety of the population. This indicates that the population lives mainly on fish in comparison with meat. Fishing is an important sector that needs to be encouraged.

Key words : fishing, agriculture, emerging, Aniassué

INTRODUCTION

La sous-préfecture d'Aniassué est située dans le département d'Abengourou (région de l'Indenié-Djuablin) au 6°38 de la latitude Nord et 3°40 de longitude Ouest. La région est drainée par le fleuve Comoé et ses affluents, une manne offerte gracieusement par

la nature. En dépit de cela, les activités halieutiques peinent à s'imposer comme une véritable activité économique. Dans cette région, la dynamique de l'économie agricole pousse aussi bien les autochtones que les étrangers à opter prioritairement pour l'agriculture. Pourtant le poisson est la principale source de protéine animale pour la majorité des

habitants. Il est bien connu de tous, que le poisson contient de nombreuses vitamines, essentielles pour la santé humaine. De surcroît, la pêche est une activité qui permet de lutter contre la pauvreté en milieu rural dans plusieurs régions d'Afrique dont la Côte d'Ivoire.

Qu'est-ce qui explique donc le désintérêt des populations autochtones aux activités halieutiques dans la sous-préfecture d'Aniassué où la pauvreté se vit avec acuité? Quelle est la place de la pêche face à l'émergence actuelle de l'économie agricole dans cette zone ?

MATERIEL ET METHODES

Nos enquêtes se sont déroulées durant tout le mois d'Août 2013 où le climat s'est montré particulièrement clément. Pour recueillir les informations dont nous avons eues besoins, nous avons adressé quatre types de questionnaires aux populations cibles. Dans l'optique d'accélérer le déroulement des travaux de recueil d'informations nous avons contacté des jeunes hommes, appartenant aux différentes communautés de pêcheurs pour servir de guides, d'interprètes et mener quelques fois les enquêtes auprès de leurs parents. Nous avons jugé nécessaire d'adresser nous-mêmes, les questions aux autorités des entreprises qui s'expriment parfaitement en français. Ainsi, les questionnaires ont été administrés aux pêcheurs (30 %), agriculteurs (30 %) et commerçants de produits de la pêche (20 %). Quant aux responsables de l'entreprise agricole : la Société Agro Industrielle de la Comoé (SAIC), de la Coopérative Agricole d'Aniassué (CAANIAS), ceux de la poissonnerie de la sous-préfecture et des fermes avicoles ; ils constituent le reste des enquêtés (20 %). L'entretien avec ces différentes personnes nous a permis d'avoir une vue d'ensemble sur les activités agricoles et halieutiques surtout qu'il n'existe aucune base de donnée sur ces activités.

Aussi un inventaire des produits alimentaires de consommation courante a-t-il été fait sur le marché d'Aniassué et sur d'autres espaces de commercialisation de ladite sous-préfecture en vue d'identifier les produits agricoles et halieutiques les plus commercialisés dans la sous-préfecture. Nous n'avons pas omis de nous rendre sur les lieux de fumage de poissons et de pêche afin d'observer les acteurs du

secteur de la pêche en pleine activité et de nous situer sur les conditions de travail de ces derniers. A cet effet, différentes photographies ont été prises pour servir de preuves aux phénomènes observés.

Pour nos différents déplacements nous avons utilisé une moto de marque X-1 qui nous a permis de parcourir les zones de pêche. A la fin des enquêtes, un traitement informatique des données recueillies nous a permis de dresser des tableaux et graphiques montrant les faits marquants de la recherche effectuée.

RESULTATS

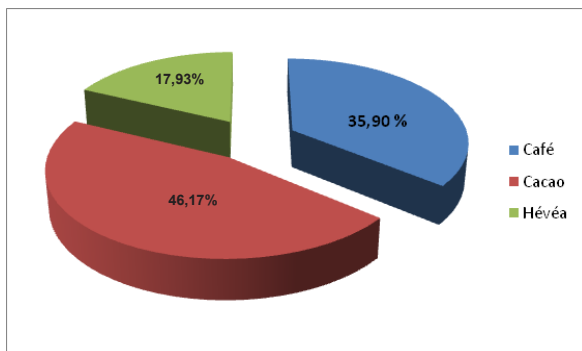
1- UNE PRODUCTION AGRICOLE ABONDANTE ET VARIEE DANS LA SOUS-PREFECTURE D'ANIASSUE

1.1- Les cultures de rente

Dans la sous-préfecture d'Aniassué, le binôme café-cacao est la principale culture des populations. A côté de ces cultures, l'hévéa se développe également et attire les populations autochtones et étrangères. La SAIC exploite 450 hectares d'hévéa y compris les pépinières. Elle enregistre en moyenne une production mensuelle de 800 tonnes de latex, emploie 184 personnes officiellement embauchées et de nombreux contractuels. En fonction des cours sur le marché, un hectare de plantation produit en moyenne 200 000 à 300 000 FCFA mensuellement. Plus la plantation vieillit, la production s'accroît. Dans l'année, l'arbre est saigné pendant 10 mois et se repose durant 2 mois où toutes les feuilles tombent. A Aniassué, de l'ouvrier au cadre, la grille salariale à la SAIC varie de 43 000 à 1 300 000 FCFA.

En ce qui concerne le café et le cacao, les superficies exploitées correspondent respectivement à 901 ha et 1 159 ha. Les prix bords champs pour l'année 2013 du kilogramme sont de 700 FCFA pour le cacao et 620 FCFA pour le café. Les principales nationalités présentes dans le secteur agricole sont représentées par 66 % d'Ivoiriens, 22 % de Burkinabé et 12 % de Maliens. La Coopérative Agricole d'Aniassué (CAANIAS) qui gère le secteur café-cacao emploie 4 agents permanents et 11 agents saisonniers. La superficie totale des terres exploitées en agriculture en fonction des cultures est représentée par la figure 1.

Figure 1 : Répartition des aires agricoles par culture de rente dans la sous-préfecture d'Aniassué



Source : KAKOU ; 2013

1.2. Les cultures vivrières

Tous les produits vivriers existent dans la sous-préfecture d'Aniassué. Ceux-ci apparaissent en fonction des saisons. Ils sont commercialisés sur deux types de marchés. Les marchés de gros, se tiennent sous des hangars modestement construits en bordure de la voie bitumée. Les produits y sont normalement destinés aux voyageurs de passage. Ce sont également des lieux d'approvisionnement hebdomadaire des fonctionnaires et autres travailleurs exerçant dans la région. S'agissant des marchés de détail, ils sont localisés à l'intérieur des villages et destinés aux populations locales. Le tableau 1 ci-dessous nous en donne un aperçu

Tableau 1 : Le niveau de présence des vivriers sur le marché d'Aniassué dans le mois d'Août

Produits vivriers	Nombre d'étals sur le marché de détail	Nombre d'étals sur le marché de gros	Total	Taux de présence en %
Igname	4	0	4	2,86
Banane plantain	8	17	25	17,86
Manioc	3	10	13	9,28
Taro	3	4	7	5
Banane douce	3	3	6	4,28
Piment	3	10	13	9,28
Aubergine	4	15	19	13,58
Gombo	2	8	10	7,15
Graine de palme	1	5	6	4,28
Oignon	3	14	17	12,15
tomate	3	17	20	14,28
Total	37	103	140	100

Source : KAKOU ; 2013

Le tableau indique que les produits vivriers les plus présents sur le marché d'Aniassué dans le mois d'août sont par ordre d'importance : la banane plantain (17,86 %), la tomate (14,28 %), l'aubergine (13,58 %) et l'oignon (12,15%). Sur le marché de gros, le vivrier est vendu à la mesure ou en tas. Les différents prix varient de 500 à 3 000 FCFA. Quant au marché de détail les prix relativement bas, vont de 25 à 500 FCFA selon les produits.

1.3. LES PRODUITS DE L'ÉLEVAGE

L'élevage concerne surtout le poulet, le bœuf et le mouton. Les poulets sont élevés dans des fermes où ils y reçoivent de la nourriture achetée chez IVOGRAIN¹ et des soins adéquats tandis que les bœufs sont confiés à des bergers qui parcourent à longueur de journées, les zones de pâturage. Les

1- Entreprise de traitement de céréales destinées à la nutrition de la volaille

autres espèces d'animaux sont soit dans des enclos ou se promènent dans les concessions familiales. En ce qui concerne les poulets, 8 fermes sont identifiées dans la sous-préfecture d'Aniassué. Les espèces les plus élevées sont les poulets de chair et les pondeuses. Les prix de ces volailles varient entre 3 000 et 5 000 FCFA l'unité.

2. UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AUX ACTIVITES HALIEUTIQUES

2.1. L'environnement de la pêche

La pêche se pratique principalement dans le fleuve Comoé et ses affluents puis dans les étangs piscicoles. Elle est plus rependue dans les villages de Dallo, Ané-kouadiokro, Amangouakro et Amiankouassikro. Les allogènes maliens de l'ethnie Bozo en sont les principaux acteurs. La répartition des acteurs par nationalité fait apparaître 87 % de Maliens, 8 % d'Ivoiriens, 3 % de Burkinabé et 2 % de Ghanéens. Toutefois 5 étangs sont aménagés par des cadres de la région. Ceux-ci emploient quelques ressortissants ivoiriens pour l'entretien, l'élevage des alevins et la pêche des poissons à terme. Le niveau de présence des produits de la pêche et de l'élevage sur le marché de détail de la ville d'Aniassué et du marché de gros du village d'Ané-kouadiokro sont consignés dans les tableaux ci-dessous.

Tableau 2 : Prix des produits de la pêche au marché de gros d'Ané-Kouadiokro

Espèces	Nombre d'étals	Prix du tas en FCFA
Machoirons	8	5 000
silure	2	5 000
crevette	3	2 000
capitaine	3	4 000
tilapia	3	1 000 à 5 000

Source : KAKOU, 2013

Le poisson vendu à Ané-kouadiokro provient en grande partie de la pêche locale et dans une moindre mesure de l'importation. Le marché de gros est situé en bordure de la voie bitumée (Abidjan-Abengourou) et

destiné en priorité aux voyageurs de passage. Les prix des poissons varient de 1 000 à 5 000 FCFA ou au-delà.

Tableau 3 : Prix de détail des produits de la pêche au marché de d'Aniassué

espèces	Nombre d'étals	Prix du tas ou du kg (en FCFA)
bœuf	1	2 000 FCFA /kg
porc	1	200 à 500
volaille	0	0
maquereau	6	100 à 500
sardine	9	100 à 500
crustacés	2	100 à 200

Source : KAKOU, 2013

Sur le marché d'Aniassué, le commerce de la viande est peu développé. Elle concerne uniquement le bœuf et le porc. Quant aux poissons les espèces qui abondent sont le maquereau, la sardine et les crustacés dominés par le crabe fumé.

La Comoé d'où proviennent les productions locales, prend sa source dans la région de Banfora au Burkina Faso, traverse la Côte d'Ivoire du Nord au Sud pour se jeter dans la lagune Ebrié au niveau de Grand-Bassam. Du fait de son cours très sinueux, il borde tous les villages de la sous-préfecture d'Aniassué. La photo 1 montre que la Comoé est longée par une forêt galerie. Quelques espèces pêchées dans ce fleuve sont présentées par les photos 2 et 3



Source : Kakou Y.S.C, Anékouadiokro 2013

Photo 1 : vue du fleuve Comoé sous le pont d'Ané-kouadiokro



Photo 2 : quelques espèces de poissons pêchés dans la Comoé

Source : Kakou Y.S.C, Anékouadiokro 2013



Photo 3 : des crevettes issues de la Comoé

Source : Kakou Y.S.C, Dallo 2013



Source : Kakou Y.S.C, Aniassué 2013

Photo 4 : les nasses maliennes utilisées dans la Comoé

2.2. Le niveau de consommation du poisson

Une étude comparée de consommation de viandes et de poissons dans des ménages de pêcheurs, d'agriculteurs et de fonctionnaires en nombre de jours par semaine a donné le résultat consigné dans le tableau 4.

Tableau 4 : étude comparée de consommation de poissons et de viande par ménage pendant les jours de la semaine

	pêcheurs		agriculteurs		fonctionnaires		Moyenne de consommation par ménage	
	poisson	viande	poisson	viande	poisson	viande	poisson	viande
Ménage 1	7	0	7	0	4	3	6	1
Ménage 2	7	0	7	0	5	2	6,3	0.7
Ménage 3	7	0	6	1	6	1	6.3	0.7
Ménage 4	7	0	7	0	5	2	6.3	0.7
Ménage 5	7	0	5	2	7	0	6.3	0.7
Ménage 6	7	0	6	1	6	1	6.3	0.7
Ménage 7	7	0	7	0	5	5	6.3	0.7
Ménage 8	7	0	5	2	4	3	5.3	1.7
Ménage 9	7	0	6	1	7	0	6.3	0.7
Ménage 10	7	0	5	2	6	1	6	1
M o y e n n e d e consommation par catégorie socioprofessionnelle	7 jours sur 7	0 jour sur/7	6 jours sur7	1 jour sur7	5,5 jours sur 7	1,5 jour sur 7	6 jours sur7	1jours sur 7

Source : Kakou ; 2013

Il ressort de ce tableau que dans la sous-préfecture d'Aniassué, le poisson est consommé durant toute la semaine par les pêcheurs, 6 jours sur 7 par les agriculteurs et 5,5 jours sur 7 par les fonctionnaires et autres travailleurs. Ce qui donne une moyenne totale de consommation de poissons de 6 jours sur 7 dans la semaine par l'ensemble des habitants.

DISCUSSION

1. LES FACTEURS DE L'EMERGENCE DE L'ECONOMIE AGRICOLE DANS LA SOUS-PREFECTURE D'ANIASSUE

LES FACTEURS NATURELS

La sous-préfecture d'Aniassué appartient à la zone de forêt dense humide notamment au secteur mésophile. Le climat y est chaud et humide avec un sol de type ferralitique. Ce climat est de type subéquatorial caractérisé par des températures de faibles amplitudes de (25 °C à 30 °C), un fort taux d'humidité (de 80 à 90 %) et des précipitations abondantes, qui atteignent 1500 mm. Cette zone connaît deux saisons sèches et deux saisons humides. La grande saison sèche, chaude, est entrecoupée de quelques pluies et s'étend de décembre à avril. La petite saison sèche couvre les mois d'août à septembre. Quant aux saisons de pluie, elles s'échelonnent de mai à juillet pour la grande et d'octobre à novembre pour la petite. Le relief y est également relativement plat. C'est une zone de plaine intérieure ponctuée par de nombreux bas-fonds. Cet espace apparaît ainsi, comme un milieu propice au développement agricole. Toutefois, le contexte climatique actuel demeure incertain puisque les différentes variations de temps auxquelles cet espace est exposé rendent vulnérables certaines cultures conduisant ainsi à une baisse importante des rendements agricoles (Brou, 2009).

1.2. Les facteurs historiques

Les Agni sont les autochtones de cette région. Ils sont originaires du royaume d'Ebrossa, fondé par Ano Asseman dans l'Aowin, région du Sud-Ouest de l'actuel Ghana. Bâtie sur le modèle ashanti, la société Agni est une société très hiérarchisée, voire esclavagiste. Ainsi les esclaves (*Kanga*) n'appartenant à aucun lignage, étaient-ils plus ou

moins intégrés dans la famille de leur maître. Leur rôle économique était indéniable, car ce sont eux qui assuraient l'essentiel des activités agricoles (Noufé ; 2011). Le mode de vie basé sur l'agriculture est donc très ancien chez les Agni. Ce qui explique leur installation en zone forestière ivoirienne.

En effet, depuis le début de l'exploitation du bois et l'introduction de la culture du café et du cacao, cette zone forestière est devenue la zone la plus prospère de la Côte d'Ivoire. La boucle du cacao, l'une des premières régions forestières mises en valeur ne produit pratiquement plus de bois mais tire l'essentiel de ses revenus de ses plantations de café et de cacao (Benveniste, 1974). Selon cet auteur, cette appellation suppose une prépondérance du cacao sur le café. Ces cultures ont en réalité, connu un développement sans précédent après les années 1950. L'essor de l'économie agricole a fait de la région, un grand foyer d'immigration rurale. Ainsi, l'afflux de populations étrangères dans cette période est fondamentalement lié à l'exploitation forestière.

Cette immigration de travail concerne également les populations du centre et du nord et même du sud de la Côte d'Ivoire. Plus tard, lorsque l'hévéa fait son apparition, elle intéresse les populations et leur permet de diversifier leurs activités. L'hévéaculture est un secteur dynamique en pleine expansion. Elle assure une permanence de revenus aux planteurs contrairement aux deux premières cultures dont la production est saisonnière. Ainsi les populations de la sous-préfecture d'Aniassué apparaissent-elles essentiellement, comme des planteurs de café, cacao et d'hévéa.

La promotion de ces activités en zone forestière par l'Etat ivoirien depuis l'indépendance jusqu'à nos jours est le principal facteur explicatif de l'émergence de l'économie agricole dans la région.

A côté des cultures de rente, se développe le vivrier composé essentiellement de banane, igname, taro, manioc, tomate, aubergine, gombo et le piment. La commercialisation de ces produits est essentiellement assurée par les femmes qui organisent des marchés de gros et détails. Elles réalisent des bénéfices importants dans la pratique de cette activité. Dans les espaces où la vallée de la Comoé s'élargit, la présence de plaines inondables favorise le développement de la culture du riz. Si les populations riveraines de ce fleuve s'orientent

en priorité vers l'agriculture comme principal moyen d'existence, quelle est alors la place qui revient à la pêche dans un tel environnement économique ?

L'ENVIRONNEMENT DE LA PECHE DANS LA SOUS-PREFECTURE D'ANIASSUE

2.1. Les atouts des activités halieutiques

La sous-préfecture d'Aniassué appartient au bassin du fleuve Comoé dans lequel se jette au niveau local, la rivière Beki. Le débit moyen mensuel en mars (minimum d'étiage) atteint 1,3 m³/s, soit plus de 350 fois moins que le débit moyen du mois de septembre (467 m³/s), ce qui témoigne de son irrégularité saisonnière très importante. Le fleuve est cependant longé de forêt galerie sur presque toute sa longueur, ce qui constitue un habitat privilégié pour une faune très riche. Selon Daget et Ittis (1965), 55 espèces de poissons reparties dans 17 familles dont les plus significatives sont les *Mormyridae*, les *Cyprinidae*, les *Characidae* et les *Cychlidae*. Sirima (2006), indique qu'une autre étude conduite par Kuela(2002) a permis de recenser des espèces ne figurant pas dans la liste des auteurs sus cités. Ce qui aurait permis d'ajouter d'autres espèces comme *Alestes baremoze*, *Hydrocynus forskalii*, *Brycinus nurse* qui ont quitté la famille des Characidae pour se retrouver dans la famille des Alestidae. La richesse de la Comoé en ressources halieutiques est un atout pour la pêche.

2.2. Les acteurs de la pêche

Dans la sous-préfecture d'Aniassué, les activités halieutiques ne sont pas à négliger d'autant plus qu'elles constituent le principal emploi d'une catégorie de peuple bien définie : les allogènes maliens. Ce sont eux qui exercent la profession de pêcheur quand d'autres l'abandonnent. Les autochtones Agni la considèrent comme une activité accessoire à côté de l'agriculture (surocca, 1971) laissant de ce fait, toute la place aux allogènes. Si, sur le lac d'Ayamé, la pêche connaît un regain d'engouement au niveau local depuis l'expulsion des non nationaux (Vanga, 2011), il n'en est pas de même pour l'espace sous-préfectoral d'Aniassué.

Nos investigations dans ladite sous-préfecture font apparaître trois types de pêcheurs. Les professionnels composés à 100% de Bozo installés dans tous les villages et les pêcheurs occasionnels. Dolo et al (2005), identifient dans ce groupe, les

professionnels-sédentaires et les professionnels-migrants. Ces auteurs expliquent que les premiers considèrent que la pêche est une activité économique à part entière néanmoins, ils n'ont pas rompu tout lien avec l'agriculture. Quant aux seconds, ils ont pour seule activité la pêche. A ceux-là, il faut ajouter les pêcheurs-éleveurs qui utilisent leur temps creux pour s'occuper de leurs animaux parmi lesquels l'on distingue quelques têtes de bœufs ou de moutons. La pratique de l'élevage à côté de la pêche permet de diversifier leurs sources de revenus. Enfin les nationaux et quelques Burkinabé qui pratiquent ce métier de façon occasionnelle, associent la pêche à l'agriculture. Ce sont des agriculteurs qui pratiquent une pêche de subsistance. Généralement, les engins utilisés sont rudimentaires et se composent de filets maillants, d'éperviers, de nasses et d'hameçons.

2.3. Les contraintes liées à la pratique de la pêche

Le fleuve Comoé est une eau qui regorge de récifs si bien que les pêcheurs ne pouvant pas aller loin, pêchent généralement aux alentours de leurs lieux d'habitation. Ces récifs empêchent la navigation mais constituent néanmoins des endroits privilégiés de cachette pour un certains nombre d'espèces aquatiques. Aussi, les salades d'eau envahissent-elles périodiquement le fleuve par endroits et empêchent le bon déroulement de la pêche. A cela, il faut ajouter les hippopotames qui ne cessent de causer la mort des pêcheurs. De 2000 à 2013, déjà 7 pêcheurs ont été tués par ces prédateurs. Ce bilan macabre a pour effet de hanter les esprits. Face à ces dangers, la majorité des autochtones préfèrent l'agriculture. Mais là encore, ces animaux vont nuitamment se nourrir des jeunes plants en ce qui concerne les champs proches du rivage. Toutefois, il est plus facile à l'homme d'échapper aux hippopotames sur la terre ferme que dans l'eau.

Sur le plan religieux la Comoé est considérée comme sacrée. Pour éviter que l'eau du fleuve ne constitue un danger supplémentaire aux yeux des populations, celle-ci est adorée. Les riverains ont recours à cette eau et «aux divinités» qui y sont «dissimulées» pour leur demander des faveurs. A cet effet, un certains nombre d'initiés doit observer à des périodes données, des rites et processions. Le non respect des rites peut entraîner le courroux de ces entités surnaturelles et cela peut se solder par des

morts d'Hommes dans le fleuve. Il est donc clair que si le peuple Agni de la sous-préfecture d'Aniassué n'est pas pêcheur par tradition, plusieurs conditions sont remplies pour qu'il abandonne la pêche.

3. LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS DE LA PECHE

3.1. La production locale

Les principales espèces commercialisées sont les silures² (*claris sp*), les machoirons (*chrysichtys sp*), les carpes (*tilapia sp*), les capitaines (*lates niloticus*), et les crevettes (*panaeus sp*). Les maliens les vendent à leurs clientes ou les remettent à leurs femmes pour la commercialisation. Le pêcheur malien d'Aniassué ne donne presque jamais d'argent à sa femme. C'est elle qui a la charge de la gestion de la production de son mari. Après la vente, celle-ci effectue les dépenses pour la nourriture de la journée. Les gains issus de cette activité sont importants car la majorité des pêcheurs affirment gagner entre 2 000 et 30 000 FCFA par jour. Le jour où le pêcheur réussit à capturer un gros capitaine, le gain peut aller au-delà. Un pêcheur malien du village de Dallo témoigne qu'après seulement trois années de travail, il a pu s'acheter une plantation de café et de cacao et une jachère de 4 hectares à 1 200 000 FCFA dans ce village. En dehors de cela, les gains réalisés dans l'exploitation halieutique par ces maliens ne sont jamais investis sur place mais rapatriés. Si pour les allogènes, le revenu issu de la pêche peut contribuer à acquérir des plantations et des lopins de terre, pour les autochtones éloignés de l'espace urbain d'Aniassué, la pêche contribue à donner un complément de revenu à la famille quand l'agriculture ne produit pas suffisamment. Surtout que ces dernières années, la pluie se fait de plus en plus rare, c'est la pêche qui assure la nourriture quotidienne.

Quant aux autochtones vivant dans l'espace urbain ou à la périphérie, ils s'adonnent uniquement à l'agriculture ou à d'autres activités économiques. Cela est le fait de l'existence d'une structure d'encadrement des planteurs ; la CAANIAS pour le binôme café-cacao et la SAIC pour l'Hévéa tandis qu'en matière de pêche, il n'existe aucune structure d'encadrement. L'absence de structure

d'encadrement participe en partie du délaissement de la pêche par les autochtones.

En ce qui concerne les étangs, les propriétaires ordonnent aux gestionnaires, la commercialisation des femelles gravides, des alevins et des espèces matures. Les différentes ventes se font habituellement sur commande. La commercialisation des espèces matures au niveau local peut engendrer des bénéfices de 120 000 FCFA par jour. Toutefois, il faut noter que les étangs de la sous-préfecture d'Aniassué appartiennent à des cadres qui en font un usage personnel. Les espèces de poissons élevées ne sont pas en priorité destinées à la commercialisation.

3.2. Les produits congelés importés

Le poisson importé foisonne sur les marchés de la localité. La chambre froide d'Aniassué assure l'approvisionnement de la ville. En ce qui concerne les localités villageoises environnantes, des camions dotés de chambre froide assure la distribution. Ainsi plusieurs cartons de poissons sont-ils livrés aux commerçantes. Celles-ci approvisionnent également les marchés de gros et de détails. Les espèces se composent de chinchards (*trachurus sp*), sardinelles (*sardinella*), machoirons (*chrysichtys sp*) et de maquereaux (*scomber sp*). Vanga et al (2000) spécifient que le poisson congelé venu d'Abidjan est disponible dans la zone d'Abengourou durant toute l'année contrairement à l'offre locale qui varie en fonction des périodes.

A Aniassué, ces poissons congelés sont vendus à des grossistes et à des détaillants. Les prix des différents cartons en fonction des espèces, varient de 14 500 à 21 000 FCFA. Les prix du détail sont aussi fixés en fonction des espèces. Ceux-ci varient de 800 à 1 100 FCFA le kilogramme. L'espèce la moins chère, la sardine appelée *mangni* en langue locale est la plus commercialisée sur le marché de détail. En faisant une comparaison du niveau de présence des ressources halieutiques et de la viande de diverses origines, l'on remarque que les premières occupent le marché à 78 % alors que la viande, n'occupe les étals qu'à 22 %. La viande est donc moins consommée en comparaison au poisson. Cela est lié au pouvoir d'achat des populations, ce qui les limite aux denrées de bas prix.

2- Les espèces de poissons sont connues sous les noms commerciaux de silure, carpe, machoiron etc. Leurs noms scientifiques sont entre les parenthèses.

4. L'IMPORTANCE DU POISSON DANS LE REGIME ALIMENTAIRE

4.1 Le poisson ; élément essentiel du régime alimentaire des populations

Dans la sous-préfecture d'Aniassué, le poisson tient la première place dans la satisfaction des besoins alimentaires en protéines animales. 92 % de la population se nourrit essentiellement de poissons. Pendant nos enquêtes, elles ont affirmé qu'elles consomment le poisson quasiment tous les jours de la semaine. L'espèce la plus consommée est la sardine ou *mangni* dont les prix sur le marché de détail varient de 100 à 500 FCFA. Dans cet espace où les populations ont en général un bas revenu, la nourriture prisée est le maïs, le manioc, la banane plantain, le taro, l'igname et le riz qui font partie de la production alimentaire locale. Des études scientifiques ont montré que ses aliments qui représentent le plus grand apport énergétique, ne contiennent pas certains nutriments essentiels tels que le fer, le zinc, le calcium, la vitamine A et la vitamine B, ou n'en contiennent que de petites quantités. Ces micronutriments doivent être fournis par d'autres aliments et c'est là que le poisson peut être particulièrement important (worldfish center ; 2005). En effet, au delà des protéines, le poisson apporte, des acides gras, bénéfiques pour la santé. Il est une très bonne source de vitamines et de sels minéraux. Le poisson possède toutes les qualités d'un aliment sain puisqu'il est très pauvre en graisses saturées. De plus la quantité de lipide qu'il contient serait variable : entre 0,5 % et 20 % selon les espèces. Les études scientifiques des universités occidentales ont démontré que les acides gras oméga-3 favorisent la fluidification du sang et préservent le bon état des vaisseaux sanguins : d'où l'intérêt de manger les poissons dits « gras » au moins une fois par semaine : sardines, maquereaux, harengs, thons, saumons.

En outre, le poisson est tendre, facile à cuisiner et plus facile à digérer que la viande. Les enfants et les malades peuvent en manger aussi facilement. Il contribue ainsi à améliorer l'apport en nutriments chez ces personnes (Banda et al, 2009). Il est donc évident que la contribution du poisson au régime alimentaire des individus va au-delà des seules

protéines de qualité pour lesquelles il est connu. Le poisson doit par conséquent être une composante intégrale du régime alimentaire, pour prévenir la malnutrition en fournissant à l'organisme un accès facile aux nutriments (WorldFish Center, 2008 ; cité par Banda et al, op. cit).

Dans la sous-préfecture d'Aniassué, les ménages de pêcheurs consomment le poisson pendant tous les jours de la semaine. Toute la production n'est pas commercialisée, une partie est réservée pour le repas du jour. Quant aux agriculteurs, ils consomment le poisson 6 jours sur 7. Le complément est fait par la viande de gibier capturé dans les plantations. S'agissant des fonctionnaires et autres travailleurs, leurs revenus leur permettent de varier leurs consommations en protéines animales. Toutefois, chez cette dernière catégorie socioprofessionnelle, le poisson est consommé en moyenne 5,5 jours sur 7. L'on peut retenir de cette observation que dans la sous-préfecture d'Aniassué, les habitants consomment en moyenne le poisson 6 jours sur 7 dans la semaine. Le maigre pouvoir d'achat ne permet pas à tout le monde de s'approvisionner régulièrement en viande. C'est la preuve que le poisson est l'élément de base du régime alimentaire des populations.

4.2 La viande ; un aliment de luxe pour les populations

Dans la sous-préfecture d'Aniassué, la viande n'est pas assez consommée par les populations. Les prix sont tellement élevés qu'elle n'est pas à la portée de tous. Sur les marchés, la viande est très peu vendue. On y trouve uniquement la viande de bœuf et les pattes de porc. Si les prix des pattes de porc varient de 100 à 500 FCFA, il n'en est pas de même pour le bœuf. Un kilogramme de viande de bœuf est vendu à 2 000 FCFA. Seuls les ménages d'un certain niveau de revenu peuvent régulièrement s'en offrir. Les prix ne demeurent pas moins bas dans les fermes avicoles. Les poulets y sont vendus entre 3 000 et 5 000 FCFA. Il faut souvent attendre les périodes de fête pour voir les gens se ruer sur la viande. La viande apparaît ainsi comme un aliment de luxe pour les occasions exceptionnelles telles que la tabaski, les fêtes de nouvel an et bien d'autres instants de réjouissances.

CONCLUSION

Le peuple Agni n'est pas pêcheur par tradition. Il était agriculteur bien avant sa migration du Ghana en Côte d'Ivoire. A son arrivée en terre d'Eburnie, il s'est installé en zone forestière. Aussi cette zone a-t-elle été la première boucle du cacao où la promotion de la richesse a été faite à partir du Binôme café-cacao. Cela ne pouvait que davantage renforcer l'adhésion de la population à l'agriculture. De surcroît, les nombreuses contraintes liées à l'exploitation des ressources halieutiques ont agi en faveur du délaissement des activités de la pêche. Néanmoins, la pêche n'a pas perdu sa place en tant qu'activité économique puisque des peuples tout entiers migrent dans la région pour s'adonner aux activités halieutiques. Dans la sous-préfecture d'Aniassué, la pêche est la principale source de revenu des allogènes maliens. Ceux-ci rapatrient les gains dans leur pays d'origine. De plus, le poisson est l'aliment qui compose l'essentiel du régime alimentaire des populations, la viande étant d'un coût très élevé sur les marchés. Les populations consomment le poisson en moyenne, dans la semaine 6 jours sur 7. Cela dénote que la pêche ne doit en aucun cas, être considérée comme une activité subsidiaire.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BANDA (N.) et al ; 2009 : *L'impact de la nutrition et de la supplémentation en poisson sur la réponse au traitement antirétroviral, Zambie* ; une étude documentaire, Programme régional pour les pêches et le VIH/SIDA en Afrique, WorldFish Center, Zambie, 31p.
- BENVENISTE(C.), 1974 : *La boucle du cacao (Côte d'Ivoire) : Etude régionale des circuits de transport*, ORSTOM, Paris, 223 p.
- BROU (T.), 2009 : *Impacts des modifications bioclimatiques et de l'amenuisement des terres forestières dans les paysanneries ivoiriennes : quelles solutions pour une agriculture durable en Côte d'Ivoire* ; Université d'Artois, UFR Histoire-Géographie, France pp. 13-29.
- DAGET (J.) et ITLIS (A.), 1965 : *Poisson de Côte d'Ivoire (eau douce et saumâtres)*, Mémoire de l'IFAN, Dakar, 166 p.
- DOLO (M.) et AL 2005, *Evaluation de la contribution socio-économique de la pêche au PIB et au développement rural*, FAO, Mali, 44 p.
- KABORÉ (B.) et al, 2005 : *Evaluation de la contribution socioéconomique de la pêche au PIB et au développement rural*, FAO, Burkina Faso, 60 p.
- NOUFÉ (D.), 2011 : *Changements hydroclimatiques et transformations de l'agriculture : l'exemple des paysanneries de l'Est de la Côte d'Ivoire*, thèses de géographie, université paris1 panthéon-Sorbonne, paris, 375 p.
- SIRIMA (O.), 2006 : *Analyse socio- économique de la gestion de la pêche dans la Forêt Classé et Réserve Partielle de Faune de la Comoé- Léraba (FCRPF/CL)*, Mémoire de DEA, université polytechnique de Bobodioulasso, Burkina Faso, 68 p.
- SURROCA(C.) ; 1971 : *La pêche sur la Comoé (Côte d'Ivoire) : L'emprise des immigrants ghanéens in les cahiers d'outre-mer*, ORSTOM, Tome XXIV, N° 93 pp. 73-93.
- VANGA (A. F.), 2011 : *Evolution de la pêche au lac d'Ayamé depuis l'expulsion des pêcheurs non nationaux (Côte d'Ivoire)*, TROPICULTURA, Abidjan 6p.
- VANGA (A.F) et AL, 2000 : *Disponibilité en poissons et pouvoir d'achat de la population dans la région du Moyen Comoé (Côte d'Ivoire)* : TROPICULTURA, Abidjan, 5 p.
- WORLD FISH CENTER ,2005 : *Le poisson et la sécurité alimentaire en Afrique* : WorldFish Center, Penang (Malaisie), 12 p.

Renforcer la participation des citoyens au processus de décentralisation en Côte d'Ivoire : cas des communes de Bingerville et de Koun-Fao

DR KOFFI YÉBOUÉ STÉPHANE KOISSY¹, PR KOFFI BROU EMILE², DR KRA KOUADIO JOSEPH³

1- Géographe, Université Peleforo Gon Coulibaly (Korhogo, Côte d'Ivoire) - koyestekoi@yahoo.fr

2- Géographe, Université Alassane OUATTARA (Bouaké, Côte d'Ivoire) - koffi_brou@yahoo.fr

3- Géographe, Université Peleforo Gon Coulibaly (Korhogo, Côte d'Ivoire) - krajoseph@yahoo.fr

RESUME

L'adoption de la décentralisation en Côte d'Ivoire en 1980 avec la création des communes marque officiellement la fin de l'Etat-providence et de la centralisation des pouvoirs de décision. L'Etat ne voulant plus jouer seul le rôle de maître d'œuvre et maître d'ouvrage en matière de développement, l'une des conditions majeures de la réussite de la décentralisation est la participation effective des populations aux initiatives locales de développement. Ainsi, cet article se propose d'analyser le niveau de participation (implication) des citoyens au développement local. Les exemples choisis sont les communes de Bingerville et de Koun-Fao.

A partir de ces communes, la contribution interroge la décentralisation en Côte d'Ivoire. Elle analyse la place des citoyens dans le champ du développement local notamment leur implication effective dans la gestion au quotidien de leur localité. Pour mener cette étude, une synthèse bibliographique a été réalisée à partir des travaux de recherches antérieures et complétée par l'observation, l'enquête de terrain et l'inventaire. Ces enquêtes ont d'abord révélé une relative motivation des citoyens pour le choix des élus locaux au cours des élections municipales, ensuite une insuffisance des mécanismes de contrôle citoyen de l'action municipale et enfin une faible implication des populations dans les choix d'investissements qui les concerne au premier chef. Par conséquent, la participation des populations au développement local est très faible.

Mots-clés : Bingerville, Côte d'Ivoire, Koun-Fao, décentralisation, participation citoyenne

ABSTRACT

The adoption of decentralization in Côte d'Ivoire in 1980 with the creation of common officially marks the end of the welfare state and the centralization of decision-making powers. The state no longer wanted to play only the role of prime contractor and building owner in development, one of the major conditions for the success of decentralization is effective popular participation in local development initiatives. Thus, this article aims to analyze the level of participation (involvement) of citizens in local development. The examples chosen are common Bingerville Koun-Fao and. From these towns, the contribution questions decentralization in Côte d'Ivoire. It analyzes the role of citizens in the field of local development, particularly their effective involvement in the daily management of their locality. To conduct this study, a literature review was conducted based on the work of previous research and supplemented by observation, field survey and inventory. These surveys were first revealed on citizens' motivation for the choice of local elected during municipal elections, then a lack of control mechanisms citizen of the municipal action and finally a lack of involvement of people in the choice of investments which primarily concerns. Therefore, people's participation in local development is very low.

Key words : Bingerville, Côte d'Ivoire, Koun-Fao, decentralization, citizen participation

INTRODUCTION

La réinstauration de la décentralisation en côte d'Ivoire à partir de 1980 a constitué un réel espoir pour les populations ivoiriennes. Car, l'Etat s'est érigé comme le seul maître d'œuvre et d'ouvrage en matière de développement durant les deux premières décennies après l'indépendance du pays (07 août 1960). Cette nouvelle stratégie de développement adoptée, avait pour objectifs essentiels d'impulser le développement au niveau local et surtout de favoriser la participation des populations à la gestion de leurs affaires. Les discours officiels des autorités politiques sur la question, confortent encore plus les populations car l'accent est mis sur leur implication dans la vie de leurs collectivités. Selon Léon Konan Koffi (ministre de l'intérieur, 1991), les communes sont destinées à être : «la réponse institutionnelle au problème fondamental de la participation des habitants». La participation sous-entend non seulement que les populations prennent une part active au choix de leurs autorités locales, mais contribuent également à la mise en place des budgets communaux et sont surtout consultés pour la mise en place des projets ou actions de développement car connaissant mieux leurs besoins. A l'échelle des communes, cette question est préoccupante car plus ancienne et plus proche des populations. En s'appuyant sur ces données, une réflexion a été menée pour analyser la place du citoyen dans le champ du développement local notamment l'implication effective des populations à la gestion de leur localité, particulièrement dans deux communes de catégorie opposée ; une urbaine, Bingerville située à dix-huit (18) kilomètres à l'est du centre ville d'Abidjan et l'autre rurale, Koun-Fao localisée à l'est de la Côte d'Ivoire. Cette préoccupation majeure a suscité une question principale : quel est niveau de participation des populations dans les affaires locales des deux communes étudiées ? L'on mérite qu'on s'y attarde face à la volonté des dirigeants de conduire le pays à l'émergence à l'horizon 2020. En outre, force est de constater la rareté des informations et des ressources scientifiques sur la question de la communalisation en côte d'Ivoire encore moins sur les différents niveaux d'implication des populations dans les communes ivoiriennes. Il s'agit d'une part à travers cette étude d'interpeller les gouvernants sur l'un des véritables enjeux de la décentralisation.

D'autre part, d'informer les populations, principaux bénéficiaires, sur la place qui est la leur dans le processus de décentralisation. Pour ce faire, la contribution s'attèlera successivement à présenter l'implication des populations au niveau des élections municipales, à montrer le processus d'élaboration et d'adoption du budget communal et à établir une relation entre les besoins des populations et les projets réalisés par les équipes municipales de Bingerville et de Koun-Fao.

1- METHODOLOGIE

Nous avons opté pour une étude comparative entre deux communes de catégorie différente, choisies sur la base de la taille démographique et du milieu de résidence de la majorité de sa population, considérant que celle-ci peut contribuer à l'identification précise des pratiques démocratiques des élus locaux. Les catégories de communes retenues sont les petites (population en dessous de 25 000 habitants) et les moyennes (population comprise entre 25 000 et 100 000 habitants).

Comme petite commune, notre choix s'est porté sur la commune de Koun-Fao érigée en commune de plein exercice par la loi n° 85-578 du 29 Juillet 1985. Elle est peuplée de 11 740 âmes dont 64, 3 % vit en milieu rural (RGPH, 1998). Elle est située dans le nord-est de la Côte d'Ivoire et constitue la porte d'entrée de la région du Gontougo (Figure 1). Quant à la commune de Bingerville, en vertu de son statut de deuxième capitale de la Côte d'Ivoire (1900 – 1934) et située à 18 kilomètres à l'est du centre-ville d'Abidjan, dans le district autonome du même nom, elle sera étudiée au titre des communes moyennes (Figure 1). Érigée en commune par la même loi n° 85-578 du 29 Juillet 1985, elle abrite 47 180 habitants dont 35301 en milieu urbain (RGPH 1998). Soit, 74,8 % de la population totale.

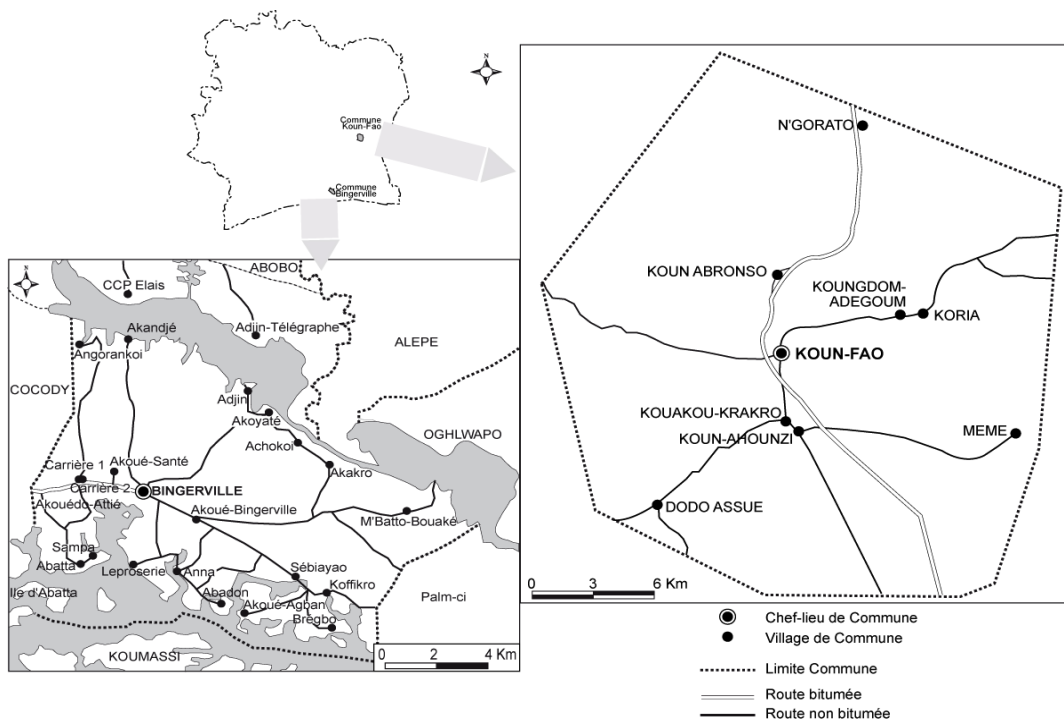
Relativement aux différents niveaux de participation des populations, les indicateurs recherchés sont respectivement, le taux de participation aux élections municipales dans les communes de Bingerville et de Koun-Fao des dernières mandatures, la méthode d'élaboration et le procédé d'adoption des budgets communaux, le nombre de projets réalisés, le mode de choix des projets, le nombre de projets approuvés par les citoyens, les besoins des populations.

Pour ce faire, nous avons eu recours à la recherche bibliographique, à l'observation, à l'enquête et à l'inventaire.

La recherche bibliographique a permis de consulter des travaux de recherche antérieure sur le sujet et les espaces d'étude. Elle s'est orientée sur la recherche des taux de participation au cours des élections municipales du 25 mars 2001 et du 21 avril 2013 dans les communes d'étude, la méthode d'élaboration et d'adoption des budgets communaux, la détermination des actions et projets de développement réalisés et les lieux de leur localisation dans les comptes de gestion du maire de 2001 à nos jours. Ces données sont ensuite confrontées avec les besoins exprimés des populations des différents quartiers et villages collectés lors de l'administration d'un questionnaire auprès des ménages. Son objectif est d'identifier les différents niveaux de participation des populations dans les localités d'étude. Pour ce faire, le questionnaire s'est attardé à montrer l'existence d'un cadre de concertation avec les élus locaux. De

ce fait, 120 citoyens ont été interrogés en fonction de l'âge, du sexe, de l'ancienneté dans l'installation, du statut socio-professionnel et du niveau d'instruction. Ensuite, l'approche par jugement a permis déterminer les enquêtés qui seront interrogés dans le cadre de cette étude. Cette méthode consiste à sélectionner des personnes ressources, des individus supposés être détenteurs d'informations importantes. En ce sens, les leaders d'opinion ont été à priori privilégiés. Les quartiers et villages analysés ont été choisis en tenant compte des projets développement qui y ont été réalisés. Ainsi, dans la commune de Bingerville, notre choix s'est porté sur Blachon et Gbagba 2 dans la zone urbaine et Akouai-Adjamé dans la zone rurale. Concernant la commune de Koun-Fao, ce sont les villages de Korai et N'Gorato puis le quartier Agni en milieu urbain qui ont été retenus.

L'observation a permis de nous rendre compte de l'effectivité des projets de développement et de leurs états d'avancement.



Source : BNEDT/DGTX (1995)

Conception et Réalisation : Koffi Y. S., 2013

Figure 1 : Localisation et espace territorial des communes de Bingerville et de Koun Fao

2-RESULTATS

Bien qu'étant dans des espaces distincts et de catégories différentes, les populations des communes de Bingerville et de Koun-Fao sont quasiment au même niveau d'implication dans la gestion des affaires locales.

D'abord, la période de campagne est propice aux citoyens d'échanger avec les différents candidats autour de leurs programmes, ce qui galvanise certains citoyens à se rendre le jour des élections aux urnes pour porter un choix sur un candidat. Les taux de participation diffèrent certes d'une localité à l'autre (Tableau 1) mais au moins les populations sont en amont du processus.

Tableau 1 : Taux de participation des populations aux élections municipales en Côte d'Ivoire et dans les communes de Bingerville et Koun-Fao (%)

	25 mars 2001	21 avril 2013
Côte d'Ivoire	41	36,44
Bingerville	42,42	37,79
Koun-Fao	64,31	59,66

Sources : Commission électorale indépendante (2013), *Le Patriote* (23 avril 2013), Mairie de Bingerville et de Koun-Fao

Ensuite, une fois élue, les pratiques des gouvernements locaux des deux communes étudiées ne favorisent pas la participation des citoyens dans la gestion des affaires locales conformément aux objectifs d'encadrement que devraient prévoir les textes. L'élaboration des budgets communaux et leurs

adoptions, et l'approbation des programmes triennaux se font exclusivement au niveau institutionnel (schéma 1) en ne tenant pas compte des avis des administrés. Une fois réalisée, ces documents ne sont pas mis à la disposition des populations pour consultation. C'est une véritable chasse gardée par les autorités municipales.

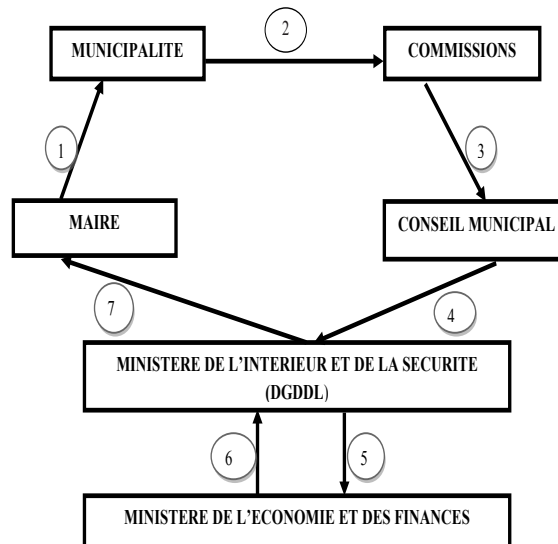


Schéma 1: Etapes d'approbation du programme triennal et du budget annuel d'exercice dans les communes de Bingerville et de Koun-Fao

Enfin, les outils de gestion étant élaborés loin des préoccupations réelles des populations, les investissements réalisés ne sont toujours pas conformes à leurs attentes (tableau 2). La réédition des comptes pour briguer une nouvelle mandature est l'occasion pour les élus locaux d'accuser l'Etat.

Tableau 2 : Les besoins exprimés par les citoyens des communes de Bingerville et de Koun-Fao (%)

	Bingerville			Koun-Fao		
	Blachon	Gbagba2	Akouai-adjamé	Agni	Koria	N'Gorato
Ecoles préscolaires et primaires	10	10	-	-	-	15
Centre de santé	-	-	-	-	30	-
Eau potable	-	-	-	-	-	20
Electricité – éclairage public	45	40	30	25	-	-
Aire de jeu	-	-	-	-	-	-
Centre culturel	-	-	-	-	20	10
Reprofilage des voies routières	25	35	45	35	40	55
Ramassage des ordures ménagères	-	-	-	-	-	-

Entretien des lieux publics	-	-	-	-	-	-
Canalisation	05	-	-	20	-	-
Sécurité	10	15	20	20	-	-
Marché	-	-	-	-	-	-
Création d'emploi	-	-	05	-	-	-
Lotissement	-	-	-	-	10	-

Source : Enquête, KOFFI YEBOUE Stéphane, Bingerville et Koun-Fao, 2011

3- DISCUSSION

3-1 UNE PARTICIPATION CITOYENNE FONDAMENTALEMENT LIMITÉE AUX CHOIX DES ÉLUS LOCAUX DES COMMUNES DE BINGERVILLE ET DE KOUN-FAO

Bien qu'étant dans des espaces distincts, les pratiques de gestion des communes de Bingerville et de Koun-Fao sont quasiment similaires.

Dans l'optique du maintien ou du renouvellement des instances municipales en Côte d'Ivoire, des périodes sont indiquées de façon institutionnelle pour permettre à tous les prétendants de rencontrer les populations dans les différents quartiers et villages du ressort communal. C'est la période de campagne. Elle est propice à la présentation des projets, des actions à réaliser durant leur mandature de cinq (05) années, s'ils obtiennent le suffrage des citoyens.

Les équipes sortantes doivent faire leurs bilans de leur gestion et encourager les populations à venir massivement aux urnes afin de les réélire pour achever les travaux initiés. Parfois, pour justifier leurs mandatures décevantes à tous points de vue, elles accusent unanimement l'Etat. Selon eux, il devrait les appuyer en leur octroyant des subventions qui ne viennent pas ou viennent avec beaucoup de retard, leur reverser des ristournes sur les impôts collectés par les services étatiques sur l'espace communal qui connaissent le même sort que le premier.

De même, les nouveaux prétendants aux postes municipales exhibent également leurs projets innovants pour convaincre les populations et s'attirer leur sympathie. Les cibles privilégiées sont les jeunes, pour leur importance statistique, les femmes et les têtes couronnées pour leurs rôles joués dans la société. Dans les communes de Bingerville et Koun-Fao, les jeunes représentent respectivement 43% et 39% (RGPH, 1998) dans la population électorale.

Dès cet instant, où les populations font l'objet de toutes les attentions des différents candidats. Ainsi, tous les événements sont recherchés par ceux-ci pour marquer leur solidarité avec elles. Pendant les cérémonies funéraires¹, ils font des apparitions soudaines pour traduire leur soutien aux familles explorées, et donc sensibles à tous ce qui leur arrive. En outre, ils n'hésitent à être les parrains des manifestations sportives et culturelles. Toutes ces actions ont pour objectif pour les candidats aux élections municipales de gagner tout en incitant les populations à se rendre massivement aux urnes le jour du vote.

Le taux de participation obtenu à l'issue du choix des candidats le jour des votes matérialise un premier niveau d'implication dans le processus de décentralisation. Le taux de participation est le rapport entre le nombre de personnes ayant voté et le nombre total d'inscrits sur les listes électorales. Ainsi, comme l'atteste le tableau 1, le taux de participation aux élections municipales en Côte d'Ivoire des 25 mars 2001 et 21 avril 2013 sont successivement de 41% et de 36,44% (Le Patriote, 2013). Dans la commune de Bingerville, celui-ci est passé respectivement de 42,42% (sous-préfecture) à 37,79% (commission électorale indépendante) en 2001 et 2013. Quant à la commune de Koun-Fao, le taux enregistré est de 64, 31% en 2001(sous-préfecture) et 59,66% en 2013 (commission électorale indépendante). Dans la tendance générale, les taux de participation décroissent tant au niveau national qu'au niveau local. Au niveau local, ces taux diffèrent également selon les espaces. Mais,

1- Les cérémonies funéraires en Côte d'Ivoire constituent un cadre de retrouvailles pour toutes les couches sociales. Ainsi, la présence des autorités politiques ou des candidats atteste de leur solidarité, de leur sensibilité aux douleurs des parents et des communautés frappées par le deuil. Dès lors, la remise des billets de banque est bien perçue et peut être un gage de sympathie et donc d'élection.

la participation aux élections permet de donner un aperçu de l'implication des citoyens dans l'exercice de la démocratie. Elle est aussi un reflet de la bonne santé du système politique et de la confiance que les citoyens lui accordent (DOUA E., 2011).

3-2 DES OUTILS DE GOUVERNANCE ÉLABORÉS SANS LA PARTICIPATION EFFECTIVE DES POPULATIONS DE BINGERVILLE ET DE KOUN-FAO

Les communes ivoiriennes de façon générale et celles de Bingerville et de Koun-Fao en particulier ont pour défi la contribution au développement économique, social, sanitaire, éducatif, culturel et scientifique des populations et de manière générale, l'amélioration constante de leur cadre de vie. Pour ce faire, les élus locaux mettent des outils pouvant leur permettre une gestion harmonieuse. Les outils de la gouvernance locale dont il est question ici sont le programme triennal et le budget d'exercice annuel.

Le programme triennal est un document officiel institué par le décret n°82-1092 du 24 novembre 1982 fixant les règles de programmation et de budgétisation des actions et des opérations de développement des communes et de la Ville d'Abidjan ainsi que leur nomenclature budgétaire. Dans ce document, sont mentionnées les actions et les opérations de développement ayant pour objectif, d'améliorer le cadre de vie des habitants d'un même territoire par ordre de priorité. Il est l'échéancier des actions à mener sur une période de trois (3) ans. Cette programmation des projets et des opérations est glissante, car chaque année les projets à réaliser peuvent être retirés, ajoutés ou stabilisés. De manière précise, il revient aux autorités communales de concevoir et de programmer des équipements et des services d'intérêt local en vue de permettre le développement local. Il doit logiquement se confectionner en tenant compte des avis des citoyens des différents quartiers et villages de la commune. Ce qui n'est pas le cas actuellement à Bingerville et à Koun-Fao.

Après cette phase de conception et de programmation des projets et des actions de développement, les élus locaux passent à la phase de confection du budget annuel d'exercice des communes. Il est régi par la loi n°2003-489 du 26 décembre 2003 portant régime financier, fiscal

et domanial des collectivités territoriales. Cette disposition permet aux collectivités locales d'établir leur programme d'actions et de développement en tenant compte de leur capacité réelle de recouvrement comme le texte sus-cité. A ce niveau encore, les habitants des cités de Bingerville et de Koun-Fao devraient être associés à la détermination des projets et des actions prioritaires.

La méthode de conception ou d'élaboration de ces deux documents essentiels pour la gouvernance locale en Côte d'Ivoire est laissée à la libre appréciation des élus locaux. Au niveau institutionnel, les textes ne contraignent pas les autorités municipales à leur élaboration. En d'autres termes, chaque élu local doit produire ces documents quelque soit la méthode utilisée.

Les communes de Bingerville et de Koun-Fao ont une même pratique d'élaboration et d'adoption de leur budget annuel d'exercice et de leurs programmes triennaux. N'ayant pas encore compris la nécessité de l'élaboration d'un plan stratégique de développement communal, les élus locaux s'en remettent à leur imagination. De ce fait, durant les campagnes électorales municipales, le programme proposé par le vainqueur est d'emblée retenu pour la mandature de cinq (05) années en tenant compte des capacités de recouvrement de leur commune. Ainsi, le maire conçoit le programme triennal et le budget annuel d'exercice (schéma 1). Il lui revient de concevoir et de programmer des équipements et services d'intérêt local en vue de permettre le développement local. Ces documents sont ensuite soumis à la municipalité pour examen. Suivent l'étape de l'examen par les différentes commissions consultées pour entériner le travail. De façon institutionnelle, deux commissions au moins sont formées au sein du conseil. Celles instituées sont la commission des affaires économiques, financières et domaniales puis la commission des affaires sociales et culturelles. Une fois amendée puis adoptée, le programme de développement triennal et le budget annuel d'exercice arrivent au niveau du conseil municipal pour subir le même sort. Ils sont ensuite soumis à la tutelle, au ministère de l'intérieur et de la sécurité notamment à la direction générale de la décentralisation et du développement local (DGDDL). La commission des Programmes et Budgets dudit ministère donne également son avis sur ceux-ci, avant de le transmettre au ministère de l'économie

et des finances pour être pris en compte dans le budget de l'Etat. Une fois cautionnée par le ministre de l'économie et des finances, il revient encore au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la sécurité afin qu'il donne la décision finale. Enfin, le maire reçoit ces documents pour être exécutés.

Comme on le constate, les citoyens qui sont censés être les grands bénéficiaires du processus de la communalisation en Côte d'Ivoire sont omis. Ceux pour qui les élus locaux tentent de satisfaire en y apportant des réponses à leurs problèmes de développement ne sont ni impliqués dans le processus d'élaboration du programme triennal, ni dans celui du budget. A aucun niveau de l'échelon d'approbation du programme triennal et du budget d'exercice annuel les citoyens sont intervenus. On se demande si effectivement les autorités locales agissent pour leurs administrés. Le fonctionnement du système est tel que l'administration centrale s'est décentralisée au niveau local. Pourtant, la remise en cause des stratégies de développement du «Tout-Etat» instaurée dès le lendemain des indépendances, qui a montré ses limites devrait interpeller plus d'un, tout d'abord l'autorité centrale puis les élus locaux.

Dans de nombreux pays aujourd'hui, le processus de décentralisation associe de plus en plus les populations en instaurant le budget participatif comme moyen de bonne gouvernance locale. La référence dans ce domaine est celle de la ville de Porto Alegre, dans le Sud du Brésil. Depuis son apparition en 1989, cette pratique ne cesse de se développer. Aujourd'hui, plus de 1500 collectivités territoriales dans le monde entier adoptent les principes du budget participatif, au gré d'un grand nombre de variantes locales. En Afrique francophone, depuis 2000, seulement quelques communes dans sept (7) Etats² ont décidé de s'approprier ce principe de gouvernance locale pour favoriser l'orientation de leurs ressources publiques vers les plus pauvres et une meilleure inclusion sociale et économique des citoyens (Enda ECOPOP, 2013). D'après Ubiratan de Souza (2001), un des principaux responsables du Budget Participatif à Porto Alegre au Brésil : «Le

budget participatif est un processus de démocratie directe, volontaire et universelle, par lequel les populations peuvent débattre et décider des budgets et des politiques publiques. Loin de se limiter à l'élection des détenteurs des pouvoirs exécutif et législatif, la participation du citoyen prend également la forme de décisions sur les priorités de dépense, et de contrôle de la gestion des pouvoirs publics. Le citoyen cesse d'être le faiseur de rois de la politique classique, pour devenir un protagoniste permanent de l'administration publique. Le budget participatif associe la démocratie directe à la démocratie représentative, atout qui devrait être préservé et valorisé». Il consiste à faire participer les habitants volontaires aux discussions et aux décisions concernant l'allocation du budget communal, soit de manière globale, soit sur une thématique particulière (l'aménagement d'un quartier, par exemple), soit sur les décisions d'investissement. Les formes municipales de budget participatif sont multiples, mais elles font souvent intervenir des comités ou conseils de budget participatif, composés de citoyens, de représentants de la société civile, d'élus et de fonctionnaires. L'approche de la budgétisation participative peut procurer bien des avantages aux autorités locales comme aux citoyens. Le budget participatif est un processus par lequel les populations d'une commune peuvent débattre des politiques locales et décider des ressources publiques disponibles ou alors sont associées aux décisions relatives à l'affectation et au contrôle desdites ressources. Elle peut rendre les dépenses municipales plus transparentes et stimuler la participation des citoyens à la prise de décisions relatives aux ressources publiques et leur mobilisation. Elle peut aussi améliorer les recettes fiscales des municipalités et réorienter les investissements municipaux vers les infrastructures de base en faveur des quartiers défavorisés. Elle contribue enfin à aplanir les divergences entre élus et les différentes composantes de la société civile. Parce qu'elle élargit la base de la participation des citoyens à l'affectation des ressources publiques. En somme, l'affichage du budget des communes et la création d'un site internet contenant les comptes de gestion des communes sont indispensables pour montrer qu'on ne cache rien aux populations. Et, cela peut renforcer la confiance entre les élus locaux et les populations. Ainsi, le budget participatif concourt

2- Les sept (07) Etats de l'Afrique francophone sont : Benin (Adjara, Malanville), Burkina Faso (Bobodioulasso), Cameroun (Batcham, Ezedouan, Koutaba), Guinée (Timbo Médina), Madagascar (Ambalavo) Mali (Dialokoroba) et Sénégal (Matam, Fissel, Ndiareme Limamoulaye, Ndiaganio).

à l'avènement de collectivités locales socialement mieux intégrées, en permettant aux catégories sociales traditionnellement marginalisées de rompre le cycle de l'exclusion.

La décentralisation instaurée en Côte d'Ivoire souveraine dès 1980, qui a suscitée tant d'espoir, et qui a pour principe essentiel de prendre en compte les aspirations des populations est loin d'avoir été comprise aujourd'hui dans les communes de Bingerville et de Koun-Fao.

Pourtant, les élus locaux de ces localités ont tout à y gagner en associant les populations à leur gestion quotidienne. A l'instar des communes ivoiriennes, force est de constater que celles de Bingerville et de Koun-Fao éprouvent également des difficultés économiques pour faire face à l'ensemble de leurs prérogatives : création et entretien des voies de communication, construction de centre de santé, construction des écoles préscolaire et primaire, entretien et extension des ouvrages en matière d'hydraulique, assainissement et électrification etc ... Au delà des subventions de l'Etat qui sont faibles et qui viennent avec beaucoup de retard (Koffi, 2012), les maires peuvent optimiser sur les recettes locales qui restent faibles et dont l'amélioration est possible si et seulement si les citoyens de leurs cités sont impliqués, donc informés de la gestion communal. Les populations qui font des efforts pour s'acquitter de leurs taxes fiscales quotidiennement ne voient pas leurs cadres de vie s'améliorer durant toute la mandature. Dès lors, la confiance établie entre les élus locaux et les citoyens s'amenuise. Ils comprennent qu'ils n'ont aucun mot à dire concernant leurs besoins, ni aucun moyen de contrôle de l'administration locale. Ceux-ci, deviennent désormais réfractaires à toutes idées de contribution financière au bénéfice de la collectivité locale. La possibilité de consultation du compte administratif de gestion dans les deux communes est impossible. Il faut être un privilégié ou se rendre au niveau de la direction générale de la décentralisation et du développement local. Ce qui n'est toujours pas donné. On entend souvent dans les différents services notamment chez le responsable financier et même chez le secrétaire général des mairies : «ne verse pas du sable dans mon attiéké³».

3- C'est une expression propre aux ivoiriens pour dire qu'il ne faut pas me créer des problèmes, me priver de mes acquis qui me permettent de subvenir aux charges de la famille. L'attiéké étant un repas du sud de la Côte d'Ivoire, confectionné avec du manioc et très prisé par ces derniers quelque soit le rang social.

Cette expression en dit long sur la gestion opaque dans ces communes. Pourtant, c'est le document qui est censé retracer au quotidien les recettes et dépenses de la collectivité. Cette façon de faire des élus locaux ne peut qu'amplifier le climat de méfiance et de suspicion qui existe entre eux et les citoyens. En conséquence, la gouvernance locale telle que comprise par les élus locaux de Bingerville et de Koun-Fao ne pourra pas apporter de solutions durables au développement de ces cités.

3-3 DES POPULATIONS DE MOINS EN MOINS ASSOCIÉES À LA RÉALISATION DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

L'analyse du tableau 2 permet de constater les besoins des populations dans les communes de Bingerville et de Koun-Fao par ordre de priorité. Ce qui n'est pas conforme à ceux réalisés par les élus locaux faute de consultation des populations.

A Bingerville et à Koun-Fao, les besoins exprimés par les populations sont nombreux mais diversifiés d'une commune à l'autre, tout comme d'un quartier à l'autre et d'un village à l'autre. Ils sont donc spécifiques à chaque milieu. Toutefois, le besoin relatif à l'entretien du réseau routier est le seul sur lequel toutes les populations, quelle que soit la zone, souhaitent voir améliorer. Mais, le niveau de la demande n'est pas le même. Il représente la priorité des préoccupations dans la zone rurale tant à Bingerville qu'à Koun-Fao. A N'Gorato et à Koria dans la commune de Koun-Fao, ce sont respectivement 55% et 40% des populations qui souhaitent l'amélioration de leur réseau routier. L'accès à ces villages devient difficile surtout pendant la saison pluvieuse. De même, à Akouai-Adjamé dans la commune de Bingerville, ce sont 45% des populations qui souhaitent l'amélioration de la voirie les conduisant dans leur village. Cette voie totalement impraticable a un effet néfaste sur le développement économique et social de cette localité tout comme celle de la commune de Koun-Fao.

La seconde priorité qui se dégage surtout en milieu urbain est l'éclairage public qui n'est pas assuré. Ce sont 45% et 40% des citoyens des quartiers de Blachon et de Gbagba 2 et 35% de ceux du quartier Agni qui expriment ce désir. Ainsi, des lotissements sont faits et mis à la disposition des populations sans une viabilisation préalable ; c'est-à-dire sans ouverture du réseau routier, sans l'installation des réseaux d'eau potable, d'électricité et d'assainissement.

De nombreux autres besoins ont été exprimés par les populations notamment la réalisation d'écoles préscolaires et primaires, de centres de santé, de foyers polyvalents, des canalisations, l'instauration de la sécurité et la création d'emploi pour les jeunes.

Les élus locaux de Bingerville et de Koun-Fao ont-ils tenu compte de ces besoins exprimés par les populations ?

Pour la commune de Bingerville, les investissements se sont uniquement axés dans le domaine des services sociaux et de promotion humaine. Il s'agit spécifiquement de la réalisation des établissements préscolaires et primaires qui ont débuté en 2008. Ainsi, un bâtiment de trois classes a été livré en 2013 respectivement aux quartiers Blachon et Gbagba 2. La conjoncture économique serait le souci majeur qui a retardé la remise des clés de ces bâtiments. Contrairement aux deux précédents quartiers, celui initié dans le village d'Akouai-Adjamé n'a toujours pas été livré.

De même, dans celle de Koun-Fao, les élus locaux ont mis l'accent sur les services sociaux et de promotion humaine. A Koria et N'gorato, l'on note la réalisation de logements des instituteurs et d'un foyer polyvalent qui n'est pas encore achevé dans le premier. Quant au quartier Agni, les autorités municipales ont entrepris la réhabilitation de l'école primaire.

Les investissements initiés par les autorités municipales sont certes louables, mais ne cadrent pas avec les besoins prioritaires exprimés par les habitants des communes de Bingerville et de Koun-Fao.

Le processus de décentralisation en Côte d'Ivoire a depuis belle lurette fonctionné ainsi. La centralisation que l'on souhaite éviter au sommet de l'administration centrale s'est érigée en règle à la tête des communes ivoiriennes, notamment dans celles de Bingerville et de Koun-Fao. Cependant, comment peut-on expliquer ce laxisme de l'Etat vis-à-vis des autorités quand l'on sait bien que la participation des populations est l'un des objectifs majeurs de la décentralisation ?

CONCLUSION

La décentralisation ivoirienne s'est voulue un moyen pour impulser le développement au niveau local. Elle se dresse sur la route de la centralisation où toute action ou projet de développement est initié par le haut. La pratique ivoirienne de la décentralisation inquiète. Elle est assimilable à cette gestion exclusive, où l'Etat

sait «Tout», initie «Tout» et décide «Tout» instaurée au lendemain de l'indépendance. Or, ce modèle de développement a montré ses limites. Les stigmates de cette gestion sont encore présents. L'on ne devrait donc pas se cacher derrière ce concept pour revenir à cette pratique primitive. L'implication des citoyens dans les communes de Bingerville et de Koun-Fao ne se font pas à tous les niveaux du processus de la décentralisation. La contribution a donc permis de nous rendre compte qu'en amont les populations interviennent pour la légitimité des élus locaux. L'enquête de terrain a été la principale méthode qui a permis de nous rendre compte de cette réalité. La littérature existante met l'accent sur l'implication des populations dans le processus de décentralisation en Côte d'Ivoire. Pourtant les résultats de cette contribution relèvent qu'en dehors des votes pour le choix des élus locaux, les populations ne sont plus associées au processus quand bien même que les conseils municipaux soient ouverts quelquefois au public. Les observations de celles-ci ne sont pas exécutoires. Aucune population n'a été une fois consultée par sondage pour avoir son avis sur les projets et les actions de développement des autorités municipales de Bingerville et de Koun-Fao. A l'instar de ces deux entités territoriales décentralisées, la pratique est générale et le résultat identique, lamentable. Ainsi, les citoyens interviennent dans le processus de décentralisation que pour légitimer le pouvoir local. Aucun cadre de concertation formelle n'est institué avec la population et les leaders d'opinion au niveau des collectivités locales ivoiriennes. En conséquence, la centralisation que l'on souhaite éviter au sommet de l'administration centrale s'est érigée en règle à la tête des communes ivoiriennes.

Il est plus qu'urgent que l'Etat prenne des dispositions institutionnelles afin de contraindre les élus locaux à associer les citoyens dans leur gestion quotidienne. Ce qui sous-entend qu'ils doivent les impliquer dans l'élaboration des budgets communaux et des programmes triennaux, mettre à leurs dispositions les comptes administratifs, numériser ces documents pour les mettre à la disposition du grand public et surtout de ceux qui n'ont pas le temps de se rendre dans les services municipaux. Ce n'est qu'à ce prix que la communalisation en Côte d'Ivoire peut être relancée pour le bonheur des premiers concernés : les citoyens. Ainsi, les élus locaux pourront à nouveau bénéficier de la confiance de ces derniers et de tous ces corollaires. L'on devrait s'interroger sur le rôle de l'Etat dans la réussite du processus de décentralisation en Côte d'Ivoire.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADJO G. N., 2010, Le processus de communalisation en Côte d'Ivoire : Communalisation et démocratie locale en Côte d'Ivoire, Libreville, Science Sud, 15 p.
- ENDA ECOPOP, 2013, Session internationale de formation : Gouvernance locale et budget participatif, Dakar (Sénégal)
- DOUA E., 2011, Côte d'Ivoire : la question du taux de participation in Les Afriques
- LAMBERT M., 2007, La participation citoyenne au niveau local : différents moyens et des idées pour se lancer, Bruxelles, 17 p.
- LE PATRIOTE, 23 avril 2013, Taux de participation : voici les statistiques qui confondent le FPI, Abidjan, Groupe Olympe, p.10
- KOFFI Y., 2012, Etude géographique comparative de trois (03) communes ivoiriennes : Bondoukou, Daloa et Taabo, Thèse Unique, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY Abidjan-Cocody, 404 p.
- ONU-HABITAT/ENDA Tiers Monde, 2008, Manuel du budget participatif en Afrique francophone : Concepts et principes (volume 1), Enda TM/Ecopop, Dakar, 74 P.
- SOUZA C., 2001, Participatory Budgeting in Brazilian Cities: Limits and Possibilities in Building Democratic Institutions, University of Birmingham, 26 p.

Perspectives offertes par l'utilisation de l'analyse multivariée et des SIG dans une analyse intégrée des paysages géomorphologiques

KOLI BI ZUÉLI¹, KANGAH ARMAND,²ADOU AKA GISCARD³

1- Maître de Conférences, z_kolibi@yahoo.fr

2- Maître-assistant

3- Doctorant, giscardadou@yahoo.fr

- Institut de Géographie Tropicale (IGT), (Laboratoire d'Études et de Recherches sur les Milieux Naturels Tropicaux). Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody-Abidjan

RESUME

Comme dans toute étude appelant à une critique des données, l'éventuelle hétérogénéité des résultats initiaux dans le mode, la nature du recueil des informations peut contribuer à limiter, sur le plan méthodologique, l'analyse et donc fausser le jugement. A l'échelle du paysage élémentaire (habituellement cartographié à 1 : 200 000), les différents taux d'occupation du sol varient selon le positionnement géographique par rapport aux villages, routes, îlots de densité de population, rivières. Ils varient aussi en fonction de la finesse des superpositions pour des comptages très précis. Aussi, les analyses globales se portent-elles sur les données relatives à l'occupation du sol, sans que le contexte géographique ou démographique soit précisé. Les techniques de collecte des informations ne sont pas identiques. Les cartes d'occupation du sol sont obtenues par l'analyse d'images satellitaires multispectrales. Les données paysages sont obtenues à la fois par photo-interprétation et par des observations de terrain.

Ainsi, la pertinence des valeurs des variables d'occupation du sol retenues peut être brouillée par une analyse profonde sur le rapport superficie du paysage/type de paysage.

Avec l'utilisation des techniques multidimensionnelles d'analyse des données, notre investigation offre l'avantage de donner une vision globale du contenu global des paysages dans les régions de savanes : à partir d'un grand ensemble de données hétérogènes, sont révélées des cohérences qui éclairent des situations écologiques (des situations de mises en rapport des collectivités avec l'espace et qui sont fonction des relations de l'homme avec son milieu). Ces différentes situations produisent autant de groupes des paysages issus de formes variées combinaisons, formes lisibles par des représentations spatiales.

Mots-clés : Analyse multivariée, Côte d'Ivoire, analyse intégrée, paysages, occupation du sol.

ABSTRACT

Like in any study calling for data review, possible heterogeneity of initial results in the mode, nature of information collection may help to limit, in terms of methodology, the analysis and thus distort judgment. At an elementary landscape-scale (usually mapped to 1: 200 000), different rates of land use vary depending on geographical position with respect to villages, roads, population density islands, rivers. They also vary depending on overlays fineness for accurate counting. Also, global analyzes are done on data relating to land use, with no specified geographic or demographic background. Techniques of gathering information are not identical. Maps of land use are obtained through the analysis of multispectral satellite images. Landscape data are obtained both by photo-interpretation and field observations.

Thus, relevant values of land use variables retained may be blurred by a deep analysis of the ratio of landscape area and type of landscape.

Using multivariate techniques of data analysis, our investigation has the advantage of giving an overview of complete content in savannah landscapes : from a large set of heterogeneous data, are revealed consistencies that illuminate ecological situations (inter-related situations of communities with space based on relationships between man and his environment). These situations produce many landscape groups resulting from various combinations forms, readable forms by spatial representations.

Key words : Multivariate Analysis, Côte d'Ivoire, Integrated Analysis, Landscapes, Land use.

INTRODUCTION

Pendant longtemps, les analyses intégrées des paysages telles que pratiquées par les géographes de «l'Ecole africaine d'Abidjan» du paysage (Rougerie et Béroutchachvili, 1991) ont rencontré des difficultés d'intégration de l'ensemble des données naturelles et anthropiques. Richard (1985), Filleron (1995) et Koli (2009), après avoir pourtant clamé le caractère global et intégré de leur démarche, ont produit de nombreuses cartes qui ne présentaient que les variables physiques. Aujourd'hui, ce hiatus pourrait être comblé avec les apports de l'utilisation d'un système d'information géographique et de l'imagerie satellitaire de l'analyse multivariée sur tout le contenu (naturel et anthropique) des entités paysagiques. La démarche utilisée ici est rare et longue. Mais elle est une piste essentielle pour réunir les morceaux du «puzzle» de la méthode globale et intégrée.

1-1- PROBLÈME ET OBJECTIF DE L'ÉTUDE

Dans les milieux tropicaux, le paysage géomorphologique joue un rôle important dans l'organisation du milieu naturel. Dans ce contexte, les paysages font l'objet d'une attention particulière qui se traduit par de nombreuses études de terrains en vue de la gestion et de l'aménagement du territoire. Les analogies observées au niveau de ceux-ci ont permis à travers des recherches précédentes de mettre en place une typologie des paysages (Filleron J.C., 2005). Afin de structurer l'analyse des différents paysages observés et d'adapter les interventions des organismes de développement agricole, des méthodes typologiques ont été élaborées pour organiser les paysages. Ces typologies sont construites à différentes échelles géographiques allant des paysages élémentaires aux régions paysagiques. Les légendes des cartes produites ne mentionnent que les caractéristiques physiques de ces paysages. La part de l'anthropique n'apparaît pas comme une donnée immédiatement perceptible. On est obligé de faire suivre la carte par une notice explicative. Même la base de données qui accompagne les cartes souffre de ce manque (Koli, 2009). La question est la suivante : comment procéder à l'intégration des données d'occupation et d'utilisation du sol et des données naturelles ?

L'objectif principal est de proposer une démarche qui permet d'établir une typologie des paysages selon leur contenu global. De manière plus précise, il s'agit donc plus simplement d'intégrer les variables liées à l'occupation du sol dans la typologie des paysages

élémentaires. Les progrès seraient de deux ordres : le progrès technique consisterait à enrichir une base de données utilisable dans un système d'information géographique pour aider à la résolution des problèmes de recherche-développement ; le progrès scientifique ici, c'est d'arriver à faire voir et faire comprendre à l'aménageur qu'il existe des paysages très différents au-delà de la simple distinction forêt-savane, plateau-plaine. On peut alors les définir, les cartographier, les «ficher»

1-2- LOCALISATION DE L'ÉTUDE ET CARACTÉRISTIQUES DU SECTEUR

L'espace pris comme exemple est situé dans la région du Centre Nord-ouest de la Côte d'Ivoire. Il s'étend sur trois degrés carrés (Katiola, Mankono, Touba) compris entre les latitudes 8° et 9° Nord et les longitudes 5° et 8°15' Ouest (Figure 1). L'espace étudié couvre une superficie d'environ 42 000 km² développée sur un grand axe Est-Ouest de 350 km environ et un axe Nord-Sud de 120 km. Le schéma géomorphologique est essentiellement composé de «reliefs qui se répartissent entre les modelés de dissections, façonnés dans un matériel pédologique très ancien et très varié et des modelés franchement hérités comme les modelés cuirassés» (Koli Bi, 2009 :numéro de page)

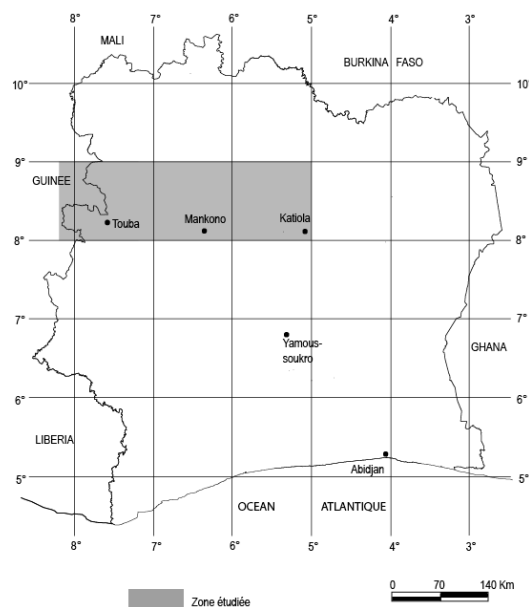


Figure 1 : Situation géographique de la zone étudiée

La végétation naturelle est composée d'une variété de savanes (savane arborée, arbustive, herbeuse) et de forêts (forêt dense semi-décidue, forêt claire, forêt galerie). Dans la forêt dense semi-décidue, les arbres sont très grands et soutiennent des lianes ligneuses. Le sous-bois est clair et planté de sous-ligneux. La surface est formée par une litière organique et d'horizons humifères très riches en matières organiques et gravillonnaires. La forêt galerie présente un couvert forestier continu qui se limite aux abords des cours d'eau. Les sols sont limoneux avec un horizon argilo-sableux sous humus toujours épais.

La savane boisée/forêt claire est composée de végétation ayant une strate herbeuse assez discontinue avec une voûte ligneuse dense et haute. Ce type de couvert se limite généralement dans les bas-fonds. En savane arbustive dense, le couvert herbacé est dense et quasi continu. Cette formation végétale recouvre des sols rouge et ocre. La savane arbustive claire présente un couvert ligneux nettement moins dense que dans la formation de savane arbustive dense. La strate herbacée comprend essentiellement des graminées. Ce sont des herbacées en touffes denses. La savane boisée à couvert arborée dense flaque généralement les galeries forestières. Le sous-bois est constitué de graminées et de fougères. Cette unité est associée principalement aux sols jaunes (Poss, *et al.*, 1982 ; Viennot, 1983).

L'empreinte humaine se traduit par des cultures, des champs et des jachères de plus ou moins long durée. Les surfaces cultivées ou défrichées sont généralement de dimensions variables selon qu'il s'agit de cultures pérennes (coton, anacarde) ou de cultures vivrières (maïs, mil). Le système cultural basé sur l'agriculture extensive entraîne une extension des jachères de durée plus ou moins longue.

La plupart des chefs de ménage, autochtones détenteurs des terres et migrants (venus d'autres régions de la Côte d'Ivoire et des pays voisins, Burkina, Guinée, Mali) pratiquent l'agriculture, l'élevage ou les deux à la fois sans qu'il existe une réelle intégration entre ces activités. Leurs pratiques diffèrent selon leurs traditions et selon leurs habitudes alimentaires. Aussi, les milieux naturels et humains sont-ils autant profondément modifiés, avec une altération sensible des paysages végétaux.

1.3. DÉFINITION DES NOTIONS DE PAYSAGE GÉOMORPHOLOGIQUE ET D'OCCUPATION DU SOL

Le paysage géomorphologique élémentaire correspond à un relief ou à un modelé généralement limité par un talweg (interfluve), auquel sont associés un ou plusieurs types de segments de paysages. Les types de paysages correspondent à un ensemble de paysages géomorphologiques élémentaires qui présentent les mêmes caractères morphométriques et pédologiques.

L'occupation du sol se définit comme étant la distribution spatiale qualitative et quantitative de l'ensemble des éléments à la surface du sol. Ces éléments sont induits par les activités humaines ou des phénomènes naturels. Les types d'occupation du sol sont l'ensemble des composantes spatiales d'une surface donnée. Il s'agit ici des espaces naturels et des espaces humanisés.

Les espaces humanisés résultent de la transformation du milieu naturel par l'homme c'est-à-dire l'aménagement du milieu pour le remplacer par d'autres formations ou groupements qui lui apparaissent plus utiles. Ces formations ou groupements sont ici représentés par les superficies agricoles et les jachères. Les espaces naturels sont compris dans la présente étude comme des espaces qui ne portent pas d'empreintes visibles de l'action de l'homme.

Toutes ces données physiques, naturelles et anthropiques constituent le contenu global du paysage géomorphologique.

DONNÉES ET MÉTHODE

2-1- LES DONNÉES UTILISÉES

Pour réaliser cette étude, une série de données ont été extraites de cartes réalisées sur les trois degrés-carrés de la région étudiée (Koli, 2009). Ces données sont les résultats statistiques du traitement croisé (union et superposition) de cartes de paysages élémentaires et de cartes d'occupation du sol (cartes des paysages et de l'occupation du sol à 1:200 000). Ces données sont composées principalement des pourcentages d'occupation de la superficie des paysages par type d'occupation du sol. Elles ont été sélectionnées en fonction d'une problématique

possibiliste (problématique qui n'écarte aucune hypothèse à priori) ; Le but est d'élargir l'analyse autour des indicateurs spatiaux visibles en liaison avec l'utilisation du sol. Il a été donc retenu pour chaque paysage, le pourcentage en espace forêt, en espace savane et en espace humanisé.

L'analyse porte sur un groupe de 4328 individus-paysages et de trois variables qui se déclinent en dix modalités. Initialement, l'étude portait sur quinze modalités. Après des tests, Il n'a été finalement

retenu que les dix modalités les plus significatives. Pour obtenir de meilleurs résultats, des modalités ont été regroupées parce que, prises individuellement, elles n'apportent pas de grandes informations. Les trois variables sont : les espaces forestiers, les espaces de savanes, et les espaces humanisés. Elles se déclinent, respectivement, en 3 modalités, 4 modalités et 3 modalités. La valeur d'une modalité exprime le taux d'occupation de la superficie du paysage et est codé de deux manières : un code numérique et un code alphanumérique (Tableau 1)

Tableau 1 : Modalités, valeurs et codes des variables

Variable	Modalité	Code 1	Code 2	Signification
Espace Forêt (EF)	Espace forêt de moins de 10%	- de 10% EF	C21	Rare
	Espace forêt 10-30%	10-30% EF	C22	Présent
	Espace forêt de plus de 30%	30% et + EF	C23	abondant
Espace Savane (ES)	Espace savane 0-30%	0-30% ES	C31	Présent
	Espace savane 30-50%	30-50% ES	C32	Fréquent
	Espace savane 50-70%	50-70% ES	C33	Abondant
	Espace savane de plus de 70%	70% et + ES	C34	Dominant
Espace humanisé (EH)	Espace humanisé de moins de 10%	- de 10% EH	C41	Rare
	Espace humanisé 10-30%	10-30% EH	C42	Fréquent
	Espace humanisé de plus de 30%	30% et + EH	C43	abondant

On dispose donc de **n** individus statistiques, décrits par **C** variables nominales. L'analyse des correspondances multiples (ACM) vise à mettre en évidence d'abord les relations entre les modalités des différentes variables, ensuite éventuellement les relations entre individus statistiques et enfin les relations entre les variables, telles qu'elles apparaissent à partir des relations entre modalités.

Les données recueillies sont représentées à l'aide d'un tableau disjonctif complet (TDC). Aussi, a-t-il été préférable de regrouper, pour chaque variable, les modalités dont la fréquence est trop faible (inférieure à 5%) en une seule modalité à valeur plus large (Tableau 2).

2-2- CONSTRUCTION DU TABLEAU EN VUE DE L'ANALYSE DES DONNÉES

Une analyse descriptive globale des variables retenues et de leurs différentes modalités est donc effectuée sur 4328 paysages de la région

d'étude qui couvre les trois degré carrés. La masse considérable des données utilisées et leurs diversités ont conduit à saisir chaque variable selon une structure mathématique qui la définit. Les données codées sont enregistrées dans un tableau composé des *Paysages-Lignes* et des *Variables-Colonnes* satisfaisant les exigences de l'analyse.

Pour homogénéiser le tableau des données, un codage *disjonctif complet* est donc nécessaire. Le tableau disjonctif est construit selon l'appartenance ou non de la valeur initiale des superficies à des classes de variation (codage en 0 ou 1). Cette opération augmente le nombre de colonnes qui deviennent des *modalités* de variables. Le tableau final à analyser comporte 4328 *Paysages - lignes* et 10 *modalités de variables - colonnes*. Les cellules du tableau contiennent les valeurs 1 ou 0 selon que l'individu considéré présente la modalité correspondante ou non (Tableau 2).

Tableau 2 : Un extrait du tableau disjonctif complet de départ

Paysage	EF1	EF2	EF3*	EF4*	EF5*	ES1	ES2	ES3	ES4*	ES5*	Eh1	Eh2	Eh3*	Eh4*	Eh5*
K1_1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0
K1_2	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0
K1_3	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0
K1_4	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0
K1_5	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0
K1_6	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0
K1_7	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0
K1_8	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0
K1_9	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0
K10_1	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1

*Les colonnes en gris et les modalités ont été regroupées pour obtenir des modalités distinctes et significatives.

L'analyse des correspondances appliquée sur le tableau ainsi homogénéisé offre une représentation graphique cohérente dans laquelle les lignes (paysages) et les colonnes (modalités) forment des nuages de points. L'ACM permet de dégager des relations non linéaires, et son principe consiste à rechercher un petit nombre d'axes (axes factoriels) qui permettent de caractériser les relations de ressemblance/opposition entre modalités-colonnes (ou les paysages-lignes). Ces relations entre les contenus sont évaluées selon la distance du «Chi-deux».

Chi-deux est un calcul statistique qui permet de trancher la question de savoir *si la relation entre les deux variables est significative ou non*. Plus précisément c'est une procédure qui permet de trancher la proposition suivante : il n'y a pas de relation entre les deux variables. Cette proposition est appelée hypothèse nulle. Pratiquement, pour montrer qu'il existe une relation, on cherche à montrer que l'inexistence de la relation à une faible probabilité de se réaliser.

Une classification des résultats de l'ACM par la méthode de la Classification Ascendante Hiérarchique (CAH) conduit ensuite à la mise en forme d'une typologie des facteurs retenus. Cette typologie donne une image des différences inter-paysages et intra-paysages selon des *complexes* de modalités. Les différents traitements ont été

effectués à l'aide du logiciel SPAD version 5.5™. Les techniques proposées dans SPAD 5.5™ sont multiples : la démarche implique d'abord la réalisation de l'ACM avant d'aboutir à la classification.

Le but recherché ici est d'extraire des types de paysages élémentaires intégrant la variable occupation du sol avec ses différentes modalités.

2-3- INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DES ANALYSES

L'interprétation utilise essentiellement les modalités qui ont les meilleures qualités de représentation selon chacun des quatre axes factoriels retenus. De même, on retient pour chaque axe, les modalités qui contribuent fortement à sa formation.

De même, l'interprétation des graphiques permet de déterminer les différents axes factoriels, de les analyser et de les interpréter. Pratiquement, l'interprétation des axes produits par l'analyse des correspondances multiples s'appuie sur deux séries de coefficients :

- les contributions absolues expriment la part que prend un élément dans l'inertie expliquée par un facteur ; elles permettent de savoir quelles sont les variables servant à la construction d'un facteur ;
- les contributions relatives ou corrélation élément-facteur correspond au pourcentage (%) de variance de l'élément dont le facteur rend compte. Elles dégagent les variables caractérisées par ce facteur.

RÉSULTATS ET DISCUSSIONS

3-1- LES VALEURS PROPRES ET L'ÉTUDE DES AXES

Les valeurs propres représentent en termes de variance, les quantités d'informations expliquées par les axes. Dans cette analyse, les deux premiers axes expliquent respectivement 21,92 % et 19,07 % de la dispersion du nuage. Le plan factoriel [1-2] ne permet donc d'expliquer que 41% de l'information contenue dans le tableau des données et le plan factoriel [3-4], 29,86 % de la dispersion du nuage, soit 70, 85 % de l'ensemble (Tableau 3). La règle impose de retenir un nombre d'axes cumulant une quantité d'information comprise entre 60 % et 80 %. Ainsi, on retient les quatre premiers axes totalisant près de 71% de l'information pour dégager les points saillants qui structurent les données. Ces valeurs révèlent à priori que les groupes de paysages formés lors de l'analyse des correspondances multiples sont très faiblement différenciés. La faiblesse des écarts entre les valeurs propres des facteurs signifie en outre que l'ordre des facteurs est quasi interchangeable. La différence entre chaque valeur n'excède pas 2 %.

Tableau 3: Valeurs propres des sept premiers axes

Axe	Valeur propre	Pourcentage (%)	Pourcentage cumulé (%)
1	0,5115	21,92	21,92
2	0,4449	19,07	40,99
3	0,3637	15,59	56,58
4	0,333	14,27	70,85
5	0,3146	13,48	84,33
6	0,2671	11,45	95,78
7	0,0985	4,22	100

N.B. : en gris, les 3 derniers facteurs ne sont pas pris en compte, car ayant une contribution peu significative.

Sur le premier axe factoriel, on observe, du côté positif, deux (2) modalités qui ont contribué à la formation de l'axe. Il s'agit des espaces savanes 70% et + et les espaces humanisés de moins de 10%.

Du côté négatif, quatre (4) modalités se distinguent, il s'agit des espaces forêts 30% et +, des espaces savanes 0-30 %, des espaces savanes 30-50% et des espaces humanisés 30 % et + (Tableau 4). Cet axe oppose les espaces naturels (forêt, savane) des espaces humanisés.

Tableau 4 : Contribution des modalités au premier axe

Modalités	Poids réel (%)	Contribution (%)	Signe de la cordonnée
30% et + EF	6,45	8,7	-
0-30% ES	5,77	24	-
30-50% ES	4,1	7,2	-
30% et EH	6,32	27,2	-
70% et + ES	17,36	21,9	+
Cumul		89	

Le deuxième axe factoriel se caractérise par un ensemble de sept (7) modalités qui se répartissent de la manière suivante : les modalités espaces forêts de moins de 10%, les espaces savanes 0-30 % et les espaces humanisés de plus de 30 % se trouvent du côté positif de l'axe. Par contre, du côté négatif de l'axe, on distingue les espaces forêts de plus de 30 %, les espaces savanes 30-50%, les espaces savanes 50-70 % et les espaces humanisés de moins de 10 % (Tableau 5).

Tableau 5 : Contribution des modalités au deuxième axe

Modalités	Poids réel (%)	Contribution (%)	Signe de la cordonnée
-10% EF	16,2	17,5	+
0- 30% ES	5,77	6,4	+
30% et + EH	6,32	15,9	+
30% et +EF	6,45	33,4	-
30-50%ES	4,1	9,8	-
50-70%ES	6,11	6,2	-
Cumul		89,2	

Le troisième axe factoriel oppose quatre modalités d'espaces savanes et d'espaces humanisés. Du côté positif se trouvent les modalités d'espaces savanes de plus de 70 % et d'espaces humanisés de moins de 10 %. A l'opposé on rencontre les modalités ayant des espaces savanes 50-70 % et des espaces humanisés 10-30 % (Tableau 6).

Tableau 6 : Contribution des modalités au troisième axe

Modalités	Poids réel (%)	Contribution (%)	Signe de la cordonnée
50-70%ES	6,11	37,5	-
10-30%Eh	6,42	31,7	-
Cumulent		69,2	

Le quatrième axe factoriel est constitué de six (6) modalités réparties de façon suivante : du côté positif, on observe trois (3) modalités qui sont constituées respectivement d'espaces forêts 10-30 %, d'espaces savanes 0-30% et d'espaces humanisés de moins de 10%. Ces modalités s'opposent à trois autres qui sont situées du côté négatif. Il s'agit d'espaces savanes 30-50 %, d'espaces humanisés 10-30 % et d'espaces forêts de moins de 10% (Tableau 7). Les modalités retenues cumulent une contribution égale à près de 80 % de l'axe factoriel. Les valeurs des différentes modalités sont importantes. Elles sont comprises entre 9 % et 29 %.

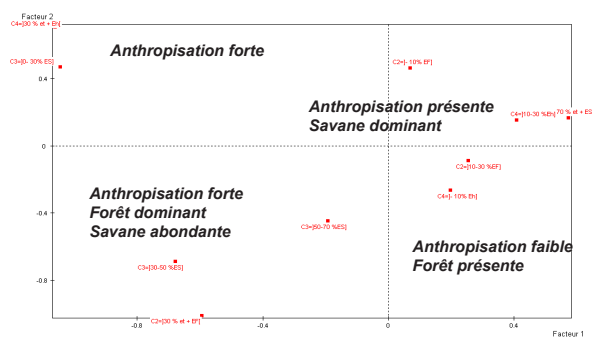
Tableau 7 : Contribution des modalités au quatrième axe

Modalités	Poids réel (%)	Contribution (%)	Signe de la cordonnée
10-30 % EF	10,68	24,7	+
0- 30 % ES	5,77	8,9	+
30-50% ES	4,1	28,5	-
10-30 % Eh	6,42	17,6	-
Cumul		79,7	

3.2. GRAPHIQUES SELON LES AXES FACTORIELS : INTERPRÉTATION DES GROUPES DE VARIABLES

Sur le plan formé par les axes 1 et 2, un ensemble constitué de cinq (5) types d'occupations du sol est localisé dans la partie droite. Cependant, quatre (4) modalités se localisent le long de l'axe 1. Il y a 2 modalités en valeurs nulles en abscisses et 2 modalités nulles en ordonnées. Cet ensemble est formé d'espaces humanisés 0-30 %, d'espaces savanes de plus de 70 %, d'espaces forêts 10-30 % et d'espaces humanisés de moins de 10 %. Ces groupes de modalités se distinguent de celles légèrement

isolées sur l'axe 2 en ordonnée positive. Dans la partie gauche du plan factoriel, deux (2) groupes de modalités s'observent de part et d'autre de l'axe 1. le premier groupe situé en bas est formé d'espaces forêt de plus de 30 % et d'espaces savanes 30-50 %. Par ailleurs l'espace savane 50-70 % s'écarte du groupe et est plus proche de l'axe 2. Le deuxième groupe se localise en haut de l'axe 1 en position excentrée. Il se compose d'espaces savanes 0-30 % et d'espaces humanisés de plus de 30 %. Les deux axes opposent donc les paysages caractérisés par quatre groupes de modalités : (i) anthropisation forte, (ii) anthropisation forte + forêt dominant + savane abondante, (iii) anthropisation présente + savane dominant, (iv) anthropisation faible +forêt présente (Figure 2).

**Figure 2 : Plan formé par les axes 1 et 2, localisation des variables**

Sur le plan défini par les axes factoriels 3 et 4, on observe un groupement de modalités dans la partie droite du plan. Ce nuage de points est formé de cinq modalités constituées d'espaces forestiers de moins de 10 %, d'espaces forêts de plus de 30 %, d'espaces savanes de plus de 70 %, d'espaces humanisés de moins de 10 % et d'espaces savanes 0-30%. Cependant une modalité espaces savanes 30-50 % est isolée de la nébuleuse. Sur le plan factoriel gauche, on observe un éloignement des variables l'un de l'autre. Ce qui traduit une opposition entre ces modalités. Ces deux axes proposent donc deux grands groupes de modalités : (i) savane abondante + anthropisation forte, (ii) anthropisation faible + forêt et savane abondantes ou dominant (Figure 3).

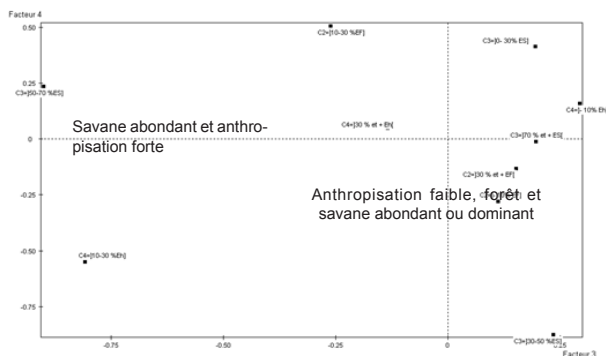


Figure 3 : Plan formé par les axes 3 et 4, localisation des variables

Dans l'interprétation des groupes de variables et de modalités, on constate que seuls les plans factoriels 1 et 2, 3 et 4 sont plus significatifs. Ils mettent clairement en exergue les groupes de paysages formés des modalités spécifiques.

3.3 RÉSULTATS DE LA CLASSIFICATION ASCENDANTE HIÉRARCHIQUE DES INDIVIDUS ET ANALYSE DES TYPES DE PAYSAGES

La classification ascendante hiérarchique effectuée propose deux partitions en quatre et en sept types. On a choisi celle en 7 types car elle semble prendre en compte toutes les situations paysagiques rencontrées. Ces types de paysages ont des fréquences comprises entre 9 % et 24 % (Tableau 8). L'écart entre les différents types est inférieur à 4, excepté la première classe qui domine l'ensemble :

- **le type 1** représente environ 24 % de l'effectif de l'ensemble des paysages ;
- **le type 2** représente environ 15 % de l'effectif total des paysages ;
- **le type 3** contient près de 12 % de l'effectif total des paysages ;
- **le type 4** représente environ 14 % de l'ensemble des paysages ;
- **le type 5** est constitué d'environ 12 % de l'effectif total des paysages ;
- **le type 6** est l'effectif des individus la plus faible, seulement 9 % de l'effectif total des paysages ;
- **le type 7** présente environ 14 % de l'effectif total des individus.

Tableau 8 : Effectifs des types de paysages

	Effectif des paysages	Pourcentage (%) ¹
Type 1	1025	24
Type 2	658	15
Type 3	500	12
Type 4	619	14
Type 5	532	12
Type 6	386	9
Type 7	608	14
Total	4328	100

Le type 1 contient environ 24 % de la population de l'échantillon. Il est constitué de paysages ayant des savanes 70 % et plus, d'espaces humanisés – 10 %, et d'espaces forêts – 10 %. Environ 46 % des paysages possédant des espaces en savane 70 % et plus se trouvent dans ce type. Dans ce type, près de 38 % des paysages couverts d'espaces humanisés -10 % s'y trouvent.

Le type 2 représente environ 15 % de l'ensemble des paysages. Ce type est formée d'espaces forêt 10-30 %, d'espaces savanes 70 % et +, d'espaces humanisés – 10 %. Tous les paysages ayant des espaces forêts 10-30 %, des espaces savanes de plus de 70 %, des espaces humanisés de moins de 10 % ont participé à la formation de ce type.

Le type 3 représente près de 12 % de l'effectif des paysages. Il est formé par l'ensemble des paysages ayant des espaces humanisés 10-30 %, des espaces savanes 70 % et +, des espaces forêts -10 %. Ce type se compose de 60 % des paysages possédant des espaces humanisés 10-30 %. La totalité des paysages ayant un taux d'espace humanisé 10-30 % rentre dans la formation de ce type. De même, ce type est composée de près de 22 % des paysages ayant des espaces savanes de plus de 70 %. En outre, 73 % des paysages ayant moins de 10 % de forêts ont contribué à la formation de ce type et représentent près de 17 % de l'effectif du type. Ainsi dans ce type, les espaces humanisés sont plus importants que les autres modalités. Cependant, la totalité des paysages ayant un taux d'espaces forêts de - 10 % EF et 10-30 % EF composent ce type.

Le type 4 contient environ 14 % de l'effectif de la population. Ce type est dominé par les paysages possédant des espaces savanes 50-70 %. Tous les paysages ayant des espaces savanes 50-70 % ont servi à la formation de ce type et représentent près de 80 % de son effectif. De même près de 47 % des paysages possédant plus de 30 % des espaces forestiers ont contribué à la formation de ce type. Ce qui représente près de 30 % de l'effectif du type. En outre 32 % des paysages humanisés 10-30 % qui représente près de 24 % du type en font partie. Ce type renferme également près de 40 % des espaces forestiers 10-30 %. Ce qui représente environ 18 % de la proportion du type.

Le type 5 contient 12 % de l'effectif total des paysages. Ce type est composé d'espaces savanes 30-50 %, d'espaces forêts de plus de 30 % et d'espaces humanisés de plus de 30 %. Dans ce type tous les paysages possédant un espace savane 30-50 % ont participé à la constitution de celle-ci. Ils représentent la totalité de l'effectif des espaces savanes dans le type. De même, près de 29 % des espaces forestiers de plus de 30 % en font partie. Cet espace est aussi constitué d'environ 45% de l'ensemble des espaces forestiers de plus de 30 %. De même 21% des paysages possédant plus de 30 % d'espaces humanisés s'y trouvent.

Le type 6 regroupe environ 9 % de l'effectif total des paysages. C'est le type le moins représenté de l'ensemble. Il est constitué de paysages ayant des espaces savanes 0-30 % et des espaces forêts de plus de 30 %. On peut dire que ce type est constitué uniquement d'espaces naturels dont les proportions sont différentes.

Le type 7 rassemble 14 % de l'effectif de la population. Elle est constituée des espaces humanisés de plus de 30 %, d'espaces savanes 0-30 %, d'espaces forêts de moins de 10 % et d'espaces savanes 50-70 %. Tous les paysages ayant des espaces humanisés de plus de 30 % ont servi à la formation de ce type. Ils représentent 74 % de l'effectif du type. Cette modalité constitue la majorité du type. De même 75 % des paysages ayant moins de 10 % des espaces forêts rentrent dans la constitution du type et représentent 22 % de son effectif. En outre, près de 29 % des espaces savanes 50-70 % ont contribué à la formation de ce type et représentent 22 % de l'effectif du type.

DISCUSSIONS

La comparaison des différentes variables montre que les espaces qui dominent les paysages se différencient assez aisément par les modalités de la variable espaces humanisés de moins de 10 % avec 62 %, les espaces savanes de plus de 70 % avec 52 % et les espaces forestiers de moins de 10 % qui représentent près de 49% des paysages. Comme dans toute étude appelant à une critique des données, l'éventuelle hétérogénéité des résultats initiaux dans le mode, la nature du recueil des informations peut contribuer à limiter, sur le plan méthodologique, l'analyse et donc fausser le jugement. A l'échelle du paysage élémentaire (habituellement cartographié à 1 : 200 000), les différents pourcentages d'occupation du sol varient selon le positionnement géographique par rapport aux villages, routes, îlots de densité de population, rivières. Ils varient aussi en fonction de la finesse des superpositions pour des comptages très précis. Aussi, les analyses globales se portent-elles sur les données relatives à l'occupation du sol, sans que le contexte géographique ou démographique soit précisé. Les techniques de collecte des informations ne sont pas identiques. Les cartes d'occupation du sol sont obtenues par l'analyse par télédétection d'images satellitaires multispectrales. Les données paysages sont obtenues à la fois par photo-interprétation et par des observations de terrain. Ainsi, la pertinence des valeurs des variables d'occupation du sol retenues peut être brouillée par une analyse profonde sur le rapport superficie du paysage/type de paysage.

Dans cette étude, il s'est agi de regrouper et classifier les paysages en intégrant l'occupation du sol. Ainsi, les 4 328 paysages élémentaires cartographiés par Koli (Koli, 2009, figure 4) possèdent chacune une identité liée à une forme d'occupation du sol. La table attributaire des données possède désormais quatre colonnes supplémentaires (tableau 9). La procédure facilite l'élaboration de cartes régionales recouvrant toutes les variables d'occupation du sol, tout en permettant la maîtrise du contenu de chaque paysage. En effet, les analyses ont permis d'obtenir quatre axes factoriels qui ont tous les mêmes contributions (0,1). La classification ascendante hiérarchique regroupe les paysages en 7 types suffisamment homogènes et expressifs. Ces résultats laissent entrevoir de réelles possibilités d'investigation spatiale pour atteindre des objectifs de développement.

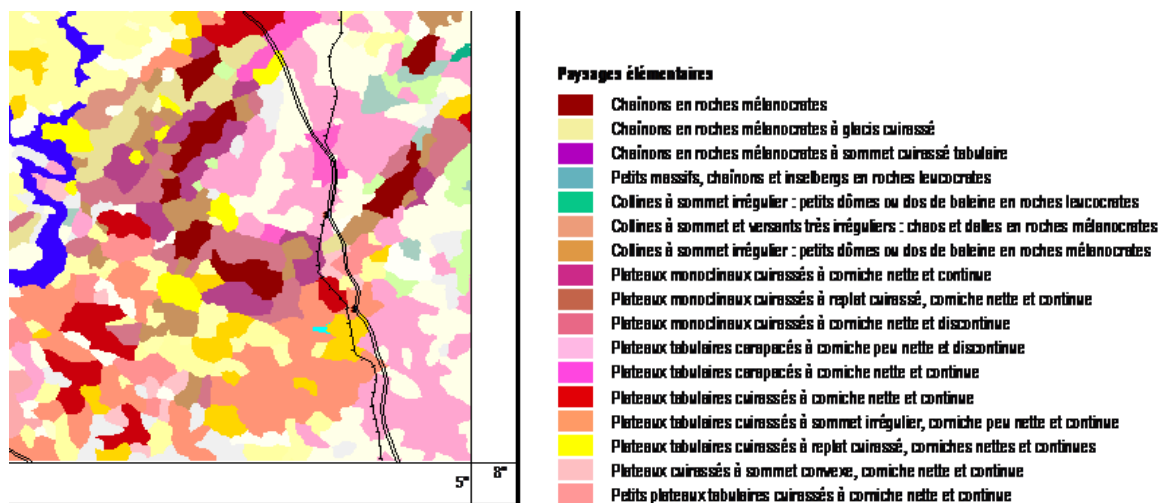


Figure 4 : Extrait d'une carte à 1 : 200000 de paysages élémentaires et sa légende

Tableau 9 : Extrait de la base de données (ou table attributaire) issue de l'analyse multivariée

Individu-Paysage élémentaire	Espace-Forêt*	Espace-Savane*	Espace-Humanisé*	Type Occupation du sol*
K1_1	] - 10% EF]	]70 % et + ES[	] - 10% Eh]	1
K1_4	] - 10% EF]	]70 % et + ES[	] - 10% Eh]	1
K10_4	]10-30 %EF]	]70 % et + ES[	] - 10% Eh]	2
K11_28	]10-30 %EF]	]70 % et + ES[	] - 10% Eh]	2
M15_1	] - 10% EF]	]70 % et + ES[	]10-30 %Eh]	3
M15_134	] - 10% EF]	]70 % et + ES[	]10-30 %Eh]	3
T76_9	]30 % et + EF[	]50-70 %ES]	]10-30 %Eh]	4
T98_16	] - 10% EF]	]50-70 %ES]	] - 10% Eh]	4
K1_7	] - 10% EF]	]30-50 %ES]	]10-30 %Eh]	5
K10_11	]30 % et + EF[	]30-50 %ES]	] - 10% Eh]	5
T76_13	]30 % et + EF[	]0- 30% ES]	] - 10% Eh]	6
T98_4	]30 % et + EF[	]0- 30% ES]	] - 10% Eh]	6
K10_1	] - 10% EF]	]0- 30% ES]	]30 % et + Eh[	7
K11_11	] - 10% EF]	]0- 30% ES]	]30 % et + Eh[	7

K= Katiola

T= Touba

M= Mankono

*Information nouvelle pour une typologie globale et intégrée des paysages géomorphologiques

CONCLUSION

L'analyse multivariée effectuée ici concerne des individus-paysages géomorphologiques et des variables-occupation du sol. Ces individus et variables projetés dans des plans factoriels montrent une répartition variable et géographiquement significative. Chaque groupe de paysages est clairement défini par un contenu global qui échappe à un quelconque déterminisme lié à la nature géomorphologique du paysage. Ainsi, le type de paysage géomorphologique semble intervenir très faiblement dans la distribution des types de paysages quand on y intègre la dimension anthropique. Cela peut s'interpréter : des paysages semblables sont différemment utilisés par les paysans et des paysages différents sont utilisés avec une intensité proche.

Ainsi, lorsque la relation entre les individus avec les variables est établie, on peut alors élaborer une carte des paysages selon l'occupation du sol, à partir d'une base de données enrichie et exploitable dans un logiciel SIG. Ce regroupement selon les types d'occupations de sol a permis de dégager des types bien identifiés. Chaque type prend le nom de la modalité qui possède l'effectif le plus important.

Saisir les dimensions exactes de l'importance de l'occupation du sol et des rapports nature-société est un exercice difficile et cette étude, par une approche alternative, présente des typologies les plus remarquables des paysages avec une vision globale de leurs dispersions. Les explorations entreprises indiquent que les composantes naturelles et anthropiques offertes à la lecture du milieu interfèrent selon des combinaisons complexes qui varient d'un paysage géomorphologique à un autre. Puisque la recherche menée est proprement exploratoire, les résultats obtenus ne sont que des tendances, mais ils contribuent à dégager les principaux aspects d'une typologie intégrée des paysages. Selon la nature de chaque paysage, les descripteurs complets des types de paysages et leur rapport avec les données sociodémographiques méritent des études approfondies afin d'être pris en compte dans des actions de mise en valeur et d'aménagement.

Grâce aux techniques multidimensionnelles d'analyse des données et aux systèmes d'information géographique, cette investigation offre l'avantage de donner une vision globale du contenu des

paysages dans les régions de savanes. A partir d'un grand ensemble de données hétérogènes, des types de paysages sont révélés par des cohérences qui éclairent des situations écologiques et qui sont fonction des relations de l'homme avec son milieu. Ces différentes situations produisent autant de groupes des paysages issus de formes variées de combinaisons, formes lisibles par des représentations spatiales. Peut-être est-il temps de revisiter toute la cartographie réalisée en 25 ans par l'«*Ecole africaine du paysage d'Abidjan*» et de procéder à une réécriture des légendes proposées.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BENZECRI. (J.-P.), 1973, *L'Analyse des Données. L'Analyse des Correspondances*. Paris, Dunod.
- BOUROCHE J.M., SAPORTA G., 1980 : *L'analyse des données*. P.U.F., Paris, coll. QSJ.
- CIBOIS (P), 1983 : *Analyse factorielle*. Paris, Que sais-je.
- ESCOFFIER (B.), PAGES (J.), 2008 : *Analyses factorielles simples et multiples. Objectifs, méthodes et interprétations*. Dunod, Paris, 317 p.
- FILLERON (J.C), 1995 : *Essai de géographie systématique : les paysages du nord-ouest de la Côte d'Ivoire*. Université de Toulouse-Le Mirail, Thèse d'Etat, tome II, 669-1478.
- GADDAS (F), 2001 : *Proposition d'une méthode de cartographie des pédopaysages*. Paris-Grignon, thèse unique.
- KANGAH (A), 2006 : *Utilisation de la télédétection et d'un système d'information géographique (SIG) pour l'étude des pressions anthropiques sur les paysages géomorphologiques des savanes subsoudanaises : exemple du degré carré de Katiola (centre-nord ivoirien)*. Thèse unique, Université de Cocody Abidjan.
- KOLI (B.Z.), 2009 : *Paysages et Occupation du sol dans les savanes subsoudanaises du Centre Nord-Ouest ivoirien*. Thèse pour le Doctorat d'Etat ès-Lettres en Géographie. Université de Cocody Abidjan, II tomes, + 1 tome de 32cartes en couleur.
- LEBART (L), MORINEAU (A), PINON (M), 1995, *Statistique exploratoire multidimensionnelle*, Paris, Dunod.
- RICHARD (J.F), 1974 : *Un modèle espace-paysage : Analyse des correspondances de J.P Benzecri*. ORSTOM, Abidjan.
- RICHARD (J.-F.), 1985 : *Le paysage, analyse et synthèse. Contribution méthodologique à l'étude des milieux tropicaux (savanes et forêts de Côte d'Ivoire)*. Thèse de Doctorat ès Lettres et Sciences Humaines (Géographie Physique), Université de Paris VII, Paris, pp. 438, 19 fig. et cartes h.-t., 2 planches photos.

- RICHARD (J.-F.), 1989 : *Le paysage. Un nouveau langage pour l'étude des milieux tropicaux*. Coll. Initiations-Documentations Techniques n°72, ORSTOM, Paris, 217 p.
- ROUGERIE (G.), BEROUTCHACHVILI (N.), 1991 : *Géosystèmes et Paysages. Bilan et méthodes*. Paris, Armand Colin, Coll. U Géographie, 281 p.
- SANDERS (L), 1989 : Techniques d'analyse des données multivariées. In *Analyses statistiques des données géographiques*. Reclus, 135-171.
- SAPORTA (G), 1990 : *Probabilités, analyses des données et statistiques*. Editions Technip.
- THOMASSIS (M.M), 1987 : Analyse des données, représentation cartographique et régionalisation : un exemple : la Sierra équatorienne. In *Espaces et Territoires*. ORSTOM, Paris, 23-24.

Etude d'un réseau de campements dans l'ouest forestier De la Côte d'Ivoire : l'exemple des villages de Douagué et de Blenimeouin

TAPE BIDI JEAN¹, KOULAI ARMAND²

1- Professeur titulaire

2- Doctorant, Koulai.armand@yahoo.fr

- Institut de Géographie Tropicale (IGT), Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan

RESUME

Dans les régions forestières de la Côte d'Ivoire, l'agriculture et l'expansion des campements et hameaux sont étroitement liées. C'est à la faveur d'un développement rapide des activités agricoles qu'on assiste à une dynamique des réseaux de campements. La région de l'ouest forestier de la Côte d'Ivoire répond mieux à cette corrélation entre agriculture et campement, dans la mesure où les localités à forte activité agricole comme Douagué et Blenimeouin sont celles dans lesquelles on assiste à une dynamique des réseaux de campements. Devenues des localités cosmopolites, ces deux villages possèdent un réseau de campements, dispersé mais structuré dans lequel plusieurs relations existent et qui sont favorisées et amplifiées par l'activité agricole.

Mots-clés : Côte d'Ivoire, région, ouest forestier, Douagué, Blenimeouin, réseau, campement.

ABSTRACT

In forested regions of Côte d'Ivoire, agriculture and the expansion of settlements and hamlets are closely related. It is in favor of a rapid development of agricultural activities that we are witnessing a dynamic network of camps. The area of forest west of Ivory Coast is more responsive to the link between agriculture and settlement, to the extent that communities with high agricultural activity as Douagué and Blenimeouin are those in which there is a dynamic network of camps. Become cosmopolitan areas, these two villages have a network of camps scattered but structured in several relationships which exist and are promoted and amplified by agricultural activity.

Key words : Ivory Coast, area, forest west, Douagué, Blenimeouin network, camping.

INTRODUCTION

La Côte d'Ivoire : comme on le sait depuis plusieurs décennies, est un pays essentiellement agricole. Le secteur de l'agriculture dans ce pays emploie les 2/3 de la population active et fournit la majeure partie des recettes de l'Etat (RNA, 2001). Comme illustration d'un pays à vocation agricole, la Côte d'Ivoire occupe sur l'échiquier continental le rang de premier pays producteur d'hévéa et respectivement au plan mondial la 5^{ème} et la 1^{ère} place dans la production du café et

surtout du cacao (ADAYE, 2008 ; BOLOU, 2008). Ces cultures spéculatives qui constituent le principal moteur de son développement économique, se pratiquent essentiellement dans les zones forestières comme celles de l'ouest forestier ivoirien.

Dans cette région, outre les nombreuses plantations de café et de cacao, l'on est frappé par la présence d'habitats allant de deux à des centaines de cases plantées non loin des routes et surtout autour des plantations. Appelés *campements* (DIAN, 1982),

ces types d'habitats de par leur nombre, leurs tailles et leurs caractéristiques sociodémographiques sont très dynamiques au point de devenir un phénomène géographique ou un fait de société. Comment se présente la structuration du réseau de campements dans ces localités ? Quels liens existent-ils entre ces campements et les activités agricoles ? Quels rapports existent-ils entre les villages-noyaux et les campements qui leurs sont rattachés ?

Revue de la littérature

Comprendre l'organisation et la structuration des réseaux de campements dans une zone agricole comme l'ouest forestier ivoirien, nous a conduits à explorer une revue de recherches. Ces recherches ont montré que l'économie de plantation a profondément transformé les régions forestières de la Côte d'Ivoire. A cet effet, DIAN (1982) souligne que ces transformations restent marquées par la diversité du type d'habitat qui se traduit dans les faits d'une part, par des grandes agglomérations composées de plusieurs milliers d'habitats et d'autre part, par quelques cases (campements) plantées non loin des routes. Selon l'auteur, ces campements peuvent être habités à une certaine période de l'année.

Plusieurs facteurs sont à l'origine de la création des campements. Ainsi, DIAN (1982), indique que leur naissance est à la fois liée à la culture du café et du cacao, mais également aux grandes distances qui séparent les plantations des villages. Par ailleurs, parlant de la structure de ces campements, (DIAN, 1982) affirme qu'on peut distinguer deux grands types de campements. Il s'agit d'une part, des campements de défrichement et d'autre part, des campements d'exploitation. Pour l'auteur, le premier se définit comme un abri provisoire construit par le planteur lors d'un premier défrichement. C'est une case en matériaux précaires comme des écorces d'arbres soutenus par quelques pieux. Le second type de campements se définit comme une ou plusieurs cases construites avec des matériaux plus solides et des chambres suffisamment nombreuses pour loger à la fois le planteur, sa famille et ses manœuvres. Abordant la question des réseaux, DIAN (1982) indique que chaque village de la zone forestière ivoirienne possède tout un réseau de campements satellites, éparpillé sur toute l'étendue de son finage, donnant naissance à un habitat dispersé intercalaire.

L'éclairage théorique fait par cette revue de recherches reste faible dans la mesure où les analyses faites sont généralistes. Ainsi, plusieurs questions soulevées dans cet article comme les rapports villages-campements rattachés n'ont pas été abordés. De plus, la revue ne nous a pas permis de faire l'état de lieux sur les réseaux de campements de la zone d'étude qu'est l'ouest forestier.

Cet article à travers d'une part, des résultats issus de la documentation et des enquêtes de terrain et d'autre part, d'une discussion à travers les écrits des auteurs, va s'atteler à apporter des éléments de réponse à ces préoccupations soulevées plus haut. De ce fait, l'étude sur le réseau de campements va s'appuyer sur l'exemple de Douagué et de Blenimeouin, des villages où les activités agricoles et les campements sont les plus dynamiques.

Objectifs et Hypothèses de l'étude

L'étude sur les réseaux de campements dans cet article vise comme objectifs de :

- présenter la structuration des réseaux campements dans les villages de Douagué et de Blenimeouin
- établir les liens qui peuvent exister entre les campements et les activités agricoles
- connaître les rapports qu'entretiennent les villages-noyau et les campements rattachés

La recherche d'éléments de réponses aux questions soulevées dans ce travail s'articule autour de trois principales hypothèses :

- 1- Les campements des localités de Douagué et de Blenimeouin sont organisés en réseaux qui restent structurés par les types de campements.
- 2- La création et la multiplication des campements dans ces deux localités sont liées à la dynamique de l'agriculture
- 3- Malgré leurs autonomies ambiantes, les villages de Douagué et de Blenimeouin ainsi que leurs campements ont des relations interdépendantes.

MATÉRIELS ET MÉTHODES

Il est question ici des objets d'observation scientifique, des techniques de collecte et de traitement des données.

- Les unités d'observation scientifique

Les objets d'observation sont constitués des villages et des campements. Les localités de Douagué et de Blenimeouin retenues dans cette étude sont des villages cosmopolites où l'agriculture est en plein essor. Ces villages sont aujourd'hui les symboles de la vitalité de l'économie de plantation dans la région de l'ouest forestier de la Côte d'Ivoire. De plus, Douagué et Blenimeouin sont respectivement de nouvelles et d'anciennes zones de cacaoculture. Il s'agira dans ces localités, de comprendre l'organisation et le développement économique et social des campements

- Les techniques de collecte des données

Elles ont été construites à partir d'une recherche documentaire et d'une enquête menée dans les deux villages. A cet effet, la recherche documentaire nous a non seulement permis de jeter les bases théoriques de notre argumentation mais également d'acquérir les différentes statistiques agricoles contenues dans cet article. En ce qui concerne les enquêtes de terrain, elles ont associé l'observation directe et les entretiens collectifs. En effet, l'observation directe s'est effectuée à travers plusieurs visites en 2012 et 2013 dans les localités de Douagué et de Blenimeouin et leurs campements, afin de mieux appréhender, leur typologie, la dynamique des activités agricoles

et du réseau routier. Cette observation nous a permis aussi de collecter les données nécessaires à la réalisation des différents plans de rattachement de cet article. Pour les entretiens collectifs, un questionnaire a été adressé à chaque notabilité des villages et des campements rattachés. Ceci nous a donné un questionnaire par village et par campement à Douagué et à Blenimeouin. Ces questions se sont articulées autour, de l'historique de la création des campements et des relations qu'ils entretiennent avec les villages auxquels ils sont rattachés.

I- RESULTATS

1- TYPOLOGIE ET STRUCTURATION DES CAMPEMENTS

L'analyse de la typologie et de la structuration des campements, passe par la présentation du cadre d'étude et des facteurs à l'origine de la classification et de la hiérarchisation de ces sites habités.

1.1- Situation géographique et caractéristiques de la zone d'étude

- Situation géographique et atouts naturels

La région de l'ouest forestier de la Côte d'Ivoire présentée dans la *Figure 1*. Cette figure situe également les localités de Douagué et de Blenimeouin.

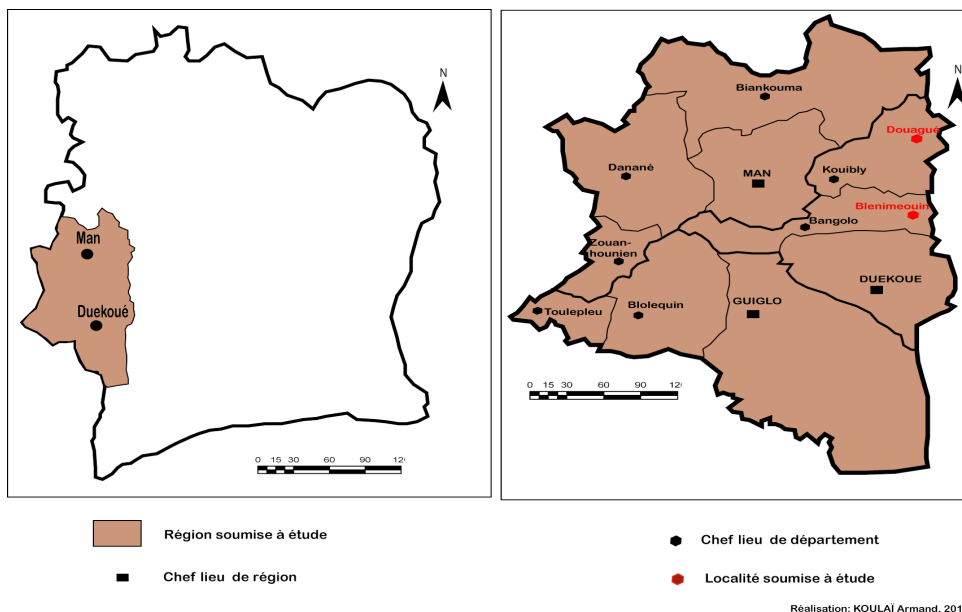


Figure 1 : Localisation de la région de l'ouest forestier et des villages soumis à étude

C'est une région au $\frac{3}{4}$ couverte par les forêts primaires et dont la plus importante reste la forêt de Taï. Les précipitations avec des hauteurs pluviométriques moyennes annuelles de 1600mm et une température moyenne qui varie entre 24°C et 27°C, apparaissent plus adaptées aux principales cultures que sont le café et le cacao. A ces facteurs climatiques, il faut ajouter le réseau hydrographique relativement dense avec pour principaux animateurs, les fleuves Sassandra à l'est le Cavally à l'ouest. Le régime pluviométrique est caractérisé par le régime équatorial de transition atténué qu'on retrouve dans le sud de la Côte d'Ivoire (KOLI BI et al, 1996). Il est marqué par une forte pluviosité en mai-juin et septembre-octobre.

De plus, les facteurs pédologiques de l'ouest forestier, nous indiquent la grande présence de deux types de sols (KOLI BI et TOURE, 1996). Il s'agit d'une part, des sols remaniés sur granitoïde dont la texture est généralement sablo-argileuse. Ils se rencontrent à l'est et au sud de Guiglo. On enregistre d'autre part, des sols remaniés sur migmatites. Ces sols sont très profonds sous les forêts denses mésophiles et ombrophiles. Ils couvrent $\frac{2}{3}$ de la région et s'étendent de Kouibly jusqu'à Toulepleu en passant par Duékoué. La particularité de ces deux

types de sols est qu'ils présentent d'une manière générale, des propriétés physiques qui sont bonnes à la pratique des cultures vivrières et industrielles. D'une manière générale, les conditions climatiques et écologiques de l'ouest forestier répondent au développement de l'agriculture. Les localités de Douagué et de Blenimeouin retenues pour cette étude, s'inscrivent dans ce cadre général des conditions naturelles qui s'avèrent être favorables à la pratique des activités agricoles. Ces activités demeurent riches et diversifiées.

- Des localités devenues l'épicentre d'une agriculture riche et diversifiée

A l'image de l'ensemble de la région de l'ouest forestier, les localités de Douagué et de Blenimeouin présentent un paysage agraire qui a beaucoup évolué depuis l'indépendance (*Figure 1*). Dans ces deux localités, l'agriculture se caractérise par une mosaïque de production agricole et ce à travers une diversité de cultures pratiquées sur de vastes superficies. Cependant, cette richesse en production agricole reste tout de même dominée par les cultures spéculatives que sont le café et le cacao. Le *tableau 1* nous donne les statistiques des cultures industrielles des départements auxquels appartiennent ces deux villages.

Tableau 1 : Données relatives aux cultures industrielles dans les départements de Kouibly et de Bangolo

Culture	Bangolo		Kouibly	
	Superficie (ha)	Production (t)	Superficie (ha)	Production (t)
Café	22 768	5 199	39 276	13 227
Cacao	19 162	10 348	22 357	10 177
Hévéa	58	-	72	-
Palmier à huile	111	-	230	-
Total	42 102	15 547	61 935	23 404

Source: RNA, 2001 et ANADER, 2011

Le *tableau 1* indique que le binôme café-cacao est la première culture de rente des départements de Kouibly et de Bangolo en termes de superficies et de productions. Principales cultures de rente de l'ensemble de la région, le café et le cacao couvrent presque l'essentiel de l'espace agricole et emploient la majorité de la population dans les villages de Douagué et de Blenimeouin. Ces villages tirent leurs sources de revenu de ces deux produits agricoles d'exportation. La forte production

agricole a d'une part, suscité une immigration massive et d'autre part, transformé ces deux villages wê en de véritables villages cosmopolitiques. La diversification des cultures dans la région, repose également sur les cultures vivrières. Ces cultures occupent, depuis longtemps, une place importante au vue de la production et des superficies culturelles. Le *tableau 2* présente les statistiques des cultures vivrières pratiquées dans les départements de Kouibly et de Bangolo.

Tableau 2 : Données relatives aux cultures vivrières dans les départements de Kouibly et de Bangolo

	Bangolo			Kouibly		
Culture	Superficie (ha)	Production (t)	Rendement(t/ha)	Superficie (ha)	Production (t)	Rendement (t/ha)
Riz	4 663	4 665	1	10 010	10 127	1
Maïs	9	15	1,6	126	189	1,5
Manioc	76	1 143	15, 03	1 035	15 527	15
Banane plantain	34	117,3	3,4	159	557	3,5
Igname	146	1 251	8,6	359	3 066	8,5
Total	4 928	7 191,3	-	11 689	29 466	-

Source : RNA, 2001 et ANADER, 2011

A l'exception du maïs, toutes les autres cultures vivrières sont très pratiquées et ce, à travers leurs superficies cultivées, leurs rendements et leurs productions. Ces cultures, qu'elles soient spéculatives ou vivrières, ont permis aux localités de Douagué et de Blenimeouin de devenir des principaux foyers du développement agricole. Cependant, en marge de cette agriculture riche et dynamique, on assiste à une prolifération et à une catégorisation des campements, dont les tailles ne cessent de croître.

1.2- Typologie des campements

Apporter une définition à la notion de campement paraît parfois difficile, dans la mesure où le mot campement peut avoir plusieurs appellations selon les communautés, les pays, les régions etc. Selon le dictionnaire universel (2007), le campement est considéré comme une installation provisoire désordonnée. En général, le mot "campement" est souvent prononcé pour désigner un hameau, une ferme. Pour les militaires, il désigne un cantonnement ou un camp (DIAN, 1982). En France, le campement ou écart est un groupe d'habitation en milieu rural, généralement trop petit pour être considéré comme un village. Dans ce cas, l'élément fondateur est très souvent une ferme.

Cette définition ne permet pas de prendre en compte les campements rencontrés dans les milieux ruraux en Côte d'Ivoire. C'est ainsi, que celle donnée par l'INS (Institut National de la Statistique), paraît adaptée au contexte ivoirien. Selon l'INS (2011),

le campement désigne l'habitation ou le groupe d'habitations isolées, construite en général à côté d'une exploitation agricole. Il porte habituellement le nom de son propriétaire et comporte moins de dix cases. Cependant, les éclaircissements apportés par l'INS permettent-ils de prendre en compte les campements qui possèdent plus de 10 cases ? A cette interrogation, la structure chargée des statistiques a également apporté des précisions pour dire que, les campements de plus de dix cases sont considérés comme des hameaux. Ces hameaux diffèrent des villages noyaux par le simple fait que les premiers ne sont pas encore reconnus par le ministère de l'intérieur comme des sites habités, qui peuvent avoir le statut de village et ce à travers un décret.

Ainsi, l'on peut retenir que le campement est un site d'attente aménagé à l'occasion d'une nouvelle exploitation. Il s'agit, d'un lieu de culture, d'une résidence secondaire, habitée lors des travaux champêtres. Quoi que secondaire, il peut être habité de façon permanente. Les campements et les hameaux possèdent les mêmes caractéristiques, mais les nuances se situent au niveau de la taille (nombre de cases). L'autre point commun qui peut exister entre les campements et les hameaux, est qu'ils peuvent dépendre d'un même village noyau. Malgré ces définitions et les similitudes, on en distingue plusieurs types de campements. Il s'agit des campements de défrichement, des campements d'exploitation, des campements saisonniers et des campements d'habitation permanente

- Les campements de défrichement

Ce sont des abris provisoires construits par les planteurs lors des premiers défrichements. Généralement, ils sont constitués d'une ou deux cases construites en matériaux très précaires avec une toiture en papo (faite de feuille de palmier) ou en feuillage (DIAN, 1982). Ces abris peuvent être également construits d'écorce d'arbres soutenue par quelques pieux. Ce sont de simples abris construits par les planteurs pour se protéger contre les intempéries. Ces types de campements sont généralement situés la plupart du temps, à la lisière des nouvelles plantations. La *photo 1* nous donne un aperçu d'un campement de défrichement.



Clichés de KOULAÏ Armand, 2012

Photo 1 : Aperçu d'un campement de défrichement dans la localité de Douagué

- Les campements d'exploitation

Il s'agit des campements de défrichement dans lesquels les planteurs transforment ou agrandissent les habitats dès l'entrée en production des nouvelles plantations. Ces transformations des habitats peuvent également intervenir, avec l'arrivée massive d'autres planteurs installés non loin des premiers campements de défrichement de la zone. Dans ces nouveaux types de campements, les planteurs élargissent ou améliorent les habitats. Ils construisent de nouvelles cases en matériaux plus solides. Ces maisons contiennent plusieurs chambres pour loger tout le monde. Le campement d'exploitation est illustré sur la *Photo 2*.



Clichés de KOULAÏ Armand, 2012

Photo 2 : Un campement d'exploitation dans le village de Douagué

- Les campements saisonniers

Les campements saisonniers sont les campements de défrichement ou d'exploitation dans lesquels les planteurs résident durant le temps des travaux champêtres. Ces derniers retournent dans leurs villages d'origines qu'en saison sèche, période dans laquelle les travaux baissent en intensité dans les plantations. Dans les localités de Douagué et de Blenimeouin, ces types de campements appartiennent en majorité aux autochtones wê.

- Les campements d'habitation permanente

Ces campements sont devenus des lieux de résidence principale des planteurs ainsi que de leurs familles. Ils y vivent en permanence et ne vont au village que lors des cérémonies, des réunions importantes ou des décès etc. Habités à cet espace vécu, les paysans font l'impasse d'avoir des maisons dans leurs villages d'origine. De ce fait, leur campement devient donc leur principale résidence. La *photo 3* nous donne un exemple de campement de résidence permanente. La caractéristique principale d'un tel campement est le nombre de cases qui reste généralement élevé (plus de dix cases).



Photo 3 : Un campement de résidence permanente dans la localité de Blenimeouin

Clichés de KOULAÏ Armand, 2012

De tels campements sont presque isolés du village noyau. Ce sont des hameaux autonomes qui disposent d'équipements sociaux de base à savoir des écoles, des pompes, des boutiques, des églises, des mosquées etc. Parmi les gros campements de Blenimeouin, Petit Yamoussoukro et Kobenankro sont en phase d'être érigés en villages autonomes par les autorités administratives. Quel que soit le type de campement, chaque village possède tout un réseau de campements éparpillés sur toute l'étendue de son espace foncier. Les *Figures 2 et 3* présentent le réseau de campements des villages de Douagué et de Blenimeouin.

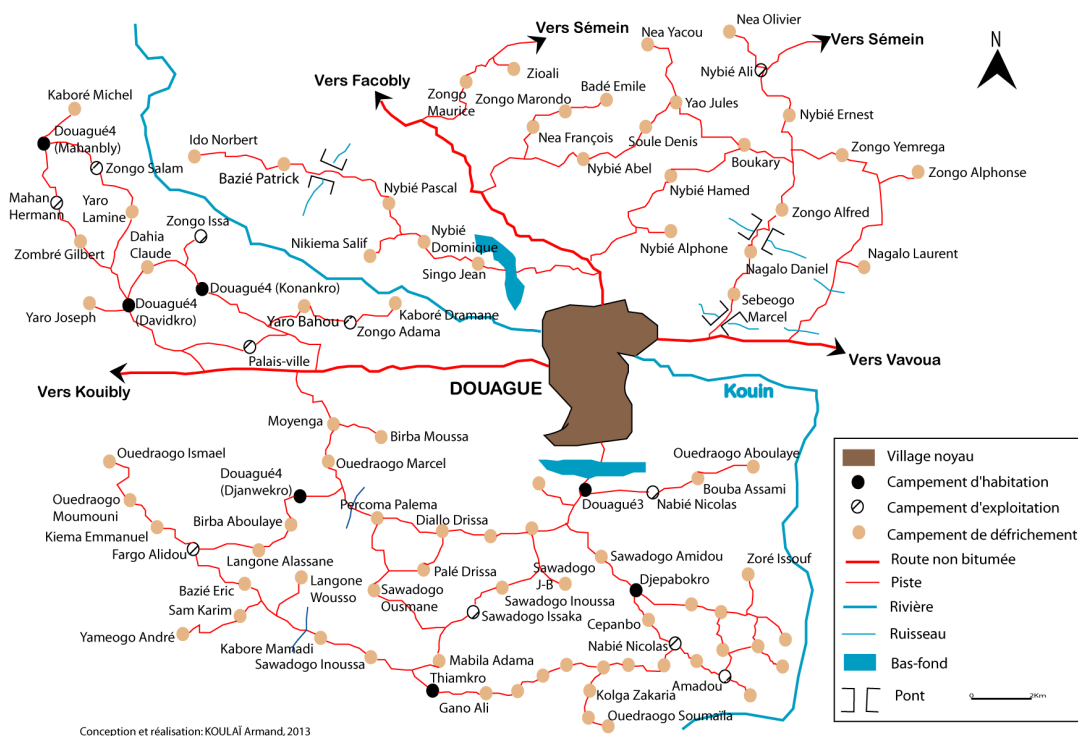
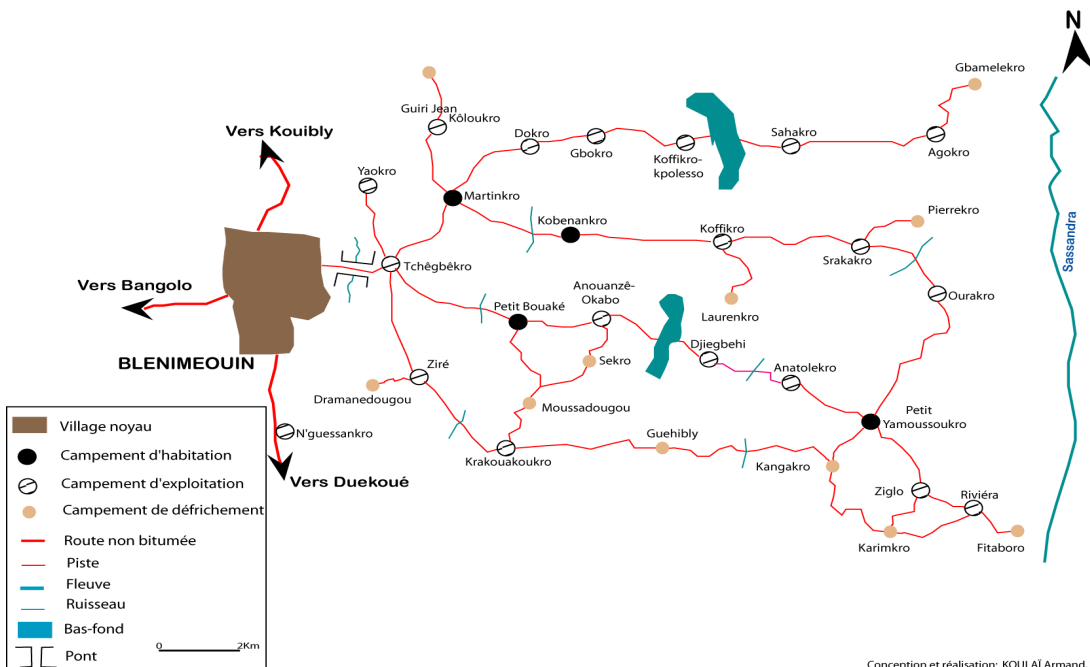


Figure 2 : Plan du réseau de campements dans la localité de Douagué



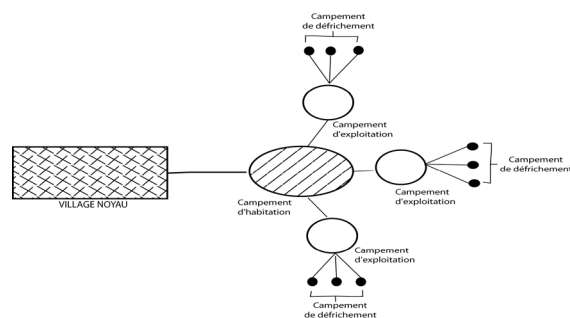
Conception et réalisation: KOULAI Armand, 2013

Figure 3 : Plan du réseau de campements dans la localité de Blenimeouin

La cartographie du réseau de campements dans ces deux localités, se présente de deux manières. A Douagué, nouvelle zone de culture du cacao, on note la présence de nombreux campements de défrichement. A Blenimeouin, vieille zone de cacaoculture, ce sont les campements d'habitation et d'exploitation qui dominent.

1.3-Hiérarchisation des campements

La région de l'ouest forestier est marquée par la présence de villages auxquels sont rattachés des campements. Ces derniers, de par leur dimension et leur nombre d'habitants, sont souvent plus importants que les villages-noyaux ou villages-mères. La création de nouveaux campements est due à la segmentation des lignages. De plus, la colonisation agricole occasionnée par l'arrivée massive de migrants, a profondément transformé le monde rural de l'ouest forestier de la Côte d'Ivoire, en lui donnant un aspect dispersé à l'habitat. Ces habitats, quand bien même dispersés, sont organisés en réseau. Ainsi, chaque campement rencontré dans la région appartient à un seul village noyau. L'organisation des villages noyau et de leurs campements peut être schématisée selon la figure 4.



Source: KOULAI Armand, 2013

Figure 4 : Organisation générale du réseau de campements dans l'ouest forestier

C'est un réseau constitué du village et de ses campements satellites. Ces campements, éparpillés sur l'espace foncier du village-noyau, trouvent leur origine dans la nécessité d'organisation de la production agricole. En effet, l'éloignement du lieu d'habitation (village) par rapport à la plantation, influe sur le coût de la production (temps de travail, transport, suivi régulier du travail). Le planteur, dans le souci de mieux contrôler les travaux dans

la nouvelle plantation, créée dès la première année d'exploitation, un campement de défrichement ou culture. Avec l'entrée en production des plantations, cet ou ces abris temporaires sont améliorés et agrandis. Cet espace modifié prend alors le statut de campement d'exploitation.

Lorsque le planteur voit ses revenus issus des plantations s'accroître au fur et à mesure, il apporte à son nouveau cadre de vie, une certaine commodité. Cette commodité peut être soit la modernisation de l'habitat, soit la construction d'un puits amélioré, d'une petite boutique, ou d'un espace dégagé pour les échanges (petit marché). Parfois, cette amélioration du cadre vie peut aboutir sur la construction d'une école primaire par les planteurs eux-mêmes ou par l'Etat et ce en fonction de la taille de ce campement. Ce site habité qui ayant bénéficié d'un certain confort, devient alors un campement d'habitation et acquiert une certaine autonomie par rapport à son village-mère. Mais ce campement qui a d'une certaine façon eu l'aspect d'un village, ne le deviendra qu'à la suite d'une décision administrative par le biais d'un décret du ministère de l'intérieur comme le stipule les lois ivoiriennes. Cependant, quel que soit leur type et leur taille, ces campements sont en constante évolution selon l'ampleur des activités agricoles

2- DYNAMIQUE DE L'EXTENSION DES CAMPEMENTS

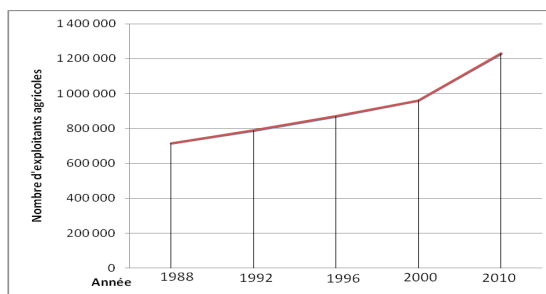
Les campements de ces deux villages, trouvent leurs origines et leurs extensions dans la dynamique des activités agricoles et dans les différents groupes ethniques de la région.

2.1- De la dynamique agricole à la création et à l'intensification des réseaux de campements

A l'instar de la région de l'ouest forestier, les localités de Douagué et de Blenimeouin connaissent au cours de ces dernières années un boom agricole. Cette dynamique du secteur agricole s'est opérée grâce à plusieurs facteurs. Il s'agit d'abord, des facteurs sociodémographiques. A cet effet, la zone dans laquelle se localisent ces villages, connaît depuis plus de 20 ans une évolution de la population qui s'est traduite dans les faits par une augmentation du nombre d'exploitants agricoles. L'évolution du nombre d'exploitants agricoles de la région est

illustrée sur la *Figure 5*. Sur cette figure on remarque que la population agricole a connue une évolution rapide entre 1996 et 2010 en passant de 868 603 à 1 227 313 exploitants agricoles.

Figure 5 : Evolution du nombre d'exploitants agricoles de 1988 à 2010 dans la région de l'ouest forestier de la Côte d'Ivoire



Source : BNETD, 2007

Il s'agit ensuite, d'une grande disponibilité en terres cultivables, dont les conditions demeurent relativement souples. Disposant de vastes étendues forestières propices à la pratique des cultures de rente, la région a connu depuis plus d'une quinzaine d'années, une ruée vers les forêts vierges pour des fins essentiellement agricoles.

L'expansion de l'agriculture s'est réalisée grâce à un environnement économique favorable. Il s'agit d'une part, des mutations qu'a subi le secteur agricole en passant d'une agriculture d'autoconsommation à une agriculture de traite (DIAN, 1982) et d'autre part, des options économiques faites par l'Etat depuis les indépendances qui consistent à faire de l'agriculture la cheville ouvrière du développement économique de la Côte d'Ivoire.

Tous ces facteurs ont contribué à la dynamique du secteur agricole. Cette dynamique s'explique par une augmentation spatiale des cultures pratiquées où la cacaoculture commence à s'imposer comme la première culture d'exportation après l'hégémonie de la caféiculture dans les 1960-1980. Les cultures vivrières ne sont pas restées en marge de cette embellie spatiale constatée au niveau des cultures d'exportation. Le riz, le manioc et la banane plantain ont vu leurs superficies croître au fil des années. La hausse continue des différentes cultures développées a permis également une croissance significative des productions agricoles. Kouibly et Bangolo se

positionnent aujourd'hui comme des principaux greniers de la région. Ce positionnement est du en partie, aux performances agricoles de Douagué et Blenimeouin. Les figures 6 et 7 nous présentent

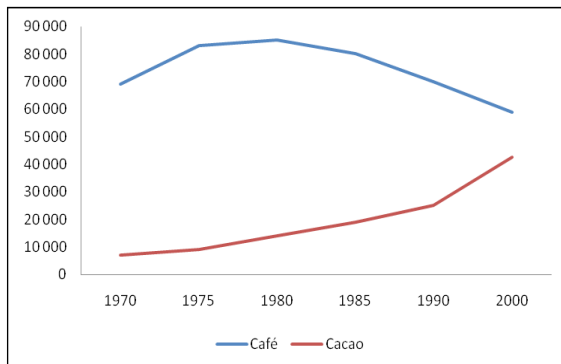


Figure 6 : Evolution en hectare des plantations de café-cacao

Sources : Statistiques agricoles 1980-1990 et RNA, 2001

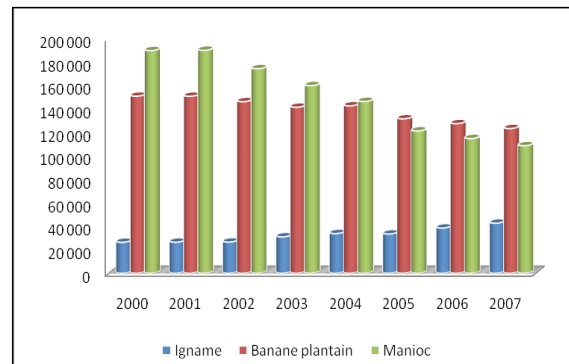


Figure 7 : Evolution des productions des principales cultures vivrières de l'ouest forestier ivoirien

Source : DSDI/MINAGRI, 2007

Les deux graphiques nous indiquent que le cacao commence à s'imposer comme principale culture rente et que les productions du manioc et de la banane plantain restent élevées malgré une baisse régulière de celles-ci depuis 2004. Cependant, à côté de cette dynamique agricole, on assiste à une présence remarquable des habitats (campements) dispersés ou regroupés autour des plantations. Leur nombre et leur taille ne cessent d'augmenter. Mais leur création est une pratique très ancienne dans les villages de Douagué et de Blenimeouin.

2.2- Historique des réseaux de campements dans les localités de Douagué et de Blenimeouin

A l'instar de la région de l'ouest forestier, la présence de campements dans les villages de Douagué et de Blenimeouin est ancienne. Ainsi, selon les données de la tradition orale, les grands chasseurs furent à l'origine de la création des premiers campements. En effet, pendant les périodes de grandes chasses, les chasseurs qui partaient pour plusieurs jours et semaines construisaient des abris précaires faits de branches et d'écorces d'arbre. D'autres chasseurs venaient s'y installer. Ces installations provisoires se multipliaient et étaient habitées pendant de longues périodes.

C'est ainsi, que la plupart des villages-noyaux furent créés. De plus, ces types de campements ont également proliféré pendant l'ère coloniale, où pour fuir l'ennemie, les populations ont dû abandonner leurs villages pour s'installer dans les forêts en y construisant des campements. Nombreux de ces campements sont devenus des villages aujourd'hui.

Cependant, ce type d'habitat temporaire n'avait ni l'ampleur ni le sens qu'on lui reconnaît actuellement. En effet, le boom agricole à travers la création de nombreuses plantations de café et surtout de cacao, a donné une dimension particulière au campement. Ainsi, d'une installation provisoire lors de la création des premières plantations en pleine forêt, le campement est devenu le principal centre d'exploitation des plantations de café et de cacao à Douagué et à Blenimeouin.

Avec la saturation foncière qui est à l'origine de l'éloignement progressif des exploitations du village, les planteurs se voient ainsi contraints d'aller chercher des terres fertiles loin du village et souvent à plus de 5, 10 ou 20 km des lieux d'habitation. Pour éviter de parcourir de telle distance de façon journalière, les paysans ont créé des campements pour y habiter durant le temps des travaux champêtres. Avec l'expansion de l'agriculture, le nombre de campements

ainsi que leur taille continuent de s'accroître dans les localités de Douagué et de Blenimeouin.

A cet effet, d'un réseau de 8 campements lors du dernier recensement de la population en 1998, on est passé à plus de 100 campements en 2013 pour la localité de Douagué. En ce qui concerne Blenimeouin, le nombre a sensiblement évolué, en passant de 23 à 31 campements en 2013. Mais ce qui est remarquable dans le cas de Blenimeouin, est la taille de la plupart de ces campements qui s'est accru. Dans cette zone, nous avons à faire à des gros campements comme Kobenankro et Petit Yamoussoukro dotés des équipements sociaux tels que l'école, les pompes villageoises, etc. La *photo 4* présent un exemple d'équipements que possèdent certains campements.



Cliché de KOULAÏ Armand, 2012

Photo n° 4 : Une école construite à Petit Yamoussoukro; un campement d'habitation de localité de Blenimeouin

Ce sont en fait des hameaux avec respectivement des populations estimées 3 241 et 2520 habitants en 2013, lors de nos enquêtes dans la région. La situation actuelle de ces deux localités, est qu'en plus d'être des principales zones agricoles des départements de Kouibly et de Bangolo, elles sont devenues des principaux foyers de peuplement grâce aux campements qui leur sont rattachés. Le nombre de populations enregistrées dans l'ensemble des campements de Douagué et de Blenimeouin dépasse largement celui des villages-noyaux. A ce titre, nos enquêtes ont révélé que l'ensemble de la population des villages noyaux, était estimé en 2013, à 11 707 habitants contre, 12 499 habitants pour l'ensemble de la population des campements rattachés à ces deux localités. Leur création est aussi d'origine ethnique

2.3- Création des campements et groupes ethniques

Les villages de Douagué et de Blenimeouin enregistrent de nombreux campements dont les créations sont étroitement liées aux différents groupes ethniques présents dans la région. A cet effet, la plupart des premiers campements rencontrés dans ces deux localités, sont le fait des autochtones wê. Ils portent le nom de leurs fondateurs. Les campements Guehi Jean, Djiégbehi à Blenimeouin, Mahan Hermann et Mahanbly à Douagué justifient cet état de fait.

Cependant, avec la dynamique agricole qui a occasionné l'arrivée massive de migrants allochtones et allogènes, les campements portant des noms non originaires de la région se sont multipliés. Ainsi, ceux de Petit Bouaké, Dramanedougou, ou Kobenankro à Blenimeouin et Pargo Alidou, Ouédraogo Alfred ou Thiamkro à Douagué, sont essentiellement dus à la présence des populations Baoulé et Mossi venus du centre de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso. Quelques soient leurs origines, ils entretiennent diverses relations avec les villages auxquels ils sont rattachés.

3- RELATIONS VILLAGE NOYAU-CAMPEMENTS RATTACHÉS

Ces rapports sont, de plusieurs natures, en pleine mutation et dans lesquels la route joue un rôle capital

3.1- VILLAGE NOYAU-CAMPEMENTS: UNE RELATION EN PLEINE MUTATION

A l'instar des relations ville-campagne, le village entretient des relations diverses avec l'espace environnant. L'intensité de ces relations dépend d'un certain nombre de facteurs. Il s'agit des dynamismes économiques et sociaux du village-noyau, de la richesse de son arrière-pays (campements rattachés) et surtout des voies et moyens de transport et de communication. Le village, à l'image de la ville, n'est donc pas une entité isolée dans l'espace géographique placé sous son commandement. A ce titre, les villages de Douagué et de Blenimeouin ont des rapports étroits avec les campements qui sont situés sur leurs terroirs.

Avec une économie désormais fondée sur le cacao, ces villages entretiennent plusieurs relations avec les campements. Il s'agit des relations sociales, économiques, administratives et sanitaires.

Au plan social, les villages de Douagué et de Blenimeouin demeurent des points d'encrage dans l'implantation des campements qui leurs sont rattachés. A cet effet, les premiers fondateurs des campements de défrichement, sont pour la plupart originaires de ces deux localités. Malgré l'arrivée massive des migrants, les rapports entre village-noyau et campement se sont aussi établis par le biais du tuteur. Chaque migrant installé dans les campements reçoit les instructions du village par son tuteur. Par exemple, les dons du migrant parviennent au village, au travers de son tuteur. De plus, tous les chefs des différents campements de Douagué et de Blenimeouin, sont en étroite collaboration avec ceux des villages-mère. Ainsi, leurs responsables participent aux activités qui ont lieu dans les villages et vis-versa.

Sur le plan économique, les villages demeurent des lieux d'achat et de vente des produits agricoles tirés des campements. En effet, Douagué et Blenimeouin disposent de marchés ruraux très dynamiques qui permettent aux populations de vendre et d'acheter des produits.

Au plan administratif, le village est souvent le lieu d'établissement de papiers administratifs et de règlement des affaires coutumières surtout les litiges fonciers ou les vols de produits agricoles qui restent très fréquents.

Au plan sanitaire, Douagué et Blenimeouin disposent de centre de santé permettant aux populations du village noyau et des campements de s'y rendre pour des consultations médicales, ou encore pour des visites à un malade.

Cette analyse sur les interactions entre les villages-noyaux et les campements, révèle des contacts plus fréquents et plus réguliers entre les populations du village et celles des campements rattachés. Ces interactions village-noyau et campements rattachés, du point de vue analytique, peuvent s'inscrire dans un cadre global et ce à travers des synergies.

3.2- Des synergies entre village-noyau et campements

- Des synergies d'existence

A ce titre, les populations des villages-noyaux entretiennent une relation avec les campements, par exemple pour l'approvisionnement en alimentaires des membres de la famille. De plus, celles des campements perçoivent des revenus des produits agricoles écoulés sur les marchés ruraux des villages noyaux. _

- des synergies économiques

Dans ce cas, les villages profitent d'une agriculture dynamique dans les zones environnantes que représentent les campements d'habitation, d'exploitation ou de défrichement. Les campements quant à eux, profitent de la forte demande des produits agricoles sur les marchés ruraux, qui sont des points de transit et d'échange des produits issus des campements et ceux provenant de la ville.

- des synergies en matière de règlement des conflits

Il s'agit de l'existence d'institutions coutumières pour le règlement des conflits et litiges fonciers. Dans cette région trouble de la Côte d'Ivoire, l'essentiel des conflits fonciers se règlent en premier devant la chefferie du village. Cette situation conjuguée à l'organisation pyramidale des relations entre le village et les campements, réaffirment le pouvoir et le contrôle de la chefferie villageoise.

En outre, quel que soit la dynamique des relations village-campements rattachés, la route demeure un facteur très déterminant dans les échanges et les communications entre ces deux entités du monde rural.

3.3- La route : élément essentiel dans l'organisation et la dynamisation des rapports village-noyau-campements rattachés

- Une nécessité absolue

La richesse et la monétarisation précoce de l'économie générée par le cacao, expliquent le développement des relations entre les villages de Douagué et de Blenimeouin et les campements qui leur sont rattachés. Toutes ces relations sont favorisées et amplifiées par le réseau routier constitué de routes secondaires et de pistes qui sillonnent ces deux zones.

En effet, la périodicité des déplacements des planteurs des campements d'habitation, d'exploitation ou de défrichement vers les villages-noyau, est un élément important pour apprécier l'intensité des relations qui lient les populations des villages et des campements environnants. Ces rapports sont plus intenses au moment de la récolte et de la vente du cacao, d'octobre à Janvier. C'est la période où l'argent circule beaucoup dans la région et où les planteurs, les commerçants font des dépenses ostentatoires. Le cacao règle désormais le rythme de la vie économique. Durant

cette période d'abondance, marquée par une intense activité commerciale à Douagué et à Blenimeouin, les visites aux chefs du village et aux membres de la famille par de nombreux planteurs, se font les samedis et les dimanches, respectivement leurs jours de marché.

- La typologie des routes

Compte tenu de l'intensité des déplacements entre village et campements, les populations s'organisent régulièrement pour l'entretien des routes. Le réseau routier qui relie le village-noyau aux campements rattachés peut être structuré en trois catégories. A cet effet, il s'agit d'abord, des pistes simples qui sont uniquement pratiquées par les piétons et les engins à deux roues. Ensuite, il s'agit des pistes améliorées, qui sont en réalité des pistes simples, élargies par les planteurs eux-mêmes, en vue de permettre aux camions d'accéder aux campements d'habitation ou d'exploitation. Enfin, ce réseau est aussi constitué, de routes secondaires. Ce sont des routes, qui ont bénéficié, à un moment, d'entretien à l'aide de grosses machines. Cette dernière catégorie de routes est la plupart du temps, entretenue par l'Etat ou par les structures décentralisées comme les mairies ou les conseils régionaux.

II- DISCUSSION

1-DES CAMPEMENTS À L'EXISTENCE EST ESSENTIELLEMENT LIÉE AUX ACTIVITÉS AGRICOLES

La région de l'ouest forestier de la Côte d'Ivoire est une grande zone agricole dont le développement tourne autour des cultures comme le café et le cacao. Le cacao, en raison des revenus qu'il génère, est devenu le premier produit agricole d'exportation. De ce fait, il organise désormais la vie économique de la région (NYASSOGB, 2003).

À l'instar de toutes les zones à forte activité agricole, la région de l'ouest forestier de la Côte d'Ivoire, possède des campements dont l'existence est liée essentiellement à la culture du café et du cacao (DIAN, 1982). En plus des cultures de rente, la naissance et l'existence des campements peuvent être aussi le fait des activités agricoles telles que la culture du riz, d'agrumes, de mangues et de légumes (GREUSARD et DURIEZ, 2011).

2-UN RÉSEAU CARACTÉRISÉ PAR LA TYPOLOGIE DES CAMPEMENTS

Les villages de Douagué et de Blenimeouin à l'image de presque tous les villages de la zone forestière de la Côte d'Ivoire, possèdent un réseau de campements. C'est un réseau de campements satellites, éparpillés sur toute l'étendue de son finage donnant ainsi naissance à un habitat dispersé intercalaire (DIAN, 1982). Ces campements, à travers leurs dimensions et le nombre d'habitant, sont souvent plus importants que le village-noyau ou village-mère (HOUDISSE, 2010).

Cependant, on peut distinguer plusieurs types de campements selon différents critères. À ce titre, DIAN (1982) distingue deux grands types de campements selon leur structure et leur fonction. Il s'agit d'une part, des campements de défrichement et d'autre part, des campements d'exploitation. Le campement de défrichement est défini comme un abri précaire et temporaire construit lors d'un premier défrichement, tandis que le second est un habitat construit en matériaux plus solides et ce à la faveur de l'entrée en production de la nouvelle plantation DIAN (1982). Dans la région de l'ouest forestier, avec le développement économique, on peut trouver aujourd'hui des campements d'habitation, dotés d'infrastructures de base en l'occurrence, une école primaire, une pompe villageoise, une case de santé etc. Ces types de campements sont rencontrés dans la localité de Blenimeouin. Ils sont devenus des lieux de résidence principale des planteurs et leur famille. Ils y vivent en permanence et ne vont au village que pour des cérémonies, des réunions ou des décès (DIAN, 1982). Les campements de ces deux localités jouent un rôle économique considérable. Ce sont des principaux centres d'exploitation agricole, comparable à ceux des fermes européennes (DIAN, 1982).

3- DES RAPPORTS INTERDÉPENDANTS ENTRE VILLAGE-NOYAU ET CAMPEMENTS

En outre, malgré leur poids économique et leur niveau d'autonomie, les campements et les villages noyaux de la région de l'ouest forestier, entretiennent des relations interdépendantes. Ces rapports qui sont multiples, s'apparentent à ceux qu'entretiennent la ville et le village. Il s'agit des rapports économiques (achat,

vente au marché), administratifs (établissement de papiers administratifs), sanitaires (consultations médicales, visite à un malade) et des rapports familiaux (visite au membre de la famille) (NYSSOGB, 2003). A l'instar des rapports ville-campagne, les relations entre village et campements rattachés peuvent être subdivisées en trois grandes catégories (GARRETT, 2005). Il s'agit des moyens d'existence, des synergies économiques et des synergies politiques surtout en matière de règlement des conflits fonciers devant la chefferie des villages auxquels ils sont rattachés. Par ailleurs, dans les relations village-campements, la route joue un rôle très déterminant. A cet effet, l'intensité des relations dépend en plus des dynamismes économiques et sociaux, des voies et moyens de transport et de communication (NYASSOGB, 2003).

CONCLUSION

En tant que meilleur moyen de lutte contre la pauvreté dans les milieux ruraux de la Côte d'Ivoire, l'agriculture continue de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de l'ouest forestier tout en leur garantissant une sécurité alimentaire. C'est fort de ces atouts qu'on assiste à un dynamisme du secteur agricole dans cette région où les conditions naturelles sont favorables à la pratique d'une agriculture vivrière et de traite.

Cette situation a non seulement engendré une course effrénée vers les terres cultivables mais également une évolution des superficies culturales ainsi qu'une hausse du niveau de production des cultures développées. C'est aussi, une région dans laquelle on assiste à une prolifération des campements en nombre et en superficie dans les zones de forte activité agricole comme les localités de Douagué et de Blenimeouin. Ces villages figurent parmi les principaux foyers de développement de l'agriculture dans l'ouest forestier de la Côte d'Ivoire. On y assiste à une diversité des types de campement qui part des campements constitués d'une ou deux

cases à des hameaux d'une centaine de cases dotés d'équipements sociaux de base comme l'école, l'hydraulique villageoise, la case de santé, etc.

L'exemple des localités de Douagué et de Blenimeouin, nous montre que chaque village de l'ouest forestier de la Côte d'Ivoire, possède un réseau de campements stratifié, dans lequel les campements entretiennent plusieurs relations entre eux, mais également des rapports multiples avec le village-noyau. En outre, l'élément fondateur de tous ces rapports ou relations, demeure l'agriculture.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADAYE A. 2008, Développement de vivrier en région de culture d'exportation: le cas du manioc dans la Sous-préfecture de Bonoua, Mémoire de maîtrise, Université de Cocody, IGT, Abidjan, 158 p.
- BOLOUA A. 2008, Etude géographique de la filière du vivrier sur les marchés urbains de Divo, Mémoire de maîtrise, Université de Cocody, IGT, Abidjan, 116 p.
- COMMUNAUTÉ HOUDISSE, 2010, Habitat et organisation sociale du milieu rural du centre-ouest de la Côte d'Ivoire, 3 p.
- DIAN B. 1982, L'économie de plantation en Côte d'Ivoire forestière, les Nouvelles Editions Africaines, Abidjan, 459 p.
- GARRETT J. 2005, Ville-campagne: une relation en pleine mutation, agriculture et développement rural, 3 p.
- GREUSARD R. et DURIEZ J, 2011, Un séjour dans les campements de Casamance, Ulysse, le monde, Paris, 5 p.
- KOLI BI, TOURE A et AZAGOH M. 1996, Les fleuves et rivières; In Atlas de l'ouest de la Côte d'Ivoire, IGT, Abidjan, pp. 10-11.
- KOLI BI et TOURE A. 1996, Les sols et leurs aptitudes culturales; Atlas de l'ouest de la Côte d'Ivoire, IGT, Abidjan, pp.14-15.
- NYASSOGB K.G. 2003, Relations ville-campagne et développement locale : l'exemple de la petite ville de Badou en zone de plantation cacaoyère du Togo, les cahiers d'Outre-Mer, Presses universitaires de Bordeaux, 9 p.
- RNA (Recensement National de l'Agriculture), 2001, statistiques agricoles de la région des montagnes, Ministère de l'agriculture de Côte d'Ivoire, Abidjan, 19.

Situation actuelle de la pêche en lagune Aby 30 ans après l'effondrement des stocks de 1980-1981 (Côte d'Ivoire)

KOULAI-DJEDJE EDITH

- Assistante au département de Géographie,
Université Félix Houphouët Boigny - koulaidjedje@gmail.com

RESUME

Cet article analyse la situation actuelle de l'activité de pêche en lagune Aby plus de 30 ans après l'effondrement des stocks qu'elle a connue dans les années 1980-1981. Cette chute avait été marquée par l'augmentation de l'effort de pêche suivi de l'effondrement du stock principal *Ethmalose Fimbriata*. Les raisons principales de cette chute ont été attribuées d'une part à l'introduction en lagune de nouveaux engins de pêche et d'autre part à l'affluence des pêcheurs étrangers qui s'y installaient. En effet, cette intense activité de pêche exercée sur la lagune a contribué à la surexploitation de son potentiel biologique et par conséquent à une baisse de la production halieutique. Au lendemain de cette crise de nombreux programmes et projets d'aménagement ont été mis en œuvre en vue de restaurer la lagune et ses ressources. Cependant, on observe encore une perturbation du système d'exploitation en lagune Aby. Les projets d'aménagement et de gestion durable sont compromis. Cette étude se propose alors d'évaluer le système d'exploitation et de gestion et de relever les problèmes qui minent l'activité de pêche. Notre démarche méthodologique s'est appuyée sur la recherche bibliographique, pour mieux comprendre le phénomène de surexploitation qui s'est produit et qui persiste encore en lagune Aby. Des enquêtes de terrain ont été également menées auprès des populations riveraines (acteurs de la pêche) et des autorités administratives compétentes qui ont un rôle de contrôle et de suivi.

La situation actuelle en lagune Aby démontre que l'activité de pêche est fondée sur une ressource peu abondante et instable. Celle-ci vit dans un environnement en perpétuel changement et qui est soumis à la pression anthropique.

Mots-clés : pêche, effondrement des stocks, ressources halieutiques, lagune Aby, gestion

ABSTRACT

This article analyses the current situation of fishing lagoon Aby more than 30 years after the collapse of stocks she knew in 1980-1981. This fall had been marked by an increase in fishing effort followed the collapse of the main stock *Ethmalosa Fimbriata*. The main reasons for this fall have been attributed firstly to the introduction in Lagoon of new fishing machines and secondly to the influx of foreign fishermen who settled there. In fact, the intense activity of fishing on the lagoon has contributed to the overexploitation of its biological potential and consequently to a decrease in fish production. In the aftermath of this crisis much programs and projects management were implemented to restore the lagoon and its resources. However, a perturbation of the exploitation system is observed in lagoon Aby. Development projects and sustainable management are compromised. This study then proposes to evaluate the operation and management system and address the problems plaguing the fishing activity. Our methodological approach was based on bibliographic research to better understand the phenomenon of exploitation that occurred and still persist in lagoon Aby. Field surveys were also conducted with local communities (fishermen) and competent administrative authorities who have a role of control and monitoring.

The current situation in lagoon Aby shown that fishing activity is based on a scarce and unstable resource. This is lives in an environment of perpetual change and is subject to antropique pressure.

Key words : Fisheries, collapse of tocks, Aby lagoon management

INTRODUCTION

Le développement de la pêche artisanale ces dernières années en Côte d'Ivoire a conduit les autorités administratives, les acteurs de la pêche et les chercheurs à prendre conscience de la vitalité de ce secteur d'activité. Par ailleurs, les nombreux problèmes d'exploitation et de gestion qui minent cette activité contribuent à la rendre vulnérable. La lagune Aby connaît aussi cette vulnérabilité depuis l'effondrement des stocks de 1980-1981. Réputée pour son écosystème particulièrement productif, cette lagune au fil des années, a connu une pression démographique due à l'accroissement du nombre des pêcheurs étrangers et un perfectionnement des engins de capture. Ces pêcheurs selon (Scudder et Cornelly, 1985) employaient des méthodes illégales et ne se conformaient pas aux coutumes locales. Cette situation s'est traduite rapidement par une intense activité de pêche et une surexploitation abusive de son potentiel biologique. La ressource s'est donc raréfiée et l'on a assisté à une forte réduction de la production et par conséquent à l'appauvrissement des populations de pêcheurs.

A la suite de ces événements des programmes d'aménagement et des séminaires en vue de réglementer le prélèvement de la ressource en lagune Aby ont été mis œuvre. Par ailleurs, des mesures portant sur le maillage des engins, l'arrêt des activités pendant une période de 3 à 6 mois, l'attribution des licences aux pêcheurs ont été adoptées. Cependant le constat reste encore inquiétant. La situation actuelle semble être plus alarmante que la précédente. Les productions sont en baisse avec la capture des espèces de petites tailles. Toutes les recommandations sont ignorées par les populations et l'environnement lagunaire est de plus en plus dégradé.

Cette étude se propose d'analyser la situation actuelle des activités de pêche sur la lagune Aby 30 ans après l'effondrement des stocks de 1980-1981. Elle se fonde sur deux idées principales. La première admet qu'il y a une exploitation abusive des ressources dû au manque de prise de consciences des acteurs de la pêche. La deuxième suppose que les autorités n'ont pas encore réussi à mettre en œuvre des mesures efficaces de conservation de la ressource ou à faire adopter exclusivement celles qui existent déjà.

MÉTHODES

1- PRÉSENTATION DE LA ZONE D'ÉTUDE ET JUSTIFICATION DE L'ÉTUDE

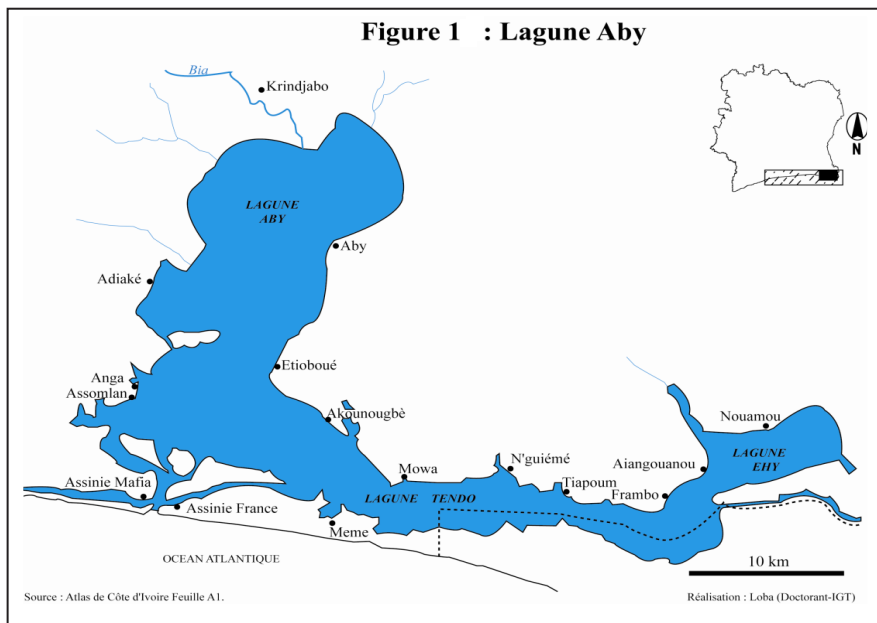


Figure 1 : la zone d'étude

Située à l'extrême Est de la Côte d'Ivoire, la lagune Aby fait partie du système lagunaire ivoirien avec les lagunes Ebrié, Grand-Lahou et Fresco. Ce complexe lagunaire (Aby-Tendo-Ehy) avec son écosystème particulièrement productif et ses grandes dimensions (426 km², 15 km de largeur) offre aux pêcheurs de vastes espaces où ils peuvent exercer leur activité (Berron, 1979). D'ailleurs, de toutes les régions de la Côte d'Ivoire le sud-est occupe une place de choix dans le développement économique lié à l'activité de pêche (Essan, 1986). C'est en effet, une région où la pêche est l'activité principale des populations et le poisson la première source de protéine animale (Perrot, 1989). Cette région est depuis longtemps soumise à des études scientifiques : Berron (1973 ; 1979), Verdeaux (1988 ; 1989), Weigel (1989), Perrot (1989), Charles-Dominique (1993), N'goran (1995, 1998), etc. en raison de l'intensité de l'activité de pêche qui s'y pratique et de l'affluence des populations étrangères qui s'y installent. Cependant, depuis trois décennies aujourd'hui de nombreuses difficultés minent l'activité de pêche dans cette région. Le phénomène de surexploitation qui persiste et dont les causes semblent ne pas être encore maîtrisées. La baisse de la production halieutique qui malgré les nombreux programmes de restauration est de plus en plus récurrente. La gestion du plan d'eau qui est partagée entre le droit coutumier et les textes réglementaires de l'administration est source de conflit. L'environnement lagunaire est de plus en plus pollué.

En effet, voici plusieurs raisons qui justifient le choix de cette étude. Par ailleurs, Comment appliquer des mesures de développement responsable à des populations qui ont un besoin vital des produits aquatiques et dont la conception de la vie rend difficile la compréhension mais surtout l'appropriation des notions comme la limitation de la ressource qui induit un minimum de précaution dans son exploitation ?

2- ENQUÊTE SUR LE TERRAIN ET OBSERVATION DIRECTE DES FAITS

L'étude s'est fondée sur un long travail de recherche documentaire, pour mieux comprendre le phénomène de surexploitation qui s'est produit en 1980-1981 et qui persiste encore aujourd'hui. Des enquêtes de terrain ont été également menées auprès des populations riveraines (acteurs de la pêche) et des autorités administratives compétentes qui ont un rôle de contrôle et de suivi. A cet effet, nous avons trouvé nécessaire de

rencontrer et discuter avec le premier responsable de la direction des pêches à Adiaké. La recherche effective dans les différents sites a été précédée de visite de prise de contact avec les responsables administratifs, politiques et coutumiers des localités retenues. Cette démarche a simplifié et facilité les travaux de terrain dans l'ensemble des localités. A ce sujet notre enquête s'est déroulée à l'aide de questionnaires et de guides d'entretien. Les entretiens qui ont lieu avec les responsables administratifs portaient sur la situation actuelle de la pêche, les problèmes, et les solutions proposées. En ce qui concerne le questionnaire adressé aux acteurs de la pêche, il a porté sur l'activité de pêche et la gestion du plan d'eau lagunaire. De ce fait l'activité étudiée étant répandue sur l'espace choisi, nous avons décidé d'utiliser la méthode de l'enquête par quota. Ainsi, l'enquête a concerné 260 personnes issues des différents sites (Assomlan, Eplemlan, Aby, Assinie-Mafia) de notre étude soit 10 % de la population cible (2603).

RÉSULTATS

1- LE POTENTIEL BIOLOGIQUE

La lagune Aby regorge une variété d'espèces. Cette richesse s'expliquera par sa large étendue (426 km²) et la productivité de son écosystème. Ses échanges permanents avec la mer et les importants apports d'eaux douces assurées par la Bia et la Tanoé contribuent également à l'enrichir. En ce qui concerne le poisson les inventaires de Daget et Iltis (1965), font ressortir la très large dominance de l'*Ethmalose* en lagune Aby (71% des quantités commercialisées). Selon le service de pêche d'Adiaké l'on dénombre 97 espèces de poisson en lagune Aby appartenant à 44 familles. Quant à Albaret (1994), il dénombre trois grands groupes d'espèces : **Les espèces typiques à la lagune** : le tilapia (*T. Guineensis*, les *Tylochromis* et *T. Jentenkii*), **Les espèces fluvio-lagunaires** : Le machoiron (*Chrysistichthys walkeyi*, *ch. Nigrodigitatus*, *ch. Filamentosus*) **Les espèces laguno-marines** : L'*Ethmalose* (*Ethmalosa fimbriata*). La lagune est également composée de crustacés (crabes, crevettes). Sur trois espèces de crabes présentes en Afrique de l'ouest : *Callinectes amnicola* (précédemment *Callinectes latimanus*), *Callinectes pallidus* (précédemment *Callinectes gladiator*), et *Callinectes marginatus*, seules les deux premières sont rencontrées en lagune Aby (Lhomme, 1994). Les crevettes que l'on y rencontre sont les *pénaeus notialis*.

2- UN SYSTÈME D'EXPLOITATION MENAÇANT POUR LA RESSOURCE

2-1. La population des pêcheurs et les engins en activité sur le plan d'eau

Les informations recueillies ont permis de suivre l'évolution de l'effectif des pêcheurs depuis la crise de 1980-1981. Il ressort des investigations que la dynamique du nombre de pêcheur présente deux phases : la période avant la crise où l'accès à la lagune était libre. Pendant cette période l'effectif des pêcheurs a

augmenté de manière spectaculaire. Après la crise, des mesures ont été prises pour limiter l'entrée des pêcheurs en lagune, notamment l'instauration des licences. Aujourd'hui à la faveur des nombreuses crises socio-politiques qui se sont succédées dans notre pays de 2002 à 2012, ce nombre s'est accru avec toutefois une particularité, la prédominance des jeunes dans des villages comme Assomlan (65,22%) et Angah (53,57%). Notons au passage que les sites qui concentrent un fort taux de pêcheurs jeunes sont ceux où l'on pratique la pêche individuelle (filet maillant, balance à crabe).

Tableau 1 : Répartition des pêcheurs et des engins par zone de pêche

	OPERATEURS		ENGINS	
Zone de pêche	Pêcheurs collectifs	Pêcheurs individuels	Engins collectifs	Engins individuels
ABY	672	1384	32	2219
TENDO EHY	84	217	04	677
ASSINIE MAFIA	168	379	08	4911
TOTAL	924	1980	44	7807
TAUX %	31,82	68,18	0,56	99,44

Source : Rapport d'activité DP Adiaké, 2012

Ce tableau présente la répartition des pêcheurs selon le type de pêche ainsi que la proportion des engins de pêche en lagune Aby. Comme l'indique le tableau, les effectifs les plus élevés concernent les pêcheurs individuels qui représentent 68,18%. Le constat qui se dégage est que la pêche collective est le fait des pêcheurs étrangers employés par les pêcheurs autochtones propriétaires des engins. Ces derniers sont donc moins nombreux avec 31,82%. L'inventaire des engins de pêche utilisés en lagune Aby, a permis d'identifier six types d'engins. Ils sont fonction de l'espèce recherchée. Il s'agit notamment du filet aly, du filet maillant, du filet syndicat, de la ligne, de la balance à crabes et de la nasse utilisée pour la capture

des crevettes (koulai, 2012). Ces engins peuvent être regroupés en deux catégories : les engins collectifs (filet aly, filet syndicat) qui sont en générale actifs et les engins individuels (filet maillant, balance à crabes ligne, nasse) qui eux sont passifs. Le tableau 1 ci-dessus présente la proportion des engins utilisés sur le complexe lagunaire Aby-Tendo-Ehy. Comme il l'indique les engins collectifs représentent (0,56%) et les filets individuels (99,44%) constituent l'essentiel des engins. Cependant il est important de faire remarquer que ces engins collectifs malgré leur faible proportion exercent une forte pression sur les ressources. Par exemple le filet Aly à lui seul produit 80% des prises totales de la lagune Aby (direction des pêches Adiaké, 2009).

2-2- La production halieutique

Tableau 2 : Production du poisson de 2006 à 2012 à Adiaké

Année	Tonnage	Durée du repos biologique	Observation
2006	503,48	Pas de repos biologique	Pêche toute l'année
2007	1371,38	2,5mois	03 autorisations spéciales de pêche accordées
2008	1625,27	3 mois	03 autorisations spéciales de pêche accordées
2009	2115,87	3 mois	02 autorisations spéciales de pêche accordées
2010	2305,30	3,5 mois	Aucune autorisation
2011	1168,76	4 mois	Aucune autorisation, la crise poste électorale a gêné l'activité de pêche ainsi que la collecte des données
2012	2070,236	4 mois	Aucune autorisation

Source : Rapport d'activité, Direction des pêches à Adiaké, 2012

Le tableau 2 présente les statistiques de la production du poisson de 2006 à 2012 sur la lagune Aby. Ces statistiques varient en fonction de la durée du repos biologique et des autorisations spéciales de pêche accordées. Ces autorisations concernent la pêche dans les baies ou les réserves. Les baies sont en fait des zones de frayère où les poissons viennent se réfugier en période de maturité ou de ponte. Ces espaces ont donc été multipliés pour

assurer la reproduction des espèces et améliorer la production halieutique. Le constat qui se dégage est que plus la durée du repos biologique est longue plus la production est élevée. C'est le cas en 2008 (1625,27 t), 2009 (2115,87 t), 2010 (2305, 30 t) et 2012 (2070, 236 t). Cependant elle aurait pu être très élevée en 2011 avec 4 mois de fermeture de la pêche mais comme le tableau le signifie la crise post électorale a perturbé l'activité de pêche.

Tableau 3 : Quantité de produits halieutiques pêchés dans le complexe lagunaire Aby-Tendo-Ehy (En tonne)

Localités Produits	Adiaké	Assinie-mafia	Tiapoum	Total
Poisson frais	479.44	71.07	185.46	735.97
Poisson fumes	264.17	19.65	129.83	412.95
Crustacés	14.33	5.51	00	19.84
Total 2011	757,94	96,23	315,29	1168,76
Total 2010	776,421	167,397	272,594	1216,412

Source : Rapport d'activité, Direction des pêches à Adiaké, 2012

Le tableau 3 indique les proportions des différents types de produits débarqués en lagune Aby. Selon le tableau le poisson frais constitue la majorité de la production avec 735.97 tonnes. Vient ensuite le poisson fumé avec 412.95 tonnes et enfin les crustacés avec seulement 19.84 tonnes.

3- UN SYSTÈME DE GESTION INFLUENCÉ PAR L'AUTORITÉ COUTUMIÈRE

En lagune Aby le système de gestion se caractérise par une collaboration étroite entre le droit coutumier instaurée par la Chefferie traditionnelle et l'administration des Pêches à travers les textes réglementaires mis en œuvre. Cependant nous notons que cette gestion coutumière est dominée par les prescriptions des divinités locales. Par exemple la pêche est interdite sur tout l'ensemble de la lagune le mercredi, qui selon la coutume est un jour sacrificiel, le jour d'adoration du génie Assemblan (koulaï, 2005). Aujourd'hui encore les divinités traditionnelles sont sollicitées par les populations pour toute pratique sur la lagune. En ce qui concerne les textes réglementaires, des dispositions ont été prises pour une bonne sélectivité des engins utilisés et pour réglementer l'exploitation et la gestion du plan d'eau lagunaire. Quant à la direction des pêches

elle a pour mission de contrôler la conformité des engins à la réglementation qui les concerne. Elle doit également s'assurer que les pêcheurs s'accordent avec la réglementation liée à leur activité. Les conflits et les désaccords liés à l'activité de pêches doivent être réglés en collaboration avec la chefferie. En effet, toutes ces recommandations ont été prises au lendemain de l'effondrement des stocks de 1980-1981. Elles ont été réaménagées ou renforcées dans le temps en fonction des problèmes et des besoins. Par ailleurs, la main mise des populations riveraines sur le plan d'eau rend difficile sa gestion. Ainsi, les mesures sont le plus souvent contournées par les populations autochtones qui imposent des droits de propriété sur la lagune. Elles accusent plutôt les pêcheurs étrangers d'utiliser des pratiques non conventionnelles pour la pêche. Ces derniers sont donc traqués et menacés d'expulsion. Pourtant il a été démontré que lorsque la direction des pêches où les agents des eaux et forêts prennent en flagrant délit des pêcheurs autochtones illégaux, les sanctions ne sont pas appliquées. Ceux-ci sont défendus par la communauté villageoise de telle sorte que tous les comités de gestion et de défense mis en place antérieurement ont été dissous. La réglementation n'est pas respectée et l'autorité

administrative est bafouée. La situation actuelle qui prévaut en lagune Aby, oriente les chercheurs et les autorités vers de nouvelles perspectives que sont entre autres la réunification des acteurs de la pêche (pêcheurs commerçants fumeuses etc.) en coopératives, l'attribution de fond d'aide aux acteurs de la pêche, la mise en place de nouvelles activités (aquaculture, pisciculture), la formation et l'éducation afin d'instaurer une pêche durable.

DISCUSSION

L'augmentation du nombre de pêcheurs en lagune Aby de 1979 à 1981 était liée à l'arrivée des pêcheurs professionnels employés dans la pêche collective. Ces pêcheurs (pour la plupart d'origine ghanéenne) sont venus s'installer aux abords de la lagune Aby avec des engins typiques à leur région (sennes tournantes, sennes de plage, et sennes syndics). Aujourd'hui, la situation socio-économique du pays explique également la croissance de la population de pêcheurs qui est de 2904 sur tout le complexe (rapport d'activité, direction des pêches Adiaké, 2012). Le manque d'emploi, la déscolarisation des jeunes due à l'absence de moyens financiers, conduisent ces derniers à faire le choix du retour à la terre sinon «à l'eau». Cet engouement pour la pêche pourrait aussi s'expliquer par le manque de diversité des activités.

En revanche, l'accès facile de la lagune et sa productivité renommée a entraîné une intense activité de pêche. L'affluence des populations étrangères a été suivie de l'augmentation de l'effort de pêche (l'introduction d'engins à grande capacité de capture) et par conséquent de l'exploitation abusive des ressources halieutiques. Ceci a été démontré par (Kponhansia, 1994) et N'goran (1998) qui estiment qu'une augmentation excessive de l'effort de pêche expliquerait la chute de la production en lagune Aby. Par ailleurs, N'goran (1998) dénonce également une faible sélectivité des engins collectifs. Selon lui ces engins réalisent 70 à 85% des captures totales en lagune Aby. Pourtant ils ne sont pas sélectifs pour les trois principales espèces de poissons exploitées (Ethmalose, mâchoiron, tilapia) (N'goran, 1995), contrairement aux engins individuels qui eux sont adaptés à l'espèce recherchée (koulai, 2005). Par ailleurs, il

fait remarquer que les années où l'on a observé de faibles rendements d'Ethmalose correspondent à un accroissement des apports d'eaux douces en lagune. Ces apports contribuent à baisser le taux de salinité de la lagune et affecte les conditions de reproduction des ressources. Effectivement les périodes d'abondance de la production halieutique en lagune Aby s'observent pendant la saison sèche où les apports d'eaux sont moindres (koulai, 2005). A cela s'ajoute le problème de la fermeture de la passe d'Assinie qui réduit les échanges mer-lagune censés favoriser la concentration et la reproduction des Ethmaloses en lagune. Dans la même démarche Charles-Dominique (1993), pense que l'effondrement des ressources n'est pas forcément attribuable au développement de l'effort de pêche. A ce titre, il révèle que la population d'Ethmalose s'est reconstituée durant les trois années qui ont suivie la crise avec un effort de pêche nettement supérieur à celui de 1980. Pour lui l'environnement écologique a surement joué un rôle déterminant. Toutefois, Weigel (1989), l'avait déjà souligné en affirmant qu'en lagune Aby, une modification climatique a entraîné une diminution du principal stock.

Quant à la production, elle est toujours en régression. Les raisons sont multiples mais liées en partie à la situation de crise précédente. La chute de l'Ethmalose en 1980-1981 a bouleversé les rendements de la lagune Aby puisque cette espèce constituait le stock principal de la lagune. Il a été démontré ailleurs (Charles-Dominique, 1993) que de 1979 à 1981 les captures d'Ethmalose s'effondrent avec l'expansion d'une nouvelle pêcherie (les sennes tournantes). Cela avait été déjà invoqué par Hie Daré (1989), qui confirmait que l'indice d'abondance est passé de 100 en 1979 à 7 en 1980. En effet, la régression des captures en lagune Aby pourrait s'expliquer comme il a été signalé par N'goran (1995) par la non sélectivités des engins collectifs. Ce qui veut dire que leurs maillages ne sont pas adaptés à la taille des espèces capturées. On assiste alors à une exploitation abusive des ressources. Cependant les captures ne sont pas seulement en baisse mais elles sont constituées d'espèces de petites tailles (photo 2) et d'espèces en période de ponte (photo 1) qui doivent assurer la reproduction biologique (koulai, 2012).



Photo 1 : espèces en période de ponte

Source : koulai, 2010



photo 2 : espèces de petites tailles

Source : koulai, 2010

On constate également que même le repos biologique observé uniquement par les engins collectifs n'arrive pas à relever le niveau de la reproduction. Ce qui s'explique par le fait que pendant la période de fermeture qui concerne seulement la pêche collective, les pêcheurs collectifs s'érigent en pêcheurs individuels et par conséquent, la lagune est en perpétuel exploitation excepté le mercredi et le dimanche consacré à la religion et au génie protecteur (koulai, 2012). Un autre fait de cette situation est l'utilisation des produits toxiques et des pesticides pour la pêche. Ces produits sont néfastes aussi bien pour l'activité de pêche, pour l'écosystème biologique que pour les consommateurs. Les pêcheurs sont plutôt portés vers l'amélioration de leurs revenus que sur la préservation des ressources naturelles. Pourtant Charles-Dominique (1993), l'a si bien dit la réussite de la fermeture de la pêche a montré qu'une réglementation ou un réaménagement des pêches sont possibles et peuvent avoir un effet positif sur les captures. Seulement nous estimons que les populations riveraines (acteurs de la pêche) doivent s'impliquer d'avantage aux projets qui les concernent. Car selon (Sabo, 2008), pour qu'il y ait pêche durable il faut qu'il y ait pêche concertée. L'idée serait de créer des plate-formes de discussion. Ce qui permettrait non seulement de les associer aux prises de décisions mais également de les amener à se prendre en charge et de gérer eux-mêmes les mesures de gestion des captures pour préserver à long terme le patrimoine halieutique.

Relativement à la gestion de la lagune, les résultats ont montré qu'elle est assurée par les collectivités locales en collaboration avec la direction des pêches. A cet effet, de nombreuses mesures ont été prises pour l'application de la réglementation liée à l'activité de pêche. Un séminaire est tenu à Grand-Bassam en juillet 1995 sur l'aménagement des pêches en lagune Aby-Tendo-Ehy. Il avait pour objectif la régénération des ressources par la création de réserves (baies artificielles) notamment à Etueboué et Adjouan. Il y a été décidé également la mise en place d'un comité de gestion de la lagune Aby. Mais comme il a été dit plus haut ce comité n'a pas eu une longue durée de vie parce qu'il manquait de suivi et de moyens efficaces pour son fonctionnement. Les participants ont encore insisté sur la fermeture de la pêche pour une période allant de trois à six mois. Aujourd'hui, avec la création de baies « artificielles » les populations ont mis place des stratégies de surveillance. Ces baies sont totalement sous le contrôle de la chefferie et elles appartiennent au village qui les abrite. L'administration n'a pas la maîtrise de la gestion de ces réserves. Dans la même optique d'une autogestion les pêcheurs de filet aly se sont réunis en coopérative depuis 2008. En effet la CAPEP (Coopérative Anouazè des Pêcheurs d'Eplemlan) compte à ce jour 21 filets aly sur les 40 qui existent sur la lagune. Toutefois ces résultats démontrent qu'il y a une volonté manifeste des populations de réorganiser leur activité.

CONCLUSION

La situation actuelle de la pêche en lagune Aby reste inquiétante. La baisse répétée de la production explique une diminution des stocks disponibles dont particulièrement celui de l'Ethmalose. Cette chute est en partie attribuée à l'exploitation abusive dont la lagune avait été victime dans les années 1980-1981. Cependant, d'autres raisons justifient cette situation alarmante puisque des mesures ont été prises après ladite crise pour restaurer la ressource et améliorer les conditions d'exploitation. La baisse de la productivité de la lagune Aby peut être également imputable au non-respect de la réglementation liée à l'activité de pêche et à la mauvaise gestion du plan d'eau (la non sélectivité des engins, le non respect du repos biologique, le manque de prise de conscience des acteurs de la pêche, la pratique de la pêche illicite). En effet, le changement des phénomènes naturels agit aussi sur l'abondance des captures (la fermeture de la passe d'Assinie et l'apport d'eaux douce) (Charles-Dominique, 1993 ; N'goran, 1995). Par ailleurs, malgré l'interdiction des sennes tournantes sur l'étendue de la lagune et des sennes de plage et sennes syndicats à quelques endroits, l'effort de pêche continue d'exercer une pression non négligeable sur la ressource. L'on retient alors que toutes ces mesures sont louables mais peu efficaces.

Toutefois, les recommandations que nous faisons de ces constats visent à amener les populations riveraines à un changement radical de comportement. Elles doivent nécessairement s'inscrire dans une logique de gestion durable de la ressource qu'elles exploitent. Au niveau de l'effort de pêche il faut réduire le nombre des engins collectifs. Déjà, la réunification des pêcheurs collectifs en coopérative est une bonne initiative, elle doit être encouragée. En revanche il faudra développer l'utilisation des engins individuels qui sont sélectifs. La réglementation liée aux mailles des engins doit être scrupuleusement respectée. Il serait aussi intéressant d'éduquer, de former et de sensibiliser les populations sur la notion de développement durable et de créer les conditions de son instauration. Par ailleurs, les autorités compétentes doivent aussi promouvoir des sources alternantes de revenus aux pêcheurs. Enfin, il faut harmoniser les règles de gestion déjà existantes pour qu'elles soient applicables à tous.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CHARLES-DOMINIQUE E., (1993), l'exploitation de la lagune Aby (Côte d'Ivoire) par la pêche artisanale. Dynamique des ressources de l'exploitation et des pêcheries. Thèse de Doctorat. Université de Montpellier II.
- KOULAI E., (2005), la pêche dans la sous préfecture d'Adiaké : le cas des villages d'Assomlan et d'Eplemlan, mémoire de maîtrise, université de cocody, Abidjan, IGT, 138 p.
- KOULAI E., (2008), Pêche et développement socio-économique dans le sud-est ivoirien : le cas de la lagune Aby, rapport de DEA, 2007, IGT ; 44 p.
- KOULAI E., (2012), Exploitation des eaux et développement durable des pêches en lagune Aby (Côte d'Ivoire). Thèse de Doctorat de l'université Félix Houphouët Boigny, 312 P.
- N'GORAN Y., 1994 : «élaboration d'un plan d'aménagement des pêches artisanales en lagune Aby», FAO, 41 p, document 9.
- N'GORAN Y. N., (1995), biologie, écologie et pêche de l'ethmalose fimbriata (bowdich, 1825) en lagune Aby (Côte d'Ivoire). Thèse de Doctorat. Université de Bretagne Occidentale : 1-227.
- N'GORAN Y. N., 1998, statistiques de pêche en lagune Aby (côte d'Ivoire) : évolution de l'effort et des captures de 1979 à 1990. Jour. Ivoir. Océanol. Abidjan Vol.3, n°1, Janvier 1998 : 25-37.
- PERROT C. H., 1989 : le système de gestion de la pêche en lagune Aby au XIX^{ème} siècle (Cote d'Ivoire), cahier des sciences humaines, Orstom, 1989, P, 159-176.
- Projet Pêche En Lagune Aby, 1996. Rapport du séminaire sur l'aménagement des pêches en lagune Aby-Tendo-Éhy , tenu à Grand-Bassam, Côte d'Ivoire les 19- 21 juillet, 46 p.
- VANGAA. F., 2011, Evolution de la pêche au lac d'Ayamé depuis l'expulsion des pêcheurs non nationaux (Côte d'Ivoire). Tropicultura, 29, 1, 8-13
- VERDEAUX F., 1986. Généalogie d'un phénomène de surexploitation : la lagune Aby (Côte d'Ivoire), 1935-1982, *Cahiers des Sciences Humaines*, vol. 25, n° 1-2, 1989, p. 177-190.
- WEIGEL (J Y), 1982 : aspect économique de la transformation artisanale du poisson de Côte d'Ivoire, communication à la FAO sur la technologie du poisson en Afrique, juin, 1982, Casablanca, 10 p.

Elections et développement local, de l'espoir à l'illusion : l'exemple des quartiers précaires de Yopougon

KRA KOUADIO EUGENE

- Enseignant-Chercheur, Institut de Géographie Tropicale (IGT),
Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan - krakeugene@yahoo.fr

RESUME

Les villes d'une manière générale sont en croissance. Dans les pays en développement et particulièrement en Côte d'Ivoire, le taux d'urbanisation se situait à 42,5% en 1998. Cette croissance rapide s'accompagne de nombreux déséquilibres au nombre desquels figurent au rang d'honneur la prolifération des quartiers précaires. Yopougon, l'une des principales communes du District d'Abidjan et du pays n'est pas en reste. Elle compte vingt six (26) quartiers spontanés ou précaires. Pour éradiquer, absorber ou réduire le phénomène, les solutions mécaniques proposées n'ont toujours pas donné les résultats attendus. Au plan institutionnel, l'ouverture du champ électoral devrait aider à résorber la crise, c'est-à-dire créer les conditions de mieux-être pour les populations vivant dans ces zones d'occupation illégale. Mais, le cycle électoral terminé, elles se retrouvent face à leur réalité. Rien n'a été et ne sera fait. Le provisoire doit demeurer alors que des solutions existent. Il faut notamment s'attaquer aux causes profondes en créant des emplois modernes et en s'engageant résolument dans la production de logements pour tous. Dans l'opération l'Etat et les collectivités ont leur responsabilité engagée.

Mots-clés : Yopougon, quartier précaire, décentralisation, développement, démocratie.

ABSTRACT

Cities in general are growing. In developing countries and particularly in Côte d'Ivoire, the urbanization rate stood at 42.5 % in 1998. This rapid growth is accompanied by numerous imbalances which include the honorary rank the proliferation of districts precarious. Yopougon, one of the main towns of the District of Abidjan and the country is not left behind. It has twenty six (26) spontaneous or precarious neighbourhoods. To eradicate or reduce this matter, the mechanical solutions proposed have not yet yielded the expected results. At the institutional level, the opening of the electoral field was supposed to resolve the crisis, meaning creating better conditions for people living in these illegal occupation areas. But at the end of election cycle, they stay with their former reality. Nothing has been done nor will be done. The provisional situations must dwell whereas solutions exist. The real causes of this problem should be faced by creating modern jobs and the production of housing for everyone. In this operation the responsibility of the state and communities is involved.

Keywords : Yopougon, precarious neighbourhoods, decentralization, development, democracy.

INTRODUCTION

Les pratiques électorales ont été popularisées dans l'Afrique libre au cours de la décennie 1990. Avant cette date, certains pays comme la Côte d'Ivoire s'y étaient essayés avec des fortunes et des connotations diverses. Il y a eu les élections au sein du parti unique avec l'élection des députés à l'Assemblée Nationale et dès 1980, l'élection des conseillers municipaux. C'était la période de la démocratie à l'ivoirienne. La démocratie

sans qualificatif a émergé avec la chute du mur de Berlin et le retour au multipartisme. L'effondrement du bloc communiste en effet, à l'aube de la décennie 1990 a mis fin à l'échelle internationale à un demi-siècle de confrontation idéologique Est-Ouest et uniformisé le discours politico-économique autour du modèle économique néolibéral. Le néolibéralisme monopolise la scène politique en y faisant régner un discours antipolitique et antiétatique, un discours qui, selon Thériault (1996), s'oppose au vieux contrat social

construit autour de l'État providence. L'auteur dans son analyse indique : *«on serait passé d'un univers marqué par un discours de gauche, proétatique, centralisateur et interventionniste dans la société civile, à un univers régi principalement par un discours de droite, antiétatique, décentralisateur et adepte du laissez-faire dans la société civile»*. (Thériault, op.cit.).

Pour asseoir, défendre et promouvoir l'idée et ses pratiques, une série de rencontres, consignes et recommandations sont développées. Par exemple, le sommet France-Afrique de La Baule de juin 1990, l'Assemblée Générale de la Banque Mondiale et du FMI en septembre 1999, l'Accord de Cotonou de juin 2000 et le Rapport Mondial sur le Développement Humain de 2002 ont mis, une emphase particulière sur un nouveau concept, la bonne gouvernance (dite également gouvernance démocratique), et son lien causal avec le développement. L'Allemand (2002) note que dès la fin des années 1970, des experts des organisations internationales (Banque Mondiale, OCDE) préconisent l'amaigrissement de l'État, le ciblage des bénéficiaires des politiques sociales, la privatisation des services publics. *«Ils prônent alors une bonne gouvernance, soit une nouvelle gestion publique fondée sur une logique entrepreneuriale»*.

Dans les réformes envisagées notamment dans la gouvernance démocratique se développent les prémisses des droits et des libertés humaines. Elles invitent plus spécifiquement à mettre au cœur du processus de développement, l'homme. La bonne gouvernance devient alors, un préalable et une condition du développement. Dans sa phase de mise en œuvre, des ajustements sont nécessaires pour réduire le périmètre de l'Etat central. La décentralisation se présente dans cette perspective comme l'une des solutions possibles pour accélérer et consolider le programme. Il s'agit particulièrement de créer des collectivités territoriales à qui l'Etat délègue certaines de ses attributions en matière de développement urbain.

En Côte d'Ivoire, le processus a connu plusieurs configurations : communalisation et départementalisation. Actuellement en 2014, selon les dispositions de la Constitution de 2000 au Titre 12, article 120 (p. 23), les collectivités territoriales sont les régions et les communes. Le même corpus juridique indique que les dirigeants de ces collectivités sont élus au suffrage universel direct. Leurs élections appellent une participation massive

et une pleine implication des populations. Celles-ci, selon les normes universelles se recrutent dans tous les milieux, en villes comme dans les milieux ruraux. En conséquence, les populations de tout bord, se sentent interpellées et invitées au débat. Dans les villes notamment, des quartiers résidentiels haut standing en passant par les zones populaires aux quartiers les plus démunis, l'ambiance varie peu de même que les motivations.

Ce sont des quartiers dits précaires, là où se rassemble le plus grand nombre de cours communes, les passions et les manifestations de soutien se vivent avec des intensités extrêmes. Pour ces populations à travers leur engagement, elles pourront faire changer leurs conditions et cadres d'existence. A Abidjan capitale économique de la Côte d'Ivoire, ce sont au total plus de 75 quartiers où l'habitat est fait en matériaux de fortune et le site ne se prête toujours pas à la vie humaine. Ce sont quartiers dits précaires. Dans ces lieux vivent de nombreuses populations qui comme les habitants des quartiers de résidence officielle sont courtisées par les candidats à la gestion municipale.

Yapi-Diahou. (1987) souligne bien à propos : *«qu'unique promoteur du développement urbain pendant vingt ans, l'Etat ivoirien tente de s'associer de nouvelles forces, suscitées par lui-même. Depuis 1980, son expérience est marquée par la mise en place d'équipes municipales élues et, ainsi, soumises aux aléas du suffrage universel. Mais, une fois les opérations terminées, une ère nouvelle s'ouvre entre résidents et autorités locales. Elle se caractérise notamment par la remise en cause du contrat social proposé aux populations par les différents candidats à la gestion de leur bien - être. Entre les promesses de campagne et la réalité vécue ou souhaitée, les choses semblent ne pas se modifier à la dimension de l'ardeur et de l'engagement des populations lors des différentes phases de l'élection. Alors que ces dernières se sont investies à l'effet de voir leur situation s'améliorer surtout leurs cadres et conditions de vie transformés, ce sont plutôt la misère et la pauvreté qui leur sont toujours servies»*. Pour le géographe, les caractères temporaires des espaces et des conditions de vie demeurent, s'accroissent au fil des mandats et appellent à réflexion.

La question de recherche ici est : quel est l'impact de la démocratie locale sur les conditions

et cadres de vie des populations des quartiers précaires de la Commune de Yopougon ? En d'autres mots, que proposent les candidats à la gestion municipale pour changer l'image des quartiers insuffisamment équipés et défavorisés de la commune ? Pour répondre à cette interrogation éminemment actuelle et légitime, l'exemple de quelques quartiers précaires de la commune de Yopougon a servi de champ d'expérimentation. Pour mener à bien la réflexion, la démarche a eu recours aux données d'enquête et d'observation de terrain et à la recherche documentaire. L'objectif est de se rapprocher davantage des réalités vécues, cerner le cadre théorique et comprendre au mieux les enjeux en cours et les problèmes de développement. Pour l'observation directe, les quartiers ont été choisis de façon aléatoire et raisonnée.

Dans les lignes qui suivent, nous nous proposons d'évaluer les effets induits de la démocratie sur le développement des quartiers précaires en matière d'équipement et d'aménagement urbain. Plus spécifiquement, l'objet de l'analyse est de comprendre les raisons des sous-équipements et sous-aménagements des quartiers précaires. L'étude s'organise autour de trois axes. Le premier axe présente les caractéristiques des quartiers précaires. Le deuxième met en relation promesses, projets et réalisations au profit des populations dans une approche pratique. Enfin, la conclusion s'attache à mettre en relief notre compréhension de la question et à proposer une autre voie qui transcende cette contradiction et affiche la distribution des responsabilités à la fois comme fins et moyens de développement.

I- DU TEMPORAIRE AU PERMANENT DANS LA VILLE

I.1- APPROCHE DÉFINITIONNELLE

I.1.1- Développement urbain

Il n'existe pas une définition typique et linéaire du groupe de mots «développement urbain». Mais pris individuellement, développement et urbain trouvent leur explication dans la conceptualisation même des termes et dans l'idéologie urbanistique. Dans le dictionnaire le Robert (2010), développement se définit comme étant l'action de développer, de donner toute son étendue à quelque chose. Il se réfère également à la croissance, à

une progression, à un passage, à une série de phases. Par extension, l'Organisation des Nations Unies (ONU) a associé au mot développement le terme durable qui arrive à propos. Cette organisation appréhende le groupe de mot «développement durable» comme étant une évolution qui s'inscrit dans le temps pour les générations présentes sans compromettre la possibilité pour les générations futures.

La spécificité dans cette définition est de mettre en exergue le «mieux» et non le plus. Le sens que l'ONU donne au mot développement est de permettre à tous les humains de vivre décemment. La réalisation de cet objectif nécessite une meilleure répartition des richesses. Elle invite les entreprises à assurer et développer leur potentialité dans le strict respect de l'homme et de son environnement. Véritable processus de la qualité de vie des populations, ce type de développement prend en compte le contexte culturel, gage d'un équilibre de tout le monde. Quant au mot urbain, selon le même dictionnaire, c'est un adjectif qui décrit ce qui vient de la ville ou qui appartient à la ville (opposé à rural).

De façon littérale, en associant les deux définitions, développement urbain signifie croissance ou évolution de la ville. Ramené dans son contexte, en urbanisme, le développement urbain (ou la croissance urbaine) se résume à l'aménagement et à la restructuration de l'espace urbain dans ses grandes lignes (un cadre de vie restauré, amélioré et salubre). Cette croissance urbaine prend en compte aussi bien l'accroissement démographique, l'extension spatiale ainsi que la multiplication dans le temps et dans l'espace du nombre des villes. Elle n'a en outre, tout son sens que si l'un de ces trois critères se vérifie. Aussi, devra-t-elle se concilier avec la volonté d'une urbanisation cohérente et équilibrée, d'une unité de la ville construite autour de principes fondateurs comme :

- la diversité de l'habitat et la qualité architecturale des constructions ;
- l'échelle humaine qui donne une âme à la ville ;
- l'esthétique environnementale en ce qui concerne le paysage, les espaces verts ;
- une offre de services sanitaires, sociaux et culturels, ainsi que d'activités économiques au sens large ;
- la recherche permanente de l'harmonie sociale par la convivialité, le civisme et l'écoute des citoyens.

Le développement urbain est en définitive, la résultante de plusieurs actions qui s'accordent difficilement avec l'existence des quartiers précaires qui prolifèrent dans le District d'Abidjan plus particulièrement à Yopougon. Pour mieux cerner ce contraste, une explication du groupe de mots «quartier précaire» s'avère indispensable.

I.1.2- Définition de quartier précaire

Le quartier est la partie d'une ville ou d'une agglomération rurale ayant une physionomie propre et dont l'identité ne repose pas sur un découpage administratif, mais sur une unité architecturale ou sociologique, ou encore sur ses activités culturelles ou économiques. Pour le Robert (op. cit.), précaire est un adjectif qui définit toutes choses dont l'avenir, la durée et la stabilité ne sont pas assurés. C'est également tout ce qui présente un caractère ou un état incertain et éphémère. De ce qui précède, un quartier précaire est un espace d'occupation humaine généralement dans les villes dont l'existence n'est pas garantie dans le temps. De façon détaillée, c'est un ensemble plus ou moins vaste d'habitats de fortunes, où la misère est concentrée. La qualité de l'habitat y est singulièrement pauvre et certaines habitations sont constituées de matériaux de récupération (cartons, plastiques, tôles, etc.). Certains quartiers précaires peuvent être constitués de plusieurs quartiers et s'étendre sur une très grande superficie.

Généralement bâtis sur des terrains où leur présence est illégale ou seulement tolérée, les habitants sont soit des squatteurs, soit louent leur propriété à ceux qui les ont précédés, parfois à des tarifs relativement acceptables voire très bas. En urbanisme, on définit la précarité d'un quartier comme un espace marginalisé sous deux aspects distincts par :

- l'absence ou l'insuffisance des infrastructures sociales de base notamment les établissements primaires et/ou secondaires, centres de santé, systèmes modernes de distribution d'eau potable, électricité, lotissement et/ou assainissement, voies de desserte, etc. ;
- la pauvreté des populations qui y vivent, l'inaccessibilité aux services sociaux de base, logements construits avec des matériaux de récupération, des matériaux de type végétal ou de terre (banco) avec armatures en bois, etc.

Les quartiers précaires dans l'ensemble se caractérisent par des constructions implantées en désordre dans une grande anarchie visuelle, sur des terrains non assainis. Ils présentent en somme, un cadre de vie insalubre et sont sous équipés en infrastructures sociocommunautaires.

I.2- DE LA CROISSANCE URBAINE À LA PROLIFÉRATION DES QUARTIERS PRÉCAIRES

La ville est une unité économique particulière. George (1974) soutient que c'est «une structure spatiale spécifique ayant une position, un noyau, des habitants et une économie diversifiée». Elle est un foyer original de concentration d'homme et d'activité. Dans cette conception, le débat sur la naissance des cités urbaines dans les pays d'Afrique a souvent divisé les chercheurs. Pour de nombreux auteurs, les premières villes sont nées avec la colonisation car les agglomérations qui rassemblaient les fonctions urbaines actuelles de l'époque précoloniale n'ont pu pérenniser cette tradition pendant longtemps.

La considération des cités urbaines comme image de la modernité, qui s'est remarquée dès le XVII^{ème} siècle en Europe, est de nos jours (2014), vérifiée dans tous les pays africains. La modernité classique triomphante ainsi que la modernité en crise et réajustée (Heller, 1990), ont chacun à travers le colonialisme et le nouveau phénomène de système-monde - (mondialisation et internationalisation des structures (Lefebvre, et al. 1991), servi d'alibi pour permettre la diffusion de modèles occidentaux d'aménagement urbain dans ces pays. La ville moderne notamment, est venue s'imposer comme machine de croissance et nouvelle richesse des jeunes nations en formation (Jacobs, 1985).

A l'opposé, Stren et White (1992) et Coquery-Vidrovitch (1993) démontrent que l'urbanisation n'est pas un phénomène récent en Afrique occidentale. La zone possède une ancienne histoire urbaine. Il a existé en effet, une civilisation urbaine au cours de la période précoloniale. Elle était entretenue par certaines localités relativement aux rôles politiques qu'elles jouaient et surtout à leur importance dans les relations commerciales. Des centres politiques et commerciaux de premier rang s'apparentaient ainsi à de véritables villes. Selon Delafosse (1901), Sakassou dans le pays Baoulé par exemple, a rempli cette fonction : «*Abla Pokou et ses trois premiers successeurs exerçaient sur tout le Baoulé une véritable autorité féodale et la famille royale,*

celle de Warebo avait l'hégémonie». Toutefois, les plus grandes agglomérations urbaines de nos jours ont été créées avec la colonisation. Avec l'indépendance, elles vont prendre des proportions nouvelles.

Blary, N'guessan et André (1999), notent dans cette logique que, l'explosion urbaine des 40 dernières années dans les métropoles des pays en développement a été marquée par l'extension croissante d'un habitat spontané et les problèmes d'insertion urbaine de ses habitants. En Côte-d'Ivoire, le point de décision de l'urbanisation a été atteint dans les années 1950, avec une croissance accélérée de la population urbaine. En 1912, Abidjan couvrait 600 hectares; en 1986, 60 000. La population urbaine est passée de 946 000 en 1965 à 2 628 826 en 1975 puis à 4 846 322 en 1988 et à 5 900 000 en 1998. Le taux d'urbanisation est passé successivement de 24,5% en 1965 à 32% en 1975 puis à 39% en 1988 et à 42,5% en 1998 ; RGPH (1988, 1998). Parallèlement à la population, le nombre d'agglomérations urbaines croît aussi à un rythme accéléré. Ainsi, alors qu'en 1965, 1975 et 1988, le pays comptait successivement 55, 140 et 177 villes, il en compte actuellement plus de 253 avec un niveau d'urbanisation estimé en 1998 à 42,5%. A cette allure, d'ici peu, plus de la moitié de la population vivra en ville. Toutes les parties, régions du pays sont affectées par le phénomène. Pratiquement rurale en 1960, la Côte d'Ivoire figure actuellement parmi les pays les plus urbanisés de l'Afrique de l'Ouest.

Une croissance urbaine aussi brutale et rapide s'accompagne de profonds déséquilibres. De fait, une frange importante des citoyens n'arrive pas à s'intégrer convenablement au corps urbain. Les pouvoirs publics de leur côté demeurent incapables à répondre efficacement aux exigences des villes. En conséquence, de «sous-développées», nombre de villes deviennent «mal développées». Selon le

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), 1,3 milliard de personnes vivent de nos jours, en situation de grande pauvreté, c'est-à-dire avec moins d'un dollar par jour. Elles se trouvent en quasi-totalité dans les villes. Ce phénomène de croissance urbaine est soutenu par l'arrivée en nombre continuellement croissants de ruraux et bien souvent de la multiplication et/ou de la prolifération de quartiers défavorisés, bidonvilles – *favelas* au Brésil, *townships* en Afrique du Sud ou encore *slums* en Inde.

Les villes en effet, sont un mirage pour les ruraux dont l'arrivée engendre de nouvelles tensions sociales et requiert la création de nouvelles formes de gouvernance au sein de la cité. Les nouveaux arrivants et de nombreux indigents (sans emploi, chômeurs, etc.) s'installent parfois dans des conditions très précaires, couramment en périphérie, au bord des décharges, dans des cabanes qu'ils construisent avec des matériaux de récupération, dans des bâtiments abandonnés et délabrés ou encore sur des terrains marécageux. Pour Kouassi et al (2008), *«parmi les problèmes sociaux que connaît l'agglomération d'Abidjan, l'urbanisation incontrôlée et l'environnement sanitaire et social associé portent de grave préjudice à la qualité de vie dans les quartiers défavorisés. La commune de Yopougon, la plus peuplée (plus de 700 000 habitants (INS, 2001), des 10 communes d'Abidjan est l'une des plus touchées par ces phénomènes*». Prend alors naissance, une ville nouvelle dont les formes, le contenu et la vitesse de croissance sont en tous points différents de la ville officielle.

Le provisoire, le spontané devient alors permanent voire durable. La photo 1 ci-après, témoigne du règne du précaire notamment des matériaux de récupération dans les modes de construction des logements.



Des logements dans un quartier précaire : on distingue nettement le papier plastique (en noir) qui sert de mur en soutien au bois et à la fois de peinture. La qualité du bois laisse aussi à désirer (au premier plan).

Photo 1 : une vue des logements à Mossikro, un quartier précaire entre Yopougon et Attécoubé

I.3- CARACTÉRISTIQUES DES QUARTIERS PRÉCAIRES

Yopougon à l'instar des autres communes du District d'Abidjan, se caractérise par un tissu urbain très contrasté. Dans la cité en effet, les quartiers de bas, moyen et haut standing ainsi que des habitats précaires généralement faits de matériaux de récupération se disputent le paysage. Ces derniers forment la gamme de quartiers dégradés, spontanés, périphériques ou de bidonvilles. L'éventail va des quartiers à peine urbanisés, occupés par des populations installées dans des habitations de fortune, à des ensembles denses, composés d'immeubles et au fonctionnement rural à urbain. Ils rassemblent par essence, au moins deux points communs: d'une part, ce sont des quartiers de ville, des morceaux d'un espace urbain dans lequel ils s'insèrent et, d'autre part, ils sont en bas de la hiérarchie urbaine : moins équipés, moins riches, moins attractifs... que les autres. Ces quartiers participent de la ville et peuvent représenter plus de la moitié de la population d'une agglomération.

Leurs habitants consomment les biens et services, travaillent dans les secteurs modernes et informels surtout, utilisent les transports communs, produisent des déchets. Ils attendent pour certains des salaires et pour les plus nombreux, vivent des produits de leurs activités. Leur mode de vie est

bien urbain. Les formes d'occupation de l'espace sont elles aussi urbaines : densités plus élevées que dans les villages, absence d'habitat rural traditionnel, consolidation progressive d'un tissu urbain pérenne.

Le paysage se distingue toutefois, de celui de la ville formelle de l'absence de plan d'urbanisme et d'équipements publics. En d'autres mots, un quartier est dit précaire lorsqu'il n'est pas viabilisé. C'est-à-dire ne disposant pas des aménagements adéquats notamment : voirie, adductions d'eau, électricité, systèmes de drainage et de canalisation ; propres à le rendre habitable. Il n'existe pas de schéma ou plan officiel d'aménagement. Les quartiers précaires sont spontanés, par opposition aux quartiers planifiés. Ils résultent du processus de croissance continue de la ville et de l'insuffisance de moyens de maîtrise de l'urbanisation.

L'absence de projets de restructuration et de terrains d'accueil officiels conduit les populations à s'installer illégalement sur toutes les zones libres. L'équation est simple. La force de la pression urbaine entraîne l'urbanisation de terrains de plus en plus inadaptés (fortes pentes, emprises des lignes électriques de haute tension, terrains vagues, bas-fonds, périphéries...). Les constructions se font de manière anarchique et rassemblent plusieurs concessions en un lot. Les photos 2 et 3 ci-contre rendent fidèlement compte du style d'organisation dans ces «villes nouvelles».



Le style d'organisation contraste avec celui de la ville moderne : ici il n'y a aucune rue. La priorité est exclusivement aux logements.

Photo 2 : une vue de Gbinta, un des célèbres quartiers précaires de Yopougon



Ici, tous les aménagements primaires manquent : Il n'y a ni poteau électrique, ni canalisation, etc.

Photo 3 : Yaosehi, un plan d'urbanisme approximatif

L'observation attentive de la structure spatiale des quartiers précaires d'une manière générale, est assez significative : les habitations sont de formes irrégulières, agencées dans une architecture touffue et précaire avec des rues très étroites ne permettant pas une circulation fluide des personnes et des

véhicules. Aussi, le développement anarchique et incontrôlé des habitations a-t-il engendré une très forte promiscuité des maisons comme indiqué par la photo 2 ci-haut. Le tableau 1 ci-dessous montre de plus que les habitations occupent environ 70% de l'espace dans les quartiers précaires.

Tableau 1 : Occupation des espaces dans les quartiers précaires : exemple de Doukouré, Yaosehi, Mami Fatai, Yamoussoukro, Gbinta et Niangon continu

Quartiers	Aire quartier (m ²)	Aire habitats (m ²)	Aire rues, Voirie (m ²)	Taux d'occupation du sol	
				Habitats (%)	Rues, Voirie (%)
Doukouré	226 340	226 340	59 347,5	69,1	30,9
Yaoséhi	197 609	197 609	69 193,4	69,0	31,0
Mami Fatai	237 744	237 744	90 775,1	66,1	33,9
Yamoussoukro	115 556	115 556	31 899,6	72,4	27,6
Gbinta	125 613	125 613	51 627,6	68,1	31,9
Niangon Continu	179 363	179 363	56 532,4	71,2	28,8
Coprim (Formel)	141 323	83 381	57 942	59,0	41,0

Source : Kouassi et al 2008

Un examen sommaire du tableau montre bien que la densité de l'habitat comparée à celle du quartier résidentiel (COPRIM) met bien en évidence la promiscuité qui prévaut dans les quartiers précaires. La densité moyenne des habitations dans le quartier résidentiel (59 %) reste inférieure à celle des quartiers précaires (66-72,4 %). L'aménagement de l'espace dans ces zones ne constitue pas une priorité, de sorte qu'il n'existe aucun système réglementaire d'évacuation des eaux. Par ailleurs, il n'y a pas de possibilité d'extension de ces quartiers et pourtant, ils enregistrent le plus fort taux de croissance de la population qui est estimée à 3,8 % (INS, 2001). L'environnement des quartiers précaires se caractérise également par des dépôts sauvages dans les rues et terrains vagues des quartiers. Cette situation est le signe d'une gestion insuffisante des ordures.

Les équipements collectifs (eau, électricité) y sont réduits. Les transports collectifs ne les desservent pas, ce qui en fait également, au moins au départ, des ghettos. Selon Kouassi et al (2008, p.1-2) : «*dans le plus grand bassin versant de Yopougon (bassin Uniwax), un canal naturel à pentes très abruptes,*

assure la collecte et l'évacuation des eaux usées et pluviales. Les abords immédiats du canal, abritent de nombreux quartiers précaires dont: Doukouré, Yaoséhi, Mami Fatai, Yamoussoukro, Gbinta et Niangon Continu. Ceux-ci sont situés en dehors du plan directeur d'urbanisme de la commune. Ces zones sont interdites de construction et par conséquent, ne sont pas prises en compte dans les programmes d'aménagement urbain de la commune». De plus, le niveau de revenus perçus par les habitants comparé à celui des résidents des autres quartiers est très révélateur des écarts des conditions de vie entre ces quartiers et leur ville.

Dans leur analyse de la situation de l'environnement sanitaire, Kouassi et al (op.cit.) soutiennent que de nombreux phénomènes de géorisque (érosion, éboulement, inondation) sont observés dans nombre de ces quartiers notamment dans les secteurs non aménagés du canal, surtout en saison pluvieuse (juin). Plus de 75% des habitations de ces endroits sont fortement menacées par ces phénomènes. Cela pose de graves préjudices aux maisons construites en bordure du canal et aux populations (conf. photo 4 et 5).



Photo 4 : Niangon Continu en saison pluvieuse



Photo 5 : Ayakro sous les eaux

L'eau de ruissellement n'arrive pas à circuler normalement faute de canalisation et de construction anarchique. Il s'est formé conséquemment ce lac artificiel empêchant certains riverains à accéder à leur domicile

Les préjudices ne sont seulement pas matériels. Toujours selon Kouassi et al (op. cit.), « *des pertes en vie humaine ont été enregistrées dans les quartiers de Yaoséhi, Gbinta et Niangon Continu à la suite d'éboulements de terrain et d'inondations en 2000 (5 morts) et en 2002 (3 morts)* ». Malgré, tout, les quartiers précaires ne cessent d'accueillir de nombreux citadins. Il ressort des analyses que l'aménagement de l'espace dans les quartiers précaires n'obéit à aucune norme de planification et d'urbanisme. Des difficultés d'accès se posent pour le ramassage des ordures ménagères. L'étroitesse des voiries associée à l'occupation anarchique du sol par les habitations, récuse toute possibilité d'installation d'ouvrages de drainage et de collecte des déchets urbains.

Les quartiers précaires en définitive, demeurent aujourd'hui un fait durable. Arrêter leur évolution semble impossible à court terme. Ils regroupent en effet, une part croissante de la population urbaine. Dans le monde, un demi-million d'habitants s'y installent chaque semaine. Deux villes cohabitent ainsi, dépendante l'une de l'autre : la ville officielle, structurée et moderne et la ville spontanée, sous-équipée et précaire. A Abidjan et notamment à Yopougon, une part importante de la population y est logée. Elle constitue d'ailleurs un véritable enjeu électoral. Y vivent particulièrement des jeunes sans emploi, des chômeurs, les employés à revenus modestes, les gens de maisons et de nombreux travailleurs du secteur informel. Ils peuvent ainsi, par leur engagement, mobilisation et détermination modifier les résultats d'un vote. Mais la réalité reste tout autre, l'élection terminée.

II. LES QUARTIERS PRECAIRES, ENJEU ELECTORAL, MAIS ILLUSION DE DEVELOPPEMENT

II.1- YOPOUGON, DES PAYSAGES MODERNES ET DES Malfamés

Erigée en commune par la loi N°78-07 du 09 janvier 1978 portant création des communes de plein exercice en Côte d'Ivoire et organisée par la loi N°80-61182 du 17 octobre 1980, Yopougon fait partie des treize (13) communes du District d'Abidjan. Elle est située tout à l'ouest de la ville d'Abidjan, délimitée au nord par la commune d'Abobo et la ville d'Anyama, au sud par l'Océan Atlantique, à l'est par Attécoubé et à l'ouest par Songon. Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1998, Yopougon comptait 688 235 habitants pour une superficie de 153,06 km².

Actuellement (2014), la population de la commune s'évalue à plus de 2 000 000 d'habitants selon les projections, ce qui fait une densité de 13066,78 habitants par km², dont 51 % de femmes et 49 % d'hommes. Les jeunes de moins de 20 ans représentent 56 % de cette population. Elle constitue au regard de ces données, la plus grande commune de Côte d'Ivoire et l'une des plus cosmopolites d'Abidjan. Historiquement, Yopougon était peuplée essentiellement de tribus *Tchamans* et *Attiés*. Mais, avec le développement de la ville d'Abidjan dans son ensemble, la commune connaît une forte immigration de populations venant de toute la Côte d'Ivoire, des pays de l'hinterland et du reste du monde. Elle est surtout réputée pour son ambiance, sa joie de vivre avec comme emblème la fameuse rue princesse et ses nombreux maquis.

Dans le domaine de l'urbanisme, la ville prend du volume au cours des années 1970 du fait d'importants investissements engagés par l'Etat. Les signes témoins de cette transmutation sont les opérations tout azimut des sociétés immobilières et la réalisation de l'autoroute du nord. Des quartiers modernes tels que SICOI, SOGEFIHA, SELMER, SIDEI, Camp Militaire ont été construits. À l'opposé, se sont développés dans le même temps et parfois à une vitesse plus rapide de nombreux quartiers précaires tels que notamment Yao Séhi, Sicoboïs, Mamie Fitaï, Yamoussoukro, Mon mari m'a laissée, Doukouré, Sidéci Antenne, Gbinta, Vatican, Béago carrière, Saint-

Pierre, Koweit, Konan Ferrand, Bat, Gesco, Ayakro. Ces quartiers sont en général implantés sur des sites où des travaux sont en attente d'être réalisés. Sicoboïs et Yao Séhi à titre d'illustration, occupent la voie qui doit relier le port d'Abidjan à l'île Boulay.

D'autres par contre se développent dans des zones de servitudes et/ou dangereuses. Ce sont notamment : Mami Fitaï, Saint Pierre, Niangon Contitu, Gbinta, Yamoussoukro qui occupent les emprises des hautes tensions et les abords du canal central d'évacuation des eaux usées de la commune vers la lagune Ebrié. Les photos ci-après présentent ces quartiers sous leurs différentes formes.



Planche 1 : les quartiers précaires de la commune sous différents angles

Du fait du déficit d'aménagement, se développent de façon exponentielle notamment les constructions à usages d'habitation et également des déversoirs d'eaux usées dans les rues, des dépôts sauvages d'ordures ménagères, des étangs d'eaux insalubres. La crise économique du début de la décennie 1980 aggravée par les turbulences politico-militaires déclenchées en 2002, a accentué la pression démographique existante, qui dans ces conditions, implique une modification du mode d'occupation du sol. En effet, face à la forte pression anthropique, la majorité des ménages entreprennent des modifications de leurs habitations en les segmentant et en occupant parfois certaines rues et les rares terrains vagues environnants. Cela augmente la promiscuité déjà manifeste et diminue la connectivité et l'accessibilité aux différents quartiers. Les conséquences de cette situation sont immédiates : les quartiers se densifient davantage alors que les infrastructures de base se raréfient. Aussi, dans ces quartiers à évolution rapide, se retrouvent de nombreux citoyens à qui le corpus juridique électoral donne droit à prendre part au processus

démocratique. De nombreux militants, sympathisants de partis politiques ou de politiques de tous les bords et surtout des électeurs patentés s'y retrouvent ainsi. Ils sont régulièrement complimentés par les différents candidats surtout en période électorale.

II.2- UN ÉLECTORAT TRÈS COURTISÉ

Les quartiers précaires se présentent le plus souvent comme des quartiers sans normes. Le taux de croissance est l'un des plus élevés de la ville. Il n'y a aucune prescription liée à l'occupation des logements et des cours. Dans une maison d'une pièce, on peut se retrouver avec 5 à 7 personnes et souvent même plus. Dans les concessions faites d'un ensemble de logements appelées cours communes dans le langage populaire, vivent généralement plus de monde que dans un immeuble de plusieurs appartements. De fait, depuis l'ouverture du champ électoral, les quartiers précaires sont devenus les cibles privilégiées des candidats à la recherche de voix pour gagner les élections. D. Zodo (2009) note à ce propos que : « l'ouverture du champ électoral en Côte d'Ivoire depuis les années 1990 transforme de

plus en plus les ressorts et les logiques de la compétition politique. Dans les bidonvilles en particulier, la mise en concurrence des candidats les amène à proposer des infrastructures collectives et des formes d'aménagement de l'espace jusqu'alors inédites, au risque même d'entrer en conflit avec les autorités. Du coup, les menaces de destruction font place à la tolérance et aux promesses de constructions».

La commune de Yopougon regroupe 26 quartiers précaires. Aussi, pour freiner leur prolifération et développement, l'Etat avec le soutien des bailleurs de fonds internationaux a entrepris d'immenses opérations d'éradication, de résorption et de restructuration. Toutefois, jusqu'à ce jour, les efforts entrepris et les actions engagées demeurent peu efficaces à résoudre l'équation. Les quartiers précaires continuent de croître et de se développer. Ils abritent en outre, plus de 25 % (RGPH, 1998) des ménages urbains et font l'objet de cours assidues pendant les périodes électorales. Ainsi, fortement stigmatisant, les quartiers défavorisés sont souvent perçus comme des «réservoirs naturels» du vote clanique après avoir été longtemps considérés comme des outils de gestion électoral du pouvoir. La relation consistant à associer pauvreté, religion et politique, fait que les candidats à la gestion de la cité et les hommes politiques de tout horizon sont toujours présents. Il faut, selon eux, que cela soit un facteur de progrès pour ces populations.

La démocratisation du jeu politique a permis en effet, l'entrée de nouveaux acteurs dans la course à la représentation et encouragé l'expression de pratiques renouvelées de légitimation pour séduire et convaincre les électeurs. Le décor ainsi planté, les candidats «Poids lourds» et «Petits gabarits», en d'autres termes, les candidats officiels et indépendants rivalisent d'ardeur pour débiter leur programme et séduire les électeurs.

Les états major des différents candidats sont littéralement pris d'assaut par des jeunes, en majorité, avec les tee-shirts à l'effigie de leurs candidats. L'instauration d'un clientélisme électoral concurrentiel a ainsi favorisé la mise en place de formes alternatives du lien avec des électeurs en position de négocier leur vote de manière plus avantageuse, en obtenant plus que la marchandisation des suffrages.

Dans ces conditions, la population en difficulté en général et celles des quartiers précaires en particulier, deviennent la cible privilégiée des politiques. Elles

sont assidument adulées et suppliées. Que recherchent réellement ces candidats ? Des projets proposés, il s'agit d'améliorer les conditions et les cadres d'existence de ces populations à la limite vulnérables. Par amélioration, les candidats à la magistrature suprême au plan local entendent transformer le quotidien du groupe en construisant des écoles, des centres de santé, des marchés, des routes, etc. Selon eux, l'eau et l'électricité seront d'un accès plus facile. Les jeunes et les femmes trouveront à s'employer et à satisfaire plus efficacement leurs besoins. En matière d'assainissement et d'aménagement des études sont faites et des travaux seront engagés pour restructurer et embellir les quartiers. La lutte contre l'insécurité sera renforcée et le sous-emploi un vieux souvenir.

Pour Zodo D. (op cit.), *«les attentes des quartiers précaires insatisfaites et refoulées par l'administration ou l'ancien pouvoir, ont rencontré dans ces années (années électorales) une offre politique jusqu'alors inexistante. Sans s'inscrire totalement en dehors du cadre clientéliste régulant la relation aux votants, les candidats ou partis politiques ont toutefois, contribué à le transformer, en favorisant l'émergence d'un clientélisme collectif où les dons du patron ne sont plus individualisés mais constituent des services indivisibles, s'adressant au groupe»*. Il s'agit notamment pour les différents candidats, d'introduire des faveurs susceptibles de modifier radicalement le cadre de vie des habitants des quartiers spontanés et de prouver leur capacité à mieux faire concrètement que leurs concurrents.

L'ordinaire desdites populations sera ainsi transformé grâce à des formes d'aménagement de l'espace inédites, comme la mise en place de réseaux d'adduction des eaux usées ou encore la construction «en dur» des logements ou de la voirie pour certains. Ainsi, les nouvelles élites politiques ne jouent plus seulement le rôle qui leur est traditionnellement alloué en régime autoritaire d'intercesseurs, d'intermédiaires entre le pouvoir central et leur base. Elles sont souvent obligées d'abandonner leur posture de «courtiers privilégiés » pour adopter celle de porte-parole et de défenseur des intérêts des électeurs, quitte pour cela à défendre des initiatives contraires aux codes et aux injonctions du pouvoir central. Dans l'intention s'inscrit l'idée de changement. Il s'agit, pour les habitants d'un véritable rêve car tout sera changé, corrigé et leur bien-être amélioré.

II.3- DE L'ESPOIR À L'ILLUSION DU DÉVELOPPEMENT

Les périodes électorales constituent généralement des moments de grand commerce pour de nombreux politiques. Il s'agit notamment pour les principes démocratiques de proposer aux électeurs son programme de société. C'est un exercice qui revient à convaincre, séduire et persuader le maximum de personnes pour telle ou telle cause. C'est aussi l'occasion de toutes les promesses : des fantaisistes, réalistes aux irréalistes. A la tribune chacun y va de son verbe et de ses moyens. La campagne devient dans ces conditions, la période agréée pour présenter les candidats et leurs projets. Les circonscriptions sont dès lors envahies dans leurs différentes composantes : des quartiers résidentiels huppés aux quartiers populeux ou populaires malfamés. Partout c'est l'effervescence avec des décibels assourdissants et des affiches importunes.

Le discours suivi des actes spontanés notamment quelques billets pour les jeunes et les femmes, des bouteilles de liqueurs pour les dignitaires et chefs de quartiers, des bonbons et ballons pour les enfants et des tee-shirts, visières et casquettes pour tout le monde d'une manière générale amènent les habitants dans leur ensemble à s'engager dans le processus électoral. Les objectifs attendus de cette opération est de promouvoir la démocratie et de voir changer leurs cadres et conditions de vie. De jours comme de nuits ainsi, ils sont présents aux réunions, meetings, animation, caravane, etc. La veille de l'élection, ils doivent tenir les sièges et bureaux de campagnes, coordonner les activités du lendemain et maintenir l'ambiance de la victoire. Le jour du scrutin, ils sont les premiers réveillés, dans les files d'attente et dans les différents quartiers généraux pour accomplir leur devoir, suivre et attendre les résultats.

En cas de contentieux, ils sont encore au front pour faire respecter leur choix. Les attentes et les objectifs qui s'attachent à ces engagements hors normes sont intimement liés au développement de leur milieu d'existence. Mais, les résultats donnés, les élus mettent du temps à mettre en œuvre leurs programmes d'activité. Les promesses et projets de rêve sont rangés au panthéon du souvenir. Toutes les parties de la commune peuvent abriter des réalisations à l'exception des zones d'occupation

illégal. Les projets de restructuration sont que des appâts pour avoir plus de voix. Dans la pratique, les élus en vérité ne cherchent pas, à renverser l'ordre social et politique. Pour Zodo (op cit.), ils ont plutôt intérêt à maintenir plus ou moins le statu quo imposé aux quartiers précaires par les autorités en les rendant plus «vivables» et en s'attribuant les mérites des évolutions instaurées. Le but étant de conserver sur place un électorat captif et dépendant.

Dans la pratique rien ne sera fait pour ces populations et pour leurs quartiers. Ce sont des zones d'habitation illégale qui ne peuvent accueillir d'infrastructures durables. Il n'empêche que les solutions bricolées qu'ils proposent, remettent en cause le veto étatique sur l'aménagement de l'espace et agissent sur le groupe habitant, en créant de nouvelles attentes et en stimulant de nouvelles obligations. Les problèmes de développement demeurent donc, s'accumulent et se complexifient. Pour les élus locaux notamment pour être tolérés par les autorités centrales et se pérenniser, les quartiers précaires doivent en effet, rester des lieux du provisoire. Dès lors, les initiatives d'appropriation et d'aménagement de l'espace y sont à la fois largement prohibées et étroitement contrôlées, car susceptibles d'être interprétées comme une forme de reconnaissance du droit à l'existence des quartiers précaires et de leurs habitants. Rien ne doit être fait ou réalisé pour changer la situation des habitants. Le précaire doit demeurer.

En définitive, les espoirs qui ont été suscités par la démocratie et notamment par les promesses de campagnes resteront que de simples espoirs. Les quartiers continueront d'évoluer sans aménagement, sans équipement. Les jeunes pourront toujours se regrouper dans le café du commerçant étranger le temps de la prochaine période électorale. Pour les plus téméraires, ils prorogeront leurs attentes dans les halls et couloirs de la mairie dans l'espoir qu'une solution sera trouvée à leur problème d'emploi. Les femmes se réveilleront à 2h ou 3h du matin à la recherche de l'eau pour la cuisson du repas quotidien et des besoins domestiques. Les enfants traverseront les voies à grande circulation à la recherche du savoir toute chose qui selon les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) devrait être pourtant à leur portée. Dans ces conditions le développement désiré devient un rêve, une illusion.

CONCLUSION

L'idée de cet article tient en un constat : la démocratie et la décentralisation sont appelées à réduire les crises, ici notamment, la crise urbaine. Mais, après plus de 30 ans de pratique de la communalisation, la crise perdure et s'aggrave. Les quartiers défavorisés ou quartiers précaires se multiplient, se densifient et s'accroissent. En année électorale, nombre d'habitants de ces quartiers se retrouvent à rêver de conditions et cadres de vie meilleurs. Passées les élections, ils réalisent que rien ne sera fait.

De ce qui précède, il ressort de cette brève analyse que la démocratie et les élections particulièrement n'ont véritablement aucun impact sur l'équipement et l'aménagement des quartiers précaires. Les politiques affabulent les électeurs vivant dans ces zones avec des promesses irréalisables. Ce sont en réalité, des zones d'occupation illégale et donc impropres à tout aménagement durable. Les populations vivant dans le désarroi total car vulnérables se prêtent à ce jeu pour espérer changer leurs conditions d'existence. C'est donc à un jeu de cache-cache que jouent candidats et populations. Des solutions durables existent pourtant.

À Abidjan et dans les communes, l'une des causes de la prolifération de l'habitat spontané et des quartiers précaires est le manque de logements engendré par le désengagement de l'Etat en matière de production d'habitat socioéconomique. Actuellement (2014), les besoins en logements restent très élevés dans toutes les villes. Le déficit réel est estimé à 400 000 logements par an dont 200 000 pour la ville d'Abidjan avec un accroissement de 40 000 logements chaque année. Ainsi, pour régler la question des constructions précaires, l'Etat de Côte d'Ivoire doit reprendre en main la politique de l'habitat et construire des logements pour les populations économiquement faibles. Le programme présidentiel de logements socioéconomiques semble s'inscrire dans cette perspective. Mais les conditions d'acquisition des logements demeurent loin des attentes des populations défavorisées et démunies.

Deuxièmement, il faudra ensuite s'attaquer à la racine du phénomène, précisément aux causes profondes. C'est-à-dire créer les conditions d'intégration de ces populations aux systèmes

modernes de production et de consommation. Cela revient en un mot, pour l'Etat et aux collectivités, à créer des emplois en tant qu'acteur ou arbitre à travers une réglementation incitative pour le secteur privé. Les collectivités doivent s'impliquer davantage dans la promotion et la création d'emplois en partenariat avec les opérateurs privés. Il est nécessaire en outre que les élus soient inventifs et créatifs en organisant au mieux les jeunes à travers des projets d'emplois. L'Etat pourrait par ailleurs, accélérer le processus de transfert de la capitale à Yamoussoukro afin de faciliter la délocalisation de certains services et activités économiques.

Troisièmement, les gouvernements qu'il soit local ou central doivent être plus rigoureux dans le respect des dispositions juridiques et réglementaires. La politique du laisser-faire se transforme le plus souvent en problème insoluble car il faut trouver plus tard des moyens de financement et des espaces de relocalisation des populations vivant dans les zones à risque. C'est donc dès le départ que des dispositions doivent être prises pour empêcher et décourager toute occupation illégale et de surcroît dans des zones à risques. Des brigades de surveillance des espaces inconstructibles doivent être mises en place et avec des mesures d'accompagnement suffisantes et conséquentes. L'opération «pays propre» doit enfin, se poursuivre et s'étendre à ces zones qui chaque année en saison de pluies, sont à l'origine de nombreuses catastrophes et de pertes en vie humaine.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALLEMAND, S. 2002. «Gouvernance, le pouvoir partagé», in Le pouvoir, Jean – Claude Ruano-Borbalan, Bruno-Choc, (328p), Paris : Éditions sciences humaines, pp.109-119.
- BLARY R., S.-M. N'GUESSAN et F. ANDRÉ, 1999, Urbanité et quartiers précaires, Bibliothèque nationale du Québec, 42 p.
- Constitution ivoirienne, 2000, http://www.Operationspaix.net/IMG/pdf/NUSG_rapport_ONUCI_2011-03-30_.pdf
- COQUERY-VIDROVITCH C., 1993, Histoire des villes d'Afrique noire, des origines à la colonisation, Albin Michel, Paris ; 412 p.
- DELAFOSSÉ M., 1901, Essai de manuel de la langue Agni parlée dans la moitié orientale de la Côte d'Ivoire, Paris, Librairie Africaine et Coloniale, J. André, 228 p.
- Dictionnaire le Robert 2010, Paris, le Grand Robert de la langue Française, le Robert, 1469 p.

- GEORGES P., 1968, l'action humaine, collection sup., Paris, 247 p
- HELLER, A., 1990, Can Modernity Survive? University of California Press, Berkley, Los Angeles, 177 p.
- JACOBS, J.: 1985, Cities and the Wealth of Nations: Principles of economic life, Vintage Books, New York, 257 p.
- KOUASSI D et al ; 2008, «Analyse de la situation de l'environnement sanitaire des quartiers défavorisés dans le tissu urbain de Yopougon à Abidjan, Côte d'Ivoire», in [VertigO], La revue électronique en sciences de l'environnement, URL: <http://id.erudit.org/iderudit/039590ar> érudit, Montréal, vol. 8, n° 3, 11 p.
- KRAK. E. 2010, l'impact de la politique de décentralisation sur l'urbanisation en Côte d'Ivoire : le cas du pays Baoulé, Université d'Abidjan-Cocody, Thèse de Géographie, 393 p.
- LEFEBVRE, S. et al. 1991, Mondialisation et politiques urbaines dans les villes d'Afrique et d'Asie du Sud Est : état de la question, Cahier du groupe GIM, Montréal. 34 p.
- STREN et WHITE R, 1992, Villes africaines en crise, gérer la croissance urbaine au sud du Sahara (Côte d'Ivoire, Kenya, Nigeria, Soudan), L'Harmattan, Paris, 288p.
- THERIAULT, J.-Y. 1996. De la critique de l'État-providence à la reviviscence de la société civile : le point de vue démocratique» in L'État aux Orties ? Sous la direction de Paquerot. Montréal: Éditions Écosociété, Montréal, pp.141-150.
- YAPI-DIAHOU A. 1987, les économiquement faibles dans les quartiers illégaux précaires, processus d'accès au logement à *la propriété, aux équipements et aux services*, Abidjan, RHUDO-USAID, 207 p. multigr.
- ZODO D. 2009, disponible sur [www. Google/ http://atelier.rfi.fr/profiles/blogs/les-bidonvilles-enjeu](http://www.google.fr/profiles/blogs/les-bidonvilles-enjeu) : les bidonvilles enjeu électoral, illusion de développement.

Les activités artisanales dans les villes de la région du Sud-Comoe (Côte d'Ivoire)

ALOKO-N'GUESSAN JÉRÔME¹, OUATTARA YAGNAMA ROKIA²

1- Directeur de Recherches

2- Doctorante, yagnama@yahoo.fr

- Institut de Géographie Tropicale (IGT), Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan

RESUME

Le présent article rend compte de l'importance des activités artisanales dans l'économie des villes en Afrique et particulièrement dans les villes de la région du Sud-Comoe. Longtemps considérées comme secondaires, les activités artisanales sont des métiers de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services exercés à titre principal ou partiel par le concerné à condition de disposer d'un savoir-faire particulier basé sur une formation professionnelle, manuelle ou mécanisée. Ces métiers du secteur artisanal constituent aujourd'hui une frange relativement importante des villes de la région du fait d'une quasi-absence d'industries. Ils deviennent ainsi une aubaine relative de travail pour les urbains de tout âge.

Mais au-delà de cette fonction sociale les métiers du secteur artisanal font vivre un nombre non négligeable de la population urbaine à travers les services de proximité qu'ils offrent et participent ainsi à la vie économique de ces zones urbaines.

En sus, il est question également de présenter l'impact sur le plan social, économique et culturel ainsi que les retombées aussi bien sur les populations qu'au niveau des villes du Sud-Comoe.

Mots-clés : villes du Sud-Comoe, activités artisanales, population urbaine, emploi, jeunesse, Côte d'Ivoire.

INTRODUCTION

L'émergence du secteur de l'artisanat urbain en Afrique a suscité une prise de conscience de l'intérêt économique et social que revêt ce secteur. Présentes de façon relativement homogène sur l'ensemble du territoire national, les activités artisanales forment un tissu dense d'activités au service de la population, et de l'économie locale. Le secteur de l'artisanat occupe

ABSTRACT

This article gives an account of the importance of the artisanal activities in the economy of the cities to Africa and particularly in the cities of the area of the Sud-Comoe. Regarded a long time as secondary, the artisanal activities are trades of production, transformation, repair or performance of service exerted on a purely principal or partial basis by the concerned one on condition that having a particular know-how based on a vocational training, manual or mechanized. These trades of the artisanal sector constitute today a relatively important fringe of the cities of the area because of an quasi-absence of industries. They become thus a relative windfall of work for the urban ones of any age.

But beyond this social function the trades of the artisanal sector make live a considerable number of the urban population through the local services which they thus offer and take part in the economic life of these urban areas.

In addition, it comes also present the impact on the social, economic and cultural as well as the fallen on both populations at the level of cities in Sud-Comoe.

Key words : Cities of the Sud-Comoe, artisanal activities, urban population, employment, youth, Ivory Coast.

une position particulière dans l'économie ivoirienne. Il est transversal aux secteurs économiques que sont l'industrie, le commerce, le bâtiment. C'est un secteur très diversifié et concerne les activités de la vie quotidienne, notamment les métiers de l'alimentation, du bâtiment, de production, des services ou encore certaines activités nécessitant la mise en œuvre d'un savoir-faire technique ou d'un talent artistique.

Par la diversité des activités qui le composent, le secteur de l'artisanat s'impose comme une composante indispensable et incontournable dans la mise en œuvre de toute politique nationale de développement. L'artisanat occupe aujourd'hui une bonne frange de la population ivoirienne et contribue de façon importante au Produit Intérieur Brut (15 % PIB) (*Côte d'Ivoire Tourisme - L'office National du Tourisme*, 2006).

La région du Sud-Comoé n'est pas en marge de cette réalité nationale. En effet, avec une population à forte croissance démographique à l'image du pays due en partie à la migration massive des populations rurales vers les zones urbaines, aujourd'hui cette population du Sud-Comoé, estimée à 629 952 habitants (INS, 2012), est confrontée à un mode de vie urbain lié à la croissance démographique qui a conduit à la création de nombreux petits métiers tels que les activités artisanales.

Cependant les métiers du secteur artisanal demeurent dans une certaine précarité. Alors Qu'est ce qui explique donc la floraison de ces activités dans les zones urbaines de la région du Sud-Comoé ? Quels en sont ces atouts et ces contraintes ? Et comment les métiers du secteur artisanal peuvent-ils être un des moteurs de développement dans les zones urbaines ?

MÉTHODOLOGIE

Dans le cadre de ce travail, nous nous sommes intéressés principalement aux activités artisanales de sept villes de la région du Sud-Comoé. Il s'agit des villes d'Aboisso, chef lieu de région, d'Adiaké, de Grand-Bassam, de Bonoua, de Tiapoum, d'Ayamé et de Maféré. Ces villes constituent des centres urbains très dynamiques dont l'animation tire sa ferveur dans l'économie informelle. En absence d'industrie, les

activités artisanales semblent être une solution pour la population déscolarisée ou en quête d'emploi.

Notre approche méthodologique s'appuie en grande partie sur le travail de terrain. Ce travail de terrain a débuté par une visite sans questionnaire, uniquement pour appréhender les différentes activités économiques à caractère artisanale, nos observation sur la cadre de vie ont été utiles pour comprendre le fonctionnement. Ensuite, vient la phase des enquêtes auprès des autorités municipales pour les données statistiques sur les types d'artisanat et enfin l'enquête par questionnaire auprès des artisans. Ainsi, nous avons pu déceler l'engouement de ces populations pour ce secteur artisanal.

Ne pouvant pas faire une enquête exhaustive du fait de l'étendue de notre espace d'étude, nous avons élaboré un échantillonnage de 15 % de l'effectif total. Cela nous donne 400 ateliers sur un total de 2275 ateliers d'artisans répertoriés par les différents chefs de services financiers des communes répartis comme suit :

Tableau 1 : récapitulatif de l'échantillonnage

<i>Départements</i>	<i>Communes</i>	<i>nombre d'unités enquêtées</i>	<i>total par département</i>
ABOISSO	Aboisso	75	125
	Ayamé	25	
	Maféré	25	
ADIAKE	Adiaké	75	75
G R A N D - BASSAM	Grand-Bassam	80	150
	Bonoua	70	
TIAPOUM	Tiapoum	50	50
Total		400	400

Source : enquête 2010

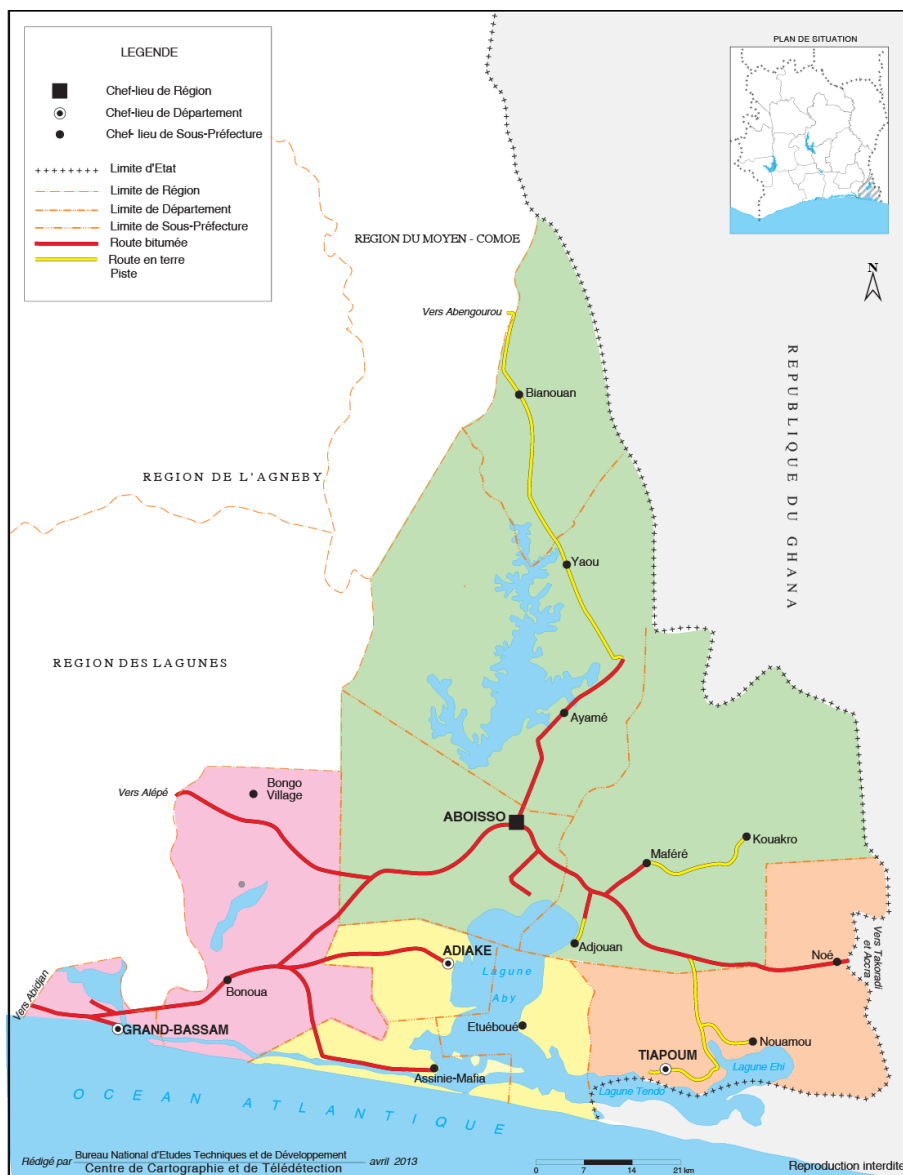


Figure 1 : Présentation de la zone d'étude

1. INVENTAIRE DES ACTIVITÉS ARTISANALES

Par leur nombre et leur répartition, les activités artisanales occupent une place essentielle dans le

tissu économique local. Elles sont estimées à deux mille deux cent soixante quinze (2275) et réparties entre 43 corps de métiers (Tableau 2).

Tableau 2 : Inventaire des activités artisanales par types d'activité et par communes

	N°ordre	Localités Activités	Aboisso	Ayamé	Maféré	Adiaké	Grand- bassam	Bonoua	Tiapoum	Total
ARTISANAT D'ART	1	Bijoutier	8	1	1	2	14	1	-	27
	2	Calligraphe	1	-	-	1	1	-	1	4
	3	Céramique et poteries	0	-	-	-	8	1	-	9
	4	Fabrication marmite	1	1	1	1	1	-	1	6
	5	Fabrication pirogue	0	1	-	-	1	-	-	2
	6	Fonderie	0	-	-	-	10	-	1	11
	7	Forgeron	1	-	-	1	2	1	-	5
	8	Sculpture bois	1	-	-	-	97	-	-	98
	9	Tapissier	2	-	-	1	8	2	-	13
	10	Teinture sur tissu	0	-	-	-	23	-	-	23
	11	Tisserand	0	-	-	-	3	-	-	3
	12	Vannier	0	-	-	-	9	-	-	9
	TOTAL ART		14	3	2	6	177	5	3	210
ARTISANAT DE PRODUCTION	13	Blanchis- seur	17	2	3	7	20	7	3	59
	14	Boulangerie	2	-	-	1	6	-	-	9
	15	Briquetier	6	3	4	4	4	22	8	51
	16	Couturier	126	18	32	41	156	145	15	533
	17	Ebéniste	3	-	-	2		-	2	7
	18	Eleveur de porc	4	1	-	6	3	-	12	26
	19	Fabrication attieke	2	2	1	4	2	-	5	16
	20	Fabrication chapalo	4	1	1	2	0 1	3	-	12
	21	Fumage	4	-	-	8	53	-	7	72
	22	Menuisier	31	17	26	23	68	11	15	191
	23	Moulin	13	2	2	4	7	4	2	34
	24	Restaurant maquis	24	4	6	15	25	18	5	97
	25	Savonnerie	1	-	-	2	1	-	1	5
	TOTAL PRODUCTION		237	50	75	119	346	210	75	1112

ARTISANAT DE SERVICE	26	C o i f f e u r (homme-dame)	84	4	7	25	70	62	7	259
	27	Cordonnerie	3	2	3	3	4	2	1	18
	28	Dactylographe	1	-	-	-	1	-	-	2
	29	Ferrailleur	0 6	1	1	2	13	1	2	26
	30	Ferronnier	7	1	1	2	0 6	1	2	20
	31	Frigoriste	4	-	-	6	14	3	1	29
	32	Horlogerie	3	-	-	1	3	2	-	9
	33	Kiosque	38	3	5	9	65	4	6	130
	34	Lavage auto	9	2	1	1	1	4	2	21
	35	Mécanicien	39	1	1	4	19	7	3	71
	36	Photographe	13	1	2	1	8	2	2	27
	37	Plombier	5	1	1	2	3	2	3	15
	38	Pressing	1	0	0	0	1	1	0	3
	39	Réparateur poste radio, téléphone...	29	1	2	5	45	0	3	85
	40	Soudure	11	0	1	3	21	5	0	41
	41	Tôlier	6	0	0	0	5	2	0	13
	42	Vitrier	0	0	0	0	2	4	0	6
	43	Vulgarisateur	9	1	1	3	14	9	2	39
	TOTAL SERVICE		268	47	58	93	301	132	51	950
	TOTAL GENERAL		519	100	135	221	821	347	129	2275
	POURCENTAGE		23 %	4,40%	6 %	9,70%	36, %	15,25%	5,65%	100%

Source : Liste des activités économiques des sept (7) communes en 2010-2012.

Les activités artisanales dans le Sud-Comoe sont dominées par les nouveaux métiers tels que les couturiers (50 % des activités de production), les menuisiers (18 %). Au niveau des activités de service, nous avons une dominance des salons de coiffures, les kiosques et la mécanique qui occupent respectivement 27%, 14% et 7 %.

Dans l'ensemble de la région, nous dénombrons quatre activités dominantes. Ce sont la couture, les kiosques, la menuiserie et les salons de coiffures. Les villes de Grand-Bassam, Aboisso et Bonoua regroupent respectivement 53 %, 53 % et 80 % des couturiers. Grand-Bassam et Aboisso occupent 52 % des activités. Les salons de coiffures représentent 59 % des activités dans ces deux villes. Ces métiers sont en pleine croissance en lien avec l'urbanisation rapide des centres urbains de la région. On remarque

que le volume des activités est fonction de la taille de la population, du niveau d'activités économiques et de l'étalement spatial de la ville.

Cependant, dans chaque localité, nous observons une inégale répartition desdites activités.

Le département de Grand-Bassam occupe à lui seul la moitié des artisans de la région avec 51 % d'artisans (36 % Grand-Bassam et 15,25 % Bonoua) ; ensuite vient le département d'Aboisso avec 33,4 % prenant en compte Aboisso ville (23 %), Ayamé (4,40 %) et Maféré (6 %) ; puis Adiaké avec 10 % et Tiapoum avec 5,65 %.

Au regard de ce résultat, on constate une couverture inégale de la région par les activités artisanales, avec une forte concentration dans le département de Grand-Bassam. La figure 2 ci-après représente cette distribution des activités par types.

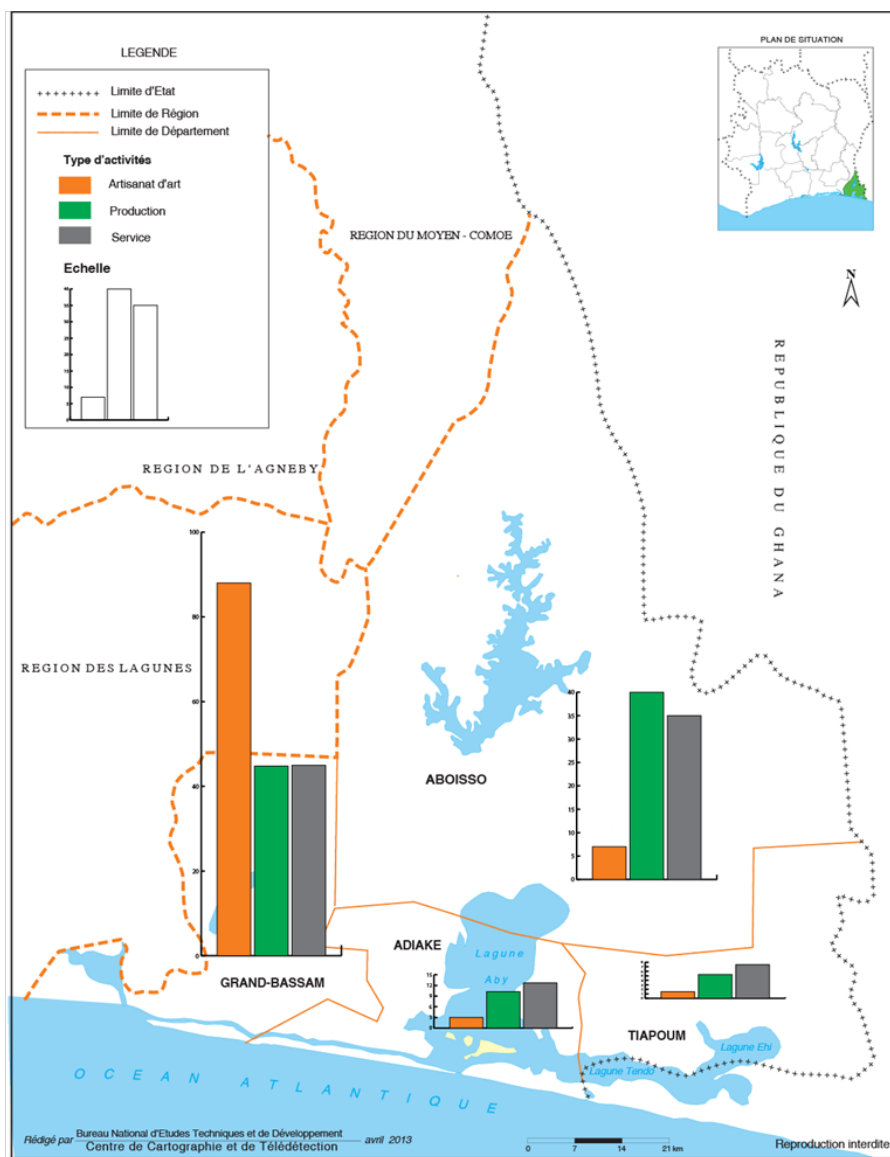


Figure 2 : Répartition des activités par département

Le nombre élevé des activités artisanales à Grand Bassam est lié à la proximité du département de Grand-Bassam avec la ville d'Abidjan et de son identité de ville touristique, historique, culturelle et balnéaire. Ce statut a favorisé la croissance spatiale urbaine et a entraîné des activités nouvelles. La ville

de Grand-Bassam compte à elle seule 88 % du taux des activités d'art de la région.

Quant à Tiapoum, le faible taux d'activités dans le département est dû, d'une part, à son enclavement et, d'autre part, à sa récente érection en commune (1995) et en département (2008).

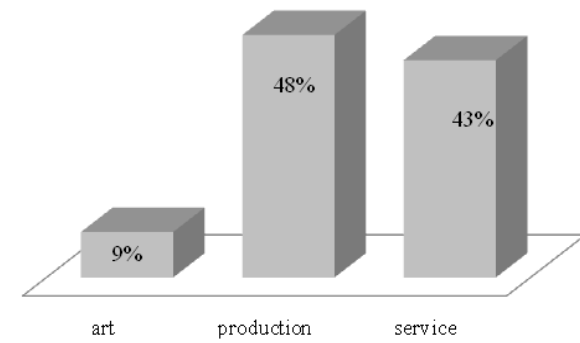


Figure 3 : Proportion des types d'activités dans la région du Sud-Congo

Source : Enquête 2012, INS 2012.

La répartition par type d'activités montre que l'artisanat de production et celui de service sont les plus importants dans l'ensemble.

La performance de ces deux types d'artisanat montre l'essor des activités en relation avec les besoins de l'économie moderne. Ainsi, les activités de services et de production rompent avec le système de production traditionnelle. Les produits de l'artisanat de production et de service visent essentiellement le marché local, tandis que ceux de l'artisanat d'art sont, dans leur majorité, destinés à l'exportation ou à satisfaire la demande touristique.

2. LES FACTEURS D'ÉMERGENCE DES ACTIVITÉS DANS LES ZONES URBAINES DU SUD-CONGO

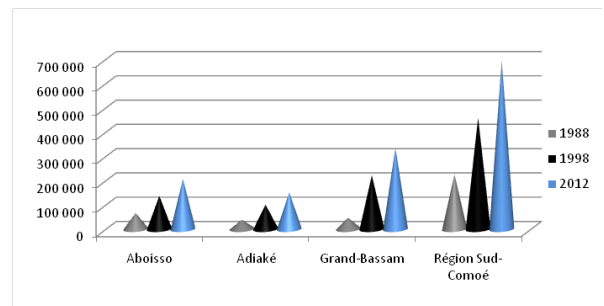
2.1. Boom démographique

La population de la région du Sud-Congo a évolué rapidement depuis 1988. Les différents recensements montrent que la population est passée de 328 165 en 1988 à 459 487 en 1998. Aujourd'hui cette population est estimée à 693 801 habitants (2012).

La population dans le département d'Aboisso est passée de 155.792 habitants en 1988 à 222.053 et à 335.288 habitants en 2012 avec un taux d'accroissement moyen de 3.6% entre 1988 et 1998. Au recensement de 1998, la population d'Aboisso

représentait 48% de la population régionale. En 24 ans cette population a plus que doublé. Le même constat est à relever dans le département d'Adiaké. De 70.090 habitants en 1988, la population a atteint 151.667 habitants en 2012 (estimation INS, 2012). Quant au département de Grand-Bassam, comme dans les autres départements, la population a également évolué d'un recensement à un autre et représente 29.8% de la population régionale.

La conséquence immédiate de cette croissance démographique est l'étalement important des villes observé et la création de nouvelles activités (artisanat de récupération, revente au détail de produits divers, menus services...) qui permettent la survie d'une grande partie de la population. **Graphique 4 :** Evolution de la population de la Région de Sud-Congo de 1988 à 2012

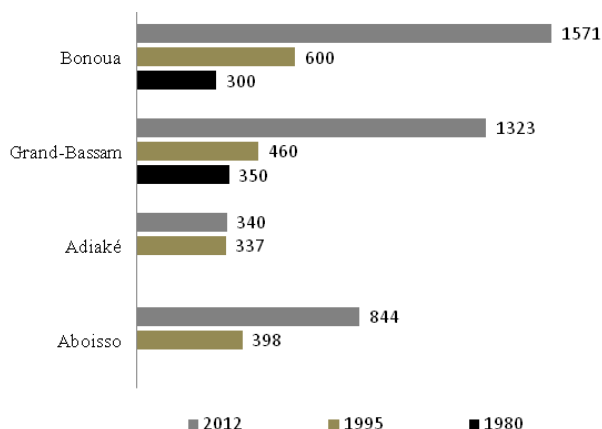


Graphique 4 : Evolution de la population de la Région de Sud-Congo de 1988 à 2012

Source : Enquête 2012, INS 2012.

2.2. L'urbanisation rapide, un facteur d'émergence des activités artisanales

L'urbanisation s'est accrue avec l'économie de plantation dans la région. En effet, les villes d'Aboisso, d'Adiaké, de Bonoua, de Grand-Bassam, d'Ayamé et de Maféré ont toutes connu un fort taux de croissance du fait de leur situation géographique. Les villes deviennent des pôles d'attraction où s'exercent des activités diverses, notamment dans le secteur de l'artisanat. La figure 5 ci-après montre l'évolution de l'espace urbanisé sur trois périodes (1980, 1995, 2012) pour la ville de Grand-Bassam et celle de Bonoua et sur deux années (1995 et 2012) pour les villes d'Aboisso et d'Adiaké.



Graphique 5 : superficie urbanisée en hectare

Source : BNETD, 2013

La ville de Bonoua présente la plus grande surface urbanisée entre 1995 et 2012. La surface urbanisée a augmenté de 971 hectares. Cette augmentation est liée, d'une part, plus ou moins à sa nouvelle fonction de ville résidentielle (un grand nombre de travailleurs à Abidjan y réside), et d'autre part, à l'exode rurale en lien avec l'économie de plantation.

La ville de Grand-Bassam connaît également une avancée très remarquable de sa surface depuis 1995. La surface urbanisée est passée de

600 hectares en 1995 à 1323 hectares en 2012, soit une augmentation de 863 hectares. On relève, en revanche, une augmentation très modérée de la surface urbanisée à Aboisso.

Au total l'explosion urbaine est la principale cause d'émergence des activités artisanales. Toutefois les faibles niveaux d'instruction et de qualification de cette population contribuent à l'augmentation du nombre des petits métiers. Etant donné que dans ces collectivités, aucun aménagement urbain n'est prévu pour l'exercice de ces activités artisanales, les abords des rues, les zones de bas-fonds deviennent donc un lieu de prédilection pour l'exercice de ces activités.

3. LES ACTIVITÉS ARTISANALES, UNE NÉCESSITÉ URBAINE

La nécessité se constate dans l'importance numérique des activités (Tableau 3). Les activités artisanales participent à la socialisation d'un grand nombre de jeunes urbains à travers son accès facile. Elles représentent 18 % de la population active de la région du Sud-Comoé (selon notre enquête et les données de l'INS). Toutefois, l'estimation du nombre d'emplois du secteur artisanal demeure problématique du fait de l'absence de données fiables en la matière. Mais on a pu faire une estimation à partir du nombre des activités artisanales recensées.

Tableau 3 : Le pourcentage des artisans par rapport à la population active par Collectivité

Départements	Communes	Population urbaine 1998	Population active*	Population artisanale (chefs et Apprentis)	% artisan
ABOISSO	Aboisso	37 804	7974	2076	26 %
	Ayamé	13 596	4290	400	9 %
	Maféré	13 596	2902	540	19 %
ADIAKE	Adiaké	27 189	5340	884	17 %
GRAND-BASSAM	Grand-Bassam	58 307	17194	3284	19 %
	Bonoua	43 728	10725	1388	13 %
TIAPOUM	Tiapoum	3 072	1245	153	12 %
Total		197 292	49670	8725	18 %

Source : INS/ enquête 2010, *population active de 18 ans et plus.

Au regard de ce tableau, le secteur de l'artisanat joue un véritable rôle dans la création d'emplois. A Aboisso, Grand-Bassam, Adiaké et Tiapoum, les artisans occupent respectivement 5 %, 6 %, 3 % et 5% de la population urbaine et 26 %, 17 %, 19 %, 12 % dans la population active.

Il faut noter que l'artisanat est producteur de lien social. D'abord parce qu'il place l'homme au cœur de l'activité économique à travers sa créativité, son amour du travail bien fait, le principe de la transmission par l'apprentissage des compétences et des savoirs faire. Ensuite parce qu'il contribue

à la perpétuation de traditions qui sont intimement liées à l'histoire des villes. Il joue ainsi un rôle non négligeable dans le domaine de l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle. Selon Ravelet (1993), les petites activités économiques ont depuis lors fait preuve de dynamisme ; c'est un secteur qui s'est développé tout seul et s'impose aujourd'hui à tous.

Ainsi on dénombre 519 ateliers à Aboisso, correspondant au nombre des patrons artisans. Dans chaque atelier artisanal visité, nous avons en moyenne 3 apprentis artisans. Au niveau donc de la ville d'Aboisso, nous dénombrons 1557 artisans apprentis, combinés au nombre des chefs artisans, on obtient un total de 2076.

A Grand-Bassam, l'artisanat compte environ 2463 apprentis artisans et emploie environ 3284 artisans. A Adiaké, Bonoua et Tiapoum la population artisanale est estimée respectivement à environ 884, 1388 et 153.

Si la croissance actuelle des villes du Sud-Comoé connaît une relative embellie, elle le doit aux activités artisanales. L'industrie étant absente, l'artisanat s'impose comme facteur essentiel de développement économique. On peut regretter cependant que ce secteur souffre de son absence d'identité et de reconnaissance.

3. 1. Un niveau d'étude des artisans faible

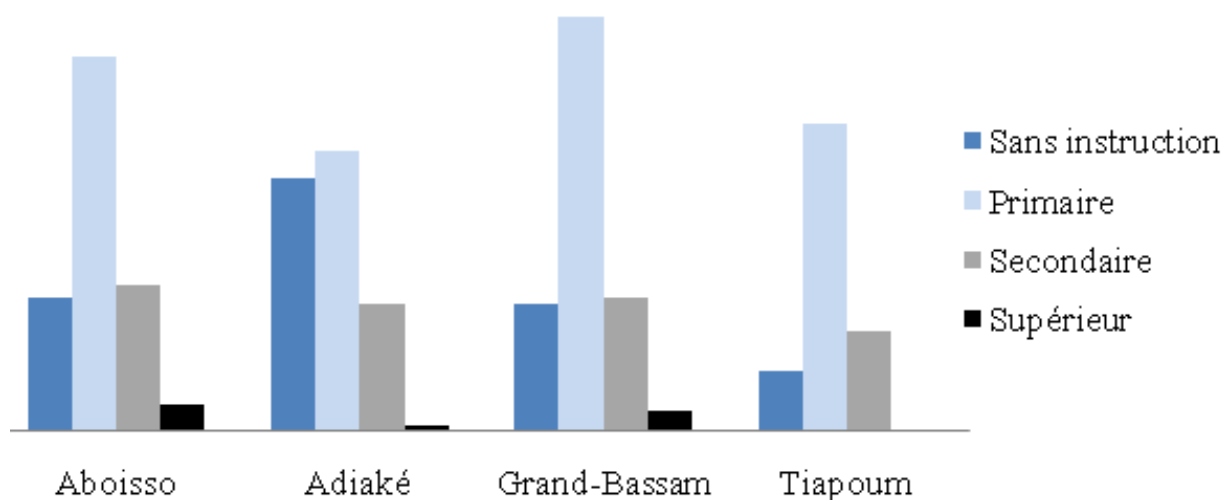


Figure 6 : Niveau d'instruction des artisans par collectivité

Source : Ouattara, 2010

De façon générale, le niveau d'instruction des artisans est faible. Selon nos enquêtes (sur la base de 400 artisans) 2 % seulement ont un niveau d'études correspondant à celui de l'enseignement supérieur ; 50,50 % ont un niveau d'études correspondant à l'enseignement primaire, 19 % l'enseignement secondaire ; 29 % sont sans instruction. Partout, le niveau d'études de l'enseignement primaire prédomine. Nombreux sont ceux qui n'ont pas de diplôme. Ce constat est un élément explicatif des difficultés d'insertion dans le marché de l'emploi moderne.

Le faible niveau d'études des artisans est un handicap dans le développement de ces activités. Les activités artisanales jouent un rôle important dans la socialisation des populations des villes de Côte d'Ivoire. Il n'en demeure pas moins quelles se caractérisent par une forte précarité des conditions de travail et restent confrontées à des difficultés notamment le problème d'identification des artisans, de la commercialisation, celui des contraintes liées au manque d'infrastructures ainsi que de la déficience des équipements inadaptés aux exigences de qualité (Photo1) et de la difficulté d'accès au crédit. Pour

ce dernier point, il est à noter que l'octroi d'un prêt est conditionné par l'existence préalable d'un compte bancaire. Alors que l'épargne est presque inexistante chez bon nombre d'artisans.



Photo 1 : Table et matériels rudimentaires de travail du menuisier

Source : Ouattara, 2012

En effet, le cadre institutionnel qui devrait rehausser et mieux structurer le secteur est incomplet et souffre d'une absence de loi portant organisation du secteur de l'artisanat (en cours d'adoption). Pourtant ces activités contribuent indirectement à l'alimentation des finances publiques.

3.2. La participation des activités artisanales à l'économie urbaine et nationale

Les artisans sont soumis soit au paiement d'une taxe forfaitaire pour la majorité, soit à l'impôt synthétique. Cet impôt indexé sur le chiffre d'affaires ne couvre qu'une partie des artisans. Il est appliqué aux artisans dont le chiffre d'affaires annuel est supérieur à 5 000 000 FCFA.

Quant à la taxe forfaitaire de petits commerçants et artisans, elle concerne les petites unités économiques dont le chiffre d'affaires annuelle est faible, c'est-à-dire inférieur à 1 000 000 FCFA. Cette taxe regroupe la contribution des patentes et des licences, des taxes communales et des centimes additionnels correspondants, de l'impôt sur les traitements et salaires. Elle est perçue au profit des municipalités et ne concerne que les artisans, les petits commerçants et façonniers

non assujettis à la contribution des patentes. Elle varie en fonction de l'activité, de 15 FCFA par jour à 5000 FCFA par mois.

De plus, les taxes et impôts de type de patentes sont beaucoup plus efficacement perçus par la direction générale des impôts ou des communes, parce que les contribuables sont souvent identifiés et connus.

Les communes fixent les taxes des petits commerçants et artisans au regard de celles qui sont fixées par l'annexe au code général des impôts. Ainsi à Aboisso, Grand-Bassam, Adiaké et Tiapoum, elle varie de 2000 à 6000 FCFA pour les artisans :

- 2000 (blanchisserie, coiffure homme, etc.) ;
- 3000 FCFA (couture, coiffure dame ; photographie, menuiserie, mécanique auto, etc.) ;
- 6000 FCFA (kiosque café, soudure) ;
- 3000 FCFA (mécanique, menuiserie).

Cette tarification varie selon la nature et de la taille de l'activité. En effet, les prix diffèrent par exemple d'un atelier de couture à un autre ou d'un salon de coiffure à un autre. Nous avons une variation au niveau des salons de coiffures dame à Aboisso par exemple, allant de 2500 à 4500 voire 6000 par mois, et de 30 000 à 72 000 francs CFA par année (selon la taille de l'activité). L'acquittement de cette taxe est mensuel, bimestriel, trimestriel ou annuel.

A Tiapoum les activités artisanales participent à hauteur de 2 000 000 francs CFA aux recettes propres de la commune, année 2011, soit 1.5 % du budget total de la commune.

Elles contribuent à près de 21 % (y compris les petits commerçants) pour l'année 2012 aux recettes propres, dont 6 % au budget total de la Commune d'Aboisso.

A Adiaké, pour l'année 2011, la taxe forfaitaire des petits commerçants et artisans a participé à 3 % aux recettes propres de la Commune. Ce faible taux est lié au nombre très réduit des activités dans la ville.

Au total, la tarification dans les communes de Bonoua, Aboisso et Grand-Bassam est proportionnelle. Pour les activités bien établies par exemple, la patente varie entre quarante mille (40 000) francs CFA et quarante cinq mille (45 000) francs CFA, entre vingt mille (20 000) et vingt cinq mille (25 000) francs pour celles ayant

un emplacement fixe. Pour le cas de la menuiserie métallique ou des garages, considérés comme activités «en transition» vers le secteur moderne, la patente varie entre cinquante mille (50 000) et cent (100 000) mille francs CFA, par exemple.

En somme, les prélèvements divers sur les activités artisanales constituent pour la grande majorité des communes une source non négligeable des recettes (patentes et taxes municipales, taxes de place). Ainsi le secteur de l'artisanat apporte sa contribution aux finances locales et nationale, et par conséquent contribue au développement de l'espace.

4. L'INORGANISATION ACTUELLE DES ACTIVITÉS ARTISANALES EST UN FREIN À LEUR DÉVELOPPEMENT

Par manque de moyens et par défaut d'organisation adéquate, l'encadrement du secteur est déficient ou inexistant dans les villes concernées par l'étude. L'absence d'un cadre institutionnel, les difficultés d'accès au crédit, l'analphabétisme, l'absence de statistiques fiables, le manque de formation sont autant de contraintes qui limitent la promotion du secteur artisanal.

CONCLUSION

Les activités artisanales dans les centres urbains du Sud-Comoé de la Côte d'Ivoire favorisent la création d'emplois. L'artisanat offre des biens et services de proximité de qualités diverses nécessaires aux besoins des populations.

Ces activités constituent donc l'identité économique des villes de l'intérieur. Néanmoins, les activités artisanales ne bénéficient pas encore d'une prise en compte suffisante de la puissance publique.

La solution aux difficultés rencontrées dans ce secteur passe par l'élaboration d'un cadre institutionnel, par la formation et le suivi des acteurs.

La question de l'inscription des activités artisanales dans le tissu urbain des villes est une dimension à prendre en compte.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BRILLEAU A., ROUBAUD F., TORELLI C., 2001-2002, L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans les principales agglomérations de sept Etats membres de l'UEMOA. Principaux résultats de la phase 1 de l'enquête 1-2-3 de, Paris, IRD DIAL, DT/2004/06, 56 pages. www.insee.fr.
- LEJEUNE C. ET DERRIENNIC H. 1996, Accompagner des projets de jeunes artisans et micro entrepreneurs en Afrique, l'Harmattan, Paris, pp. 46-47.
- CHARMES J., 1985, l'apprentissage sur le tas dans le secteur non structuré en Tunisie, Cah. ORSTOM, scir. Yci. Hum., vol. XXI, n° 2-3, 305-328.
- CHARMES J., 1996, Emploi, informatisation, marginalisation, L'Afrique dans la crise et sous l'ajustement, 1975-1995, ORSTOM, Paris, 26 pp. 493-519.
- CONTAMIN B. 1990, développement et financement des PME en Côte d'Ivoire, ORSTOM, Paris, pp. 112-115.
- ESSAN K.V., 1986, Activités économiques et structuration de l'espace dans les sous-préfectures d'Aboisso et d'Adiaké (résumé), Thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle, IGT, 486 pages.
- HUGON P. 1980, Les petites activités marchandes dans les espaces urbains africains (essai de typologie) Volume 21, Numéro 82 pp. 405-426.
- MALDONADO C., GAUFREYAU B. et Autres AUTEURS, 1999, Le secteur informel en Afrique face aux contraintes légales et institutionnelles, BIT Genève, 367 pages.
- MALDONADO C. et GAUFREYAU B., 1997, Secteur informel, fonction macro-économique et politique gouvernementales, le cas de la Côte d'Ivoire, OIT, Genève, 43 pages.
- MALDONADO C. et GAUFREYAU B. et Autres Auteurs, 2001, L'économie informelle en Afrique Francophone Structures, dynamiques et politiques-BIT Genève 504 p.
- RAVELET C. 1993, Les petits métiers à Ouagadougou», in *Cahiers du LASA*, Caen, n° 14, pp. 95-131
- TOURÉ A., 1985, Les petits métiers à Abidjan, l'imagination au secours de la conjoncture, Karthala, 285 pages.
- VENNETIER P., 1990, Que faire des villes d'Afrique tropicale ? Les problèmes d'une urbanisation galopante, Bulletin de la Société géographique de Liège, pp. 63-75.

Comportements des éleveurs sahéliens maliens face à la variabilité climatique

PIERRE CISSE

- ISFRA, Bamako (Mali), pierrecisse22@hotmail.com

RESUME

Les systèmes d'élevage des pays sahéliens sont fortement exposés au changement climatique et la plupart d'entre eux subissent déjà des épisodes de sécheresse depuis le début des années 1970. Les résultats de cette étude sur les éleveurs et agro-éleveurs maliens sont issus de la base des données du programme Analyse Multidisciplinaire de la Mousson Africaine (AMMA) en 2006-2008¹. L'élevage pratiqué est essentiellement celui des bovins et des petits ruminants. Le système d'élevage dominant est le type sédentaire suite à l'intégration de l'élevage à l'agriculture. Face à ces aléas, les éleveurs et agro-éleveurs ont mis en œuvre un certain nombre de stratégies d'adaptation. Sur les 3 sites d'enquête, les effets combinés des changements climatiques et de la diminution drastique tant des ressources alimentaires qu'hydriques, se traduisent par des déplacements importants des populations et des animaux généralement des zones les plus sèches (du Nord) vers les plus humides (du Sud). De plus en plus, les éleveurs et agro-éleveurs ont recours à l'achat d'aliments bétail, à la supplémentation pour compenser la baisse des fourrages naturels selon la durée de la saison sèche. Pendant les périodes de pâturage, les déplacements, généralement internes, prennent des formes transfrontalières avec les pays voisins.

Mots-clés : changement climatique, système d'élevage, espaces parcours pastoraux, agro-éleveur, comportement.

INTRODUCTION

L'Afrique est l'un des continents les plus vulnérables à la variabilité et aux changements du climat. Cette situation s'est aggravée avec l'interaction de stress multiples (sécheresse, famine, etc.) qui se produisent à divers niveaux avec une faible capacité adaptative des populations sahéliennes.

1- Le programme Analyse Multidisciplinaire de la Mousson Africaine (AMMA) a concerné cinq pays sahéliens ouest africains (le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le Nigeria et le Sénégal).

ABSTRACT

Livestock systems of the Sahelian countries are highly vulnerable to climate change and most of them are already experiencing drought since the early 1970 s. The results of this study on farmers and agro-pastoralists Mali are from the database of the Multidisciplinary Analysis program of the African Monsoon (AMMA) in 2006-2008. Farming is practiced mostly for cattle and small ruminants. The farming system is the dominant sedentary due to the integration of livestock farming. Given these uncertainties, pastoralists and agro-pastoralists have implemented a number of coping strategies. On the three survey sites, the combined effects of climate change and the drastic reduction of both hydriques food resources, result in significant displacement of people and animals generally drier areas (North) to wetter (South). Increasingly, pastoralists and agro-pastoralists have resorted to buying food livestock, supplementation to offset the decline of natural fodder depending on the length of the dry season. During periods of grazing, travel, usually internal, take forms border with neighboring countries.

Key words : climate change, livestock system, rangeland areas, agro-breeder behavior.

Durant la seconde moitié du XX^{ème} siècle, l'Afrique de l'Ouest a connu une forte diminution des précipitations avec une rupture nette (-15 à -20 %) dans les années 1968-1972. Cette péjoration des pluies s'est traduite par un processus d'aridification du climat caractérisé par les grandes sécheresses des années 1970 et 1980 (OCDE/CSAO, 2008). La baisse de la pluviométrie n'a pas non plus épargné les zones soudanienne et guinéenne au cours de cette période. On assiste à une fragilisation des activités économiques, principalement le secteur de l'élevage.

La région sahélienne ouest-africaine se caractérise par une aridité avec des précipitations de moins de 200 mm et de zone semi-aride avec un gradient pluviométrique de 500-700 mm. Cette région est soumise à une grande variabilité climatique ; elle dispose d'une faible potentialité fourragère variant énormément d'une année sur l'autre et d'un endroit à l'autre, selon la pluviométrie et le type de sol.

Entre le début des années 1970 et le milieu des années 1990, pendant la période de dessiccation climatique, cette zone a connu une baisse de pluviométrie de plus 20 % (Hulme et al. 2001). Ces grandes fluctuations ont forcé des bergers à se déplacer de manière permanente à la recherche de pâturages. Selon le même auteur, dans cette zone, l'élevage du bétail est pratiqué selon un mode essentiellement traditionnel, basé sur les grands effectifs (élevage de prestige) et la grande mobilité des éleveurs. Les communautés pastorales locales et nationales, voire sous-régionales, sont confrontées à des problèmes de gestion des ressources pastorales sur des espaces fragiles.

En effet, les terres marginales des zones arides et semi-arides servent le plus souvent aux parcours des animaux domestiques en élevage extensif car celles-ci sont utilisées à d'autres fins telles que l'agriculture de subsistance (Qarro, 2006 ; 2008). La dynamique actuelle dans ces zones arides, particulièrement la désertification que l'on y observe, semble directement liée à l'exploitation des écosystèmes par les populations pour la satisfaction des besoins alimentaires des animaux. La détérioration des écosystèmes pastoraux des zones arides découle de la surexploitation des ressources naturelles par les pâturages, et au défrichement au profit de la céréaliculture de subsistance. Cela constitue une menace pour leur régénération et leur pérennité.

Au Mali, les premiers travaux en matière de recherche sur le secteur de l'élevage ont davantage porté sur des problèmes de santé animale (Sidibé, 1981, Ministère de l'élevage, 2005 ; UICN, 2007). A la suite de ces recherches, on s'est aperçu de la nécessité d'aborder des thèmes plus transversaux liés généralement à l'amélioration des performances zootechniques et à la dynamique socio-économique qui sous-tend les pratiques de gestion de l'activité d'élevage. Ainsi, des approches systémiques sont venues compléter les approches sectorielles en

mettant davantage l'accent sur les interactions entre l'homme, acteur central du système de production et les ressources constituées par l'environnement de la production et les espèces animales ciblées. Ces interactions sont traduites dans les stratégies de valorisation des ressources (cheptel, espace pastoral, ressources hydriques, etc.) élaborées par les éleveurs dans des territoires en proie aux actions anthropiques et aux variations climatiques. Les villages de Tourourou et Dianguiré situés dans les cercles de Nioro et de Diéma dans partie occidentale du Mali à Kayes et celui de Nankorola dans le cercle de Koutiala, en zone soudano-sahélienne au nord de la région de Sikasso, connaissent les mêmes réalités climatiques dans les zones agro-climatiques situées entre 400 et 900 mm de précipitations. Ce qui justifie leur choix dans cette étude. Face aux changements climatiques, on est en droit de se poser les questions suivantes : Quelles sont les espèces les plus élevées ? Comment les espaces pastoraux son-ils ? Quelles sont les ressources les plus utilisées par les chefs d'unité de production pour l'alimentation des animaux ? Quelles sont les adaptations possibles pour l'élevage ? L'hypothèse principale est que le changement de comportement des éleveurs et des agro-éleveurs, au risque climatique, est une stratégie qui s'explique par la sédentarisation intégrant agriculture et élevage, la vente d'animaux face à la pluviométrie faible et aléatoire, à la péjoration des ressources pastorale, hydriques et à l'avancée du front agricole, conséquences des changements climatiques.

Cette étude vise à approfondir les connaissances sur les interactions société-environnement-climat afin d'appréhender les aspects liés à dynamique des systèmes d'élevage, des espèces animales élevées et des pratiques pastorales. Elle a aussi pour objet d'analyser les causes des changements et les impacts, les stratégies d'adaptation des populations éleveurs et agro-éleveurs, face à la variabilité climatique.

MÉTHODOLOGIE

Cette étude a été réalisée sur la base des données du programme Analyse Multidisciplinaire de la Mousson Africaine (AMMA). Les enquêtes se sont déroulées de Novembre 2007 à Juin 2008 au niveau de 3 sites maliens soudano-sahéliens, cités plus haut. La population ciblée est essentiellement les éleveurs et les agro-éleveurs. Sur chaque site, environ 100 unités de production réparties sur les

trois villages, ont fait l'objet d'enquêtes. Le choix des villages (sites) a été fait de façon à couvrir la grande variété des zones bioclimatiques sahélienne en suivant le double gradient Sud – Nord et Ouest – Est. Par contre, le choix des unités de production dans chaque village a été fait au hasard.

Ainsi, 900 chefs d'unités de production (UP) ont constitué un échantillon probabiliste, même si sur le terrain l'absence de certains enquêtés a nécessité la sélection de voisins disponibles. Pour appréhender la connaissance de la dynamique actuelle des systèmes pastoraux dans les sites d'enquête, l'approche méthodologique s'est appuyée sur une combinaison d'enquêtes par questionnaire et par entretien. Le questionnaire est administré aux chefs d'unité de production et le guide d'entretien est adressé aux autorités locales ont été élaborés.

Le questionnaire incluait les questions relatives aux caractéristiques des exploitations, aux stratégies d'utilisation des terres, des ressources animales et forestières. Il renseignait également la perception des changements et la variabilité climatique, l'adaptation aux changements et à la variabilité climatiques, à la perception des futurs changements dans le cas de changements climatiques permanents. Pour l'enquête par entretien, nous allons utiliser le guide d'entretien. Le guide d'entretiens, semi structuré

avec des groupes d'agriculteurs et pasteurs, a porté dans un premier temps sur les informations reçues dans le questionnaire, à identifier les opportunités et défis majeurs dans le village. Il appréhende aussi la perception des changements et la variabilité climatiques, les impacts du climat et l'adaptation comme une réponse directe aux aspects climatiques. Dans un second temps, le guide s'est focalisé aussi sur des aspects spécifiques de l'utilisation des terres, de l'espace pastoral, des ressources forestières, des ressources en eau au niveau village. Les entretiens individuels, renforcés par les informations qualitatives, ont été complétés par une revue documentaire faite dans les différents services, en charge de l'élevage et de l'agriculture, et dans certains centres de documentation pour la production des résultats. Les questionnaires remplis ont été épurés, puis saisis grâce au logiciel SPSS pour la sortie des tableaux.

Une des limites de cette étude est que les informations sur les caractéristiques sociodémographiques (sexe, âge, statut matrimonial) des chefs d'unité de production (UP) n'ont pas été renseignées dans le questionnaire ménage et dans la base des données du programme AMMA, les différents sites ont été codifiés par pays lors de la saisie. Ce qui ne permet pas de traiter ici les données et de produire des résultats par site mais pour l'ensemble des sites du Mali.

RÉSULTATS ET DISCUSSIONS

3.1. COMPOSITION DU CHEPTEL

La composition du cheptel dans les unités de production est présentée dans le tableau 1.

Tableau 1 : composition du cheptel des unités de production dans les villages d'enquête

Espèces élevées	Espèces								Total
	Bovin	Ovin	Caprin	Assin	Equin	Volaille	Camelin	Autres	
Effectif %	725	315	323	253	147	314	12	3	2102
	34,5%	15%	15,4%	12,04%	7,0%	14,9%	0,6%	0,1%	100,0

Source : AMMA, enquête novembre 2007-juin 2008

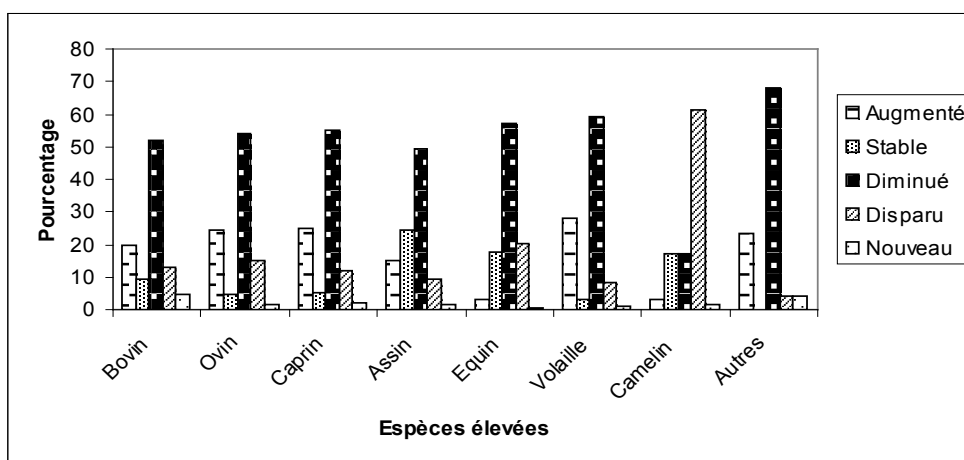
Dans l'ensemble des trois villages d'étude, l'élevage pratiqué par les unités de production est essentiellement basé sur les bovins (725) et les petits ruminants, caprins (323) et ovins (315). L'élevage

de volaille et d'assins reste cependant important. Celui des camelins et des nouvelles espèces est peu pratiqué dans les unités de production.

Les données du tableau 1 révèlent un équilibre entre l'ensemble des effectifs petits ruminants et celui des bovins. La faible différence pourrait s'expliquer par des ventes anticipées d'animaux pour subvenir à leurs besoins alimentaires et d'argent des UP, ou par la pratique d'un élevage de plus en plus intensif et non plus de prestige des bovins. De plus, les petits ruminants dans la zone sahélienne s'adaptent mieux aux conditions de pâturage locales caractérisées par de faibles disponibilités fourragères avec une végétation à base de xérophytes épineux. Les bovins, par contre, ont plus d'exigences de produits herbacés et ligneux de

plus en plus marqués par la péjoration climatique dans les zones arides. L'important de l'aviculture dans les UP pourrait s'expliquer par son cycle court, la facilité de la pratiquer et par sa rentabilité (écoulement rapide sur les marchés locaux et dans les centres urbains). Malgré l'importance de l'élevage dans les UP, les effectifs des espèces sont en dynamique.

En effet, au regard du graphique 1, les occurrences fournies par les chefs d'UP sur la situation des effectifs des animaux présentent de différences importantes d'une espèce à l'autre.



Graphique 1 : Occurrences comparatives de la situation des effectifs des espèces élevées selon les réponses des chefs d'UP ; Source : AMMA, enquête novembre 2007-juin 2008

Cette fluctuation des effectifs des espèces élevées, basée sur les déclarations des chefs d'UP interrogés, ne permet pas d'apporter une réponse beaucoup plus fiable que les données statistiques nationales. Le constat général est la diminution prononcée des effectifs de toutes les espèces élevées, évoquée par les chefs d'UP. Dans plus de 50% des cas de réponses, la volaille, les petits ruminants (ovins et caprins), les bovins et particulièrement autres bétails ont fortement diminué en effectifs. De nouvelles espèces sont très peu introduites dans l'élevage. L'augmentation des effectifs exprimée par les chefs d'unité de production, est moins de 30% et semble faible pour toutes les espèces. La stabilité des effectifs semble aussi faible. Les camelins sont les plus menacées de disparition. La modification par la stabilisation et surtout par la diminution de la composition des troupeaux pourrait s'expliquer par plusieurs facteurs et par l'adoption de

stratégies d'adaptation élaborées par les éleveurs. Les causes de ces changements sont évoquées dans la section qui suit.

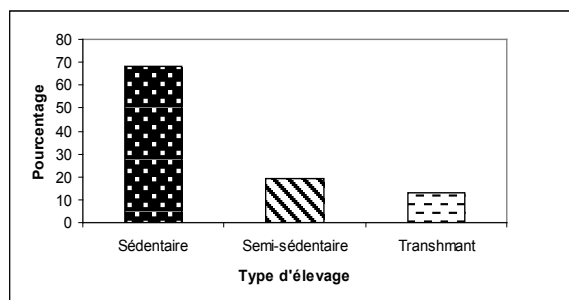
Les principales causes de la diminution des effectifs des espèces élevées, évoquées par les populations, semblent être liées aux déficits pluviométrique et alimentaire, corolaires du changement climatique et à la mort des animaux. Ces changements sont aussi relatifs au vol de bétail par les jeunes, dans les zones sahéliennes d'enquête marquées par une paupérisation généralisée et par la précarité des conditions de vie des populations locales.

Le Sahel est une zone semi-aride propice pour l'élevage mais difficile à cause de l'irrégularité des pluies qui y tombent. Face à ces difficultés, les éleveurs et les agriculteurs ont adapté leurs modes de vie au calendrier des pluies et à un environnement souvent hostile. Aux dires des

éleveurs, la sécheresse des années 1990 a été pire que celles des années 70 et 80 car elle a décimé l'ensemble du cheptel. Les pluies sont de plus en plus tardives. Il fait plus chaud et en plus, le bétail est affaibli par la faim et la soif quand arrivent les pluies. Du coup, les animaux sont malades et meurent. En effet, la zone sahéenne, caractérisée en cette période par l'harmattan, a subitement connu un grand écart de température. Selon la Mission inter agences du système des nations unies en 2002, la péjoration climatique explique l'ampleur des pertes enregistrées sur le bétail qui s'élevaient à 55.473 bovins, 414.583 ovins et caprins. Aussi, la vente forcée d'animaux d'élevage à bas prix devient de plus en plus fréquente avec plus d'ampleur. La fréquence des parasitoses et l'insuffisance de l'aliment sont des facteurs révélateurs de la forte diminution des effectifs de la volaille. L'élevage de bétail est en proie à de nombreuses contraintes. Ces contraintes influent les systèmes d'élevage.

3.2. SYSTÈMES D'ÉLEVAGE

L'analyse des réponses des chefs d'UP, dans le Graphique 2, a révélé trois systèmes d'élevage dans les zones d'étude: le système sédentaire de type agropastoral, le système semi-sédentaire et le système transhumant de type pastoral. On constate que l'élevage de type sédentaire, au plan numérique, est le plus important (74,3 %) et prédomine dans les UP. Il est suivi du système semi sédentaire (17,2 %) et du système transhumant le moins pratiqué (8,5 %).



Graphique 2 : Systèmes d'élevage pratiqués par les unités de production, Source : AMMA, enquête novembre 2007-juin 2008

Le système sédentaire

Ce système est pratiqué par les villageois, agriculteurs sédentaires, les éleveurs sédentaires

et par d'autres catégories socioprofessionnelles (fonctionnaires, commerçants, etc.). Le résultat de cette étude corrobore celui du Projet de Développement de l'Élevage au Sahel Occidental (PRODESO) en 1997, où il occupe 50 % des UP enquêtées et 93 % l'exercent comme activité secondaire. En effet, sur les sites d'enquête, le système sédentaire contribue à l'intégration agriculture-élevage, vu le parage de nuit dans les champs à proximité des villages. De même, les villageois thésaurisent leurs productions agricoles sous forme de bétail. Dans ce système, les animaux sont gardés en permanence au niveau du village ou sous la conduite des bergers. Ils pâturent sur de courtes distances dans les espaces non cultivés pendant la saison des pluies.

Certes, beaucoup de pasteurs, arrivés dans les zones humides, se sont installés durablement. Ils ont diversifié leur économie domestique en s'investissant dans l'agriculture pour la céréaliculture, voire les cultures de rente (coton, sésame, etc.) sur les terres cultivables. Le déficit pluviométrique, les sécheresses récurrentes ont contraint bon nombre d'éleveurs ruinés ou appauvris à se sédentariser pour la céréaliculture. Ce type d'élevage concerne de plus en plus les cultivateurs qui ont introduit l'élevage comme élément de diversification économique, mais aussi d'amélioration des systèmes techniques (fertilité des sols, traction animale, capital assurant la couverture de certains risques) et de leur productivité (CIRAD, 2005 ; Coulibaly et al. 2009 ; CILSS, 2008).

Ainsi, dans les unités de production, deux composantes marquent le système d'élevage chez les éleveurs pasteurs et agro-éleveurs : l'élevage bovin sédentaire et l'élevage intégré. L'élevage bovin est conduit en marge de l'exploitation agricole par un membre de la famille ou par un berger peul salarié. Il est basé sur l'exploitation des pâturages naturels du terroir villageois ou inter-villageois. L'élevage intégré regroupe tous les animaux logés dans l'exploitation agricole et présente de nombreuses relations avec elle. On y observe les animaux de trait ou de bât (boeufs, ânes, chevaux) et les petits ruminants (moutons et chèvres). Au plan alimentaire, l'élevage intégré est complété en saison sèche avec des fourrages stockés (résidus culturels, foin).

Le système semi-sédentaire

La seconde pratique d'élevage évoquée par les chefs d'UP est l'élevage semi-sédentaire. Semi-intensif qui se développe de plus en plus dans

les familles, ce type d'élevage paraît un élevage de transition. Il correspond à un agropastoralisme «d'opportunisme» dans l'attente d'une reconstitution significative des troupeaux (Bonfiglioli, 1985). Les effectifs sont limités à quelques moutons, chèvres et surtout bovins qui sont exploités aussi à autres fins pour couvrir les besoins alimentaires des familles. Les ménages agriculteurs ou agropasteurs confient leurs animaux à des bergers. Le bétail pâture loin entre les villages et à proximité des champs. Les animaux tirent leur nourriture de la végétation spontanée des parcours. De plus en plus, le système semi-sédentaire évolue vers les déplacements de grandes amplitudes, la transhumance.

Le système transhumant

L'élevage transhumant se définit comme *«un système de production animale basé sur des mouvements cycliques, d'amplitude variable, à la recherche des meilleurs pâturages des saisons en cours. Ces mouvements s'effectuent entre zones écologiques complémentaires, sous la garde de quelques personnes, la plus grande partie du groupe restant sédentaire»* (Lhoste et al. 1993). La transhumance, migration saisonnière des éleveurs avec leur troupeau, est actuellement une stratégie de déplacement adaptée aux variations climatiques saisonnières toujours admise dans les zones sahéliennes et soudano-sahéliennes. En fonction de la distance parcourue entre les terroirs d'attache et les zones d'accueil d'une part et, de la saison de transhumance d'autre part, on distingue deux types de transhumance : la petite transhumance qui se déroule à l'intérieur du pays et la grande transhumance qui dépasse les limites des frontières du pays. Très mobile, elle est perçue comme une activité dégradante de l'environnement, source de conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Le système transhumant, dominant au Mali, est en recul actuellement dans les sites visités. La mobilité des animaux et des pasteurs avait une grande importance aussi bien en saison sèche (descente vers les zones humides du sud) que pluvieuse (remontée vers les zones moins arrosées du nord, fuyant l'entrée de la saison pluvieuse au sud), toujours à la recherche de pâturages. Ce type de mobilité demeure un mode de production adapté à certains écosystèmes sahélo-sahariens dominés essentiellement par les espèces épineuses.

L'alimentation des animaux, pendant une bonne partie de l'année, est assurée grâce aux mouvements continus et irréguliers du bétail à la recherche d'eau et d'herbe. Aussi, le passage d'un système à l'autre dépendrait du climat et du contexte économique (Carrière, 1996). Les systèmes pastoraux sahéliens dans les zones d'enquête sont aujourd'hui fortement menacés. Hautement vulnérables au changement climatique, ils ont subi d'importantes transformations dues à nombreux facteurs. En effet, les systèmes pastoraux sur les sites, particulièrement le transhumant, semblent en recul. Les causes des changements les plus évoquées par les chefs d'UP sont relatives à la réduction de l'espace pastoral du fait de l'expansion agricole, de la baisse de la disponibilité des ressources fourragères liée aux déficits pluviométriques.

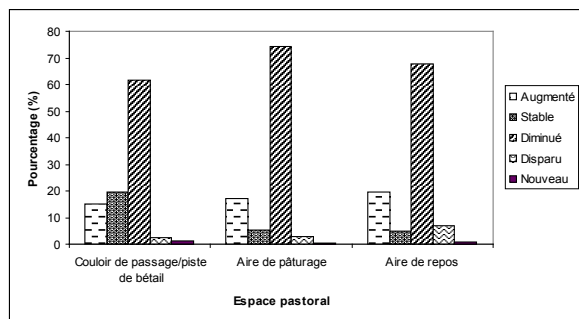
L'adoption du système sédentaire, s'avère relative non seulement à la réduction des terres pastorales au profit des terres cultivées, aux importants effectifs du cheptel, mais aussi à l'amélioration des pratiques pastorales (facteur certes positif) et au vol du bétail (facteur négatif) pour l'éleveur. De plus, l'intégration des éleveurs en agro-éleveurs explique en partie la fixation des pasteurs transhumants et réduction de la taille du cheptel pour une gestion plus facile. L'agriculture itinérante et de rente, avec des productions ne couvrant plus les besoins alimentaires des populations, conséquences des aléas climatiques et de la dégradation des terres cultivables, semble une des contraintes de l'immobilisation des troupeaux par la réduction des pistes de bétail. La sédentarisation ainsi, s'est imposée de façon progressive aux pasteurs et agro-éleveurs dans la zone sahélienne depuis le début des années 1970 avec les sécheresses récurrentes. Les contextes socio-économiques (dégradation du tissu social, diminution des revenus et aggravation de la pauvreté) ont entraîné également des changements dans la structure, le fonctionnement et l'organisation du système d'élevage parfois bien plus importants que ceux liés au climat. En effet, la recherche d'une autonomie financière par les membres des UP, a fragilisé la solidarité familiale, particulièrement pour les jeunes générations.

Bien entendu, les changements climatiques et économiques ont alors contribué à dynamique des systèmes d'élevage dont la tendance générale est l'instauration d'un système sédentaire. Les crises éco-climatiques qui ont gravement affecté le

Sahel dans les années 1970 et 1980, ont entraîné des mutations favorisant l'émergence de l'agro-pastoralisme. De ce fait, le pastoralisme transhumant évolue progressivement vers l'agro-pastoralisme, un système d'élevage sédentaire ou semi-transhumant qui associe l'élevage à l'agriculture. Les unités de production qui pratiquaient la transhumance, estiment que cette pratique est de plus en plus difficile, face à la faible disponibilité des terres pastorales du fait de l'avancée du front agricole et de la rareté des pâturages pendant certaines périodes. Les difficultés d'effectuer leur transhumance et de la perpétuer, expliquent ce comportement des pasteurs (Marty et Toutain, 2006). Cependant, la mobilité du bétail reste un mode de vie relativement adapté dans les espaces caractérisés par une précarité écologique et une imprévisibilité climatique.

3.3. LES ESPACES PASTORAUX ET TRANSFORMATION

Comme l'indique le graphique 3, les espaces pastoraux concernent les couloirs de passage, les aires de pâturage et les aires de repos. Les résultats de l'étude renseignent sur la transformation de l'espace pastoral.



Graphique 3 : Dynamique des espaces pastoraux ;
Source : AMMA, enquête novembre 2007-juin 2008

On peut constater que plus de 68 % des unités de production s'accordent sur une diminution de l'espace pastoral. Concernant les aires de pâturages, 74,4% des personnes interviewées considèrent que les superficies ont drastiquement diminué. La même tendance est observée au niveau des aires de repos et des couloirs de passage car dans 67,6% et 61,7% des déclarations faites par les populations, les aires

de repos et les pistes à bétail ont aussi beaucoup diminué, très peu ont augmenté ou sont en voie de disparition. Au regard de ces résultats, l'avenir de l'élevage transhumant devient incertain dans le Sahel pour plusieurs raisons.

Diverses causes de la dynamique des espaces pastoraux, particulièrement leur diminution et disparition, ont été évoquées par les éleveurs et agro-éleveurs. La modification régressive de l'espace pastoral, la plus souvent citée par les populations, est le fait de l'avancée du front agricole liée à la baisse de la fertilité des sols, à l'abandon de la pratique de la jachère et à l'accroissement de la population. L'expansion des espaces agricoles se fait au détriment des espaces pastoraux dans les zones d'agriculture sédentaire (Ndour et al. 2000). L'extension des cultures de rente, comme le coton, l'arachide et le maïs entre autres, est aussi de plus en plus consommatrice d'espace.

Une nouvelle forme d'exploitation des espaces pastoraux née de la stratégie des agriculteurs et des pasteurs (l'association de l'agriculture et de l'élevage au sein d'une même exploitation), limite les aires de pâturage, de repos et des pistes de bétail. Selon l'OCDE/CSAO (2008) et Ndour et al. (2000), la mutation spatiale des activités pastorales est en partie calquée sur l'évolution des gradients climatiques sahéliens où la pluviométrie est comprise entre 500 et 700 mm. La mobilité des animaux, des zones sèches vers les plus arrosées, peut justifier par la péjoration climatique, facteur non négligeable dans les comportements des éleveurs et des agro-éleveurs sahéliens, face à une pression agricole croissante et à la réduction des espaces pastoraux et à la dégradation du couvert végétal. Les risques politiques ponctuels et à l'évolution institutionnelle (décentralisation) et de la législation foncière rendent plus difficiles l'accès aux ressources. Ces politiques interdisent l'entrée des animaux dans certaines aires comme les forêts classées.

En effet, l'extension des surfaces cultivées est un paramètre important de l'obstruction des pistes pastorales car les surfaces cultivées s'étendent au rythme de l'accroissement démographique. Une augmentation de la taille de l'exploitation agricole est susceptible de diminuer les espaces pastoraux, les aires de repos et des pistes de bétail par un besoin accru de terres agricoles. Par conséquent, la pratique

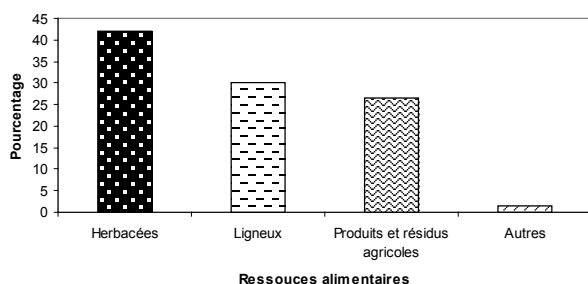
de la jachère diminue. L'expansion incontrôlée de l'agriculture conduit à une réduction des espaces pastoraux, car les meilleures terres sont cultivées et l'élevage perd en mobilité. Ainsi, les paysans ont développé des stratégies d'adaptation dont l'abandon du système de jachère accompagnée de la culture extensive. Selon De Wispelaere et Toutain, (1976), les surfaces mises en culture ont été multipliées, corrélativement au doublement de la population.

Dans la partie occidentale du Mali, de vastes terres de parcours, comme la Boucle du Baoulé, connaissent un allongement et une fréquence accrue des périodes de sécheresse. On retrouve encore des systèmes pastoraux mobiles dans ces zones sahéniennes de vastes étendues arides qui subissent continuellement la surcharge pastorale de grands troupeaux de bovins, de caprins et d'ovins. La création d'enclos contribue aussi à la gestion du déplacement des troupeaux en protégeant les terres du pâturage durant certaines périodes afin de permettre une «régénération naturelle» des arbres. Les campagnes de reboisement sont organisées par les villages afin de rétablir les systèmes sylvo-pastoraux et les espaces verts des zones arides. Ces activités contribuent à l'amélioration des ressources alimentaires animales voire la rétention hydrique.

3.4. LES RESSOURCES ALIMENTAIRES ET HYDRIQUES

Les ressources alimentaires

La disponibilité fourragère en quantité et en qualité est un élément important pour la pratique du pastoralisme au Sahel. Comme il ressort du graphique 4, les ressources alimentaires sont constituées de la biomasse végétale et herbacée, des produits et sous produits agricoles et industriels.



Graphique 4 : Ressources alimentaires utilisées par les UP pastoraux

Source : AMMA, enquête novembre 2007-juin 2008

Au niveau de la biomasse, les herbacées (42%), les ligneux et herbacées (30,1%) restent les plus utilisés, mais les produits agricoles et résidus des récoltes dans 26,4% des cas se substituent de plus en plus aux fourrages naturels dans les zones d'enquête. D'autres études ont montré qu'ils représentaient environ 40 % dans la région de Niono, au Mali (Dicko, 1980).

Les espèces ligneuses les plus appréciées sont *Acacia spp* et *Pterocarpus lucens* en zone sahénienne, *Pterocarpus erinaceus*, *Atzelia africana*, *Khaya senegalensis*, *Gardenia ternifolia* et *Combretum spp* en régions soudaniennes. Dans le passé, les arbres faisaient surtout partie des paysages de pâturage et de savane. Aujourd'hui, ce couvert végétal est en déclin, en raison de la surcharge pastorale continue, mais aussi de la surexploitation de cette ressource par les populations comme énergie domestique et matériaux de construction. Les feux de brousse démunirent aussi les ressources végétales. Par contre, les résidus culturels occupent une place importante dans le calendrier fourrager annuel du bétail.

Les résidus culturels qui constituent une ressource fourragère importante pour le bétail, regroupent les pailles des céréales telles que le mil (*Pennisetum glaucum*), le sorgho (*Sorghum bicolor*), le maïs (*Zea mays*) et le riz (*Oryza sativa*) et les fanes des légumineuses, à savoir le niébé (*Vigna unguiculata*), l'arachide (*Arachis hypogaea*) et le voandzou (*Voandzeia subterranea*). Après les récoltes, les champs sont parcourus par les troupeaux durant la période sèche froide, de novembre à février, encore appelée *dabbunde* par les éleveurs peuls. Une partie des pailles de céréales et la totalité des fanes de légumineuses sont collectées et stockées par les agriculteurs-éleveurs pour l'alimentation des animaux de trait et d'embouche notamment. La période des récoltes du mil marque «*un repli assez général du bétail vers les champs*» (Milleville, 1992). On peut penser que cette pratique est en rapport avec le système sédentaire où l'élevage associé à différentes cultures de rente ou de subsistance et occupe les zones situées aux alentours des villages.

Les agro-éleveurs, pour nourrir les animaux, combinent le pâturage sur des terres non cultivées, les fourrages cultivés et les sous-produits agro-industriels dans des exploitations de polyculture-élevage. Ce système d'élevage permet de concilier l'adaptation au

changement climatique et la production de fourrage naturel de plus en plus faible. L'agro-éleveur lui-même, fait paître ses animaux dans ses champs, après l'enlèvement des récoltes, pour l'utilisation des chaumes et les tiges de mil. Il peut aussi libérer l'éleveur qui lâche ses animaux dans les chaumes. Pendant la saison sèche fraîche (octobre à décembre), l'alimentation des bovins est basée sur les résidus de culture de l'unité de production familiale. Cela se confirme dans les travaux de certains auteurs Ba (2006) et Dembélé (2008), où les résidus de culture des parcelles de l'unité de production familiale sont pâturés en priorité par les animaux de celle-ci suivis des autres animaux. Bien que relativement brève, cette période est importante dans le calendrier pastoral car les animaux bénéficient alors de fourrages abondants et riches.

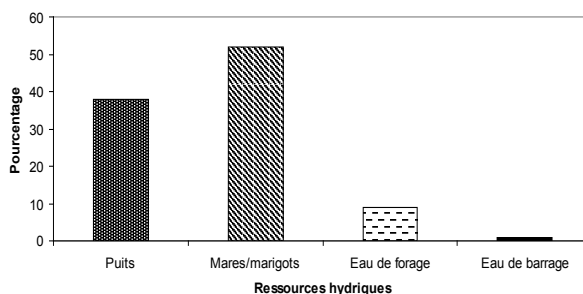
De même, les éleveurs, par exemple dans le delta central du fleuve Niger au Mali (régions de Mopti, Tombouctou et Gao), intensifient la culture du « *bourgou* ». Ces pratique diminuent la dépendance des ressources ligneuses et herbacées, et conduisent à une souplesse importante face à la variabilité climatique. Elles permettent une meilleure alimentation des animaux en attendant l'arrivée des saisons pluvieuses favorables au renouvellement de la biomasse herbacée et végétale.

Les populations locales ont soustrait aussi à l'élevage d'importantes superficies de pâturages. Ainsi, les éleveurs et agro-éleveurs pratiquent la supplémentation alimentaire durant les périodes de disette, en utilisant des résidus de cultures et des sous-produits agro-industriels disponibles localement. Cependant, la pratique de la supplémentation reste irrégulière et les quantités distribuées sont insuffisantes à cause du difficile accès aux ingrédients liés à leur coût élevé. Par exemple, les aliments bétail à base de coton-graine sont très fortement demandés dans les secteurs d'élevage au Mali. Mais, au niveau de l'unité industrielle Huilerie Cotonnière du Mali (HUICOMA), la tonne de tourteau de coton qui coûte 75 000 F CFA en octobre, est vendue 200 000 F CFA en mai, période de pointe (Valérie et al., 2010). Les suppléments alimentaires sont généralement des résidus de cultures dont la régularité est fonction de la disponibilité d'aliments (Dicko et al. 2007). L'alimentation des animaux constitue aujourd'hui une des principales contraintes des productions animales.

La fauche et la conservation des fourrages naturels sont largement adoptées aussi par les éleveurs sahéliens, particulièrement dans les zones inondées du delta central du fleuve Niger depuis la sécheresse des années 1970. Cette culture fourragère, le « *bourgou* » au Mali, connaît une forte adoption au niveau du système agropastoral où existent des facteurs agroclimatiques favorables à sa pratique. La diminution des ressources fourragères a amené les éleveurs à adopter de nouvelles pratiques et stratégies d'alimentation de leurs troupeaux entre autres : troupeaux sédentaires, alimentés au pâturage, troupeaux au pâturage, éloignés des villages, l'utilisation du pâturage du terroir et des résidus de culture en saison sèche, l'utilisation de concentrés en appoint, la pratique de la transhumance qui repose en grande partie sur les parcours naturels. Les parcours naturels sont utilisés par les animaux en toute saison de l'année suivant l'accès aux ressources alimentaires et aux points d'abreuvement en saison sèche et en saison des pluies.

Les ressources hydriques

Les ressources hydriques assurent l'abreuvement du cheptel. Comme le montre le graphique 5, elles concernent les eaux souterraines et de surface. Les marres et marigots (52,1%) et les puits (37,9%) sont les plus importants de ces ressources hydriques avec une grande différence entre les eaux de forage (9,9%) et de barrage (0,1%).



Ggraphique 5 : Ressources hydriques utilisées par les UP pastorales ;

Source : AMMA, enquête novembre 2007-juin 2008

Bien que les eaux de barrage soient très peu évoquées par les chefs d'UP dans notre étude, l'Etat malien a développé des stratégies et mis en œuvre des projets et programmes de développement de l'élevage, notamment l'Opération de Développement de l'Elevage dans la région de Mopti (ODEM), le Projet de développement

de l'Élevage au Sahel Occidental (PRODESO), le Projet d'Élevage au Mali Nord Est (PEMNE), etc. (Ministère de l'élevage et de la pêche, 2007). Les réalisations de forages, de puits-citernes et puits, le surcreusement des rivières et des mares, la construction de petits barrages et la réhabilitation des aménagements hydrauliques existants, ont rendu l'eau disponible pour le bétail tout le long de ses déplacements.

En effet, le récapitulatif des aménagements pastoraux en 2006, à travers les Programmes de Développement Social Economique et Culturel (PDSEC), donnait une compilation de 608 mares, 157 barrages, 650 puits et 197 forages (Ministère de

l'élevage et de la pêche, 2007). Ces aménagements pastoraux permettent une alimentation en eau pendant une bonne partie de l'année. Cependant le déficit de pluviométrie croissant fait diminuer dangereusement leur niveau. Une diminution des précipitations (-15 à -20 %) est constatée entre 1989 et 2008 (OCDE/CSAO, 2008). Les variations des régimes pluviométriques, la hausse des températures et les actions anthropiques, ont un impact sur les ressources alimentaires et hydriques. Sur les sites d'enquête, la dégradation des ressources alimentaires semble prononcée dans leur ensemble (Tableau 2).

Tableau 2 : Dynamique des ressources

Ressources	Augmenté	Stable	Diminué	Disparu	Nouveau	Total
Produits agricoles/Résidus de récolte	37,6	5,3	52,1	1,9	3,2	100,0
Herbacées	41,2	5,2	50,5	1,4	1,7	100,0
Ligneux	31,1	6,3	57,7	4,2	0,7	100,0
Puits	21,6	3,6	71,8	1,2	0,6	100,0
Mares/marigots	26,6	2,9	69,2	0,9	0,4	100,0
Eau de forage	31,1	4,7	61,8	1,4	0,9	100,0
Eau de barrage	66,3	5,9	24,8	0,0	3,0	100,0
Autres	24,8	4,4	64,6	6,2	0,0	100,0
Total	32,7	4,8	59,1	2,2	1,2	100,0

Source : AMMA, enquête novembre 2007-juin 2008

La majorité des chefs d'unité de production (59,1%), dans leurs déclarations sur leur opinion et perception de l'évolution des ressources, évoquent leur diminution drastique, excepté la disponibilité des eaux de barrage qui a augmenté. Pour près d'un tiers des opinions (32,7%), l'ensemble des ressources a augmenté et resté très peu stable. Certaines ressources ont disparu et très peu de nouvelles ont été introduites. La diminution affecte surtout les ligneux pour la biomasse végétale (57,7%), les mares/ marigots (69,2%) et les puits (71,8%) pour les ressources hydriques. La diminution des ligneux se fait au détriment des espèces les plus recherchées (*acacia seyal*, *Ziziphus mauritiana*, *Pterocarpus lucens*, *Acacia albida*, etc.) par les ovins et caprins pour leur valeur nutritive (PANA, 2007). Ces différents changements évoquent des causes.

Les causes de l'évolution des ressources pour les chefs d'unité de production sont à prime abord les comportements des populations à travers les actions anthropiques. Ces actions anthropiques sont les causes principales de la dégradation ou de la

disparition des différentes ressources. Par exemple, les ébranchages effectués sur certaines espèces végétales comme *Acacia seyal* et *Pterocarpus lucens* en zone sud sahélienne et sur *Acacia albida* en zone nord soudanienne ont montré que rythme et époque d'ébranchage, pendant la saison sèche, influent négativement sur la production foliaire (Cissé, 1984). La surexploitation des ressources fourragères autour des points d'eau par un séjour prolongé du cheptel et une charge animale plus forte explique une diminution de celles-ci.

L'augmentation des résidus agricoles et de l'aliment bétail dans la nourriture des animaux s'explique par l'utilisation de l'aliment bétail devenue une pratique courante chez les éleveurs et les agro-éleveurs pour compenser l'insuffisance de pâturages. Ils achètent de l'aliment bétail industriel, des produits agricoles et résidus de récolte (fanés d'arachide, de haricot, son de mil, etc.) pendant la saison sèche pour nourrir leurs animaux. L'aliment bétail est aussi utilisé pour l'embouche pratiquée surtout par les femmes dans les concessions.

Les changements climatiques ont contribué au stress hydrique affectant considérablement les surfaces traditionnellement inondables. Les formations naturelles ont également subi de profondes modifications, corolaire de l'aridité du climat, des sécheresses successives et surtout aux activités humaines et économiques. Ces évolutions négatives conduisent à une modification des itinéraires des parcours et des déplacements.

3.5. ITINÉRAIRES DES PARCOURS ET TYPES DE DÉPLACEMENTS

Les itinéraires des parcours

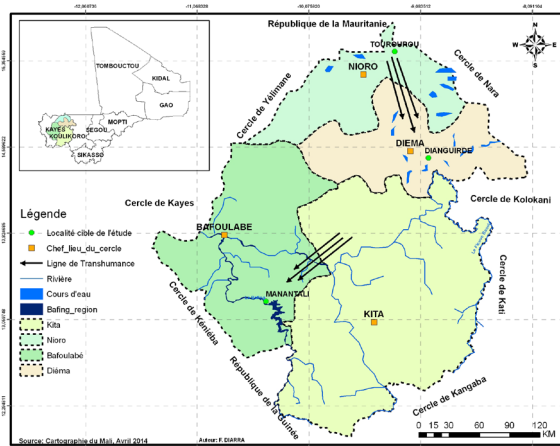
Les itinéraires et les lieux de stationnement des troupeaux transhumants sont avant tout déterminés en fonction de l'expérience acquise les années précédentes. Ils sont actualisés et adaptés à chaque fois à partir des informations collectées préalablement par des éclaireurs ou à partir d'autres sources (voyageur nomade, commerçant de bétail, etc.). Lorsqu'ils décident de se déplacer, les éleveurs orientent leur choix d'après la présence d'un parent au lieu de destination, ce qui facilite leur installation.

Au Mali, traditionnellement, la transhumance se fait généralement du Nord vers le Sud (pendant les longs mois de la saison sèche) et du Sud vers le Nord (au début de la saison des pluies). La progression des animaux est liée à la disponibilité des pâturages et de l'eau. Le Front Intertropical (FIT) détermine les pluies et guide les pasteurs dans leur progression vers le Sud du pays. En effet, dès la fin de la saison des pluies et le tarissement des mares, les animaux et les hommes du Mali occidental, descendent vers les mares intérieures du Kaarta.

Les itinéraires et les parcours empruntés sont les mêmes chaque année, seules les dates de descente et de remontée varient, compte tenu de la variabilité de la pluviométrie. Ils sont fonction de la disponibilité fourragère aérienne et herbacée tant au nord sahélien qu'au sud soudanien et pré-guinéen du pays. La grande transhumance commence en début de saison de sèche, presque toujours en direction des pâturages du Sud. Les descentes vers le sud interviennent au moment des récoltes (saison sèche/froide et /chaude allant des mois décembre-février et de mars-juin) et les remontées au nord à l'entrée de la saison des pluies (juillet-septembre). Dès les premières pluies, les troupeaux remontent vers les zones d'attache où l'eau redevient disponible (mares

et puits) et les pâturages offrent une alimentation de qualité en graminées annuelles. Les cartes N° 1 et N° 2 indiquent les itinéraires suivis par les éleveurs dans les localités d'enquêtes.

Dans la zone sahélienne occidentale du Mali où sont les sites de Tourourou et de Djanguirde (Carte N° 1), les éleveurs longent les cercles de Nioro, Diéma et Nara, traversent la forêt de la Boucle du Baoulé pour arriver au sud dans le cercle de Kita dans la zone pré-guinéenne. Il s'agit d'une transhumance de saison sèche, mais l'herbe n'est pas encore sèche au lieu de destination. Trois axes sont empruntés par les transhumants dans cette partie occidentale du pays.

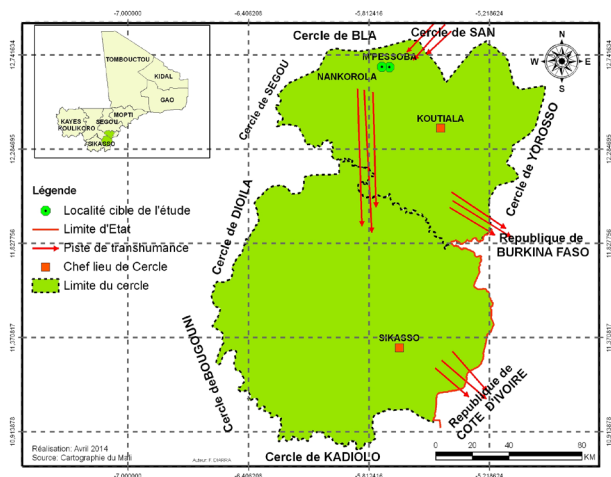


Carte N° 1 : Itinéraires des parcours identifiés sur les sites d'étude dans le Mali occidental

L'axe1 va de Tourourou à la frontière Mauritanienne, dans le cercle de Nioro u Sahel, à Dianguirde dans le cercle de Diéma. Sur l'axe 2, à partir de Diéma, les animaux suivent le corridor central, traversent la Boucle du Baoulé dans le cercle de Kita. A partir de la Boucle du Baoulé, les animaux se dispersent à leur convenance pour atteindre la zone du barrage de Manantali dans le cercle de Bafoulabé. Les points d'eau se situent le long du fleuve, sans pénétrer dans la réserve et, dans les villages traversés. On peut constater que sur chaque axe, les itinéraires comportent plusieurs étapes.

Le sud soudanien du pays, la zone cotonnière encadrée par la Compagnie Malienne de Développement de Textile (CMDT) de Koutiala, est un des itinéraires les importants par ces potentialités pastorales pour les transhumants qui arrivent du nord. Les Peuls partent plus loin du Delta Central

du fleuve Niger (région de Mopti) pour atteindre les pâturages de la zone soudanienne en traversant la région de Ségou, plus précisément le cercle de San. Ils arrivent dans les villages de Nankorola et de M'Bessoba (Carte N° 2).



Carte N° 2 : Itinéraires des parcours identifiés sur les sites d'étude dans le Mali soudanien

A partir des villages de Nankorola et M'Bessoba, les animaux descendent à Koutiala. A partir de Koutiala, deux destinations sont possibles : de Koutiala, les pasteurs conduisent les animaux, soit vers Sikasso en direction de la Côte d'Ivoire, soit vers le cercle de Yorosso en direction de Bobo-Dioulasso au Burkina Faso. La Côte d'Ivoire est la destination finale pour les commerçants de petits ruminants et particulièrement de bovins. Dans les deux cas, la recherche de bons pâturages justifient les itinéraires.

L'enlèvement des récoltes, dans ces terroirs soudanais et pré-guinéens, donne le signal de la vaine pâture en octobre et novembre. Cette période est importante dans le calendrier pastoral car les animaux bénéficient de fourrages abondants et riches. Aussi, les éleveurs prolongent le plus possible la vaine pâture en passant des chaumes de mil précoce à ceux de mil tardif dans ces zones. Aux dires des éleveurs, l'accès aux résidus agricoles est de plus en plus conditionné au paiement d'argent aux propriétaires des champs qui sont dans plupart des agro-éleveurs.

Après la vaine pâture, pendant toute la saison sèche, fuyant la grande humidité du sud au mois de juin, les éleveurs remontent au nord dans les zones de départ, à l'entrée de la saison de pluie, où l'herbe

commence à pousser. Les investigations faites sur les sites révèlent que la transhumance constitue la réponse des éleveurs selon la variabilité des ressources fourragères et hydriques. Elle reste un mode de vie adapté à une écologie précaire et bien maîtrisé par les acteurs. On ne transhume pas au hasard.

Le gradient pluviométrique, les variations interannuelles des ressources fourragères et hydriques en quantité paraissent aujourd'hui un facteur déterminant des parcours et de la diversité des itinéraires. Ils se sont beaucoup modifiés depuis les sécheresses de 73 et 84. Dans leurs déplacements, les transhumants traversent souvent les frontières du pays. Cette transhumance transfrontalière a toujours existé entre les pays voisins, particulièrement le Burkina Faso, le Niger et le Sénégal. Elle entraîne des groupes d'éleveurs plus loin au sud du pays, vers la frontière Mali-Côte d'Ivoire. Dans la zone d'étude, les éleveurs des villages de Tourourou (cercle de Nioro du Sahel) et de Dianguiré (cercle de Diéma) transhument vers la Mauritanie. Ceux venus de la région de Mopti dans la zone soudanienne et cotonnière de Nakorola, traversent les frontières du Burkina Faso au sud-est et celles de la Côte d'Ivoire au sud de la région de Sikasso. Ces déplacements transfrontaliers, pour l'utilisation des ressources alimentaires et hydriques, sont source de tensions qui limitent les parcours des éleveurs dans ces régions.

Somme toute, les éleveurs font le choix de l'axe à emprunter suivant la disponibilité des ressources pastorales exploitables au cours du déplacement, tout en évitant les zones mises en cultures. L'abreuvement est assuré grâce aux eaux permanentes. Les itinéraires et les parcours déterminent plusieurs types de déplacements.

Les types de déplacements

La mobilité pastorale reste encore une nécessité vitale, une stratégie d'adaptation, un mode de vie spatio-temporel chez les éleveurs sahéliens et leurs animaux. Les déplacements sont saisonniers entre le nord et le sud. Depuis des décennies, les pasteurs fuient la zone septentrionale du Mali vers les espaces pastoraux du sud (Boutrais, 2007).

La date de départ en transhumance n'est pas fixe, elle est commandée par l'état des ressources et dépend des conditions climatiques. En régions nord-soudanaises du Mali, la transhumance couvre la

période de décembre à juin. On y distingue 2 types de transhumance : la petite transhumance qui se déroule à l'intérieur de la région et du pays d'origine, et la grande transhumance est souvent transfrontalière en direction d'autres pays voisins.

La distance parcourue lors des déplacements évolue d'une saison à l'autre en fonction des conditions climatiques, de la disponibilité et de la répartition des ressources pastorales dans les zones d'accueil. Les amplitudes des déplacements sont grandes. Parties de la région de Mopti vers M'Bessoba et Koutiala, dans la zone Compagnie Malienne de Développement de Textile (CMDT), les distances sont de 200 à 300 Km. La plupart des troupeaux, partis du nord dans le Kaarta (cercles de Diéma, Nioro et Nara), traversent la boucle du Baoulé dans le cercle de Kita en direction du barrage de Manantali sur une distance de 300 à 400 km pour atteindre la zone pré-guinéenne. Avec l'intensification des aléas climatiques, la transhumance de grandes amplitudes a tendance à disparaître pour faire face au nomadisme local de proximité. Aujourd'hui au Mali, l'évolution institutionnelle (décentralisation) de la législation foncière et les tentions limitent le parcours des éleveurs dans toutes les régions, tant au nord qu'au sud. De plus en plus, on assiste au renforcement de la surveillance de l'espace et des animaux, à la recomposition du troupeau et à la redéfinition des termes du contrat de pacage.

Les distances peuvent être liées à l'accroissement du cheptel, de l'aridification du milieu, de l'expansion des zones agricoles qui obstruent les couloirs de transhumance. Elles sont aussi fonction de la diversité des marchés transfrontaliers à bétail. Ces facteurs contraignent ainsi les éleveurs à créer des itinéraires alternatifs. Saisonniers, ils tiennent non seulement à des dynamiques pastorales mais également à des contraintes externes. La petite transhumance devient un déplacement à l'intérieur du territoire national et se pratique en toute saison. Par contre, la grande transhumance classique va à la rencontre des pluies en saison sèche avant de « remonter » vers le Nord tout en restant en deçà du front de progression de la nouvelle herbe (Benoît, 1998). Cela s'explique par l'assèchement des cours d'eau, des mares et la rareté des pâturages exploitables. Entre terroirs d'attache et zones d'accueil, la distance est grande, souvent de plusieurs centaines de kilomètres. Les déplacements, peuvent se limiter à un changement de régions dans le même pays. Ils peuvent dépasser les limites frontalières.

Les transhumances d'hivernage continuent d'être pratiquées, surtout en réponse à la pression des cultivateurs. D'anciens espaces pastoraux dans les zones cotonnières encadrées par la CMDT, au sud dans la région de Sikasso et dans le cercle de Kita au sud-ouest, sont de plus en plus occupés par des champs de coton et de mil aux dépens de la zone pastorale. Aussi, dès le début des travaux agricoles, les éleveurs cherchent à remonter au nord du fait qu'il n'y a plus de brousse au sud. Actuellement, les éleveurs se sédentarisent de plus en plus et les séjours plus longs deviennent définitifs. Lorsqu'ils s'installent dans les lieux d'accueil, ils laissent une distance minimale de 2 à 5 km pour les séparer de la case la plus proche du village. Les déplacements peuvent atteindre 50 km.

Lorsque l'année est défavorable, quand les réserves fourragères sont insuffisantes pour les besoins du cheptel, chaque éleveur conçoit sa stratégie de mobilité en fonction de sa perception de la configuration de la saison des pluies, de la taille et de la composition de son troupeau, de la main-d'œuvre qu'il peut mobiliser et des informations relatives aux zones de repli concernant la disponibilité du négocier l'accès à l'eau, etc. Tous les déplacements se font par étapes du Nord au Sud en saison sèche. À l'approche de la saison pluvieuse, ils remontent vers le nord, moins humide, fuyant la grande humidité du sud.

La recherche de pâturages, plus riches et pérennes, incite aussi les éleveurs à une transhumance transfrontalière. À l'image du protocole de la CEDEAO sur la libre circulation des biens et des personnes dans l'espace CEDEAO, le Mali a signé des conventions bilatérales avec certains pays voisins sur le pastoralisme². Ne pouvant pas trouver suffisamment de pâturage dans leurs zones de repli traditionnelles, les pasteurs ont parfois recours à une mobilité interétatique vers le sud (Mali-Burkina Faso, Mali-Côte d'Ivoire) où ils côtoient des communautés pastorales non habituées à partager, avec eux, les points d'eau et les pâturages (Bodé, 2010). La grande transhumance ou nomadisme transfrontalier, tributaire des variabilités climatiques, devient donc une nécessité. Mais le manque de volonté politique ou les

2- Dans ce cadre, le Mali a signé des accords avec le Burkina-Faso en Avril 1988 et avec la Mauritanie en Septembre 1987.

positions de certains Etats les rendent difficilement applicables. Les Etats par le biais de la nationalité renforcent la notion «d'étranger». La transhumance transfrontalière est vécue comme un véritable pillage des ressources naturelles.

3.6. DISCUSSIONS

Comme dans la plupart des pays sahéliens voisins, les espèces élevées sur les sites d'enquête portent essentiellement sur les bovins et les petits ruminants. Le système transhumant qui était dominant commence à régresser au Mali comme dans les autres pays (Burkina Faso, Sénégal, et Niger) du programme AMMA (2009).

La pratique du système transhumant s'identifie à celle des pays de toute la bande sahélienne par son recul (Marty et Toutain, 2006). Il évolue progressivement vers l'agro-pastoralisme, un système d'élevage sédentaire ou semi-transhumant qui associe l'élevage à l'agriculture. Ici, comme au Burkina (Kagoné, 2004), une grande partie du cheptel bovin sont conduits annuellement en transhumance nationale ou transfrontalière.

Ce comportement des pasteurs peut s'expliquer par les difficultés rencontrées d'effectuer leur transhumance et de la perpétuer, condition d'une utilisation durable des ressources et sur les perspectives d'avenir de ces systèmes. L'émergence de l'élevage agropastoral des agriculteurs qui entre en concurrence avec l'élevage transhumant affecte les relations agriculteurs-éleveurs en exacerbant la concurrence dans l'utilisation de l'espace et des ressources.

Les mêmes menaces qui pèsent sur cette activité avec les mutations qui en surviennent, montrent les capacités d'adaptation du secteur et leurs limites. Les défis territoriaux de sécurisation et de partage des ressources pastorales sont problématiques. L'avenir de l'élevage transhumant semble de plus en plus hypothétique et dépend de la capacité des acteurs à mieux se faire entendre dans une négociation sur le statut spatial de l'élevage.

CONCLUSION

L'élevage pratiqué dans les zones d'enquête est essentiellement basé sur les petits ruminants (caprins et ovins). Celui des bovins, de volaille et d'assins reste cependant important. Les effectifs

dans toutes les espèces ont drastiquement diminué. Les principales causes de diminution des effectifs évoquées par les populations sont dues au changement climatique, au déficit pluviométrique, au déficit alimentaire et à la mort des animaux. Ces contraintes, l'élevage de type sédentaire semble prendre de l'importance dans les trois villages et celui de type transhumant est le moins pratiqué.

Les différents espaces pastoraux ont certes subi d'importantes transformations du fait de l'accroissement démographique, de l'avancée du front agricole, les variations climatiques mais aussi des options politiques. Les risques politiques ponctuels, liés à l'évolution institutionnelle (décentralisation) et à la législation foncière, affectent sérieusement la pratique de l'élevage transhumant et extensif.

Le réchauffement climatique, déjà perceptible depuis quelques années, fait du facteur «température» un facteur déterminant aujourd'hui pour le secteur élevage. Les baisses de pluviométrie annuelles ont parfois une incidence sur les réserves en eaux utilisables pour les écosystèmes. Les modifications de saisonnalité des pluies vont, elles, davantage influencer sur les rendements des pâturages et des espaces non cultivés.

Face à ces multiples contraintes climatiques, l'exploitation judicieuse des potentiels naturels, le partage et la gestion rationnelle des espaces pastoraux, des ressources fourragères et hydriques, la pratique d'un élevage intensif moderne, s'avèrent nécessaires, voire, obligatoires pour la survie de l'élevage. Les résultats confirment une différenciation des voies d'adaptation selon les systèmes d'élevage.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BAA., 2011 : «Exploitation du cheptel bovin dans la zone cotonnière au Mali-Sud». Thèse de Doctorat, Sup Agro, Cirad, Montpellier, 170 p.
- BAPTISTE N., Dobremez L., Coussy J.L. et Romagny T., 2010 : «Attitudes des éleveurs et sensibilité des systèmes d'élevage face aux sécheresses dans les Alpes françaises» Revue de la Géographie alpine 98-4/2010.
- BENOÎT M., 1998 : «Dynamique des parcours pastoraux dans la région du Parc National du W du Niger», Niamey, ORSTOM. 7 p.
- BODÉ S., 2009/2010 : «Etude de cas sur la vulnérabilité et l'adaptabilité des éleveurs face aux événements dans la commune de Dantiandou au Niger» ; IRAM ; rapport de recherche.

- BONFIGLIOLI A. M., 1990 : «Pastoralisme, agro-pastoralisme et retour: itinéraires sahéliens». Cah. Sci. Hum., 26 (1-2) : 255-66.
- BOUIRAIS J., 2007. «The Fulani and cattle breeds: crossbreeding and heritage strategies», *Africa. Journal of the International African Institute*, Edinburgh, 2007, vol. 77, n°1: 18-36.
- CARRIÈRE M., 1996 : «Impact des systèmes d'élevage pastoraux sur l'environnement en Afrique et en Asie tropicale et subtropicale aride et subaride» CIRAD-EMVT, 1996, 70 p.
- CHRISTOPHE P. et AL. 2008 : «Climat, changements climatiques et pratiques agro-pastorales en zone sahélienne» (CSAO/OCDE) Internet [http : www.oecd.org/dataoecd/18/25/40343471](http://www.oecd.org/dataoecd/18/25/40343471); 8 p.
- CISSÉ M.I., 1984 : «Contribution des peuplements ligneux à l'alimentation des petits ruminants en zone semi-aride du Mali central. Programme des Zones Aride et Semi-aride» Centre International pour l'Elevage en Afrique Bamako Mali. www.ilri.ciar.org/InfoServ/Webpub/fulldocs/.../x54b0g.htm
- CIRAD, 2005 : «L'association agriculture élevage : une stratégie de développement durable en Afrique de l'Ouest et du Centre», Montpellier, France.
- COULIBALY D., BENGALY M., BAA., COULIBALY L., 2009 : «Dynamique agraire et changements des modes de gestion des ressources pastorales dans la région de Sikasso (Mali)». Les Cahiers de l'Economie Rurale, 07, 23-34.
- CILSS, 2008 : Note sur l'élevage transhumant au Sahel ; diagnostic, contraintes et perspectives. Version provisoire, 24 p. Internet.
- DE WISPELAERE et BERNARD TOUTAIN, 1978. «Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique tropicale : logique paysanne et rationalité technique» : actes du Colloque de Ouagadougou, 4-8 décembre 1978, Centre national de la recherche scientifique et technologique de Haute-Volta IRD Editions, 1979 - 600 pages.
- DICKO M., POCCARD-CHAPUIS R., CORNIAUX C., 2007 : «Analyse fonctionnelle de la filière bovine malienne d'exportation vers la RCI et d'approvisionnement de Bamako». Document de travail du PCP GESED. Programme Bovins, IER, Bamako, Mali, 45 p.
- DICKO M. S., DJITÉYE M. A., SANGARÉ M., 2006. : «Les systèmes de production Animale» doi : 10.3406/jafr.1985. 2084.
- GR I G O R I L., 2008 : «L'élevage pastoral dans les Hauts Plateaux de l'Orient du Maroc», Les notes d'analyse du CIHEM n° 37-Août 2008, 32 p.
- HULME M., DOHERY R., NGARA T., NEW M. and LISTER D. 2001 : "African climate change", 1900-2100. Climate Research 17, 145-168.

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

GÉNÉRALITÉS

Les textes proposés doivent être saisis en interligne simple, police Arial, corps ou taille 11 et nom (majuscule) prénoms (minuscule).

Chaque auteur devra préciser son affiliation : prénom (minuscule), nom (majuscule), titre et grade, organisme d'appartenance, adresse électronique. Longueur des articles : les articles font environ 30 000 signes espaces compris et notes de bas de pages comprises. Les textes d'un volume supérieur seront renvoyés à leur auteur pour modification.

Les articles doivent parvenir à la rédaction en un fichier unique déjà monté. Le texte doit être précédé du titre, des résumés et de 3 à 5 mots clés tous en français et en anglais. NB : les mots clés doivent couvrir le champ thématique et géographique (de 300 mots au maximum). Le résumé doit porter sur les principales étapes du travail et les principaux résultats. Le texte principal doit être suivi des références bibliographiques. Tout le texte doit être paginé en chiffre arabe, en bas de la page à droite. La bibliographie sera classée et normalisée.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Les références bibliographiques doivent être mentionnées dans le texte, entre parenthèse, avec les seules indications de nom de l'auteur et de la date de publication. Ces références seront reprises dans la bibliographie à la fin de l'article. Tous les auteurs cités doivent y figurer par ordre d'apparition dans le texte et répertoriés de la manière qui suit :

Article

TOITE M., (1998) : La géomatique : intérêt et condition d'appropriation pour les projets de développement, in *Sécheresse*, vol. 9, n°4, pp. 229-307.

Ouvrage

Robin M., (1995) : La télédétection, des satellites aux systèmes d'informations géographiques. Paris, Nathan, coll. Fac- géographie, 318 p.

Les rapports, thèses, actes de conférences et autres travaux non publiés : même type de présentation que pour un chapitre de livre avec autant d'informations que possible.

Indiquer tous les auteurs lorsqu'il y en a 3 au moins. Lorsqu'il y en a plus de 6, indiquez les 3 premiers suivi de *et al.*

PRÉSENTATION DES ARTICLES

Le texte principal de l'article doit être structuré en paragraphe et sous-paragraphes en utilisant jusqu'à trois niveaux typographiques.

1^{er} niveau minuscule, gras, 14.

2^{ème} niveau majuscule, non gras, 12.

3^{ème} niveau italique, non gras, 11.

Respecter 2 interlignes entre chaque niveau avant le titre.

Les tableaux, les figures et les photos doivent être numérotées chacun, dans l'ordre croissant à partir de un en une seule séquence, en utilisant les chiffres romains pour les tableaux et arabes pour les figures et les photos. Ils doivent être cités dans le texte par leurs numéros (figure1, tableau I, photo1).

NB : Titre du tableau au dessus et aligné à gauche.

Titres des figures et photos en dessous et alignés à gauche.

Citer les sources des différentes illustrations.

Les illustrations

Nous demandons enfin à chaque auteur de joindre au moins une illustration à son article afin d'aérer la présentation du numéro : photo, carte, dessin, graphique... en bonne résolution, noir et blanc. Chaque illustration doit comporter un numéro, un titre, une légende et l'auteur. Les illustrations doivent être intégrées aux textes, cependant, les photos et les cartes doivent être envoyées également séparément dans un fichier source. En format ai pour les cartes et JPG pour les photos.

Tous les textes reçus seront d'abord examinés pour leurs conformités aux instructions en termes de

présentation et de longueur. Les articles ne respectant pas les instructions seront renvoyés aux auteurs.

Les articles conformes sont ensuite soumis à l'appréciation du comité de rédaction qui les com-

munique à plusieurs évaluateurs anonymes. Enfin, un rapport d'évaluation est envoyé au contributeur lui signifiant l'acceptation ou le rejet de son article.

Les textes publiés restent de la responsabilité des auteurs et n'engagent pas la revue.